LE SEMINAIRE.

Edition de 5

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE — EN PAGE 5

51e ANNEE—No 260 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MERCREDI 2 NOVEMBRE 1932 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

IL Y A ENCORE TROP DE BLE DANS LE MONDE ENTIER

Faits divers de partout

ACCIDENT D'AVION

Aschaffenburg, Allemagne, 2. (P. A.) — Trois passagers, le pilote et le sans-filiste d'un avion faisant le trajet de Nuremberg à Francfort-sur-Mein ont trouvé la mort aujourd'hui dans la chute de l'aéroplane.

COMBAT AU REVOLVER

Pontiac, Mich., 2. (P. A.) — L'aide-shérif Hervey Tedder a été tué et Frank Greenan, assistant du shérif, blessé un peu avant midi aujourd'hui dans un combat au revolver près de Lapeer, Mich., avec des bandits qu'on croit avoir dévalisé une banque à Clarkston, Mich., en juillet dernier.

IL SUCCOMBE

Montréal, 2.—(P.C.) — C. Larivière, automobiliste blessé hier soir dans un accident et secouru par une femme qui n'a pas voulu donner son nom, est décédé aujourd'hui, malgré les soins qui lui ont été donnés. Après avoir arrêté la perte de sang du blessé, en se glissant sous les débris des deux autos mêlées à l'accident, l'inconnue est remontée dans sa voiture et est repartie sans laisser son nom.

L'accident est arrivé hier sur la route de Longueuil, à peu de distance de Montréal.

L'OPIUM

Montréal, 2.—(P.C). — Robert Adams, 35 ans, a comparu aujourd'hui devant le juge Tétreau sous l'accusation d'avoir importé de l'opium et d'en avoir en sa possession. Adams, que l'on dit être de deuxième steward à bord d'un navire arrivé à Montréal le 31 octobre, a plaidé non culpabilité. L'enquête a été fixée au 10 novembre. On n'a pas accordé de cautionnement.

Le sergent Stryan, de la Police royale canadienne, a fait l'arrestation. Il n'a pas voulu donner le nom du vaisseau ni le port d'où il était parti.

NAVIRE ECHOUE

Oslo. 2 (Trad. de l'A.P.) — Le steamer russe Tovarish (camarade) Staline, avec 126 passagers dont quelques femmes, s'est échoué dans la nuit au large de la côte occidentale du Spitzberg, comme il faisait route de Tromcoe, Norvège, aux mines de charbon de l'archipel artique. Le steamer de sauvetage Jason se dirige à toute vapeur vers le lieu de l'échouement, mais ne pourra y arriver avant deux jours, et en attendant la situation du vaisseau russe est périlleuse.

UNE ARRESTATION

Montréal, 2. — (P.C). — "Conduisez-moi quelque part, au plus vite", demanda un individu qui venait de faire signe à l'agent motocycliste Lionel Côté, tout en sortant un révolver pour démontrer qu'il ne badinait pas.

Le constable Côté envisagea la situation en un rien de temps, puis s'empara du révolver de l'individu qui prit la fuite. L'officier était, cependant, déterminé à conduire son homme en quelque part. Il se mit à sa poursuite, le prit au collet pour le placer sans plus tarder dans le panier de sa motocyclette, et en route donc pour le prochain poste de police. Il était rendu à destination.

UNE DELEGATION

Montréal, 2 (P.C.) — Mécontents de la tournure des négociations entre le président des industries fédérées du Canadien Pacifique, M. Frank McKenna, et le gouvernement fédéral, à Ottawa, sur la question de réouverture des usines du Canadien Pacifique, fermées depuis quelque temps d'un océan à l'autre, les membres unionistes des usines Angus ont décidé d'envoyer leur propre délégation à Ottawa.

Les mécontents ont demandé à l'échevin Brien de présider cette délégation.

TEMPERATURE



Toronto, 2. —La pression est élevée de l'océan artique en gagnant vers l'ouest. Un changement modéré est survenu dans la température au-dessus du golfe Saint-Laurent. Il a neigé dans les districts de l'Ontario et du Québec, et des averses ont eu lieu dans les provinces maritimes.

PRONOSTICS

Bas St-Laurent: — Vents frais ouest et nord-ouest; nuageux et très frais ce soir et jeudi; bourrasques de neige probables.

Québec nord-ouest et Lac St-Jean: —Nuageux et très frais ce soir et jeudi, avec bourrasques de neige.

Golfe et Côte Nord: — Tempête de vent; nuageux avec averses. Jeudi, vent frais nord-ouest; nuageux et très frais, avec bourrasques de neige.

Maritimes: — Fort vents, nuageux avec averses. Jeudi, vent frais nord-ouest, avec averses.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e page, feuilleton. — 3e page, nouvelles de Québec. — 4e page, éditoriale .— 5e page, nouvelles de Lévis. — 6e et 7e pages, radio, bridge. — 8e page, nouvelles diverses. — 9e page, nouvelles diverses. — 10e et 11e pages, la vie sociale, dans nos théâtres. — 12e page, nouvelles diverses. — 13e page, nouvelles diverses. — 14 et 15e pages, finance. — 16e page, sport. — 17e page, propos féminins. — 18e page, petites annonces classées. — 19e page, naissances et décès. — 20e page, nouvelles générales.

RETOUR DE M. SEVIGNY A LA COUR

L'honorable juge Sévigny a recommencé à siéger aujourd'hui — Les avocats intéressés dans la cause qui lui est soumise lui expriment les voeux du Barreau.

L'honorable juge Albert Sévigny, de la Cour Supérieure, a recommencé à siéger, aujourd'hui.

La cause attribuée à ce distingué magistrat, aujourd'hui, était celle d'Harbour et Vir contre Villeneuve et autres. Harbour et vir, sont une compagnie conjugale faisant de l'exploitation forestière. Ils accusent Villeneuve et autres associés de ce dernier d'avoir, sans droit, passé sur le domaine de leur exploitation. Ils réclament, en conséquence, trois cents dollars de dommages de Villeneuve et al.

Quand l'honorable juge Sevigny eût pris place, sur le banc, Me Parent, un des procureurs intéressés dans la cause, se leva :

"Je tiens", dit Me Parent, "à féliciter Votre Seigneurie d'avoir,récupéré ses forces, au point de pouvoir procurer aujourd'hui, au Barreau de Québec le grand plaisir de vous revoir de nouveau, associé de près à ses travaux. Le hasard a voulu que m'incombât cette très agréable tache J'en suis très heureux."

Me Bernard Devlin, autre procureur ajouta : "Les paroles de mon confrère, M. Parent, sont certainement l'epxression, aussi sincère que spontanée, des sentiments de tous nos confrères. Nous nous réjouissons Votre Seigneurie, de votre retour au sein de la famille légale de la Vieille Capitale. Nous avons admiré votre vaillance, dans une terrible épreuve, et nous sommes heureux d'applaudir à la victoire que vous avez remportée sur celle-ci.

L'honorable juge Sévigny remercia Mes Parent et Devlin. Il les pria d'être de nouveau, les porte-parole de sa reconnaissance aux avocats du Barreau de Québec dont les sympathies si vives furent le meilleur agent de son retour à la santé. Il parla, en des termes magnifiques et très éloquents, de la grandeur de la mission des juges. Il se dit prêt à servir encore, son courage étant décuplé du fait des innombrables et si chaudes amitiés qui l'entourent.

Un incendie

Les pompiers ont été appelés rue Richelieu, vers les 2 h. 30 cet après-midi, pour combattre un incendie qui s'était déclaré dans une certaine quantité d'huile, dans la cave de M. Delphis Dallaire.

Les pompiers des casernes, 1, 2, 9 et 12 répondirent à la première alarmée sonnée à la boîte 238,tandis qu'une seconde sonnée à la boîte 237, appelait les pompiers des casernes 2, 5, 7 et 13. A l'arrivée des pompiers, une fumée opaque s'échappait de la cave, présageant que l'incendie avait déjà pris des proportions alarmantes, mais après quelques instants de travail, le feu était contrôlé et une bonne partie des wagons à incendie retournaient dans leurs casernes respectives. Les dommages sont, heureusement, de peu de conséquence.

A la Cour

L'honorable juge Arthur Fitzpatrick, de la Cour des Sessions de la Paix, a condamné à vingt jours de prison un homme coupable de refus de pourvoir à l'entretien d'un enfant de naissance illégitime. La sentence prononcée contre lui compte à partir du 16 octobre date où le prévenu ut incarcéré.

Dans cette cause dont nous avons parlé la semaine dernière, le juge a déclaré que dans semblable cas le père d'un enfant même illégitime, devait pourvoir à son entretien.

La visite d'Herriot

Berlin, 2. (Trad. de l'A. P.) — La presse berlinoise parle beaucoup de la visite de M. Herriot en Espagne. On prétend ici qu'il est allé demander l'appui moral de l'Espagne à Genève, et qu'il cherche aussi à consolider la situation de la France en Afrique par une entente qui vaudrait aux Français droit de passage dans le Rio de Oro, colonie espagnole de l'Afrique occidentale où existe une base d'aviation importante pour les communications aériennes avec l'Amérique du sud.

La Cour d'Appel

La Cour d'Appel tient son terme régulier de novembre, en notre cité. Elle est ainsi formée: honorables juges Dorion, président, Howard, Rivard, St-Germain et Walsh.

Elle a entendu, aujourd'hui, les causes suivantes : La Brique Frontenac contre La Municipalité de Beauport et Lagueux contre Phoenix Insurance Company.

PAROLES EXACTES

Hamilton, 2.—(Trad. de la C. P.)—On prétend ici que les paroles du coroner Dr James Simpson, au sujet du décès de quatre hommes récemment ont été mal interprétées .Il s'agirait d'empoisonnement alcoolique et non, comme on n'a cru le comprendre, de cas de "bagosse".

DELEGUE



Le Dr Munch, ministre des affaires étrangères du Danemark, chef d'une délégation du Danemark, de la Norvège et de la Suède, partie pour Londres en vue de conférer avec les ministres anglais sur des questions tarifaires.

M. LAVIGUEUR VEUT AVOIR DES OCTROIS

Le maire de Québec écrit à M. Dupré et lui demande d'intervenir auprès du gouvernement fédéral pour obtenir un subside pour notre ville.

Le comité administratif, lors d'une récente séance, demandait au maire Lavigueur de faire des instances auprès d'Ottawa pour obtenir une part des argents attribués aux travaux publics dans le Canada pour venir en aide aux chômeurs.

Nos lecteurs se souviennent que le maire avait alors répondu qu'il avait déjà commencé le travail en ce sens et que s'il était nécessaire il irait à Ottawa avec les échevins pour obtenir pour Québec une part de cette somme de 12 millions.

M. Lavigueur vient d'adresser à l'honorable M. Dupré la lettre suivante dans laquelle il pose de nouveau à l'attention du solliciteur-général la demande de la ville de Québec, au sujet de légout collecteur le long de la rivière St-Charles :

Québec, le 28 octobre 1932.

L'honorable Maurice Dupré,
Solliciteur général
Ottawa- Ont.

Monsieur le ministre,

Lors de ma visite à Ottawa, je vous ai causé du projet de la construction d'un égout collecteur le long de la rivière St-Charles comme mesure rémédiatrice au chômage.

Je vois que le gouvernement fédéral projette d'affecter une somme de 10 à 12 millons à l'exécution de travaux de voirie et autres entreprises publiques afin de donner du travail dans les différentes parties du pays. N'y aurait-il pas moyen qu'à même ces sommes considérables destinées à venir en aide aux chômeurs, la ville obtienne le montant nécessaire pour lui permettre de donner suite à son projet de conduite principale pour son système d'égout de la partie basse de la ville ? C'est une entreprise considérable qui emploierait des centaines d'ouvriers pendant des mois. S'il était possible de le réaliser à cette époque de l'année, son effet sur la crise du chômage en notre ville serait incalculable. Voilà pourquoi, j'ai cru devoir porter de nouveau la question à votre attention et vous prier d'user de votre influence pour que ce projet puisse être exécuté le plus tôt possible pour le plus grand bien de la classe des travailleurs de notre cité.

Je vous remercie d'avance de ce que vous voudrez bien faire pour faire agréer notre requête par les autorités fédérales, et je vous prie de me croire.

Sincèrement à vous,
Lt-colonel H.-E. Lavigueur,
Maire de Québec.

Enquête militaire

Hamilton, 2. (Trad. de la C. P.)— Les autorités militaires vont prendre à leur compte l'enquête sur la vente de la bière dans la salle d'exercices militaires ici. C'est ce qu'a fait prévoir hier soir le coroner Simpson dans son enquête sur la mort de John Mac Farlane, décédé d'une fracture du crâne dans un moment d'ébriété.

John Cairney, à l'enquête, déposa que le soir où Mac Farlane avait été trouvé sans connaissance sur les marches de l'Armory lui-même s'était procuré 9 chopines de bière à l'intérieur de l'édifice. Mc Farlane passa la nuit au poste de police et ne fut admis à l'hôpital que le lendemain, expirant peu après.

UN INCENDIE CRIMINEL A TADOUSSAC

D'après l'enquête conduite à Tadoussac par le détective Murphy, de la police provinciale, l'incendie qui a détruit la résidence d'été du Bishop Lennox Williams, est dû à une main criminelle.

"C'est à une main criminelle qu'il faut attribuer l'origine de l'incendie qui a détruit la résidence d'été du Révérend Lennox Williams, évêque anglican de Québec, dans la nuit de vendredi à samedi dernier à Tadoussac. Le détective Murphy, qui a été chargé d'enquêter sur les circonstances de cet incendie mystérieux, a fait un rapport en conséquence aux autorités, a-t-on appris ce matin. Il ne restera plus qu'à faire une enquête plus précise afin de déterminer quel est l'auteur du crime.

L'incendie de la villa, qui ne pouvait s'expliquer étant donné qu'elle était inhabitée depuis plusieurs semaine, venant à la suite d'une série de méfaits divers dont on n'a jamais pu découvrir l'auteur, a donné lieu à des soupçons. C'est à la suite de plaintes venant de citoyens de Tadoussac qu'une enquête a été ordonnée.

Depuis quelques mois, toutes sortes de bruits ont circulé dans toute la région, et n'ont fait que s'amplifier sans cesse à mesure qu'un nouvel attentat à la propriété qu'on ne savait à qui attribuer venait jeter l'émoi dans le village. C'est ainsi que des bandits inconnus ont tour à tour détruit des bocages, puis tiré des coups de feu dans les fenêtres et causé des dommages considérables à la propriété. On a même supposé longtemps qu'un gardien, trouvé mort dans des circonstances très particulières, avait été victime d'empoisonnement.

DES ROUTES FERMEES PAR LA TEMPETE

Le département de la Voirie a été forcé de mettre ses tracteurs sur le chemin pour ouvrir certaines routes que la tempête avait fermées — La route des Caps et le Boulevard Perron.

La chute de neige d'hier, qui a jeté dans l'embarras quantité d'automobilistes et de piétons dans les villes, a causé des ennuis autrement considérables sur les routes de la province.

En plusieurs endroits la précipitation neigeuse a été si abondante qu'elle a bloqué la circulation et réduit des automobilistes à la panne détestée. La neige a fondu rapidement dans les villes, et hier soir, il n'en restait guère plus que des souvenirs : la circulation, rendue un instant paresseuse, était à peu près au normal à la fin de la soirée, et aux quelques automobilistes qui ont cru nécessaire de recourir aux chaines, on peut opposer la généralité des chauffeurs persuadés qu'il n'y avait à cela aucune nécessité.

Sur les routes de certaines régions il n'en va pas ainsi. Le gouvernement, mis au courant de la situation, a dû faire intervenir même le tracteur.

Ainsi la route Québec-Hébertville a été bloquée par la neige et est actuellement impassable.

La route Québec-Murray Bay-Chicoutimi a été également bloquée par la neige en quelques endroits. La section la plus mise à mal par la neige est la route des Caps, entre St-Tite et Baie St-Paul : 25 automobiles ont été forcées de stopper et d'attendre le déblaiement de la route. Un tracteur a été envoyé sur les lieux par le ministère de la Voirie et ce soir la circulation sera rétablie. De Baie St-Paul à Chicoutimi la chute de neige a été moins abondante et la route est passable.

Une autre route, le boulevard Perron, a été fermée par la neige entre Ste-Angèle et Val-Brillant. On s'efforcera de la remettre en état aussitôt que possible.

Des autres routes le ministère de la Voirie attend incessament des rapports. On a raison de croire cependant que les effets de la chute de neige d'hier se sont faits particulièrement sentir à la hauteur de Baie St-Paul.

AU COLLEGE MCDONALD

Montréal, 2. (P. C.) — Sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill, a annoncé aujourd'hui que le professeur John Ferguson Snell a été nommé doyen intérimaire de la Faculté d'Agriculture, au collège McDonald. Le professeur Snell remplira cette fonction jusqu'à ce que l'on donne un successeur au doyen H. Barton, qui a été nommé sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa.

Le professeur Snell est né en 1870 à Sneigrove, en Ontario. Il a étudié tour à tour au St. Catharines Collegiate Institute, à l'Université de Toronto et à l'Université Cornell, aux Etats-Unis. Il est entré au collège MacDonald en 1907.

Les surplus de blé exportables dans le monde sont de 60 millions de boisseaux inférieurs à ceux de l'an dernier, mais les pays importateurs auront besoin de 170 millions de boisseaux de moins.

Rome, 2 (Traduit de l'Ass'd Press)—L'Institut international d'agriculture fait rapport que les surplus de blé exportables dans le monde sont de 60 millions de boisseaux inférieurs à ceux de 1931. Par contre les pays importateurs auront besoin de 170 millions de boisseaux de moins, par suite de l'abondance des moissons qu'on y a récoltées, en général, non seulement pour le blé, mais pour le seigle, le blé d'Inde et les patates. Il en résulte que, malgré la diminution des surplus de blé, la demande est moins forte que l'an dernier.

Le surplus global pour l'exportation s'établit à 1,300,000,000 boisseaux dont 570 millions attribuables aux surplus antérieurs et 730 millions au surplus résultant de la nouvelle récolte.

Comme les surplus antérieurs suffisent, dans une proportion de presque les 9 dixièmes, aux besoins des pays importateurs, presque tout le surplus de la récolte de 1932 va être reporté sur les années 1933 et 1934.

Dit le rapport: "Il faut espérer que la situation économique dans l'univers va s'améliorer prochainement et que le trafic international va reprendre son mouvement normal afin d'empêcher l'accumulation de stocks de blé aussi lourds."

AU CANADA

Ottawa, 2.—(Traduit de la Canadian Press)—Les députés de l'Ouest diffèrent un tant soit peu d'opinion sur l'application de la préférence anglaise au blé canadien expédié par les Etats-Unis, mais tous ont hâte de voir cette question définitivement résolue.

On croit savoir aujourd'hui que les dispositions n'ont pas encore été prises pour en saisir la Chambre. Cette question intéresse surtout le Manitoba et la Saskatchewan, le gros du blé de l'Alberta passant par Vancouver.

Quelques députés émettaient aujourd'hui l'opinion qu'il ne serait pas très difficile d'assurer le passage du blé canadien à travers les Etats-Unis sans le mêler. D'autres en doutaient, cependant, et soutenaient que, d'après une interprétation stricte des clauses du traité canadien, tout le blé du Canada, pour bénéficier de la préférence, devrait être expédié par un port canadien.

A.-M. Camichael, (progressiste, Kinderley) voit dans Buffalo la croisée des chemins pour les blés canadiens et américains. Il rappelle qu'une quantité considérable de blé américain a déjà pris la route de Montréal pour l'exportation à l'étranger, tandis que le produit canadien s'est acheminé vers les ports américains.

M. N. Campbell, (progressiste, Mac Kenzie) croit qu'avec le contrôle nécessaire le blé pourrait traverser le Canada et les Etats-Unis "in bond" et rester garanti contre la perte de son identité dans les élévateurs.

Ces deux députés progressistes s'accordent pour dire que toute garantie nouvelle contre le mélange des blés américains et canadiens en transit serait une excellente chose pour l'industrie canadienne.

JEUNE FILLE VICTIME D'UN CAMBRIOLEUR

Une jeune fille s'est fait voler un coffret contenant trois obligations de la fabrique de N.-D. de Grâce, des polices d'assurances, des titres de propriétés et des... lettres d'amour.

Une jeune fille de Québec qui gardait précieusement dans une cassette trois obligations de la fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, à Québec, a eu, avant hier, la désagréable surprise de constater la disparition de ses économies.

Un voleur qui n'a pas laissé de traces, était entré dans la maison, et s'était enfui avec le coffret qui contenait en outre des titres de propriété, des certificats du bureau d'enrégistrement, des polices d'assurances, et... des lettres d'amour.

Grand émoi dans la maison et la propriétaire s'en fut conter sa peine au lieutenant-détective Lauréat Lacasse. Après avoir fait une courte enquête personnelle, le chef des détectives ordonna à deux de ses hommes de commencer des recherches.

Dans l'intervalle, le chef Lacasse s'occupe d'empêcher le voleur de trafiquer les titres volés, et, à cette fin, des circulaires ont été envoyées à toutes les banques, aux chefs de police des villes du Canada, et à tous les courtiers, les mettant au courant du vol et les priant d'avertir la police de Québec si les coupons ou les obligations elles-mêmes sont présentés pour encaissement.

Les obligations volées portent les numéros B-22 et B-23 ($500.00 chacune) et C-08 au montant de $1,000.

TRAVAUX DU RESERVOIR MUNICIPAL

Ces travaux sont pratiquement terminés — On attend d'Ottawa une autorisation au sujet de la pose du tuyau de 30 pouces en-dessous des huttes militaires.

Les travaux de construction du réservoir de la ville sur les plaines d'Abraham sont pratiquement terminés. Tout le béton, à part une petite partie dans la chambre des vannes, est coulé dans les formes et la compagnie de Construction de Québec achève de recouvrir le toit du réservoir de la couche de terre spécifiée dans le contrat.

Il reste maintenant à la compagnie d'ériger la bâtisse de pierre qui recevra la machinerie du réservoir. Il n'y aura plus ensuite qu'à faire le nettoyage intérieur du réservoir et ce dernier sera prêt à être livré à la ville.

Il n'y avait plus qu'une trentaine d'hommes à l'ouvrage aujourd'hui et, chaque jour, quelques-uns de ceux-ci seront remerciés de leurs services.

Les essais ne pourront cependant pas être faits maintenant car la ville attend une réponse d'Ottawa pour avoir le droit de poser le tuyau de 30 pouces en-desous des huttes militaires près du manège militaire. Le gouvernement fédéral demande $6,000 par année pour ce privilège mais les autorités municipales ne veulent pas payer ce montant trop élevé.

Les employés du département des travaux publics et de l'aqueduc ont cependant posé le tuyau des deux côtés des huttes et il ne restera plus qu'à unir les deux tronçons quand le département de la Défense nationale aura donné sa réponse au conseil municipal.

UN PREVENU DEMANDE LE PENITENCIER

Un nommé Dextraze, accusé de vol de vêtements de femme demande au juge de l'envoyer au bagne — Il y passera deux ans — Une fausse rumeur est démentie — Accusé de vol à l'étalage.

Il arrive assez rarement qu'un accusé exprime lui-même le désir d'être envoyé au pénitencier et de déterminer la période pour laquelle il veut être condamné. Le cas s'est pourtant présenté, aujourd'hui, en Cour des Sessions de la Paix devant M. le juge Hugues Fortier.

La semaine dernière, le détective Oscar Tanguay, du bureau des détectives municipaux, arrêtait un nommé Dextraze pour vols de vêtements de femmes, de valises et différents objets dans une voiture de livraison.

L'accusé a comparu et n'a pas hésité à avouer son crime.

Au juge qui l'interrogeait, il a raconté ses peines et ses misères.

C'est un homme aux multiples alias, entre autres celui de Gobeil, Lambert, Lessard, etc., qui a déjà fait de la prison à Montréal d'où il vient. Apparemment d'une bonne éducation, il prétend que c'est la dépression, le chômage et la maladie qui l'ont poussé au crime, dans le but surtout de se faire envoyer en prison et de se faire soigner. Il s'est dit même apparenté au sous-directeur de la police municipale de Montréal et a donné un aperçu des traitements spéciaux, qui pouvaient lui être donnés pour sa maladie, ajoutant que son expérience de la prison de la métropole lui permettait de préférer ceux du pénitencier, parce qu'ils étaient plus longs et plus suivis, du moins dans son cas, motivant sa prétention sur le fait, que pendant qu'il faisait de la geôle à Montréal, il eut l'occasion d'agir comme infirmier.

Le juge Fortier s'est rendu à son désir et l'a condamné à 2 ans de pénitencier.

Dextraze est sorti de la chambre du juge satisfait.

— o —

Le temps de la chasse au canard n'est pas encore fini.

Ce matin, la rumeur qui a mis tout le monde en émoi au Palais de justice, s'est répandue qu'un meurtre révoltant avait été commis la nuit dernière quelque part dans la rue Garneau. C'était suffisant pour mettre les reporteurs en alerte.

Information prise au bureau du

(Suite à la page 12, 3e col.)

SECRETAIRE



M. JOSEPH AVENOL, un français, a été choisi par le conseil général de la Ligue des Nations, comme secrétaire général de cet organisme important. M. Avenol succède à Sir Eric Drummond dont il avait été l'assistant depuis neuf ans.

UN TRAMWAY SE FROTTE A UN CAMION

Un lourd camion de la Compagnie de Béton de Québec est venu en collision avec un tramway, de bonne heure cet après-midi, coin St-Vallier et Côte d'Abraham.

Un lourd camion de la Compagnie de Béton de Québec est venu en collision cet après-midi, à deux heures et demie, avec un tramway du parcours St-François d'Assise-Haute-Ville, au bas de la côte d'Abraham, presque en face de l'établissement de l'International Business Machine. Le chauffeur du camion, M. Alfred Verreault, de Limoilou, a été blessé légèrement au bras gauche. Après un pansement rapide, il est reparti chez lui

Le tramway (657) descendait la côte d'Abraham. Au point de liaison de la côte avec la rue St-Vallier, il s'est trouvé subitement en face d'un camion de la Compagnie de Béton, qui quittait la rue St-Vallier pour prendre la côte d'Abraham, en face de l'établissement de l'International Businesse Machine. Les deux voitures étaient lancées trop rapidement pour éviter complètement la collision.

Le serre-frein et le chauffeur réussirent cependant à modérer assez l'allure de leurs voitures pour réduire les effets du choc à des dommages peu considérables et surtout empêcher des suites désastreuses pour les personnes. Seul le chauffeur du camion a été blessé légèrement au bras. On l'a conduit au magasin de l'International Business Machine, où il a reçu un pansement sommaire. Dix minutes après l'accident, il se rendait chez lui.

Personne, dans le tramway, n'a été blessé.

La voiture du Quebec Power a eu peu de dommages. Des témoins de l'accident confirment qu'elle a reculé de plusieurs pieds sous la violence du choc. Les carreaux de la porte d'entrée ont été fracassés et le bois réduit en éclats.

Quant au camion, il a eu le parechoc enfoncé de quelques pouces. Le contre-coup a de plus faussé une pièce de la transmission qui actionne le malaxeur. Il devra subir quelques réparations de ce chef.

Tous les témoins de l'accident se félicitaient que l'accident se soit limité à ces effets. A voir les deux grosses voitures en présence on s'imaginait facilement que la collision aurait pu avoir de tout autres conséquences si l'arrêt de l'une et de l'autre ne s'était pas fait à temps et que des personnes auraient pu y laisser des membres.

Appel de Bennett

Ottawa, 2. (Trad. de la C.P.)—Le premier ministre a adressé aujourd'hui un appel au peuple canadien, qu'il engage à encourager de son mieux la vente et la distribution des coquelicots et tributs floraux dans la semaine du 11 novembre courant.

Gains travaillistes

Londres, 2. (Traduit de la C. P.)— Des élections ont eu lieu hier dans 300 localités d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles. Il résulte de 85 de ces consultations que les travaillistes ont été les seuls à y faire des gains, nonobstant leur écrasement dans l'élection générale d'il y a un an.

COSGRAVE ET DE VALERA

Dublin, 2. (Traduit de l'A. P.) — L'ex-président Cosgrave a présenté au Dail aujourd'hui une motion de blâme pour le conseil exécutif, parce que celui-ci n'a pas réglé le litige anglo-irlandais. La motion porte que "le Dail censure le Conseil pour avoir persisté à ne pas régler d'une façon satisfaisante son différend avec le gouvernement anglais, qu'il le condamne pour avoir poursuivi une politique gravement dommageable à l'agriculture et au commerce d'exportation, infligeant ainsi de grandes pertes au pays et accroissant gravement le chômage."

ELECTIONS FAVORABLS AU VAINCU

Les élections municipales en Grande-Bretagne indiquent un retour de la faveur populaire au vaincu de l'an dernier, le parti travailliste.

Londres, 2 —(Traduit de la Canadian Press) — Le rapport des élections municipales dans tout le Royaume Uni n'arrive que lentement aujourd'hui, mais on en sait assez pour affirmer que la grande bataille livrée par les travaillistes dans 60 boroughs industriels a été couronnée d'un certain succès.

Sur la fin de l'après-midi ils avaient fait un gain net de 15 sièges tandis que les conservateurs en avaient perdu 10 et les libéraux six Les indépendants en avaient gagné un.

Les rapports, encore incomplets, font voir un contraste marqué avec les élections municipales qui, l'an dernier suivirent de cinq jours seulement l'élection générale . L'an dernier le travaillisme subit une perte nette de 200 sièges dans tout le Royaume Uni ; les conservateurs en gagnèrent 145, les libéraux 21 et les indépendants 36.

Aux élections d'hier les travaillistes ont prouvé leur force dans les quartiers industriels; mais les conseils où ils ont pu renverser la balance du pouvoir sont relativement rares. Leur plus grand succès a été dans Oldham, ville industrielle du Lancashire, où ils ont enlevé six sièges aux conservateurs. Par contraste à Plymouth la calation des libéraux et conservateurs a fait perdre 8 sièges aux travaillistes qui, sur 18 candidats, n'en ont fait élire que quatre.

Les résultats de la journée d'hier ne surprennent pas ceux qui suivent de près les mouvements politiques; ceux-là s'attendaient à un succès encore plus considérable des travaillistes, par réaction contre leur écrasement de l'an dernier.

On n'a pas voté dans les boroughs de Londres. Les villes de Liverpool, Manchester et Glasgow ont gardé leurs majorités antitravaillistes. A Birmigham, Hull, Sunderland et dans d'autres villes le parti travailliste a amélioré sa situation, mais sans prendre le pouvoir.

Taxe sur les alcools

St-Jean, T.-N., 2 (Trad. de la C. P.)—Ce sont les consommateurs d'alcool qui vont payer le chauffage des chômeurs à St-Jean cet hiver. Colonial Building annonce, en effet, qu'un timbre va être imposé sur toutes les boissons vendus dans cette ville Son prix variera de 10 à 25 sous d'après le prix de chaque bouteille, et on estime à $700 par mois la recette prévue. C'est là une bonne nouvelle pour les centaines de familles nécessiteuses qui voient avec appréhension l'arrivée de l'hiver.

Un jugement

L'honorable juge Bouffard, de la Cour Supérieure, a maintenu, jusqu'à concurrence de $169.45, avec dépens, la poursuite, dans la cause de Pichette contre Rioux et Pettigrew, Ltée.

Un incendiat

Un jury vient de rendre un verdict de culpabilité, a-t-on appris aux bureaux du procureur général, dans l'affaire de Joseph Paradis, accusé de complicité dans un incendiat, en décembre dernier.

Une démission

Varsovie, 2.—(Trad. de l'A. P.)— M. Zaleski, ministre des affaires étrangères et représentant de la Pologne à la conférence du désarmement de Genève, a démissionné aujourd'hui. Il occupait ce portefeuille depuis le coup d'état Pildsuski en 1926. Joseph Beck, vice-ministre, ancien adjudant du maréchal Pildsuski, prend la place de M. Zaleski dans le cabinet.

Un verdict

Un verdict de noyade accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner tenue à la morgue, cet avant-midi, sur le corps de M. Oscar Lachance, maître de poste de St-Jean de l'Ile.

Cette noyade s'est produite, comme nous l'annonçons ailleurs, dans des circonstances inconnues, et le jury, sous la présidence du docteur Jules Vallée, rendait après quelques instants de délibération, le verdict déjà mentionné.

A l'Académie

L'exposition d'histoire naturelle à l'Académie Commerciale bat son plein. Tout Québec est invité à aller faire une visite. L'entrée est libre.

Les promoteurs de cette exposition, surtout les Frères Germain, Roméo et Michel ont lieu d'être fiers de leurs succès.

L'ORDRE REGNE

Kingston, Ont., 2.— (C. P.)— L'ordre régnant de nouveau à Portsmouth, où le personnel domine maintenant la situation, les militaires ont été graduellement retirés, et il ne reste plus aujourd'hui qu'une douzaine de soldats au bagne.

La Vie des Saints



LA COMMEMORATION DES FIDELES TREPASSES

La Commémoration des Morts est le complément de la fête de la Toussaint : ces deux jours nous rappellent et nous montrent en action, d'une manière excellente et sublime, ce dogme consolant appelé par l'Eglise la Communion des Saints. La terre, le purgatoire, le ciel, sont la même Eglise de Jésus-Christ en des états différents ; les fidèles vivants, les défunts dont l'âme a besoin d'être purifiée, les élus déjà parvenus au sein de la gloire, sont tous frères ; les uns ont été hier ce que nous sommes, et demain, avec le secours de la grâce, nous serons ce qu'ils sont eux-mêmes. Pleurons nos défunts, revêtons-nous de deuil à la mort de nos parents et de nos amis, gardons leur souvenir ; mais cela ne suffit pas : nous devons prier pour eux.— La foi nous enseigne qu'entre la terre et le ciel y il a un lieu intermédiaire appelé purgatoire, lieu de purification, où les âmes des élus dont la pureté n'est pas parfaite expient, dans un feu mystérieux, mais redoutable, le reste de leurs fautes. Dieu est si pur, Dieu est si sant, que nul ne peut voir sa face à découvert ni être admis en sa présence, s'il n'est exempt de la plus légère souillure. Nous avons tout à craindre pour nos défunts que leur âme ne soit retenue captive dans ce lieu d'expiation ; ne nous rassurons pas trop vite sur leur entrée au ciel ; prions pour eux, offrons à Dieu, pour leur soulagement, nos bonnes oeuvres, nos souffrances, les indulgences, surtout le saint sacrifice de la messe. Ces âmes demandent à grand cri notre secours, elles se plaignent de notre abandon ; nos prières et nos bonnes oeuvres sont pour elles une rosée rafraichissante, une douce consolation, une cause de diminution de leurs souffrances, un moyen de plus prompte délivrance. — La Vie d.. Saints, par mille traits du plus haut intérêt, nous rappelle ce que l'Eglise de la terre doit à celle du purgatoire. Si nos chers défunts viennent rarement, par des apparitions, secouer notre négligence et réveiller notre charité trop oublieuse, puissions-nous du moins souvent, chaque jour, être hantés par cette pensée : "Les âmes souffrantes m'implorent ; je puis facilement leur venir en aide ; à l'oeuvre, sans retard et sans trêve !" La dévotion envers les âmes du purgatoire aura pour nous-mêmes un double résultat salutaire : elle nous fera craindre les moindres fautes, par le souvenir des châtiments qui devront les expier ; elle attirera sur notre âme, après notre mort, les miséricordes divines promises aux coeurs miséricordieux.

PUBLICATION AUTORISEE par la maison Mame, TOURS, France. (Livres de récompenses, Editions Liturgiques, Collection pour Tous, Livres de prières, Reliure, Impressions, etc. . .

Cheveux gris

Le meilleur remède se fait à la maison

A une demi-chopine d'eau chaude ajouter une once de "bay rum", une petite boite de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. N'importe quel pharmacien peut vous faire cette préparation ou vous pouvez faire le mélange chez vous moyennant un très léger déboursé. Appliquez aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à ce que vous ayez obtenu la nuance désirée. Il communique de la couleur aux cheveux striés, fanés ou grisonnants et il les rend souples et lustrés. Orlex ne colore pas le cuir chevelu ; il n'est ni collant ni graisseux et il ne part pas sous le peigne ou la brosse.

L'A. C. J. C.

Moncton, N.-B., (Spéciale) — L'abbé Albani Leblanc, curé de la paroisse de Ste-Thérèse, vient de fonder le 21ème cercle de l'A.C.J.C. A cette occasion, des discours furent prononcés par l'abbé Leblanc, M. C.-F. Savoie, René Boudreau, Eli Bastarache et autres.

Voici la liste des officiers:

Président, Elisé Bastarache; vice-président, Alfred Bourque; trésorier, Willie McNevin, membres: Joseph Malenfant, Willie Gould, Zenon Leblanc, Clarence Gould, Edgar Arseneau, Laurie Gould et Jim. Gould.

Si Calmante Aux Yeux Qui Brûlent

Si le surusage ou l'exposition au soleil, au vent et à la poussière vous ont fait brûler les yeux ou injecter de sang, calmez l'irritation avec la *Murine*. Vous pouvez vous fier à cette inoffensive lotion canadienne pour avoir du soulagement rapide toutes les fois que les yeux vous font souffrir, 150 applications ne coûtent que 60 sous chez n'importe quel pharmacien. Essayez-la au plus tôt!

MURINE POUR VOS YEUX

FAITE AU CANADA

St-Sauveur

La fête d'hier

La fête de la Toussaint a été célébrée avec beaucoup de solennité et de piété hier, dans notre paroisse. Les communions furent nombreuses aux messes basses et le programme musical exécuté par la chorale des hommes et la petite maitrise, sous la direction de M. Emile Larochelle, et la présence de la Garde des Chasseurs de Sababerry contribuèrent à l'éclat de cette fête. L'officiant était le Rév. Père Vanier, assisté des Rév. Pères Choquette et Jacob, comme diacre et sous-diacre. Le Rév. Père Magnan fit le prône et le Rév. Père Berlinguette donna le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, un grand nombre de fidèles se rendirent à l'église et à la chapelle Notre-Dame de Lourdes où ils firent des visites pour gagner des indulgences applicables aux âmes du purgatoire.

L'exercice de la retraite des jeunes gens a eu lieu à 4 heures, et à 7 heures, sermon par le Rév. Père Vanier et chant du "Libera", présidé par le Rév. Père Magnan, assisté des Rév. Pères Decelles et Francoeur.

Séances de confessions

Ce soir, après l'exercice de la retraite des jeunes gens et demain après-midi, à 3 heures, il y aura des séances de confessions, pour tous les fidèles, à l'occasion du premier vendredi du mois.

Assemblée des Artisans

Tous les membres de la succursale St-Sauveur No 145, de la Société des Artisans, sont priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures à la Bourse du Travail.

Chemin de la Croix

Il y aura exercice du chemin de la Croix ce soir, à 7 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, pour les défunts.

Pour les Oblats défunts

Le service annuel pour tous les Oblats défunts sera chanté demain, à 5 h. 30, à léglise paroissiale.

Recommandée aux prières

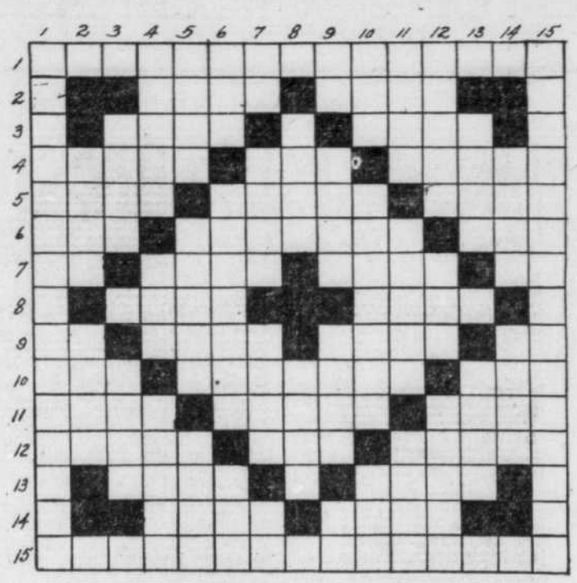
Dame Albert Rochette, née Eudoxie Beaupré, décédée à l'Hôpital St-Luc, samedi, à l'âge de 41 ans et 10 mois. Son service de sépulture sera chanté demain, à 8 heures à l'église du Sacré-Coeur.

L'Union de Prières

Demain, à 7 h. 45, à l'église paroissiale, sera chanté le service annuel pour tous les associés de l'Union de Prières.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

No 1 — Partie de la Physique qui traite des phénomènes mécaniques et caloriques.
No 2 — Partie d'un navire.
——— Cable d'une bouée d'un ancre.
No 3 — Animal domestique dont la chair est estimée.
——— Creux.
No 4 — Sermon.
——— Masse de pierre dure.
——— Rivière du Congo. (Afrique).
No 5 — Rivière de France.
——— Vêtement militaire des Romains.
——— Action de rouir.
No 6 — Tesson, crâne.
——— Reprendre en vertu d'un pacte facultatif.
——— Monsieur (Ang.)
No 7 — Ville de Chaldée.
——— Recueil de lois.
——— Rivière d'Allemagne.
——— 50-100 (chiffres romain 5).
No 8 — Personne tombée en enfance.
——— Grand-duc de la Russie. (1328-1341.)
No 9 — Note de musique.
——— Lettre grecque.
——— Grande tribu des Peaux-Rouges. (Nouveau-Mexique).
——— Préfixe.
No 10 — Massacre d'habitants d'une ville.
——— S'amuser beaucoup.
——— Adj. poss.
No 11 — Ville de Hongrie.
——— Congeler.
——— Partie du corps humain.
No 12 — Embrouiller une affaire.
——— Mesure algérienne.
——— Ancien roi de Judas.
No 13 — Recueils de bons mots.
——— Apprêt gommé, qui rend les étoffes plus lustrées.
No 14 — Historien né à Nicée vers l'an 155.
——— Jetée construite à l'entrée d'un pont pour mettre les vaisseaux en sureté.
No 15 — Avec bruit et désordre.

VERTICALEMENT

No 1 — Violemment.
No 2 — Se dit d'un cheval qui frappe des pieds d'arrière.
——— Fleuve d'Espagne.
No 3 — Maintien habituel.
——— Pron. dém.
No 4 — Fleuve en France.
——— Cabriolet anglais.
——— Harassé.
No 5 — Petit fruit.
——— Un des héros du Roland furieux d'Arioste.
——— Bande de fer sur laquelle s'emboitent les roues des locomotives.
No 6 — Jamais.
——— Qui calme les douleurs.
——— Feu.
No 7 — Préposition.
——— Palette de bois dans un canot.
——— Nom de plusieurs rois de Sparte.
——— Dévêtu.
No 8 — Petite cabane.
——— Nom des runes gaéliques.
No 9 — Lac d'Afrique.
——— Guérison.
——— Fleuve de Finlande.
——— Lettre grecque.
No 10 — Qui lance des flèches.
——— Projeter, combiner.
——— Ile de la mer Egée.
No 11 — Noms des temples japonais.
——— Songer.
——— Sorte de grand baquet.
No 12 — Acier au nickel.
——— Chef arabe.
——— Ancêtre de la race des Esquimaux.
No 13 — Ville de Turquie.
——— Fondateur de la congrégation de l'Oratoire.
No 14 — Torrent des Hautes-Alpes.
——— Lettre grecque.
No 15 — Explication d'une chose obscure.

TOUX NOCTURNES



Etant un traitement externe, le Vicks est spécialement apprécié par les mères parce qu'il évite l'usage continu de médicaments internes qui si souvent dérange la digestion délicate des enfants.

s'enraient vite sans "drogues"

Les toux rauques nocturnes des enfants peuvent généralement être enrayées par une application de Vicks VapoRub sur la gorge et sur la poitrine.

Ses vapeurs médicamentées, dégagées par la chaleur du corps, sont aspirées directement par les voies respiratoires; en même temps, le Vicks agit à travers la peau comme un cataplasme, aidant ainsi les vapeurs inhalés à détacher les mucosités et à soulager la respiration difficile.

Ce simple traitement externe, agissant de deux façons à la fois pour apporter du soulagement, assure un sommeil reposant et pour la mère et pour l'enfant.

VICKS VAPORUB

AGIT DE 2 FACONS A LA FOIS

St-Charles, Bell.

Vie sociale

M. et Mme Bilodeau, Montréal, en promenade chez M. Thomas Bilodeau.

—M. l'abbé Jules Michaud, curé de St-Marc, Abitibi, en visite chez son cousin M. Alfred Hébert.

—Mmes Joseph Leclerc, de St-Charles, Joseph Bruneau, de St-Henri, ainsi que MM. Arthur Leblanc et Wilfrid Bruneau sont de retour d'un voyage à Taschereau, Abitibi.

—M. et Mme Henry Lemay et leurs enfants, de Québec, chez M. Arthur Roy, dernièrement.

—M. Lucien Marcoux nous a quittés pour aller travailler dans un magasin à Pont-Rouge.

—Mmes Herménégilde Labrie et Jos. Lacroix, de Lévis, chez leurs pères M. Jos. Leclerc.

—Mlles Simonne et Juliette Lacroix sont revenues enchantées d'un voyage d'une huitaine à Parent, Abitibi.

—MM. Rosario Bilodeau, de Montréal, et Jean Ber chmans Bilodeau E.E.M., Québec, ont passé quelques jours chez leur soeur Mme H. Lapierre.

Remerciements pour sympathies.

La famille de M. Adélard Prévosst remercie tous les nombreux parents et amis qui ont su leur témoigner des marques de sympathies soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, etc.



Ces VERTIGES, cette NERVOSITE sont des signaux de danger. Il vous faut un tonique reconstituant immédiatement pour tonifier les nerfs et renforcir le système et le meilleur c'est J'



Elixir Tonique du Dr Montier

'OVALTINE'

revigore les personnes âgées

—parce que, sans taxer leur appareil digestif affaibli, elle fournit une nutrition parfaitement balancée et qui les soutient.

Ile-aux-Coudres

Décès

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Fortunat Bouchard (née Victoire Hervay), décédée cette semaine après huit jours de maladie à l'âge de 43 ans. Elle laisse outre son mari, 11 enfants, un bébé de huit jours. Son service et sa sépulture ont eu lieu cette semaine au milieu d'un nombreux cortège de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille en deuil.

Divers

—Mlle Trépanier, de Montréal, qui était à l'Hôtel Jacques-Cartier depuis quelques semaines, est retournée dans sa famille .

— Dimanche dernier, plusieurs membres du choeur de chant de l'église St-Louis ont été rendre visite à notre ancien curé, M. Mathieu, de St-Urbain.

—M. le curé Jean a été absent quelques jours.

—Mlle Marie-Anne Gagnon en visite chez sa tante, Mme Arthur Lapierre du village.

—Mme Jean-Baptiste Desgagnés, Mme Eloi Dufour et son fils Laurent, ont rendu visite à plusieurs de leurs parents et amis dimanche.

—Mme Alphé Bergeron et sa nièce Alphéda ont rendu visite à M. et Mme Narcisse Desgagnés dimanche.

—M .et Mme Joseph Gagnon et leur bébé étaient chez Mme Joseph Perron dimanche.

—Mm Vve Arthur Leclerc qui était à la Baie St-Paul depuis quelques semaines, est de retour chez elle.

ÊTES-VOUS TRANSIS?

OXO

VOUS RÉCONFORTERA!

Avis Intéressant aux ménagères—Nous renouvelons, pour une période de temps limité, l'offre d'une cuiller de cuisine de 13" en aluminium, de fabrication britannique, en échange de 30 Enveloppes Rouges de Cubes Oxo.

St-François de Sales

Feu Moïse Simard

Le 10 octobre ont eu lieu les funérailles de feu Moïse Simard, époux de Dame Marie Patry, décédé le 8 octobre, à l'âge de 81 ans et six mois.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, trois fils : Joseph, de Montréal ; Jean et Moïse Tremblay, fils adoptif, une fille, Mme Vve Raoul Thiffault, tous trois de St-François de Sales. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathie.

Sépulture

Samedi dernier eut lieu la sépulture de Bernard, enfant bien-aimé de M. et Mme Odilon Potvin, décédé la veille, à l'âge de cinq mois et demie.

Naissance

Le 11 octobre.—Joseph-Gérard-Robert, fils de M. et Mme Aimé Tremblay. Parrain, M. Arthur Potvin, marraine, Marie Bergeron.

Le mois du Rosaire

Tous les soirs il y a à l'église paroissiale les pieux exercices du mois du Rosaire, qui sont suivis avec piété par une très nombreuse assistance.

Notes sociales

MM. et Mmes Joseph Simard, de Montréal, Henri Fortin, de St-Jérôme, Conrad Dumais, de Lac Bouchette, MM. Joseph Gauthier, de St-Joseph-d'Alma ; Joseph et Baptiste Brassard, de Chambord ; Adélard Boily, de Jonquière, sont venus assister aux funérailles de feu Moïse Simard.

—M. et Mme Albert Potvin, M. Evans Potvin, de Beauharnois, sont venus demeurer parmi nous.

—M. et Mme Cyrille Boivin et leur fils Gérard, Mme Emile Bouchard sont de retour d'une promenade à Saint-Félicien.

—Mlle Jacqueline Joncas, de Kiskissing, est venue passer quelque temps chez ses parents.

Malade

M. Joseph Thibault est allé suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu de Québec. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Accident

Le 11 octobre, le jeune fils de Mme Vve Raoul Thiffault s'est fait couper un doigt et fut immédiatement transporté à l'Hôtel-Dieu de Roberval.



"En Beaute"

COMME vous avez goûté la certitude de votre charme durable — rehaussé par la douce texture adhérente de la Poudre de beauté Pompeian!

La caresse de ses yeux vous remerciait d'avoir mis un peu de ce Rouge Pompeian qui vous garde le teint jeune qu'il aime! Soyez toujours sûre! En payant plus, vous ne pouvez avoir rien de meilleur pour la beauté que les nouveaux produits:

Pompeian

INCARNAT
POUDRE
CREME
ROUGE
POUR LEVRES

LONDRES PARIS NEW YORK TORONTO

Représentant: Harold F. Ritchie & Co. Ltd.
10-18 McCaul St., Toronto 16-32F

PORTER "Champlain"

C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE



Pour les vieillards

A certaines heures de la journée, les vieillards sentent leur énergie décroître, leurs forces décliner; ils ont besoin d'un tonique stimulant pour remonter leur organisme et leur fournir l'énergie et la chaleur qui leur font défaut.

C'est alors qu'un bon verre de **Porter Champlain** est tout indiqué.

Agréable au goût et ne fatiguant pas l'estomac, c'est la nourriture liquide par excellence, celle qui est le plus vite et le plus facilement assimilée.

BRASSERIE CHAMPLAIN

BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANÇAISE

FEUILLETON DU "SOLEIL"

Coeurs Ennemis

Grand Roman d'Amour

par DELLY

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 26

— En effet. Je connais jusqu'ici peu de personnes qui. . . Ah ! tenez, il y a Faustina !

— Faustina ?

Un éclair d'intérêt passait dans le regard de Walter.

— . . . Faustina possède cette même immunité ?

— Oui, elle supporte très bien de rester longuement dans une pièce renfermant des fleurs aux senteurs les plus fortes. Ma mère, elle, se trouve mal, et Orietta éprouve un peu de malaise. . . mais jamais si fort qu'aujourd'hui.

Lord Shesbury demeura un moment silencieux, en jouant distraitement avec une petite cuiller d'or ciselé. Puis il demanda :

— Vous vous entendez toujours bien avec Orietta, Rose ?

— Toujours admirablement ! Elle est si charmante ! Vous ne pouvez vous imaginer, Walter, la séduction de cette nature ! Et si loyale ! Oh ! je crois que c'est ce que j'aime le plus en elle !

A demi redressée sur les coussins, Rose attachait sur son frère un regard éclairé par l'émotion, qui changeait singulièrement l'expression de sa physionomie.

— Vous avez en ce moment les yeux de notre père, Rosy, dit lord Shesbury.

Sa voix avait une intonation adoucie. Un peu de couleur vint aux joues pâles de Rose, qui murmura avec un timide regard de tendresse :

— Je suis contente de vous entendre dire cela, Walter.

Il eut un sourire fugitif, et, du bout des doigts, donna une caresse au maigre petit visage.

— Tâchez de mériter que je vous le redise, en me regardant encore comme cela.

Puis il se leva, alla vers la porte et demanda :

— Eh bien, miss Orietta ?

— Je me sens mieux, merci, my lord.

— Voici Roudra, annonça lord Shesbury.

L'Hindou arrivait en courant, poussant devant lui le fauteuil de lady Rose. Lord Walter prit sa soeur dans ses bras et l'installa sur le siège roulant.

— A ce soir, Rose ; j'irai savoir de vos nouvelles.

Il salua Orietta et rentra dans le pavillon. L'Hindou, poussant le fauteuil, et Orietta marchant près de lui, se dirigèrent vers le château. Rose fut portée dans sa chambre par Roudra, qui s'éloigna aussitôt. La femme de chambre, appelée, aida Orietta à coucher se jeune maitresse, puis alla prévenir lady Shesbury. Celle-ci accourut, se jeta sur Rose en s'écriant :

— Qu'y a-t-il, mon amour ? Tu es blessée ? Comment ? mais comment ?

— Orietta va vous le raconter, maman, répondit la fillette avec lassitude.

Quand Orietta eut terminé son récit, lady Paméla dit sur un ton pincé :

— Je vous aurais crue plus raisonnable. Oui, vraiment, je n'aurais pas supposé que vous laisseriez Rose commettre cette imprudence. . .

Rose l'interrompit vivement :

— Vous-même m'auriez laissée la faire, maman ! Orietta ne voulait pas, d'ailleurs, et elle n'a pas eu le temps de m'empêcher. . . Puis je suis très heureuse de cet accident, au fond. . .

— Tu es heureuse ! répéta lady Paméla avec stupéfaction.

— Oui, parce que Walter a été bon pour moi. . . et c'est la première fois.

— Vraiment ? C'est en effet une rareté de sa part. . . Tu n'as pas aperçu la bayadère ?

— Non, dit Rose d'un ton de regret. Et je n'ai pas osé demander à Walter de me la faire voir.

Orietta eut un petit frémissement de malaise, au souvenir des sombres yeux entrevus. Elle restait d'ailleurs sous une impression pénible et acquiesça aussitôt au désir de Rose, qui voulait la voir demeurer près d'elle pour le reste de la journée.

— Vous excuserez Orietta près de nos hôtes, maman ? dit la fillette.

— Certainement, répondit lady Paméla, avec un coup d'oeil malveillant vers la jeune fille.

En quittant l'appartement de Rose pour rejoindre les invités de lord Shesbury dans le salon où ils prenaient le thé, elle rencontra Humphrey Barford qui revenait de la pêche avec Farneuil. L'attirant à l'écart, elle lui raconta l'accident.

— J'espère que la blessure sera peu de chose, ajouta-t-elle, Rose ne semble pas trop secouée. Orietta m'a paru presque aussi pâle qu'elle.

— Effet de l'émotion éprouvée, puisqu'elle a de l'affection pour votre fille.

— Oh ! je n'y crois pas du tout ! riposta lady Shesbury. Cette fille est une intrigante, voilà tout !

— Intrigante? Hum! Elle n'en donne guère la preuve, par son attitude à l'égard des jeunes gens qui sont tout prêts, cependant, à lui témoigner ouvertement leur admiration.

— Comédie !. . . Elle vise sans doute plus haut qu'eux. . . lord Shesbury lui-même.

Humphrey secoua la tête.

— Non . . . pas pour le moment, du moins. J'ai remarqué qu'elle paraît l'éviter. . . Lui non plus ne donne pas l'impression de lui porter intérêt. Je l'observe beaucoup, quand elle est là, et je n'ai rien discerné. . . vraiment rien que de l'indifférence. Mais je me méfie quand même, car je le crois d'une force peu commune pour dissimuler ses impressions.

—Pensez-vous donc que si cette jeune fille lui plaisait, il se gênerait pour les laisser voir, ces impressions? dit lady Shesbury avec un petit ricanement.

— Oui, si comme je le soupçonne il est au courant de l'histoire véritable. Cela nous expliquerait une attitude dont, je l'avoue, je suis assez surpris de sa part.

Lady Shesbury lui lança un regard irrité.

— Parce que, décidément, vous jugez cette Orietta irrésistible ? En vérité, mon cher ami, c'est à me demander si vous-même n'êtes pas ensorcelé par cette sirène !

Il eut un petit rire amusé, en posant sa main sur l'épaule de lady Paméla.

— Il y a longtemps que je suis ensorcelé, chère. . . mais par une autre sirène. Et c'est pour la vie, Paméla très aimée.

Il la regardait avec la plus caressante douceur. Et ce regard-là aveuglait toujours Paméla. Son bras entoura le cou d'Humphrey, tandis qu'elle murmurait passionnément :

— Oui, je sais bien que vous n'êtes qu'à moi ! Je sais que je n'ai rien à craindre de vous, mon ami !

Lady Rose, le surlendemain, se ressentait peu de l'accident, et elle voulut que son amie, demeurée encore la veille près d'elle, reprit sa place dans le cercle des hôtes de Falsdone-Hall.

Orietta n'en avait aucune hâte. Elle redoutait surtout que lord Shesbury lui parlât au sujet de la somme envoyée par elle l'avant-veille. Mais il n'en souffla mot et parut à peine s'apercevoir de sa présence. Il se montra d'humeur particulièrement changeante, fantasque, et d'un esprit sardonique dont Humphrey Barford et miss Porroby firent surtout les frais.

La belle Violet, toujours vêtue avec la dernière élégance, cachait sa mortification sous les plus suaves, les plus doux sourires. Mais, seule avec lady Shesbury, elle exhala tout son dépit et ses inquiétudes.

— Oh ! il sera difficile à prendre, je vous l'ai dit, ma mignonne ! répliqua lady Paméla. Et ce ne sera pas un mari facile, j'en réponds !

— Qu'importe ! de lui, je subirai tout !. . . Ah ! je ne désespère pas, Paméla ! Je veux. . . je veux de toutes mes forces qu'il arrive à m'aimer ! Ce ne sera peut-être pas maintenant. . . mais j'aurai de la patience. . . Avec de la volonté, on arrive à tout, n'est-ce pas, chère Paméla ?

— Souvent, oui, chère enfant.

— Mais je voudrais que cette Apsâra ne fût plus là ! Je la déteste, cette Hindoue !. . . Croyez-vous que lord Shesbury lui soit très attaché ?

— Je crois, chère, qu'il ne s'attache à personne, et qu'Apsâra n'est qu'une fantaisie dont le nom même sera vite oublié. Telle est, du moins, la réputation de lord Walter.

— Il n'y a ici, en dehors d'elle, personne qui puisse me faire tort. Xénia est laide, Natacha trop jeune. Faustina Farnella est jolie, mais fade au moral comme au physique. Orietta seule. . . Mais lord Shesbury ne paraît pas même la remarquer. Il est habitué aux hommages, à l'empressement adulateur, et cette sotte fille fait la fière, se tient à l'écart. Ceci est tant mieux pour moi. . . Mais entre-nous, Paméla, c'est le plus sûr moyen de s'aliéner un homme comme celui-là !

Lady Shesbury approuva, en se répandant en considérations désagréables sur Orietta qui, maintenant, se trouvait avoir deux ennemies en la présence de ces femmes également jalouses de sa beauté, du charme sans recherche qui attirait et retenait irrésistiblement l'attention, où qu'elle parût. Et cependant, ni l'une ni l'autre ne soupçonnaient en elle une rivale.

Dans la matinée du surlendemain, Orietta eut une vive émotion. Ramsal, le serviteur hindou favori de lord Shesbury, vint l'avertir que son maître la priait de se trouver une demi-heure plus tard dans le hall, en tenue de sortie. Cette recommandation laissa un peu perplexe la jeune fille, car elle ne semblait pas s'appliquer à l'entretien qu'elle craignait. Toutefois, elle était anxieuse, en se dirigeant vers le lieu désigné. Xénia et Natacha y entraient presque en même temps qu'elle. La seconde s'écria joyeusement :

— Etes-vous aussi invitée à venir voir les chiens de lord Shesbury ? Il nous fait l'honneur, paraît-il, de nous les montrer lui-même.

— Je ne sais pourquoi il m'a convoquée ici. . . Mais sans doute. . .

Lord Walter paraissait en ce moment, descendant l'imposant escalier du hall. Il serra la main des jeunes filles en expliquant, pour Orietta :

— J'ai pensé qu'il vous serait agréable d'accompagner mes cousines dans la visite que nous allons faire au chenil.

Orietta remercia avec un subit soulagement. Ce n'était donc pas pour lui parler de son billet qu'il la faisait venir ?

Le chenil était établi à plus d'un mille du château. Superbement aménagé, il renfermait, outre la meute, une des plus célèbres d'Angleterre, des spécimens des plus belles races du globe. Là, lord Shesbury montra aux jeunes filles les enfants de Fady et de Léda, ses favoris.

— Il y en a un pour vous, mes cousines. . . et miss Orietta va aussi choisir le sien.

Natacha jeta un cri de joie. Xénia remercia avec un sourire de contentement. Mais Orietta voulut refuser.

— Non, my lord, je ne puis accepter. . .

— Pourquoi donc ? Est-ce le souvenir du petit chien autrefois malmené par moi qui vous en empêche ?

— Peut-être, répondit-elle sans regarder lord Walter, dont elle sentait sur elle les yeux souriants et ironiques.

— Quelle âme terriblement rancunière ! Je pensais l'apaiser par cette offrande propitiatoire. . .

Pourquoi raillait-il ainsi ? Quelle tempête il soulevait — involontairement sans doute ? pour le plaisir de voir ce frémissant visage palpiter de colère, ces yeux d'un bleu sombre s'éclairer de lueurs d'orage, en se tournant vers lui ?

— J'oublie très difficilement, my lord — le bien comme le mal.

— Me voilà donc irrémédiablement condamné à votre inimitié ? Bah ! qu'en sait-on ?

Le sourire devenait plus moqueur encore, sur les lèvres et dans les yeux de lord Walter.

— . . . Je vais toujours faire élever pour vous un de ces lévriers. . . Voyez, ce joli petit qui vous regarde comme s'il choisissait en vous sa future maitresse. Et Rose vous le donnera, si vous ne croyez pas devoir l'accepter de la main qui a tué votre chien.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

51e ANNEE—No 260 QUEBEC, MERCREDI 2 NOVEMBRE 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

La Session Fédérale

La Chambre se prononce aujourd'hui sur les accords d'Ottawa. — Encore dix discours, lundi, sur les traités. — Questions intéressantes. — La dette du Canada est de deux milliards et demi. — Un autre emprunt. — Les destitutions. — La préférence britannique sur le blé. — Les pensions de guerre nous coûtent 180 millions. — Encore la question du chômage. — Le jour du Souvenir. — La prime de cinq sous. —Des élections en juin prochain ? — Un très solide discours de M. Oscar Boulanger.—L'opinion de MM. Marcil, Howard, Dupuis et Dumaine. — Un duel entre M. Armand Lavergne et M. William Duff. — M. Dorion ajourne le débat.

(par Georges Léveillé)

Ottawa, 2 — La Chambre votera probablement ce soir, tard sans doute, sur les accords conclus à Ottawa lors de la Conférence Impériale du mois de juillet dernier. Le premier ministre Bennett donnera la réplique aux discours des députés libéraux et progressistes qui se sont élevés contre les traités puis le président Black invitera la Chambre à se prononcer.

La fête de la Toussaint a accordé hier un armistice aux combattants. Chacun de son côté, libéraux et conservateurs, ont passé une journée calme à peser froidement les avantages et les désavantages des traités en vue de la dernière bataille qui se livrera aujourd'hui.

Lundi, les représentants du peuple ont entendu encore dix discours. M. Peter Heenan, ancien ministre du Travail, a ouvert le débat et il a été suivi de M. W.-T. Lucas, progressiste de Camrose; M. Cameron-R. MacIntosh, libéral, de North-Battleford; M. Charles Marcil, libéral, de Bonaventure, qui a parlé en anglais; M. Oscar-L. Boulanger, libéral, de Bellechasse, qui a parlé en français; M. Armand Lavergne, député de Montmagny, qui a parlé en anglais; Miss Agnès Macphail, député progressiste de South-Grey-East; M. C.-B. Howard, libéral de Sherbrooke; M. Vincent Dupuis, libéral, de Laprairie-Napierville, qui a parlé en anglais et M. Cyrille Dumaine, libéral, de Bagot, qui a parlé en français. M. C.-N. Dorion, de Québec, a ajourné le débat.

QUESTIONS INTERESSANTES

Le commencement de la séance de lundi a été marqué par toute une série de questions et de réponses intéressantes.

Ainsi, grâce à une question de M. Fontaine, la Chambre a appris du ministre des Finances, M. Rhodes, que la dette du Canada, au 30 septembre dernier, s'élevait à $2,400,190,695.-95, soit environ deux milliards et demi de dollars.

UN AUTRE EMPRUNT

M. Ian Mackenzie, de Vancouver, a aussi appris du ministre des Finances que le Canada a emprunté à New-York, au cours des derniers trois mois, une somme de $60,000,000 d'un syndicat présidé par la firme Chase Harris Forbes. Cette somme a été empruntée pour un an, à 4 pour cent et elle a été vendue 99,28 plus l'intérêt couru.

M. Rhodes a expliqué que le gouvernement conservateur avait un besoin urgent de cette somme pour payer $40,000,000 qui viennent dus le 1er décembre 1932 et pour rencontrer certaines obligations contractées par les chemins de fer nationaux.

LES DESTITUTIONS

M. J.-F. Pouliot, député de Témiscouata, a appris du ministre des Postes, M. Sauvé, que, depuis le mois d'août 1930, 270 maîtres de postes ont été démis de leurs fonctions dans la province de Québec, sous prétexte qu'ils avaient manifesté de la partisannerie politique.

M. Sauvé a donné en même temps la liste des maîtres de postes démis dans les autres provinces et l'on verra que le ministre a surtout exercé sa vindicte contre les fonctionnaires de sa province natale.

Ainsi, dans Ontario, il y a eu 10 destitutions; en Nouvelle-Ecosse, 109, au Nouveau-Brunswick, 72 ; dans l'Ile-du-Prince-Edouard, 6; au Manitoba, 10; dans la Saskatchewan, 11; dans l'Alberta, 1 et, en Colombie-Anglaise, aucune.

Il en va de même pour les bureaux de postes qui ont été fermés d'après les instructions du ministre. C'est Québec qui vient en tête de liste avec 118 fermetures et la Nouvelle-Ecosse suit avec 110. Les autres provinces conservent à peu près les mêmes proportions que précédemment.

LA PREFERENCE BRITANNIQUE

Les députés voudraient bien savoir si le blé Canadien, expédié par les Etats-Unis, jouira, en arrivant sur le marché anglais, de la préférence de six sous le boisseau consentie par les traités de juillet. L'autre jour, M. Bennett a dit que le blé qui ne fera que passer "en transit", par les Etats-Unis, jouira de cette préférence, mais sa réponse n'est pas jugée assez claire par les représentants du peuple qui reviennent périodiquement à la charge dans le but d'en savoir plus long.

Lundi, M. Motherwell, ancien ministre de l'Agriculture, a voulu savoir si, au cours de la conférence impériale, le gouvernement a soumis un mémoire aux membres de la Conférence afin de définir si le blé Canadien, exporté aux Etats-Unis et entreposé à Buffalo et ré-expédié de là en Angleterre, jouirait de la préférence de six sous le boisseau.

Le premier ministre Bennett, a été beaucoup moins précis encore que la première fois. "Il ne faut pas oublier", dit-il, "que cette question se rapporte à un statut impérial. Il y a eu des représentations de faites aux délégués. Les Anglais, qui sont de grands armateurs, se réservent le droit de déterminer les conditions suivant lesquelles la préférence sera accordée". Le premier ministre n'a pas voulu en dire davantage, mais il semble évident que les propriétaires de navires anglais tiennent à transporter notre blé en Angleterre dans leurs vaisseaux et que ce sera là une des conditions auxquelles les Canadiens devront se soumettre pour jouir de la préférence.

CE QUE NOUS COUTENT LES PENSIONS DE GUERRE

Au cours des trois dernières années, le parlement a voté au-delà de 180 millions de dollars au ministère des pensions, d'après une réponse donnée par M. Murray MacLaren, ministre des pensions, à M. Garland, progressiste. De cette somme, $153,293,747 sont allés aux anciens combattants et le reste a été dépensé en frais d'administration.

ENCORE LA QUESTION DU CHOMAGE

Comme nous l'indiquions lundi, les députés de l'Opposition ne veulent pas partir d'Ottawa sans avoir eu l'occasion de discuter la question du chômage et surtout sans avoir appris du gouvernement quelle politique il entend suivre pour secourir les sans-travail au cours de l'hiver prochain.

Lundi, M. Heaps, travailliste de Winnipeg, a supplié le gouvernement de réserver au moins trois jours avant la prorogation de la première partie de la session pour discuter cette intéressante question. M. Bennett s'est contenté de répondre qu'il n'avait aucune observation à faire présentement sur ce sujet.

LE JOUR DU SOUVENIR

L'an dernier, il a été décidé de fêter le jour de l'Armistice à date fixe, le 11 novembre, et de nommer cette fête : le "Jour du Souvenir".

A cette occasion, les services publics sont réduits à leur minimum et, hier, le ministre des Postes, M. Sauvé, a déclaré que les employés de son ministère ne travailleront ce jour-là que le temps strictement nécessaire au bon service.

M. Sauvé a expliqué qu'il n'y aurait pas de livraison par postiers ce jour-là, si ce n'est dans la section des affaires des grandes villes.

LA PRIME DE CINQ SOUS

Comme nous l'avons laissé entendre précédemment, les députés de l'Ouest sont loin d'être satisfaits de la déclaration du premier ministre qui a affirmé l'autre jour que les finances du Canada ne permettront pas au gouvernement d'accorder la prime de cinq sous le boisseau de blé cette année-ci.

Les progressistes surtout ne veulent pas entendre parler de la chose et ils ont l'intention de faire pression auprès de M. Bennett pour le faire changer d'idée. Il est plus que probable qu'ils tenteront de soulever un débat sur la question avant la fin de la première partie de la session.

Il est fort improbable, toutefois, que M. Bennett revienne sur sa décision.

DES ELECTIONS EN JUIN PROCHAIN ?

Si M. Bennett semble avoir relégué aux calendes son projet d'en appeler au peuple à très brève échéance, ses partisans ne s'en préparent pas moins à une élection dans le cours de l'été prochain, probablement au mois de juin.

Dans les villes, les conservateurs se préparent activement et ils mettent leur organisation de guerre sur pieds. Dans les campagnes ils propagent leurs doctrines par une nouvelle association, l'"Idée Conservatrice". Des gens des comtés ruraux que nous avons rencontrés affirment que leur district est couvert de tracts et de "littérature" bleue, du genre de celle qui a noyé la province en 1930.

Si les bleus se préparent, les libéraux ne restent pas en arrière et ils fourbissent leurs armes pour être prêts lorsque sonnera le branlebas de combat.

S'il est vrai que nous aurons des élections en juin, il ne reste que quelques mois pour se préparer!

M. OSCAR BOULANGER ET LES ACCORDS

Le député de Bellechasse a prononcé un discours très fouillé sur la question des traités signés lors de la Conférence Impériale, et il a fustigé l'avocat général du Canada, M. Maurice Dupré, qui a accusé les libéraux de "faire des sparages" au sujet des traités.

M. Boulanger a voulu savoir si les luttes que nos ancêtres ont faites pour nous obtenir la liberté constitutionnelle dont nous jouissons actuellement étaient des "sparages", dans le langage recherché de l'avocat général.

Après avoir énuméré les diverses phases de la conquête de nos droits, M. Boulanger demande :

"L'Avocat général considère-t-il comme un "sparage" constitutionnel le statut de Westminster adopté par le Parlement Impérial le 11 décembre 1931, statut qui consolide, qui concrétise, qui codifie et promulgue tous les progrès constitutionnels auxquels je viens de faire allusions?"

"Qu'il me soit permis de dire en toute amitié à l'avocat général que la population si canadienne que j'ai l'honneur de représenter en cette Chambre prend très au sérieux, même si lui ne le fait pas, la liberté, l'autonomie, et l'indépendance dont nous jouissons maintenant. Elle sait au prix de quelles luttes, de quels efforts, de quels sacrifices et de quelles souffrances parfois ces biens inestimables ont été obtenus.

Elle ne veut pas faire machine en

(Suite à la page 13, 1ère col.)

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANCAIS AU CANADA

BOL

Bol est masculin : il faut dire un bol, et non **une** bol.

Il ne faut pas confondre **bol** avec **tasse.** Le bol est plus grand que la tasse, et il n'a pas toujours une anse, comme la tasse.

ANNEAU DE SERVIETTE

L'anneau en métal en os ou en ivoire, qui sert pour marquer la serviette de chaque convive, le repas terminé, s'appelle **rond de serviette.** Evidemment, ce n'est pas une faute très grave de dire **anneau** au lieu de **rond anneau** est le terme générique, tandis que **rond** est le terme spécial.

LA PARALYSIE INFANTILE A ETE ENRAYEE

Au cours du mois d'octobre dernier, il y a eu diminution notable dans le nombre des cas enrégistrés— Des statistiques sont publiées à cet effet — 529 cas en tout.

La paralysie infantile qui s'est fait sentir presqu'à l'état épidémique depuis trois mois, paraît maintenant, d'après les autorités médicales de la ville, avoir cessé ses ravages. Au cours du mois d'octobre, il y a eu diminution notable dans le nombre des cas enrégistrés. L'on a compté en tout depuis le commencement d'août, 211 enfants atteints de cette maladie repartis comme suit : août, 69 cas ; septembre, 98 et octobre 44, avec 9 décès dans le premier mois, 13 en septembre et 4 le mois dernier.

Du nombre total des enfants malades, 138 étaient âgés de 7 ans ou moins, 49 de 7 à 10 ans et 20 de 10 ans et plus.

Dans toute la province, les statistiques qui viennent d'être publiées pour la période s'étendant du 1er janvier au 30 septembre, démontrent qu'il y a eu 529 cas, dont 45 seulement, dans les premiers six mois, ce qui était à peu près normal avec la période correspondante de l'année précédente, mais c'est à partir du milieu de l'été que la maladie se propagea d'une façon plus alarmante, alors que l'on enregistra 39 cas en juillet, 170 en août et 275 en septembre.

Le service provincial d'hygiène aussi bien que celui de la ville, ne sont pas restés inactifs. Il y a eu distribution de serum partout où l'on en avait besoin, des conseils ont été donnés à la population par l'entremise du Dr A.-R. Foley, épidémiologiste pour la province et les autorités sanitaires municipales, n'ont aussi rien négligé.

Le Dr Martin, directeur du service municipal d'hygiène, communique aujourd'hui, des chiffres sur la paralysie infantile dans la ville, pour les mois d'août, septembre et octobre. Les voici:—

	Décl.	Déc. 0 à 7 ans	7 à 10	et plus
AOUT 1932				
Champlain	5—1	5		
St-Roch	17—2	14	3	
St-Sauveur	25—3	20	3	2
Limoilou	7—1	3	4	
St-J. Baptiste	9—0	7	2	
Montcalm	6—2	4	2	
	69—9	53	14	2
SEPTEMBRE				
Champlain	4—0	3	1	
St-Roch	10—0	7	3	
St-Sauveur	27—3	18	8	1
Limoilou	15—1	8	3	4
St-J. Baptiste	13—2	9	3	1
Montcalm	29—7	14	10	5
	98—13	59	28	11
OCTOBRE				
Champlain	4—0	3	0	1
St-Roch	2—0	2		
St-Sauveur	9—3	8	1	
Limoilou	13—1	8	1	4
St-J. Baptiste	4—0	1	1	2
Montcalm	8—0	4	4	
	44—4	26	7	7

En même temps, il rend public le rapport de son département sur les maladies contagieuses en général, déclarées au cours du mois d'octobre dernier comparé à octobre 1931:—

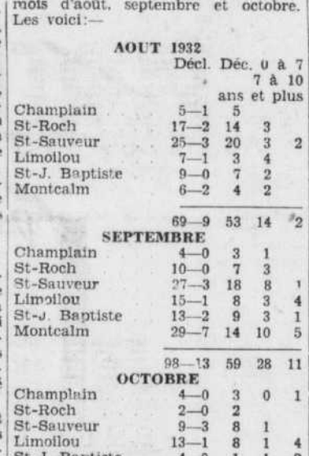
	octobre 1932 Cas décl.	décès	octobre 1931 Cas décl.	décès
Diphtérie	24	2	21	1
Scarlatine	10	0	18	0
Rougeole	30	1	1	0
Varicelle	2	0	7	0
Oreillons	0	0	3	0
Paralysie Inf	40	4	5	1
Méningite Cerb. Spin.	0	0	1	0
Opht. purulente	1	0	1	0
Tuberculose	4	2	11	3
Gale	13	0	11	0
Coqueluche	2	0	2	0
Fièvre typhoide	1		1	0
Fièvre para-typhoide	1	0	0	0
Erysipèle	0	0	0	0
	128	9	82	5

Retraite fermée

Jeudi soir, 3 novembre, à 8.30 hrs, retraite fermée pour hommes et jeunes gens, à la Villa Manrèse. Les Exercices se termineront dimanche, le 6, à 5 hrs du soir.

Pour s'inscrire, s'adresser au R P. Directeur, 100 Chemin Ste-Foy, Québec. (Téléphone : 5052).

PRESIDENT



Me FERNAND CHOQUETTE, C. R., a présidé la réunion de la Société des Etudes Juridiques au cours de laquelle M. Lucien Romier a donné une conférence, hier soir.

ECHOS D'UNE VIOLENTE TEMPETE



De la Gaspésie, nous parviennent en même temps que les échos d'une violente tempête, quelques photographies qui montrent des barges brisées au cours de ce désastre. On voit, ici,(de gauche à droite) une barge ayant appartenu à M. Omer Rail et que les vagues ont enlevée et rejetée sur le rivage. On constate que les mâts de l'embarcation traversent le fond de la barge qui est hors d'usage ; l'embarcation du cottage Tourist enlevée par la tempête et rejetée à une cinquantaine de pieds de son lieu d'ancrage, sur le mont Joli; on aperçoit flottant sur la mer des débris de barges brisées.

UNE NOYADE ACCIDENTELLE AU BASSIN

M. Oscar Lachance, maître de poste de St-Jean, I. O., s'est noyé dimanche soir, dans le bassin Louise en tombant du quai de la maison Renaud — Le corps a été retrouvé hier.

Le maître de poste de St-Jean, Ile d'Orléans, M. Oscar Lachance, s'est noyé accidentellement, dimanche soir dernier, dans le Bassin Louise, en tombant de l'un des quais en arrière de la maison J.-B. Renaud, non loin de la Canada Cement. Ce n'est qu'hier après-midi, vers 1 h. 30, que l'on retrouva son cadavre, après d'actives recherches faites par le sergent Jeffrey, du poste de police No. 10, du capitaine Jos. Noel et de M. Alphonse Lachance, frère du défunt.

La victime de cette tragédie était partie dimanche après-midi de St-Jean, avec le capitaine Noel, pour venir à Québec à bord d'une goélette. Dans la soirée vers 11 h. 30, après avoir eu la visite de son frère, il se rendait au restaurant Auger, rue St-Paul.

Voyant qu'il retardait à revenir à la goélette, le capitaine Noel s'inquiéta. Il s'informa en téléphonant à M. Alphonse Lachance si son frère était chez lui, mais on ne put le retracer.

La nuit entière et une partie de la journée de lundi furent employées en de vaines recherches. L'on restait toujours sans nouvelles. Hier après-midi, les recherches se poursuivirent et un peu avant 1 h. 30, le corps du disparu était retrouvé dans une dizaine de pieds d'eau. Personne ne fut témoin de l'accident, mais l'on présume que M. Lachance, en voulant regagner la goélette, tomba dans le Bassin Louise à l'endroit même où il y avait une palissade qui fut emportée par le vent, ces jours derniers. L'endroit est très sombre et il est permis de croire que M. Lachance en voulant regagner le bateau, se trompa de chemin.

Le défunt était très avantageusement connu et sa mort met en deuil l'une de nos meilleures familles. Fils de feu le capitaine Nestor Lachance, il laisse sa vieille mère, âgée de 89 ans, un frère, M. Alphonse Lachance, ancien président de l'Union Canadienne des Raquetteurs et deux sœurs : Mme Vve Napoléon Blouin et Mlle Emma Lachance.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures à St-Jean, I.-O. Un bateau quittera le quai de la Traverse de Lévis à 7 h. 15 pour St-Jean et reviendra en ville aussitôt après le service. Ce bateau est mis gratuitement à la disposition de ceux qui voudront assister aux funérailles.

Le "Soleil" offre ses sympathies à la famille.

Vol chez Côté

Taillant un morceau de vitre de la porte de la succursale Jos. Côté, rue de la Couronne, afin de pouvoir y passer une main et débarrer le "yale" intérieur, un ou des voleurs se sont introduits dans cet établissement au cours de la nuit.

C'est le commis du magasin qui a fait cette découverte à sept heures ce matin en venant prendre son ouvrage. Tout semblait en ordre dans le magasin lorsque nous y sommes allés pour avoir tous les détails de ce vol. Un inventaire sera fait pour connaître le montant que représentent les objets volés.

Des recherches seront faites par la police qui espère pouvoir mettre la main sur les cambrioleurs sous peu.

A l'Académie

Ce soir, à 8 heures, un finissant du Cours de Commerce de l'Académie Commerciale donnera une conférence sur les **COMPTES COLLECTIFS.**

Nous rappelons qu'à ces séances du mercredi soir, les personnes présentes sont invitées à demander des explications supplémentaires au jeune conférencier. Cette partie du programme ne manque jamais d'intérêt.

M. Georges Paquet, agent d'immeuble et l'un des directeurs de la Chambre de Commerce, a bien voulu accepter de présider cette séance d'études.

LA TOUSSAINT

La fête de la Toussaint a été célébrée avec éclat dans toutes les églises, hier. Partout d'impressionnantes cérémonies se sont déroulées. Les temples ont vu des affluences considérables défiler pendant tout le jour et s'approcher de la Sainte Table pour recevoir la communion. Le soir, des foules non moins considérables ont assisté aux vêpres des morts dont on célèbre aujourd'hui la commémoration par des services solennels.

La mauvaise température que nous avons eue a empêché les citoyens de se rendre aux cimetières déposer des fleurs et réciter des prières sur les tombes de ceux qui ne sont plus. Les cérémonies à la Basilique ont été très solennelles et c'est S. E. Mgr Plante, Auxiliaire, qui a célébré la grand'messe paroissiale durant laquelle le sermon a été donné par M. l'abbé Art. Robert.

Conférences de Romier

L'éminent économiste a donné, ces jours-ci, deux intéressantes causeries. — Lundi soir, il parlait du "Paysan Français" à un nombreux auditoire groupé sous les auspices de l'Institut Canadien au Palais Montcalm. — Mardi soir, il était l'invité de la Société des Etudes Juridiques et parlait à ses membres de la nécessité de la déflation du crédit et de l'abaissement des tarifs. — Mardi midi, M. Romier était l'hôte d'honneur du Comité France-Amérique. — Palmes académiques à M. le chanoine Garnier.



Québec s'est disputé la faveur d'entendre la parole si hautement autorisée de M. Lucien Romier pendant les courtes heures qu'il a passées dans la capitale de la province. Après les deux conférences données à l'Université Laval vendredi et samedi soir, l'éminent économiste français a continué lundi et hier ce que l'on pourrait appeler ses savantes leçons sur les questions économiques et ethnologiques, si le mot n'entrainait des longueurs et des subtilités d'exposition que M. Romier s'est attaché à bannir des conférences qu'il a données à Québec. Lui-même s'est défendu d'ailleurs de vouloir présenter des leçons. Ses enseignements ont pris la forme de causeries, extrêmement documentées et remplies de faits concrets et de formules lapidaires, à la portée de tous les auditeurs.

C'est ce qui explique, peut-être, en même temps que la réputation dont jouit dans le monde entier M. Romier et son habitude de nous considérer presque comme des compatriotes, les foules qu'il a attirées à chacune de ses conférences.

Il a parlé, lundi soir, devant une salle débordante, au Palais Montcalm, et sa dernière conférence, devant le Cercle des Etudes Juridiques, au Palais de Justice, a réuni l'élite de notre magistrature. Ses deux dernières causeries ont porté sur le paysan français et sur le problème du crédit dans la crise actuelle. Dans la première, M. Romier s'est attaché à nous faire voir le visage de la France, non pas celui que présente, dans une atmosphère factice, le milieu industrialisé des villes, mais celui, bien plus nettement authentique et naturel, de la campagne. Il a montré que le Français formé par le travail des siècles dans un pays très vieux et jouissant d'une tradition plus que millénaire, a constamment le souci de conserver les trésors reçus de cette tradition et de continuer sa personne, pendant les siècles qui vont suivre, dans sa postérité. Il a l'amour du bas de laine, non pas seulement dans le domaine matériel, mais encore dans le domaine moral. Il ne dépense inutilement ni dans l'un ni dans l'autre domaine.

Hier soir, M. Romier a traité, devant le Cercle des Etudes Juridiques, du problème du crédit dans la crise actuelle. Il a montré que les causes de la crise doivent être recherchées, pour une part considérable, dans une inflation folle du crédit, qui s'est traduite par un gonflement industriel général. Cette inflation du crédit a amené la production en masse, d'où est sorti le déséquilibre dans la production industrielle, et, à sa suite, le déséquilibre de la vie économique. Sans cette inflation, due à des interventions humaines directes, a-t-il dit, la catastrophe commencée à la fin de 1929 eût débuté deux ans plus tôt ; mais elle n'aurait pas eu la sévérité que nous lui constatons.

Hier midi, M. Romier a adressé de nouveau quelques mots à un déjeûner donné en son honneur par le comité France-Amérique, au Château Frontenac. En communiquant quelques unes des impressions recueillies au cours de son voyage en Amérique, il a signalé combien la population canadienne-française est demeurée apparentée, dans sa mentalité, à la race française.

"Le Canada, dit-il, est tout différent de ce que je pensais. Vous êtes Français dans vos qualités, dans vos défauts, dans votre tempérament ; et vous êtes sur ce continent les seuls porte-drapeau de la culture."

Lundi soir, il déclarait, dans le même sens : "J'emporterai de cette ville (Québec), non pas l'idée de la placer en tête des villes d'Amérique, mais l'idée que c'est une des plus belles villes de France."

En présentant M. Romier à l'auditoire qui remplissait lundi soir la salle des concerts du Palais Montcalm, M. R.-A. Benoit, président de l'Institut canadien, a exprimé le plaisir que cause à l'Institut le privilège de recevoir désormais ses visiteurs sous un toit mieux approprié. Il y aura bientôt 85 ans que l'Institut poursuit à Québec sa défense de la culture et des traditions françaises. Les années ont été parfois dures et la propagande s'est exercée souvent dans des conditions pénibles. Mais les circonstances se modifient peu à peu. Avec les nouvelles facilités mises à sa disposition, l'Institut continuera plus allègrement sa tâche, confiant de pouvoir préserver pour la postérité les traditions apportées au Canada par les colons français qui l'ont fondé il y a trois cents ans.

Pour mieux faire comprendre le paysan français, M. Romier commença par décrire le milieu dans lequel il vit. C'est un milieu très ancien. On le constate aux noms géographiques, noms celtes transmis de génération en génération, à travers les invasions grecques, romaines ou germaniques. Les sites où vit le paysan français ont été choisis à une époque qui n'est pas historique. Presque tous les villages de France existaient longtemps avant la venue des Romains dans les Gaules. Les dernières recherches historiques ont reconnu que les deux tiers des noms de village sont des noms celtes.

C'est dans ce milieu très ancien, et en dehors des villes que s'est créée peu à peu la mentalité du paysan français d'aujourd'hui. Anciennement

(Suite à la page 10, 1ère col.)

LA PREMIERE NEIGE

La neige a fait son apparition et en quantité suffisante pour recouvrir le sol et nous faire songer que si ce n'est pas encore l'hiver, nous n'en sommes pas loin maintenant. Elle commença à tomber dans la matinée d'hier, après une tempête de pluie, de grésil et de vent et persista jusqu'à 1 heure de l'après-midi, alors qu'elle se changea en pluie, rendant la circulation dans nos rues très dangereuse, à cause de l'épaisse couche de giboulée.

A l'Observatoire, l'on a calculé qu'il en est tombé environ cinq pouces. L'an dernier, la première chute de neige avait été enregistrée le 12 novembre. Elle fut à peine perceptible, mais dans la nuit du 28 au 29 elle tombait pour y rester. On peut donc prévoir que nous aurons l'hiver beaucoup plus à bonne cette année.

L'EMPRUNT VA DIVISER NOS EDILES

Le comité des amendements à la charte est à peine formé qu'éclatent des rumeurs de scissions parmi les échevins — Les uns veulent un bill très court... les autres un bill très long.

Le comité des amendements à la charte de la cité de Québec vient à peine d'être fondé que déjà les rumeurs courent les corridors de l'hôtel de ville.

Il y aurait deux clans parmi les échevins, celui des partisans d'un bill très court qui ne contiendrait qu'une demande d'autorisation pour l'emprunt de $400,000 déjà autorisé par la Commission municipale, pour des travaux de chômage, et quelques autres clauses relatives à des projets urgents, et le clan de ceux qui désirent obtenir plusieurs améliorations pour leur quartier respectif.

Dans ce dernier clan seraient les échevins de St-Sauveur qui veulent obtenir cette année la division de leur quartier, en prévision de l'annexion de Québec-Ouest . Ce projet a déjà été soumis à la Législature mais il n'avait pas trouvé grâce devant les députés.

Si la Chambre accordait la requête de St-Sauveur, les deux quartiers seraient divisés comme ils l'étaient autrefois et ils porteraient les noms de "St-Sauveur" et de "St-Vallier".

D'autres voudraient réaliser dès cette année l'élargissement de la rue Dorchester, de St-Vallier à St-Joseph, mais cette homologation entrainerait l'achat de plusieurs propriétés et l'on ne sait pas encore si la chose trouvera grâce devant le comité des amendements à la charte. Le prolongement du boulevard Charest jusqu'à St-Sauveur est aussi à l'ordre du jour mais il est peu probable que la Législature consente à permettre la dépense élevée que cela comporte.

Dans St-Sauveur, MM. Drolet et DeBlois voudraient obtenir le pont de l'avenue Renaud, au coût de $100,000, la disparition de la propriété Bélanger en face du poste numéro 8, avenue des Oblats, et le prolongement de la rue Bagot jusqu'à la rue Anna. Ce prolongement coûterait $15,000.

Pour donner suite à toutes ces améliorations, la ville devra emprunter, après avoir obtenu la permission de la Législature, mais il y a du pour et du contre. On se rend compte qu'il faut ménager et n'entreprendre que le strict nécessaire par le temps qui court.

Adoration perpétuelle

Jeudi de cette semaine, en l'honneur du Christ Roi, il y aura, dans ce sanctuaire, une Heure Solennelle d'Adoration de 8 à 9 heures du soir.

A cette occasion, il y aura sermon par Monsieur l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'Association, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement.

La chorale de la Basilique ainsi que la Petite Maîtrise, sous la direction de Monsieur l'abbé De Smet, feront les frais du chant.

Nous invitons tous les membres de l'Adoration Perpétuelle pour cette fête toute spéciale en l'honneur de la Saint Eucharistie.

Pour la Crèche

A chaque année les Dames Patronesses de l'Oeuvre de la Crèche organisent dans toute la ville la "Journée de la Livre de sucre". Toutes les personnes charitables sont appelées à donner pour les sept cent cinquante enfants qui sont actuellement abrités à la Crèche, soit quelques livres de sucre, soit une valeur équivalente en argent. Cette journée de la livre rapporte habituellement suffisamment pour fournir la provision presque complète de sucre nécessaire à la nourriture des enfants pendant l'année. Le comité de l'oeuvre espère que cette année comme à l'habitude la population se montrera généreuse pour les malheureux petits orphelins. Il y aura des dépôts où les donateurs pourront aller porter leurs offrandes dans toutes les épiceries et dans la majorité des écoles de la ville.

LE BARREAU RURAL CHEZ TASCHEREAU

Une importante délégation d'avocats des districts ruraux est venue rencontrer le procureur-général, l'hon. M. Taschereau, au sujet de la distribution des juges dans la province.

Une importante délégation d'avocats des districts ruraux de notre province est venue, ces derniers jours, rencontrer, au Parlement de Québec, le Procureur-Général, l'honorable M. L.-A. Taschereau.

A la tête de cette délégation, était l'honorable M. P.-J.-A. Cardin, M. P., ex-ministre de la Marine du Canada et président honoraire de l'Association du Barreau rural de la province de Québec. On y voyait aussi les avocats suivants :

M. Jacques Cartier, C.R., de St-Jean d'Iberville, président actif de l'Association, M. Louis-Arthur Giroux, C.R., de Sweetsburg, secrétaire de l'Association et bâtonnier du Barreau du district de Bedford; M. Charles Mignault, C.R., de Sherbrooke, bâtonnier du district de Saint-François, M. Philippe Marchand, C.R., de Victoriaville, bâtonnier du district d'Arthabaska, MM. Albert Désilets, C.R., Albert Leblanc et Césaire Gervais, avocats, de Sherbrooke, M. Hector Verret, C. R., de Coaticook, M. Piette, avocat, maire de la ville de Joliette, M. Antonio Beaudoin, avocat, de Thetford, M. Joyal, avocat, de Sorel, M. Léonce Cliche, avocat, de Saint-Joseph de Beauce, M. Talbot, avocat, de Thetford, M. André Régnier, C. R., de Saint-Jean d'Iberville, procureur de la Couronne.

Le but de la visite de ces avocats était de discuter avec le premier ministre et procureur-général, la question de la distribution des juges de la Cour Supérieure pour l'administration de la Justice, dans notre province.

On sait que cette question s'est trouvée remuée d'un grand cimetière d'actualité, par suite du discours que prononça, à Montréal, lors de la dernière rentrée des tribunaux, l'honorable M. Greenshields, juge en chef suppléant de la Cour Supérieure de notre province.

La conséquence immédiate de ce discours fut l'élaboration par le Barreau de Montréal d'un projet dont l'effet serait d'enlever des juges au district de Québec, de même qu'aux districts de Trois-Rivières et de St-François pour les envoyer à Montréal, où il y a si grande congestion des rôles.

Ce projet-là a vivement alarmé les avocats de nos districts ruraux. La mise à exécution d'un tel projet, selon ces avocats, au lieu d'améliorer la situation actuelle, l'empirerait et constituerait une criante injustice pour les justiciables de nos districts ruraux. Ces avocats ont fait observer que, dans les districts de Bedford et de St-Hyacinthe, par exemple, quantité de causes sont en retard, depuis deux ans.

Ce fut donc pour causer de tout cela avec lui que cette délégation d'avocats ruraux rencontra le Procureur-Général, ces jours derniers.

Relativement à un tel problème, l'Association du Barreau rural possède, elle aussi, son projet qu'elle adopta, en juillet dernier, lors de sa convention annuelle, à la Rivière-du-Loup. Ce projet, elle l'a soumis à l'honorable M. L.-A. Taschereau.

Le voici :

Montréal aurait dorénavant quinze juges qui s'occuperaient exclusivement du district de Montréal, et ne seraient pas envoyés dans les autres districts. Le district de Québec aurait quatre juges. Les districts de Montmagny, Kamouraska, Rimouski et Gaspé auraient deux juges. Il en serait de même pour les districts de Beance et d'Arthabaska, pour les districts du Saguenay, Chicoutimi, Roberval et de l'Abitibi, et pour celui de Saint-François. Les districts de Bedford, Beauharnois, Iberville, Saint-Hyacinthe et Richelieu, auraient trois juges. Les districts de Terrebonne, Hull, Pontiac et Montcalm auraient également trois juges, de même que les districts des Trois-Rivières, Joliette et Nicolet.

Les principaux porte-parole de la délégation avaient été Mtres Mignault, du Barreau de St-François, et Giroux, du Barreau de Bedford.

L'honorable M. Taschereau, qui avait écouté, avec beaucoup d'intérêt, les délégués, leur répondit qu'il faut faire absolument quelque chose pour remédier à pareille situation qui ne dépend pas uniquement du

(Suite à la page 9, 1ère col.)

A L'INSTITUT



M. R.-A. BENOIT a présidé, lundi soir, la soirée d'inauguration des conférences de l'Institut Canadien au Palais Montcalm. L'invité de l'Institut Canadien était M. L. Romier,

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 2 NOVEMBRE 1932

Pas de nouvelles taxes

L'honorable M. Taschereau déclarait, ces jours derniers, à Montréal, que son gouvernement avait pris la détermination de ne pas imposer, cette année, de nouvelles taxes.

A cause de la baisse des revenus, provenant de la dépression industrielle, on aurait été porté à croire que le premier ministre ne pouvait se passer d'un accroissement d'impôts. Mais un autre moyen se présente au gouvernement de boucler son budget : une stricte économie.

La capacité de paiment du peuple est limitée. Le gain et le pouvoir d'achat de chacun ont été généralement diminués dans la proportion de cinquante pour cent et plus. Il serait exagéré de vouloir désormais prendre un dollar à un contribuable à qui il ne resterait plus qu'une pièce de cent sous dans son portefeuille.

Les taxes ont fait pyramide, en ces dernières années. Le fédéral, endetté de plus en plus, multipliant les déficits et les emprunts, devra, selon toute probabilité, ajouter de nouvelles charges aux citoyens canadiens. Le prochain budget ne saurait s'en passer. Le déficit qui s'en vient dépassera probablement cent millions de dollars.

Fait étrange, c'est justement à l'heure où les revenus individuels sont au plus bas que le fédéral augmente ses dépenses. Où allons-nous avec un tel régime ? Dieu seul le sait.

Les dettes contractées par chaque particulier, avant 1930, n'ont pas diminué. Les déboursés en capital et intérêts sont aussi lourds. Les taxes, loin de diminuer, n'ont cessé de croitre. Il n'y a qu'une chose qui a diminué, et cela, dans des proportions inouïes : le gain de chacun. Dans un pareil cas, nous nous demandons comment des milliers de Canadiens pourront faire honneur à leurs obligations.

Pour cette raison, l'honorable M. Taschereau promet d'épargner les contribuables. Il est à souhaiter que toutes les administrations en fassent autant.

Roosevelt est le favori

Dans sept jours, nous saurons qui des deux candidats à la présidence des Etats-Unis, Roosevelt ou Hoover, sortira victorieux des élections américaines. Cette bataille politique intéresse au plus haut point, non seulement la république voisine, mais le Canada tout entier, dont la vie économique dépend en majeure partie, quoi qu'on dise, des dispositions de l'Oncle Sam.

Cette année surtout, il semble que nos compatriotes, en majorité, prennent fait et cause pour un candidat contre l'autre. En l'espèce, c'est M. Roosevelt que nos gens espèrent, et chaque nouvelle favorable à ce dernier trouve, chez nous, un accueil joyeux. Pour notre part, parmi tous ceux de notre entourage à qui nous en avons parlé, il ne s'en est pas trouvé un seul qui se soit déclaré partisan de Hoover.

Pourquoi cette préférence ? Parce que le Canada, sous M. Hoover, a été l'objet d'un traitement commercial indigne du bon voisinage. Sous lui, le parti républicain a traité le Canada par dessous la jambe, imposant tarif sur tarif et formulant sa politique de haute protection de façon à tarir les principales sources d'exportations du Canada aux Etats-Unis. A ce point de vue, le tarif Hawley-Smoot est un chef d'oeuvre d'hostilité économique, d'imprévoyance et de sottise.

C'est M. Hoover qui a mis le Canada dans la quasi impossibilité de commercer avec la grande république. En 1931, nous exportions aux Etats-Unis pour $363,923,-024, soit $172,000,000 de moins que l'année précédente ; en 1932, nous n'exportions plus que pour $244,486,989, soit près de $120,000,000 de moins qu'en 1931. Donc, en deux ans seulement, nous avons perdu pour près de $300,000,000 d'exportations avec les Etats-Unis. La crise économique y est pour une part, mais c'est surtout l'absurde tarif Hawley-Smoot de M. Hoover qui a ainsi désorganisé notre marché aux Etats-Unis. C'est ce que les Canadiens ne sauraient lui pardonner.

C'est aussi pour cette raison que l'élection de M. Roosevelt répondrait au voeu du Canada tout entier. Le candidat démocrate a d'ailleurs fait espérer au monde un redressement des lois douanières. Alors que M. Hoover promettait récemment aux agriculteurs de son pays encore plus de protection qu'aujourd'hui, au moment même où le mur tarifaire est déjà infranchissable, M. Roosevelt déclarait : "L'erreur capitale, chez nous, fut l'élévation des tarifs douaniers, le tarif Hawley-Smoot, celui-là et les autres, dont nous avons pris à tort l'initiative et contre lesquels l'étranger à son tour réagit."

Nous pouvons donc espérer, avec l'avènement des démocrates, une politique plus modérée, équilibrant mieux les traités de commerce entre les Etats-Unis et les autres nations et favorisant particulièrement le Canada, qui a été et qui sera toujours le marché le plus avantageux pour l'industriel et le commerçant américains. Ou nous nous faisons grandement illusion ou les Etats-Unis seront forcément amenés à considérer la nécessité pour eux de tirer partie du plus puissant de leurs voisins, le Canada, qui possède toutes les ressources, qui se développera sensiblement dans l'avenir et qui deviendra de plus en plus le comptoir par excellence des traficants américains. Aucun peuple intelligent ne peut continuer le système actuel, qui fait la ruine de tout le monde et qui ne porte profit qu'à quelques hommes de proie. Roosevelt le sait mieux que tout autre, mieux en tout cas que l'épais Hoover, qui semble n'avoir rien compris aux intérêts de la politique extérieure de son pays.

* * *

Une publication américaine qui circule dans tous les Etats américains et qui ne s'est pas trompée souvent sur les probabilités électorales du pays, le "Literary Digest", nous apprend, par son dernier bulletin, qu'après une enquête au cours de laquelle 3,000,000 d'électeurs ont montré leurs préférences, Roosevelt est en avant de son adversaire dans la proportion de 3 à 2.

Ces pronostics ne sont pas infaillibles, mais ils sont une sérieuse indication, attendu que la consultation du magazine américain est absolument impartiale et que d'autres enquêtes du même genre, par la même revue, ont été justifiées par les événements.

Notre jardin zoologique

Grâce à la claire vision de l'honorable M. Laferté, et à l'intérêt que le ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries porte au peuple de la province, le rêve que M. L.-A. Richard, sous-ministre du département, caressait depuis plusieurs années, est en voie de réalisation et Québec possédera bientôt, à quelques milles de la vieille capitale, le plus moderne des jardins zoologiques.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les avantages extraordinaires que ce jardin procurera, non seulement à la ville de Québec mais à toute la province.

Nous ne tenterons même pas de décrire de façon adéquate le travail déjà fait ni ce qui reste à faire pour terminer le jardin. Ceci fera le sujet d'un autre article.

Nous avons visité ce jardin récemment en compagnie de M. L.-A. Richard et nous sommes restés étonnés du jugement qui a présidé au choix du site et des beautés que le plan comporte.

Chaque partie de ce jardin zoologique de cent acres, chaque bâtisse érigée là, et le mur de pierre qui l'encercle, tout a été conçu avec le plus grand soin, avec précision.

C'est le travail de nos gens, approuvé avec enthousiasme par l'un des éminents directeurs du jardin zoologique de New-York, probablement l'une des plus grandes autorités en la matière en Amérique.

Nos lecteurs seront enchantés de profiter de ce merveilleux moyen d'éducation quand les travaux seront terminés et que le jardin sera ouvert au public l'été prochain.

Situé sur un plateau élevé, à peu de distance de Charlesbourg, le long d'un chemin moderne, ouvert même en hiver, pourvu d'eau courante et d'électricité, offrant un point de vue magnifique sur la nature canadienne, ce jardin sera une autre attraction pour nos nombreux touristes.

Actuellement, avant que les travaux soient terminés, plusieurs milliers de citoyens sont allés s'amuser à jeter de la nourriture aux orignaux, aux chevreuils et aux ours qui sont actuellement installés dans leurs quartiers.

Ces animaux, propres à notre province, ont de larges espaces à leur disposition dans la forêt, et les visiteurs peuvent ainsi les voir à leur naturel, dans le cadre auquel ils sont habitués.

L'esprit d'entreprise et l'enthousiasme de l'honorable M. Laferté et de son sous-ministre, M. L.-A. Richard, sont des qualités qui ajouteront à leur réputation, et le gouvernement provincial, en encourageant leur initiative, a fait un nouveau pas dans sa politique éducationnelle toujours si progressive.

La valeur immense de ce jardin, comme attraction touristique, est quelque chose qui ne peut pas s'évaluer en dollars et en centins, et nous espérons qu'à cause de cela la ville de Québec ne ménagera pas son encouragement à cette oeuvre.

On ne demande pas de prix d'admission puisque c'est une oeuvre d'éducation.

Les parquages, restaurants, ruisseaux, lacs et iles artificiels, terrasses avec vues merveilleuses sur la campagne environnante, laboratoire, hôpital, bureaux de l'administration, tout a été prévu et rien n'a été laissé au hasard.

On trouvera même une bibliothèque remplie des livres traitant de la faune.

Le laboratoire est sous la direction de deux médecins vétérinaires, qui sont à la disposition de tous les cultivateurs qui s'adonnent à l'élevage du renard et des autres animaux à fourrure.

C'est encore un cadeau généreux à nos fermiers.

Notre premier ministre et les énergiques membres de son cabinet ne manquent certainement pas d'occasions d'aider aux fermiers en augmentant leurs revenus, gardant par le fait même à notre progressive province sa position au Canada.

(Traduit du "Chronicle Telegraph", 17 octobre 1932).

NOTES ET COMMENTAIRES

L'HUMOUR D'UN JOURNALISTE

Commentant l'un des admirables exposés économiques de M. Lucien Romier, dont la pensée exprime la vérité avec tant de clarté, un confrère, voulant sans doute défendre l'indéfendable politique de son chef, affirmait que les tactiques douanières de M. Bennett avaient rétabli la balance favorable du Canada et amélioré le dollar canadien.

Le confrère a sans doute voulu faire de l'humour. La balance favorable dont il parle s'exprime surtout par une baisse de $600,000,000 dans les exportations canadiennes en deux ans. Il n'y a pas de quoi se vanter. Autant vaudrait se réjouir d'avoir renoncé totalement aux marchés étrangers. "Nous ne vendons plus rien ! Hourra !"

Quant au dollar canadien, il était au-dess us du pair sous l'administration King. Il est maintenant à 90, après avoir touché 85. C'est l'un des effets du tarif.

Nous avions donc raison de dire que notre confrère est un pince-sans-rire.

LE CHAHUT CONTINUE

Les marcheurs de la faim continuent à s'agiter dans les rues de Londres. Ils ont tenté un assaut en masse du parlement, et il a fallu toute l'énergie de la police pour repousser cette foule désordonnée.

Il semble cependant que la tactique des autorités anglaises est d'user ces représailles par la durée. Sans grand acte de violence, on se contente de contenir les manifestants. La chose durera quelques jours, après quoi, chacun rentrera chez soi. C'est du moins ce que l'on pense. Les Anglais ont l'art d'éviter les révolutions. Mais, en attendant, les troubles de Londres font une mauvaise impression sur le monde entier.

LA NEIGE DANS NOS RUES

La première apparition de la neige dans nos rues n'a pas été une fête pour les Québecois. La pluie s'en est mêlée, et les trottoirs sont devenus de véritables cloaques. A la veille de la fête des morts, des milliers de vivants ont fait, en pataugeant, une partie de leur purgatoire.

La prochaine "bordée" tombera probablement pour rester. Il est temps pour la ville de se préparer. Les trottoirs et chaussées devront être parfaitement entretenus, afin d'éviter les accidents aux piétons et les entraves à la circulation.

Nos hivers sont de plus en plus doux. Les dégels fréquents forment, sur l'asphalte, des couches de glace où les malheureux passants marchent plus souvent sur leur postérieur que sur leurs pieds, manière peu commode de circuler. C'est pourquoi la cité est priée de ne pas ménager la cendre et le sable, préservatifs efficaces des dos et des colonnes vertébrables.

LES TRAVAILLISTES ENCORE

S'il faut en croire les résultats des élections municipales anglaises, hier, les travaillistes ont un regain de popularité. C'est le seul groupe politique qui ait enregistré un gain décisif dans cette consultation. Conservateurs et libéraux y ont perdu. Faut-il en conclure qu'il en serait ainsi dans des élections générales aux Communes anglaises ?

Avec de l'imagination, on peut faire d'un madrigal à l'eau de rose un roman à l'eau de Floride.

Certaines intelligences restent embrumées jusqu'au ... d'oeil de midi, d'autres lu... tombante et d'autres à jamais.

Certaines années rident doublement.

MARCONI OU BRANLY

MISE AU POINT

Considérant que les lecteurs du "Soleil" doivent commencer à trouver cette polémique aussi ennuyeuse que le sont la plupart des annonces commerciales que, depuis trop longtemps, nous servent ineffablement tous les postes de radio, je ne me serais pas donné la peine de répondre à l'article paru dans ce journal, le mercredi 26 octobre et signé Ernest Vandry, s'il n'y avait eu en jeu que ma seule personnalité. Si je crois cette réponse nécessaire, c'est uniquement pour remettre les choses au point et pour faire connaitre un peu cet illustre et admirable savant à qui M. Vandry semble refuser même un talent bien ordinaire. Du moins, et c'est l'impression qui me reste de la lecture de son article, et c'est l'impression qui en est restée à toutes les personnes que j'ai rencontrées et qui l'ont lu.

M. Vandry débute ainsi : — "M. Germain Beaulieu a écrit dans un journal et en page de rédaction, s.v.p., que c'est Branly et non Marconi, qui a inventé le sans-fil." Chose extrêmement bizarre, je n'ai rien écrit de tel. Je réfère mes lecteurs à ma première lettre dans le "Soleil" du 10 octobre, et à ma seconde du 18 octobre, et leur laisse juger s'il est vrai que j'ai dit, ou même laissé entendre, que Branly est l'inventeur de la T.S.F. J'ai prétendu, et je continue à prétendre, que la T.S.F. n'a pas été inventée, mais qu'elle a été découverte; c'est-à-dire, que sans les admirables recherches de Maxwell et de Hertz, on ignorerait peut-être encore l'onde hertzienne qui est le principe fondamental de la T.S.F. J'ai écrit, et je maintiens, que Branly a été le premier homme à capter, d'une façon pratique, l'onde hertzienne et que la confection du cohéreur qu'il a inventé est le premier instrument à constituer la première application pratique de la T.S.F. Je n'ai dit rien autre chose. Mais j'avoue avoir nié que Marconi est l'inventeur de la T.S.F., et je persiste dans mon impénitence.

M. Vandry, qui, à ses heures, manie le sarcasme presque aussi habilement qu'il manie ses annonces par radio, prétend que j'ai tranché la question par mes seules lumières, à savoir: que j'ai décrété, ex cathedra, que Branly est l'inventeur de la T.S.F.. Tout de même, il est bon d'avoir appris à lire. Et comme M. Vandry a lu M. Paul Brenot de la même manière qu'il a lu mes lettres, vous allez voir, lecteurs, quelle force se trouve dans son plaidoyer pro do mo. Ainsi, après avoir cité de M. Brenot :— "Quand divers ruisseaux, sensiblement équivalents, se réunissent pour constituer une rivière, il faut admettre la multiplicité des sources ou tomber dans l'arbitraire." Il ajoute triomphalement : "Les savants sont tout de même plus sages que M. Beaulieu."

Et voilà pourquoi votre fille est muette:—M. Vandry ne s'est même pas aperçu que j'ai dit, dans mes écrits exactement la même chose qui M. Brenot, c'est-à-dire que la T.S.F., cette superbe rivière, est le résultat des recherches et des travaux de divers savants, ces modestes ruisseaux. C'est justement pourquoi, comme M. Brenot, j'ai prétendu et je soutiens qu'aucun pays, pas plus l'Italie que les autres, ne peut réclamer l'honneur d'avoir inventé la T.S.F. Chose assez amusante, l'écrit entier de M. Vandry constitue la preuve que la T.S.F. n'est pas une invention, mais une série de découvertes, et M. Vandry s'en est même pas aperçu. Toutes ses citations le démontrent et il semble ne pas les comprendre. Ah ! que l'art de la lecture est un art difficile ! Et tenez! ainsi il décrète, statue, proclame et prouce clair comme le jour, que Marconi est le seul véritable inventeur de la T.S.F. Or, pas un seul des auteurs qu'il cite ou nomme n'a dit cela, pas même M. Brenot. Vous pourrez y voir que M. Vandry en tire des déductions de même valeur que celles qu'il a tirées de mes deux lettres, et il a lu mes lettres.

M. Vandry est un commerçant de grand talent et de grand mérité. Il est naturel qu'il ait une immense admiration pour les hommes d'un génie pratique et qu'il dédaigne assez visiblement les illustres savants qui, en général, sont dénués de ce sens, si commode de nos jours. Aussi semble-t-il mépriser ce pauvre Branly qui ne se soucie pas de faire breveter ses admirables inventions — car son cohéreur et son oeil électrique sont loin d'être les seules à son crédit — tandis que M. Vandry ne manquera pas de relater le fait que la première démarche de Marconi, en arrivant en Angleterre pour y chercher des capitaux, sera de passer par le Bureau des Brevets. Je n'en blâme pas Morconi, loin de là, et si Branly avait eu la même sagesse, c'est lui que M. Vandry proclamerait aujourd'hui l'inventeur de la T.S.F. Mais que voulez-vous, ces chercheurs de laboratoire sont des fous qui ne pensent pas aux choses matérielles ! Ils cherchent, et trouvent, ils découvrent, ils inventent des choses qui sont appelées à transformer le monde, et, il faut bien l'admettre, la plupart du temps ils n'ont pas la vision nette de ce qu'ils ont trouvé, découvert, inventé. Et tandis que des cerveaux plus pratiques avec ces mêmes inventions, arriveront à la fortune et aux honneurs, ces pauvres gueux passeront leur vie dans l'indigence, le front courbé sur leur table de laboratoire, et quelques fois mourront sur la paille, comme ça été le cas pour l'inventeur du frigorifique.

DONC, je n'ai pas affirmé, comme l'écrit M. Vandry, que Branly est l'inventeur de la T.S.F. DONC, M. Paul Brenot n'a pas proclamé — du moins si j'en juge par les quelques citations de M. Vandry, — et au nez de son compatriote, selon l'expression employée à la radio, — que Marconi est l'inventeur de la T.S.F.

Ceux qui ont lu mes lettres au "Soleil", et qui les ont lues telles qu'elles sont, mais non telles qu'ils auraient voulu qu'elles fussent, — comme M. Vandry, par exemple — me rendront ce témoignage que je n'ai rien enlevé, ni voulu rien enlever, à la juste valeur de Marconi. Je suis prêt à admettre ce que j'ai toujours admis : que Marconi est le grand explorateur et le grand constructeur de la T. S. F. Je lui concède un génial esprit d'assimilation qui lui a permis de transporter dans le domaine pratique presque toutes les admirables découvertes de Branly, et quelques-unes de ses inventions, et non seulement de Branly, mais de nombreux autres travailleurs peinant, modestes et ignorés dans la solitude du laboratoire. Dieu me préserve d'aller, pour faire triompher une opinion personnelle qui, en somme, ne saurait avoir aucune influence sur la vérité et sur l'histoire. Dieu me préserve, dis-je, d'aller chercher à saper la renommée et le prestige d'un homme de prestige et de renommée, et de suivre l'exemple de M. Vandry quand il écrit, par exemple, avec un calme vraiment déconcertant : "Remarquons en passant que si le tube à limailles conduit, comme les autres découvertes, à l'invention de la T. S. F., la participation de Branly lui-même est mince." Mince ! Lecteur, lis et relis cette phrase de M. Vandry ! Si j'étais méchant je me réjouirais du fait qu'il l'a écrite, et si Marconi la lit un jour, il rougira de voir que c'est pour le grandir qu'un homme ait osé écrire semblable chose. Mince ! la contribution de Branly ! Que ta contribution à la découverte de l'Amérique a été mince, O Christophe Colomb, toi qui n'aborda qu'à San Salvador !

Mais Passons.

Revenons plutôt à celui que M. Louis Defos du Rau, appelle, dans son article consacré à Edouard Branly (La Science Moderne, janvier 1924) l'inventeur du principe de la T. S. F. Il est bien entendu que, pour ne pas abuser de la générosité du rédacteur du "Soleil", je ne ferai qu'effleurer cette oeuvre, mais j'y reviendrai. Ou mieux, j'y ferai revenir, du moins je l'espère, un homme, un radiologiste, celui-là, qui, dans une conférence publique sous les hospices de la Société Linnéenne de Québec, exposera dans toute son étendue l'oeuvre gigantesque de l'illustre physicien, électricien, et médecin qui a nom Edouard Branly, encore presque aussi inconnu de nos compatriotes qu'il l'est des savants de McGill.

Edouard Branly est né à Amiens, le 2 octobre 1844. Il a donc atteint sa 88ième année la veille même du jour où le sympathique annonceur du Poste CKCV lisait, devant le microphone de son poste l'article que M. Vandry a publié dans le "Soleil", et dans lequel se trouve magistralement exposé la "mince participation" de Branly à l'invention de la T. S. F. En 1865, c'est-à-dire à l'âge de 21 ans, Branly était admis à l'Ecole Normale Supérieure. En 1867, c'est-à-dire à 23 ans, il était licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques.

L'année suivante, il était reçu au concours d'agrégation des sciences physiques et naturelles, et allait professer au lycée de Bourges. En 1869, c'est-à-dire à l'âge de 25 ans, il devenait chef des travaux du Laboratoire d'enseignement de la physique à la Sorbonne, puis, en 1873 il en devenait le directeur adjoint. Cette même année il soutenait en mars, pour le doctorat ès sciences physiques, une thèse sur "Les phénomènes électrostatiques dans les piles". En 1882, il obtenait son doctorat en médecine en soutenant une thèse sur le "Dosage de l'hémoglobine dans le sang par les procédés optiques. Puis, se cloitrant dans son modeste laboratoire de la rue Vaugirard, il allait ensuite se livrer exclusivement aux recherches sur la déperdition de l'électricité et les contacts imparfaits. C'est le 24 novembre 1890 que se répandit dans le monde entier sa réputation scientifique: en effet, ce jour-là il communiquait à l'Académie des sciences sa découverte de la conductibilité intermittente des radio-conducteurs et de la fermeture à distance d'un circuit de pile sous l'influence d'un rayonnement électromagnétique. Les années de labeur qui suivirent lui permirent d'ajouter à ce principe tous les éléments théoriques essentiels ui devaient, en 1899, ainsi que dit M. Louis Defos du Rau, permettre à Marconi la réalisation de la télégraphie sans fil. Ses recherches ultérieures lui permirent de rassembler les principes de la télémécanique sans fil, dont il put, le 30 juin 1905, au Trocadéro montrer les premières manifestations sensationnelles.

"Si l'oeuvre est au-dessus des critiques", dit de lui M. Defos du Rau, "quelle profonde et respectueuse admiration inspirera cette vie de savant. Vie de labeur ininterrompu, de recherches poursuivies pendant plus de cinquante ans, jusqu'à un âge où bien d'autres, moins productifs, sentent la nécessité ou le plaisir de se reposer. Aujourd'hui à soixante-dix-neuf ans, (88 ans maintenant) M. Branly entre encore tous les matins à son laboratoire vers sept heures et demie, en ressort vers midi; y retourne vers deux heures et en repart vers sept heures du soir, prenant quelques rares jours de vacances dans l'année. Ah! comme l'on comprend mieux ses hésitations à répondre aux organisateurs de la fête de la T.S.F. du 7 juin dernier au Trocadéro, à l'occasion de son jubilé scientifique, et le cri du coeur qui lui échappe avant d'accepter: "Mais c'est trois heures que vous m'enlevez là!"

"Vie de labeur consciencieux du savant probe et sagace, et aussi du professeur qui révise annuellement son cours de licence avec les scrupules d'un débutant, sait y maintenir, malgré les développements de la science, l'admirable lucidité et la claire simplicité qui le distinguent et font le charme de ses publications, depuis ses traités classiques de physique élémentaire dont il revolt soigneusement lui-même les plus récentes éditions jusqu'à son petit volume sur la T.S.F., si merveilleusement condensé et si exactement au courant des derniers progrès."

"Vie de recherches austère dans une atmosphère de noble et vénérable indigence, semblable à celle qu'ont illustrée les Claude Bernard, les Pasteur, les Berthelot."

"Vie de désintéressement, car la Fortune réserve ses faveurs aux grands brasseurs d'affaires et si elle condescend à quelque libéralité vis-à-vis des techniciens, elle s'est montrée spécialement parcimonieuse pour les maitres de la pensée. C'est dans la simplicité que s'écoule cette vie modeste, aidée pendant quinze ans par une activité médicale nécessaire, touchée tardivement par l'atribution partielle du prix Osiris, et enfin recevant, sur le tard, la consécration d'une souscription privée nationale qui, après avoir assuré la marche du laboratoire, sut aussi, dans un élan de généreuse, intelligente et respectueuse reconnaissance, s'intéresser à l'homme lui-même. Tout le monde se rappelle avec quelle délicatesse M. Branly refusa du Gouvernement de la République l'hommage national d'une dotation annuelle, s'estimant indigne de l'honneur fait jadis à Pasteur."

Je termine par ces lignes que j'extrais du même article : "En 1890, un nouveau sens est né. L'organe de perception nécessaire est créé. Branly a découvert **l'oeil électrique** qui permet à l'homme de bénéficier des propriétés merveilleuses de ces ondes. C'est le détecteur d'ondes, sensible et fidèle, impressionné par elles à la manière de l'oeil impressionné par les radiations lumineuses. Certes cet oeil va recevoir, après plusieurs années, des perfectionnements importants et ce serait se méprendre étrangement sur le maitre que d'imaginer que, pour le célébrer, il faille méconnaitre l'importance des travaux antérieurs et postérieurs. Branly n'est pas un technicien mais un physicien. Il n'a pas réalisé la T. S. F., il s'est contenté d'en assembler les éléments et d'en découvrir le principe, suivant la brève mais éloquente mention qui accompagne sa croix de la Légion d'honneur."

Dans cet article, écrit trop à la hâte, je le confesse, je sens que j'ai été impuissant à parler comme il convient de cet incomparable génie. Je le répète, un autre plus autorisé le fera mieux que moi, ce qui n'empêchera pas, quand on criera "gloire à Branly", de crier en même temps, "Honneur à Marconi". Je clos ici cette polémique et ne la reprendrai pas, quelle que soit la réplique que pourra faire M. Vandry. Je considère que le public est suffisamment renseigné.

Germain Beaulieu

CHEZ LES AUTRES

Ouvriers russes

Un groupe d'ouvriers russes établis dans l'Ouest du Canada vient d'entrer en relations avec la Confédération catholique des Travailleurs. Emigrés au Canada, écrivent-ils, après la révolution de 1917, nous avons les mêmes principes que vous. Nous voulons unir nos forces aux vôtres pour combattre le bolchévisme. Il est à souhaiter que cette initiative aboutisse. Les ouvriers étrangers sont nombreux dans notre pays. Gagnés presque tous aux idées révolutionnaires ils menacent la paix sociale. Mais il se rencontre parmi eux des hommes d'ordre. Les soutenir, les encadrer, en faire des apôtres dans leur milieu, n'est-ce pas la meilleure politique ?

(Le Nouvelliste)

Les chantiers

La coupe assez abondante du bois — insuffisante cependant pour répondre à la capacité de production normale des usines — va enlever deux ou trois milliers de chômeurs à nos villes et soulager notablement les coffres de l'Etat et des municipalités. Elle va aussi préparer du travail à nos ouvriers et permettre aux meules des moulins de papier et de pulpe de continuer à tourner.

L'industrie de la pulpe et du papier a ceci de particulier, qu'elle emploie une matière première qui ne coûte à peu près rien d'achat. Toutes les dépenses qu'elle nécessite sont réparties sur les salaires. De la sorte, quand le bûcheron jette la cognée à un arbre il assure du travail à un ouvrier. Plus que jamais les chantiers viennent à point dans notre région. Ils atténuent notablement le problème du chômage.

(Le Progrès du Saguenay)

Manières de bouvier

Notre confrère et ami Adjutor Savard rapportait de M. Bennett, durant la Conférence d'Ottawa, deux traits qui valent la peine d'être rappelés.

"A une réception chez sa soeur, Madame Herridge, le premier-ministre tourna virtuellement le dos à une femme charmante et distinguée et murmura à sa soeur : **You know that I do not like Liberals...**" ("vous savez que je n'aime pas les libéraux.")

Une autre fois M. Bennett abordait avec effusion un député libéral dans le hall du Château Laurier. Le député fut un peu surpris, car il ne s'attendait pas à pareil mouvement. Mais il revint vite de son étonnement en s'apercevant que M. Bennett l'avait pris pour un autre. Pour rétablir les choses, M. Bennett, tout rouge de confusion et de colère, prononça de son ton le plus rogue : **"It is the last time I shake you by the hand!** ("C'est la dernière fois que je vous donne la main".)

Quand on a hérité des millions d'une ancienne compagne de **Sunday School,** on peut bien se permettre ces manières de bouvier.— Ol. A.

(Le Canada)

AU FIL DU JOUR

D'où vient le "grand soir"

D'où vient, en tant qu'expression, ce "grand soir" employé pour désigner la sinistre période qui déclancherait, pour employer le mot popularisé par les communiqués de la guerre, l'aurore des temps nouveaux?

M. Jean Carrère pense être l'éditeur responsable de cette expression, qu'il a utilisée d'abord comme titre de roman.

D'où l'avait-il tirée?

De ses conversations familières avec un pittoresque rôdeur des Halles, qui mettait ses poings vigoureux à la disposition de quelques poètes noctambules, en cas de mauvaise rencontre.

Un soir, ils avaient assisté à une conférence anarchiste. L'orateur annonçait le paradis terrestre pour le mois suivant.

Au caboulot, entre les poètes et leur camarade de la rue, la conversation roula sur le sujet de la conférence. L'un d'eux exposa qu'avant de contempler l'aurore des temps nouveaux, il faudrait subir un couchant assez sombre et peut-être sanglant.

L'homme, d'une voix de mélécasse, murmura tout bas en conclusion du petit topo :

—Ben quoi! une espèce de grand soir!

—Il est bien, ton mot. Où l'as-tu trouvé?

—Nulle part, quoi, c'est tout naturel. C'est une manière de résumer pour les aminches tout ce que tu jaspines si chiquement.

M. Jean Carrière plaça le mot dans un de ses poèmes.

Plus tard, l'expression s'est répandue à tout le monde.

Ninine.—A chaque anniversaire, mon mari me fait cadeau d'un beau bijou.

Cécile.—Tu es bien heureuse. Ce que tu dois en avoir.

—Vous m'avez fait mon portrait mais il n'est pas ressemblant.

—Que voulez-vous, madame, je ne suis pas photographe.

Lui.—Tu passes ton temps à te regarder dans le miroir.

Elle.—Franchement, Tom, je ne peux toujours pas me regarder dans le fauteuil.

Adèle.—Aimes-tu m'entendre chanter, papa ?

Le père.—Certainement, ça me fait oublier mes autres ennuis.

GARE LES RHUMES à moitié passés !

Ils vous exposent à l'affaiblissement de l'organisme et à la possibilité de sérieuses complications !

S'il est une chose pour devenir une source de danger, c'est un rhume à moitié passé!

Le rhume à moitié passé n'est pas seulement sujet à revenir sans fin, mais il sape tout le temps votre vitalité et il vous expose à des affections plus graves.

Quand vous attrapez le rhume, ne manquez pas de le traiter de façon prompte et décisive. Ne vous fiez pas aux applications simplement locales ou externes. Rappelez-vous que le rhume et une infection interne qu'il faut traiter par l'intérieur.

N'ajoutez pas foi, non plus, à une préparation bonne pour une douzaine de choses à part les rhumes. N'oubliez pas que le rhume est un mal spécifique qui exige un traitement spécifique. Nombre de préparations que les gens prennent d'ordinaire pour les rhumes rendent réellement leur soulagement plus difficile parce qu'elles constipent et rendent aussi l'organisme acide.

Quadruple action importante

Parce qu'elle donne quatre effets tous du même coup, le remède à prendre pour le rhume c'est la Bromo Quinine Laxative de Grove!

En premier de tout, la Bromo Quinine Laxative de Grove dégage les intestins, sans violence mais comme il faut — démarche importante pour le soulagement d'un rhume. En second lieu, elle tue les germes dans l'organisme, en chasse l'infection toxique et réduit la fièvre. En troisième lieu, elle soulage le mal de tête et cette sensation de grippe. En quatrième lieu, elle tonifie l'organisme tout entier et le fortifie contre toute attaque ultérieure.

Tel est le traitement qu'il faut pour le rhume, le traitement qui procure soulagement et sécurité!

Absolument inoffensive à prendre!

Jeunes et vieux peuvent prendre en toute sûreté la Bromo Quinine Laxative de Grove. Elle ne contient aucun narcotique et ne produit aucun mauvais effet par la suite. Elle ne bouleverse pas l'estomac, ne donne pas de nausées et ne fait ni sonner ni étourdir la tête. Son action est rapide et certaine, mais inoffensive. Des milliers de personnes, par tout l'univers civilisé, y ont recours comme à leur soulagement assuré contre les rhumes et la grippe.

Sous forme de jolies tablettes, la Bromo Quinine Laxative de Grove est pratique et agréable à prendre, en même temps qu'elle est efficace. Elle vient en boîtes commodes, format de poche, enveloppées de cellophane, et elle est en vente dans toutes les pharmacies de l'Amérique. Avoir de la Bromo Quinine Laxative de Grove à sa disposition c'est être prémuni contre les rhumes. Prises immédiatement aux premiers signes d'un rhume, quelques tablettes suffiront généralement pour le déloger du soir au lendemain. Les bons marchands n'essayent pas de vendre autre chose à la place de la Bromo Quinine Laxative de Grove.



Les gens de tous les pays qui se rendent compte de l'importance de conserver la peau claire devraient se servir du **Savon Cuticura** pour la toilette quotidienne. Il est pur et contient les vertus médecinales et antiseptiques de **Cuticura** lequel adoucit et cicatrise la peau tout en la tenant propre.

Prix 25c. Dépositaires Canadiens: **Lyman Agencies Limited, 286, rue St-Paul ouest, Montréal.**

87

Nous Vous Donnerons *Jusqu'à* $2.50

POUR VOTRE VIEILLE PLUME

Sur l'Achat de Notre Toute Nouvelle Plume Aérodynamique

Parker *Duofold*

La Première au Monde pour le Style et la Qualité



C'est encore le temps si vous vous hâtez d'avoir la magnifique Duofold Jr. ou la Lady Duofold de $5—Tout dernier modèle aérodynamique — pour $3.75 seulement et une vieille plume, ou encore le fameuse Plume Parker Duofold Sr de $7 avec grande capacité d'encre pour $5 seulement et une vieille plume. Ou la superbe Parker Duofold Sr de Luxe, de $10 pour $7.50 et une vieille plume.

N'importe quelle marque de vieille plume sera acceptée, pourvu qu'elle ait une pointe en or de 14 caracts.

Les vieux crayons mécaniques, de toute sorte ou condition pourvu que les parties métalliques soient plaquées en or, sont acceptés aux prix de 75 sous à $1.00 sur l'achat d'un beau Crayon Parker Duofold aérodynamique pour aller avec la plume.

Cette Vente Nationale d'Echange par Parker est le plus gros gros événement qui ait jamais eu lieu dans l'industrie des plumes-réservoir. Jamais auparavant semblable occasion ne s'est présentée—elle ne se présentera probablement jamais plus—de se procurer les plus beaux crayons et plumes du monde pour l'école ou les affaires, tout en ayant un si fort montant d'échange pour vos vieux modèles.

Mais Parker se réserve le droit de retirer cette offre en aucun temps—aussi allez porter tout de suite votre vieux crayon ou plume au vendeur de plumes le plus rapproché de chez nous. The Parker Fountain Pen Co., Limited, Toronto.

EUGENE CAOUETTE, Pharmacien, 493 rue St-Jean.

CITADEL CIGAR STORE, 19 rue des Jardins.

C.-T. DARVEAU, 118 ave Bourlamaque.

A.-E. Dionne, Bijoutier, 171 5ème Rue.

L.-A. FRANCOEUR, Pharmacien, 5571½ rue St-Jean.

L.-P. GAGNON, Pharmacien, 81 rue St-Pierre.

L. PERREAULT, Pharmacien, 325 1ère Avenue.

OMER ROUSSEAU, Bijoutier, 461½ rue St-Joseph.

A.-C. ROUTHIER, Bijoutier, 50 côte de la Montagne.

JOS. RUEL & FRERES, Bijoutiers, 442 rue St-Joseph.

P.-H. SOUCY, Pharmacien, 83½ avenue Cartier.

R. TREPANIER, Bijoutier, 390 rue St-Jean.

LIBRAIRIE VACHON (limitée), 82 rue St-Pierre.

J.-C. VEZINA, Bijoutier, 41 rue St-Joseph.

JOHN-E. WALSH, Libraire, 11 rue St-Jean.

PAQUET & JUNEAU, 180 rue du Pont.

C. DUQUET (limitée), Bijoutier, 3 rue St-Jean.

JOSEPH AMYOT & FILS, 45 rue Dalhousie.

EMILE BIGAOUETTE, Bijoutier, 191 rue St-Joseph.

LA LIBRAIRIE GARNEAU, 47 rue Buade.

J.-E. GOSSELIN, 84 rue de la Canardière.

J.-R. GUAY, Pharmacien, 200 avenue Maisonneuve.

JOS. HUNT, 276 rue St-Jean.

**LA LIBRAIRIE LANGLAI

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. l'abbé Od. Belisle, vicaire de Lauzon, était dernièrement en promenade à St-Basile, l'invité de M. et Mme Emilien Pepin.

M. et Mme Adolphe Paquet ainsi que M. et Mme Gallichand, de St-David, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. Louis Bergeron, à St-Agapit.

M. Henri Roy, de Québec, était dernièrement en promenade chez des parents et amis à Beaumont.

M. Hormisdas Dumont, de St-Henri de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez son oncle, M. Jean Fontaine, à St-Narcisse-Neubois.

Maison endommagée par le feu et l'eau hier à Lévis

Les pompiers de Lévis ont été appelés vers 9 heures 20, hier matin pour un commencement d'incendie dans le logement de M. Louis Doyle, rue Fraser. Le feu se déclara dans un garde-robes et se mit à courir entre les planchers des appartements en avant. Les pompiers se rendirent immédiatement sur les lieux et durent appliquer deux jets d'eau pour venir à bout des flammes. Il fallut aussi briser une partie des planchers de sorte que les dommages par l'eau et la fumée sont assez considérables tant au logement de M. Doyle qu'à celui de M. Willie Lemieux, le propriétaire demeurant au premier étage.

Une exposition d'Histoire Naturelle

Une exposition d'Histoire Naturelle pour les jeunes naturalistes est ouverte depuis dimanche dernier à l'Académie Commerciale, à Québec et durera toute la semaine. Au nombre des exposants il y a quatre élèves du Collège de Lévis : MM. Raymond et Raoul Caouette, herbier, Robert Lagueux, insectes et Paul Dorval, herbier et insectes.

La convention des raquetteurs sera à Montréal cet hiver

M. Alphonse Gosselin, président du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" est de retour de Montréal où il est allé représenter son club comme délégué à l'assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs tenue samedi soir dernier à Montréal.

M. Gosselin est revenu enchanté de son voyage et a dit que le plus grand enthousiasme règne parmi les fervents de la raquette et que malgré la crise que nous traversons ce sport sera en honneur l'hiver prochain. Les délégués réunis samedi soir dernier à Montréal ont choisi la métropole pour l'endroit de la prochaine convention internationale de la raquette, le 1er février 1933. Montréal sera donc à l'honneur et les clubs de cette grande ville prépareront un très beau programme à cette occasion.

Le club de raquettes "Le Voltigeur doit avoir dans quelques jours sa première assemblée de la saison pour faire l'élection de ses officiers et commencer à préparer le programme de sa saison d'hiver.

Il a neigé une partie de la journée hier

Dans le haut et le bas du fleuve la neige avait fait son apparition ces jours derniers et nous n'avions encore rien eu. Lundi dernier la terre gela et le firmament se couvrit, signe avant-coureur de la neige. En effet, hier matin, il tomba une neige mouillante et ensuite une neige plus sèche et plus abondante recouvrit le sol. La température devint moins froide et cette neige disparut peu à peu. Ceci est un signe certain que nous ne tarderons pas beaucoup à avoir la neige pour l'hiver. Nous avons encore la bordée de la Ste-Catherine à avoir puis il est probable que celle qui suivra ne partira pas avant le printemps prochain.

Assemblée du Cercle des Fermières de Lévis demain soir

Une assemblée du Cercle des Fermières de Lévis sera tenue demain soir, à 8 heures, à la résidence de Mme Télesphore Turgeon, 125 rue St-Georges, à Lévis. On demande à toutes les dames et demoiselles faisant partie de ce Cercle de se faire un devoir d'être présentes. L'assemblée sera suivie d'une partie de cartes.

La fête de la Toussaint hier sur la rive sud

La fête de la Toussaint a été célébrée avec solennité hier dans les différentes églises de la rive sud.

A Lévis, l'office de la grand'messe fut chanté par M. l'abbé Paquet et le sermon fut fait par le Révd Père Lussier, l'un des prédicateurs des retraites paroissiales.

A Lauzon, l'office de la grand'messe fut chanté par M. le vicaire Od. Belisle, assisté de M. le vicaire Nap. Tanguay et du Révd. Frère Sauvé, comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut fait par M. le curé H. Bernier.

A Bienville, l'office de la grand'messe fut chanté par M. le vicaire Emile Hébert et le sermon fut fait par M. le curé J.-S.-S. Villeneuve.

A St-David, l'office de la grand'messe fut chanté par M. le curé U. Dumas, assisté de M. l'abbé P. Veilleux et de M. le vicaire Gagnon comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut fait par M. l'abbé P. Veilleux, ancien curé de Ste-Anne-des-Monts.

A Christ-Roi, Villemay, l'office de la grand'messe fut chanté par M. l'abbé Alzire Tardif, du Collège de Lévis et le sermon fut fait par M. l'abbé Léon Lessard, du Collège de Lévis.

Dans certaines églises les vêpres de la Toussaint suivies des vêpres des morts furent chantées dans l'après-midi et dans d'autres le soir.

Comme hier, après-midi, la température ne se prêtait pas pour aller faire le chemin de la Croix dans les cimetières, ce pieux exercice pour les âmes du Purgatoire fut fait dans les églises.

Les fidèles ont assisté partout nombreux aux différents exercices religieux le matin, l'après-midi et le soir. Nombreuses ont aussi été les personnes qui ont fait les visites dans les églises hier après-midi et hier soir pour gagner les indulgences applicables aux âmes du Purgatoire.

Feu le jeune Jean-Luc Faucher

Les funérailles du jeune Jean-Luc Faucher, fils de M. Raoul Faucher, boulanger, de Lévis, décédé dimanche dernier, à l'âge de 13 ans et 10 mois, auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Cliniques demain à Bienville et Lauzon

Demain matin, de 9 h. 30 à 11 h. 30, au couvent de Bienville, il y aura clinique de puériculture et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Demain après-midi, de 2 à 4 heures, à l'hôtel de ville d Lauzon, il y aura c inique de puériculture et séance d'immunisation contre la diphtérie.

Les mères de famille de ces deux paroisses voudront bien y amener leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour qu'ils restent en bonne santé.

Deux appels des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont eu à répondre à deux appels lundi soir dernier, le premier à la résidence de M. Adjutor Bégin, rue Déziel et le second à la résidence de M. Emile Roy, rue St-Georges. Dans les deux cas il ne s'est agi que de feux de cheminée et il n'y a presque pas eu de dommages.

Mort de Mlle Julia Boucher, à St-David.

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Julia Boucher, fille de M. et Mme Louis Boucher, de St-David-de-l'Auberivière, arrivée hier matin, à la résidence de son beau-frère M. J.-G. Roberge, à Hadlow. La défunte, âgée de 49 ans et 11 mois, était la soeur de Mme J.-G. Roberge, de Hadlow, de Mme William Quinn, de New-Liverpool, de MM. Louis, Arthur et Hervé Boucher, de St-David et de M. Amédée Boucher, de Lévis. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, en l'église de St-David et l'inhumation sera faite au cimetière de la paroisse. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Mort d'une fillette de 8 ans à l'hôpital de Lévis

Une fillette de 8 ans, Florida Côté, enfant de M. Télesphore Côté, de St-Apit, est décédée hier matin, à l'hôpital de Lévis. Le fourgon-automobile de M. Laval Fortier, de Lévis, a transporté hier les restes mortels à St-Agapit où auront lieu les funérailles. No cordiales sympathies à la famille en deuil.

Service demain au monastère du Précieux-Sang

Demain matin, à 6 heures 30, en la chapelle du monastère du Précieux-Sang, à Lévis, sera chanté un service solennel pour le repos de l'âme des bienfaiteurs défunts du monastère. Tous les amis du monastère sont invités à ce service.

Service pour les curés défunts de Lévis, demain

Demain matin, à 8 heures 30, en l'église Notre-Dame, sera chanté un service solennel pour feu Mgr Déziel, feu Mgr Gauvreau et feu Mgr Gosselin, anciens curés de Lévis ainsi que pour les bienfaiteurs défunts de l'église de Lévis, le Couvent de Lévis, l'hospice de Lévis et l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Confessions demain à Lévis

Demain après-midi, de 2 h 30 à 5 heures 30 et demain soir, à 8 heures 30, on entendra les confessions des fidèles à Lévis.

Service demain matin à l'hospice de Lévis

Demain matin, en la chapelle de l'hospice St-Joseph de la Délivrance, à Lévis, sera chanté un service solennel pour le repos de l'âme de feu MM. Couture, bienfaiteurs de cette communauté.

Le club de quilles "Teinture Calimar" victorieux

Vendredi dernier, le club Calimar de Lévis recevait le Ludger Duchaine de Québec, à la salle Giguère. Les Calimar eurent facilement raison du club québecois, car ceux-ci perdirent les trois parties. Depuis le début de la saison le "Calimar" n'a pas perdu une seule partie. Vendredi prochain le "Calimar" recevra le club St-Paul de Québec.

Teinture Calimar				
R. Guay	150	165	195	510
A. Poulin	148	116	135	399
L.-M. Blais	125	189	196	510
P. Guay	166	168	133	467
M. Verreault	193	157	148	499
	782	795	807	2385
Ludger Duchaine:				
G. Giroux	104	123	125	352
P. Mercier	165	114	129	408
G. Miller	111	114	124	379
M. Tremblay	168	188	160	516
P. Giguère	144	169	138	451
	692	708	676	2106

Le club Teinturerie Calimar gagne les trois parties.

Avis aux contracteurs, charroyeurs et autres

Toutes personnes désirant obtenir des contrats pour l'enlèvement de la neige dans les différentes sections de Lévis, Bienville et Lauzon, dans les rues où passent les tramways électriques, peuvent maintenant avoir les spécifications et conditions en s'adressant au bureau de la Cie des Tramways de Lévis, rue Commerciale, Lévis.

La Compagnie ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Les soumissions devront être remises au bureau de la Cie des Tramways de Lévis, le ou avant le 7 novembre 1932.

2-4

St-Urbain

Décès

Nous sommes au rgeret d'apprendre la mort de M. Clet Côté, décédé le 13 octobre, après quelques semaines de maladie soufferte avec beaucoup de résignation, muni des secours de l'église, entouré des siens. Ce bon citoyen mourut paisiblement comme il vécut, âgé de 82 ans, époux de dame Petronille Laforest, qui lui survit, ainsi que son fils, M. Idola Côté et ses trois filles, Mme Stanislas Gagnon (Delvina), de Lac Bouchette, Mme Joseph Tremblay (Marie), Mme Vve Oscar Ouellette (Lucinie).

Ses funérailles eurent lieu le 15, au milieu d'une assistance remarquable de parents et amis témoignant de l'estime portée tan au défunt qu'à la famille en deuil.

Sincères condoléances.

Baptême

Le 9 octobre, a été baptisée Rose-Blanche, enfant de M. et Mme Arthur Larouche (Alice Simard). Parrain et marraine, M. et Mme Chs-Benj. Simard, marchand de Baie St-Paul, oncle et tante du bébé. Porteuse, Mlle Dolorosa Bouchard, sa cousine.

Malade

Nous regrettons d'apprendre que M. le Chanoine Girard, curé de Baie St-Paul, est de nouveau sous traitement dans un Hôpital de Québec. Nous faisons des voeux pour son parfait rétablissement.

Bonne nouvelle

Nous apprécions beaucoup de recevoir nos malles régulièrement chaque jour maintenant, après avoir passé plusieurs semaines ane les recevoir que trois fois par semaine. Nous nous plaignions avec raison de cet isolement.

Nous remercions qui de droit pour l'amélioration.

Notes sociales

Mme Prreualt épouse de l'honorable J.-E. Perrault et Mme A. Taschereau, sa soeur, de passage ici le le 12 courant pour un court voyage au Club de la Petite Malbaie.

—M. Phydime Girard, de St-Grégoire de Montmorency, a été pendant quelques jours l'hôte de son frère, M. Benoit Girard.

—M. Ulric Bouchard, passe quelque temps chez ses fils, MM. Adélard et F.-X. Bouchard, Sault Montmorency.

—Mlle Mathieu, de retour de St-Jérôme, Lac St-Jean.

—M. Déry, commis-voyageur, représentant la maison Renaud & Cie, de Québec, de passage ici le 12 courant.

—M. Lanouette, inspecteur, de passage ici le 12 octobre.

—M. et Mme Adélard Bouchard, de St-Grégoire, Montmorency, ont visité des parents dernièrement.

—M. Georges Gagnon, est venu passer quelques jours avec sa famille dernièrement.



SUPER SERVICE

les polices à participation super-service donnent le maximum de protection à un coût remarquablement bon marché.

Faites-vous en expliquer les excellentes caractéristiques par un de nos représentants.

Northern Life

ASSURANCE COMPANY OF CANADA

Fondée en 1897 . . Siège Social . . London, Ontario

J.-A. Saucier — Gérant, Agence de Québec

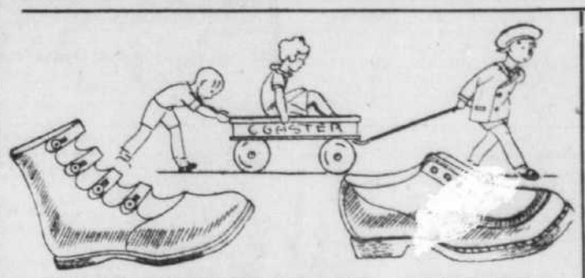


GARDEZ LES ENVELOPPES EXTERIEURES—CATALOGUE SUR DEMANDE

JEUDI — JOURNEE DES ENFANTS — AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

PARENTS ! Si vous voulez avoir la QUALITE d'abord, et les BAS PRIX ensuite, profitez des offres ci-après. Elles n'ont pas leurs pareilles. VENEZ EN JUGER — AMENEZ VOS ENFANTS.



CHAUSSURES POUR ENFANTS

SOULIERS en cuir verni, à lanière, semelles fortes, avec coussins. Pointures 1 à 5 pour bébés. 49c

SOULIERS en cuir verni, à lanière, semelles fortes 6, 7, 8, 9, 10 pour enfants. 79c

11 à 2 pour fillettes. 99c

SOULIERS en velours kip noir, semelles extra fortes, talons avec platine d'acier, ou caoutchouc. 1 à 5 pour garçons — Régulièrement $2.50 — TRES SPECIAL $1.99

CLAQUES EXTRA FORTES

Forme ronde, semelles SPECIALES de LONGUE DUREE, 1 à 5 pour garçons Régulièrement 85c. SPECIAL 69c

BAS -- DE -- GOLF



Tout laine, couleurs de fantaisie assorties. Pointures 7 à 10½. UN VRAI SPECIAL. 49c

Rez-de-chaussée

POUR ENFANTS

AU RAYON DE L'EPICERIE

MALLETTES en papier, joliment décorés d'images en couleurs représentant différents animaux de la jungle ainsi que monstres marins et remplies de délicieux biscuits Crothers, formes d'animaux. TRES SPECIAL, JEUDI, La mallette 5c



OCCASIONS SUPERBES --- EN --- VETEMENTS POUR GARCONS

50 PARDESSUS, pesanteur pour l'hiver en belle étoffe de fantaisie, chauds et confortables. Tailles 9 à 16 ans. Des valeurs régulières de $10. à $15. TRES SPECIAL $7.50

Autres PARDESSUS du même genre, également chauds et confortables, mais de tailles 5 à 10 ans. TRES SPECIAL $5.00

PARDESSUS COURTS (peajackets) en cuir noir et brun de belle qualité, chaude doublure, en peluche, et ceinture. Tailles 10 à 16 ans. TRES SPECIAL $5.00

MACKINAWS en Melton bleu marine de belle qualité, un vêtement très chaud, très confortable, et que vos garçons aimeront. Tailles 6 à 16 ans. TRES SPECIAL. $4.00

POUR FILLETTES ET ENFANTS

--Au Salon de Confection pour Dames--





ENSEMBLES, comprenant Manteau et pantalons-guêtres (leggins) en **Polo Couverte, ou Ratine** de belle qualité; en **bleu-marine, brun, faon, vert-foncé.** Tailles 2 à 6 ans. Prix pour Manteau et pantalons-Guêtres. $6.95

Coiffure aviateur ou bonnet pour convenir, confectionné à votre choix, pour $1.00

COMPLETS en drap suède de qualité supérieure, comprenant: Manteau et pantalons-guêtres, ainsi que coiffure pour convenir, confectionnée à votre goût — Modèles charmants. Couleurs: **Vert-jade, brun, Faon, bleu azur, copenhague, rouge-vin.** Tailles 2 à 6 ans. $12.75

COMPLETS en corduroy — trois pièces — teintes diverses, bas de la culotte fini en cuirette $7.95

REEFERS — teintes assorties — en Ratine ou Polo — qualité extra fine — boutons de cuivre ou corne — remplis au dos, demi-ceinture ou ceinture complète — —petits poignets renversés. DES VALEURS TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLES, POUR JEUDI SEULEMENT. $4.95

Choix magnifique de MANTEAUX en poil de chameau (camel hair) teinte castor — très belle qualité — superbe imitation de fourrure —très confortables et chauds. Deux modèles différents. Tailles 3 à 14 ans $6.95 à $18.75

ROBES en jersey et autres tissus de laine, choix immense de modèles et teintes. Tailles 7 à 14 ans. — Nouvelles manches avec garniture effets ruche d'abeilles, petits remplis, etc. JEUDI — Nous aurons des groupes spéciaux, pour $2.49, $2.95 et $3.95

NE MANQUEZ PAS DE VENIR LES VOIR.

Multiples Aubaines

AU RAYON DE LA LINGERIE



ENSEMBLES — trois pièces en ratine **rose, bleue** ou **beige,** — gilet et pantalons-guêtres fermant avec "zipper". Tailles 1 à 4 ans. SPECIAL $6.50

ENSEMBLES — trois pièces en **Drap Couverte** et **Cuirette.** Tailles 2 à 5 ans. $6.25 à $7.75

Petites **ROBES** et **BOUFFANTS** en **jersey** et tricot de **laine** marques KNIT-TO-FIT ou REGENT. Tailles 1 à 7 ans $2.75 à $6.95

COMPLETS pour garçonnets, en **jersey, velours, tricot de laine,** toutes les teintes. Tailles 1 à 6 ans $1.39 à $3.95



MANTEAUX en **cameltex** brun foncé, collet chale et ceinture, doublure en flanelle rouge avec entre-doublure. Tailles 1 à 4 ans. $5.00

PANTALONS GUETRES pour appareiller. à $3.25

BONNET pour appareiller $1.00 et $1.25

MANTEAUX en ratine **rose ou bleue,** garnis de fourrure blanche, avec guêtres et chapeau pour appareiller. Tailles 1 à 3 ans. LES TROIS PIECES... $13.00

MANTEAUX en Lama blanc qualité (**Esquimo**) collet châle. Tailles 1 à 2 ans $3.00 à $5.50

Pantalons-guêtres pour appareiller $1.50

Bonnet pour appareiller 98c

MITAINES en cuir ou Cameltex 98c et $1.24

BONNETS en angora de très belle qualité **blanc, rose, bleu, drab** $1.50, $1.75, $2.75, $3.50

BONNETS aviateurs en cuir, ratine, etc, en **brun, bleu, vert, rouge** 79c 98c $1.25 $1.50

PANTALONS en laine, avec pieds en **blanc, rouge, drab, bleu,** pour enfants de 1 à 12 ans. 98c à $3.50

C'est mon Gendre — par C.-H. Wellington

No 160





LE BRIDGE-CONTRAT A LA PORTEE DE TOUS

A PROPOS DE VULNERABILITE

Quand votre camp a gagné une des Manches du Robre, vous êtes alors vulnérable. Cet adjectif qui signifie "qui peut être blessé" est fort bien approprié à l'usage dont on en fait au Bridge-Contrat. L'étude du tableau de la marque des points vous démontrera que les pénalités que vous subissez, si votre camp est vulnérable, quand vous êtes à court dans votre contrat progressent, à chacune des levées de beaucoup plus rapidement que si votre camp n'est pas vulnérable, c'est-à-dire quand vous n'avez pas gagné une des Manches du Robre.

La raison d'être de ces lourdes pénalités s'explique probablement par le fait que lorsque vous avez déjà gagné une Manche, vous êtes de beaucoup plus près que vos adversaires du but ultime : le Robre. En plus, si vous réalisez une seconde Manche avant que vos adversaires en aient réalisé une seule, la prime du Robre est de 700 points ; si vos adversaires gagnent eux aussi une Manche au cours de ce Robre, vous ne retirez que 500 points si vous gagnez les deux Manches du Robre.

Il nous faut dire que les joueurs habiles ne se laissent pas influencer par le fait que leur camp est vulnérable ; ils n'hésitent pas à pousser l'enchère jusqu'au maximum logique justifié par les cartes qu'ils ont en mains. Toutefois, un léger relèvement dans les minima ordinairement requis est de rigueur quand il s'agit de faire une Déclaration d'Ouverture d'un tric à une couleur quand le camp est vulnérable. Avec le jeu ci-bas un joueur ouvre l'enchère par 1 Coeur si son camp n'est pas vulnérable ; il passe si son camp est vulnérable.

(1) P. R-9-8-2 Cr. A.R-9-5 Ca. 10-8-4 T. 9-6

Malgré qu'il contienne deux levées d'honneur et demie et une couleur réglementaire, le jeu ci-haut est à peine conforme aux minima exigés pour ouvrir l'enchère en première ou deuxième parole quand le camp n'est pas vulnérable.

Le jeu suivant est un exemple du minimum absolu pour ouvrir l'enchère, vulnérable, par un tric d'entrée à Coeur : —

(2) P. R-9-8-2 Cr. A-R-9-5 Ca. D-10-8 T. 9-6

La présence de la Dame de Carreau ajoute une certaine valeur au jeu ci-haut qui contient quatre levées et demie probables ainsi réparties : deux levées d'honneur pour l'As et le Roi de Coeur, une levée d'honneur pour le Roi de Pique et la Dame de Carreau, une levée probable pour la quatrième carte d'atout et une demie levée probable pour la quatrième carte de Pique. En troisième ou quatrième parole un tel jeu doit être passé sans hésitation.

Avec le jeu suivant un joueur ne doit pas perdre l'occasion d'ouvrir l'enchère, vulnérable ou non, en déclarant 1-Coeur : —

(3) P. R-9-8-2 Cr. A-R-9-5-3 Ca. 10-8-4 T. 9

Le jeu ci-haut contient deux levées d'honneur et demie, deux levées probables à Coeur et une demi levée probable à Pique; en tout, cinq levées probables. A moins d'avoir au moins un Roi de plus que le minimum ci-haut, le joueurs n'ouvrira pas l'enchère si en troisième ou quatrième parole.

Une Déclaration d'Ouverture d'un tric à une couleur accuse la présence dans le jeu du Déclarant de deux levées d'honneur et demie et d'une couleur réglementaire d'au moins quatre cartes; par conséquent, si le camp est vulnérable, telle déclaration n'est faite que lorsque le joueur détient au moins une Dame de plus que ce minimum ou, s'il ne détient que deux levées d'honneur et demie, la couleur d'atout doit être plus longue que de seulement quatre cartes.

Une Déclaration d'Ouverture d'un tric à Sans-Atout faite par un joueur d'un camp vulnérable est parfois la cause de pertes pouvant aller jusqu'à 1400 points même quand le Déclarant détient jusqu'à trois levées d'honneur et demie, si malheureusement, il ne trouve aucune carte chez son partenaire. Si dans de tels cas, l'adversaire de gauche fait un Contre d'Appel, le partenaire passe ; l'adversaire de droite, au su de la force-honneur détenue par son partenaire et ayant lui-même un nombre respectable de levées d'honneur en mains, passe parole et le Déclarant subit une lourde pénalité.

Afin d pallier à ces dangers, et en conformité aux exigences du système Culbertson de 1933, un joueur dont le camp est vulnérable n'ouvrira l'enchère par 1-Sans-Atout qui si son jeu contient au moins quatre levées d'honneur et demie. A défaut d'une couleur strictement réglementaire et de quatre levées d'honneur, il est préférable de déclarer un tric d'entrée à une couleur même très percée.

Exemples : —

P. R-10-4 Cr. A-D-2 Ca. D-9-8 T. A-V-5-4

Déclarez Trèfle plutôt que Sans-Atout avec le jeu ci-haut.

Un Contre d'Appel (Take-Out Double) d'une Déclaration d'Ouverture d'un tric à une couleur trouve généralement écho chez le partenaire du Contreur ; très souvent, le Contre d'Appel d'une Déclaration d'Ouverture à Sans-Atout est passé par les autres joueurs ; tragique est alors le dénouement. Voyez plutôt notre donne d'aujourd'hui : —

DONNEUR : — Sud.

LA MARQUE : — Nord-Sud Vulnérables.

Est-Ouest non vulnérables, Zéro partout.

	Nord P. 9-7-4-3 Cr. 7-5 Ca. D-9-5-3 T. 8-6-5	
R-V-8-6 R-D-10-8-4	Ouest Est Sud	P. D Cr. V-3-2 Ca. A-8-7-6-2 T. R-V-9
	P. A-5-2 Cr. A-9-6 Ca. V-10-4 T. A-10-7-3	

L'enchère : —

Sud	Ouest	Nord	Est
1-Sans-Atout (1)	Contre (2)	passe (3)	passe (4)

Analyse : —

(1) Sud, étant vulnérable, aurait dû passer ou, s'il tient à annoncer, la déclaration correcte est 1-Trèfle.

(2) Ouest fait un Contre d'Appel demandant à son partenaire d'annoncer sa meilleure couleur.

(3) Nord est impuissant ; il ne peut rien faire pour éviter le désastre qui guette son associé.

(4) Est juge que l'amende probable sera plus grande que les gains à retirer si son camp joue le coup à sa propre déclaration.

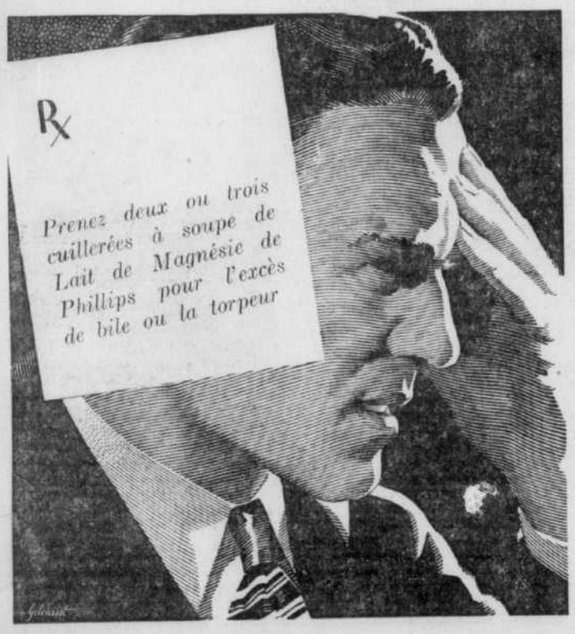
Le résultat fut une amende de 1000 points ! Supposons maintenant que Sud annonce 1-Trèfle ; Ouest fera aussi un Contre d'Appel, Nord passera et il est fort probable qu'Est fera une déclaration à Carreau. Le camp Est-Ouest réalisera alors une Manche valant au plus 500 points. Si Est laisse tenir le Contre d'Appel en passant parole, Sud subira une pénalité d'au plus 600 points.

Arsène DesROCHERS,
Membre associé des Studios Culbertson.

UN CONSEIL

Les Déclarations d'Ouverture psychiques, c'est-à-dire qui s'écartent considérablement des conventions établies, ne réussiront (parfois) qui si vous savez prévoir les réactions probables de vos adversaires ou de votre partenaire.

"EPUISEMENT"





FABRICATION CANADIENNE

Le moyen pratique — celui du médecin — de traiter cet état de torpeur, d'"épuisement" consiste à prendre du Lait de Magnésie de Phillips. Essayez-le au lieu de quelque chose juste pour faire "mouvoir les intestins". Voyez comme vous vous sentirez mieux — et continuerez à vous mieux sentir des jours après ! L'action anti-acide débarrasse l'organisme de tous ces poisons qui causent les maux de tête, fatigue, perte d'appétit Procurez-vous le véritable ; voyez le nom *Phillips* sur l'enveloppe.

AUSSI SOUS FORME DE TABLETTES : Les Tablettes de Lait de Magnésie de Phillips sont maintenant en vente dans les pharmacies de partout. Chaque petite tablette est l'équivalent d'une cuillerée à thé du véritable Lait de Magnésie de Phillips.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

6.00 p.m., orchestre de concert du Waldorf-Astoria; 6.30, duo de piano par les soeurs Harding; 6.45, General Electric Circle; 7.00 Jean Fay, chanteuse de "blues"; 8.45, Jack Denny et son orchestre; 9.00, Virginia Rea, soprano; orchestre de danse; quatuor Revelers; 10.30, programme des artistes de la NBC; 11.00, Nellie Revell avec Jack Fulton, ténor; De 11.05 à 1.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WJZ, New-York, 395—760k.

6.00 p.m., orchestre de William Scotti; 6.45, Lowell Thomas donne les dernières nouvelles; 7.00, "Amos 'n' Andy"; 7.15, Personnifications par Ward Wilson; 7.45, Johnny Hart à Hollywood; 8.30, Moments mélodieux de Jack Frost; orchestre de Joseph Pasternack; 10.15, 15 minutes avec Andy Sanella; Billy Dauscha, violoniste; 10.45, Mildred Bailey, chanteuse deblues; 11.15, Cesare Sodero et l'orchestre de concert de la NBC; De 12.00 à 1.00 am., musique de danse.

WABC, New-York, 349—860k.

6.00 p.m., Vaughn de Leath, soprano, avec l'orchestre de Fred Berren; 6.20, George Hall et son orchestre de l'hôtel Taft; 6.30, Connie Boswell et l'orchestre de Fred Berren; 7.15, William Vincent Ha Hall, baryton, avec l'orchestre de Freddie Rich; 7.30, les trois soeurs "X"; 8.15, "Singin Sam; 8.30, La Palina présente Kate Smith et sa musique Swanee; 8.45, Musical Fast Freight; musique et chant; 9.00, Guy Lombardo et les Royal Canadians, etc. 10.00, La musique qui satisfait; Ruth Etting et l'orchestre de Nat Shilkret; 10.15, Easy Aces comédie de bridge; 10.30, Little Jack Little; pianiste et chanteur; 11.00, Howard Barlow et l'orchestre symphonique Columbia; De 11.30 à 2.00 a.m., musique de danse et chants populaires.

WLW, Cincinnati, 428—700k.

8.00 p.m., mélodies Sunsweet; 10.00, heure "Zéro", de Crosley; 12.00, Moon River; musique classique.

WTIC, Hartford, 282.8—1060k.

6.05 p.m., Musique de dîner; 7.45, orchestre Frank Black, pendant l'heure Doré; 9.45 , programme de studio; 12.00, Collin Driggs, organiste.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100k.

8.00, Jean Otrlo, joueur d'accordéon; 8.15, extraits d'opérette; 9.30, récital d'orgue par Ann Leaf; 9.45, Joseph Lilly, pianiste; 10.15, Frank Fertig, ténor; 11.00, Stanley Meehan, ténor.

Eddy Cantor

Après une absence de neuf mois loin du micro., Eddie Cantor est revenu à ses anciennes amours avec Rubinoff et son orchestre depuis le 30 octobre, à 8 heures p. m., et on peut l'entendre sur un réseau transcontinental de la NBC—WEAF. Le comédien de petite taille a été retenu à Hollywood où il a "tourné" THE KID FROM SPAIN. Les programmes de Cantor s'étendront sur une période indéfinie. Pendant son absence, Eddie fut alternativement remplacé par George Jessel, Harry Richman et Georgie Price.

Chez les ouvriers

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Union Nationale des tanneurs corroyeurs. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

DEMAIN : Fraternité Nationale des cordonniers monteurs de Québec Inc.

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

DEMAIN : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Fraternité des chauffeurs et huileurs, local 779. Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

DEMAIN : Association des plombiers et poseurs d'appareils de chauffage, local 511.

LES GOELETTES

"S. S. North Voyageur" prendra marchandises aujourd'hui à la shed 14 pour la côte nord de Franklin, jusqu'à Natashquan et Terreneuve. Départ ce soir. Pour informations, tél.: bureau, 2-5984; Shed, 2-7224. J.-M. Dumont, agent.

Capitaine A. Hovington, pour Chûte aux Outardes, Pointe Lebel et Ragueneau, goélette "Don de Dieu", marchandises mercredi, départ jeudi, quai Renaud No 5.

Capitaine D. St-Gelais, pour Escoumain, goélette "W.-R. Charlton", marchandises mercredi, départ ce soir, quai

Capitaine E. Bouchard, pour Petite Rivière St-François, goélette "Voyageur", marchandises mercredi, départ ce soir, quai Renaud No 4.

Capitaine Ph Guimont, pour Méchin, Capucins, Matane, goélette "Sasseville" marchandises mercredi, départ ce soir, quai Renaud No 4.

Capitaine T. Harvey, pour Baie St-Paul, goélette "A. N. E.", marchandises mercredi, quai Renaud No 4.

Capitaine H. Bouchard, pour Isle aux Coudres, goélette "St-Omer", marchandises mercredi, départ ce sir, quai Ren. No 2

Capitaine N. Blanchette, pour Cap-St-Ignace, goélette "Tadoussac B.", marchandises mercredi, départ vendredi, quai Renaud No 1.

Capitaine W. Guimont, pour Matane, St-Luc, Ste-Félécité, goélette "Gilly", marchandises mercredi, départ vendredi, shed-19.

Capitaine Oct. Langlois, pour Ste-Anne des-Monts jusqu'à Mont Louis, Cap-Chat, goélette "O. L. Mont Ste-A.", marchandises mercredi, départ ce soir, ponton de la Douane.

"S. S. Saguenay Trader" prendra marchandises jeudi au Cross Wall pour Chicoutimi, Jonquière et Hkénogami. Départ vendredi soir. Pour informations, tél.: bureau, 2-2857, capitaine Eug. Gahnen, prop. Art. Vaillancourt, agent.

PAS PRET

Jos. Rouleau, Kamouraska, St-Alexandre, St-André, St-Pascal.

Chs Simard pour Grande-Baie, Port-Alfred et Bagotville.

F. Belley, pour St-Siméon.

J.-B. Desrosiers pour Rivière Blanche, Matane, St-Luc, Ste-Félécite.

Nouvelles par Radio

De 1 à 1 h. 30, le poste C K C I (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre tavannes.

CALMENT LES DOULEURS

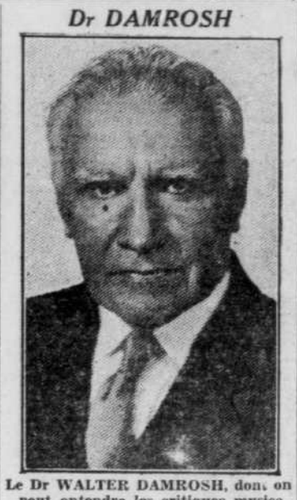
LES Cachets GAUVIN

Le meilleur remède connu contre : Fièvre, Fatigue, Grippe, Enervement, Migraine, Rhumatisme, Maux de Tête.

A St-Esprit

Il y aura assemblée de la Ligue des Citoyens de la paroisse du St-Esprit, à la salle paroissiale du St-Esprit, jeudi le 3 novembre courant à 8 heures p.m. Des questions importantes seront discutées et tous les contribuables y sont invités.

Dr DAMROSH



Le Dr WALTER DAMROSH, dont on peut entendre les critiques musicales tous les vendredis, sur un réseau de la NBC.



RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

MAUVAISE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

BEAUTÉS *Northern Electric* RADIOPHONIQUES

Ces Nouveaux Radios Vous Emerveilleront !





"Miss Concerto"

MODÈLE 101—L'illustration ci-dessus montre un récepteur pour ondes courtes ou longues, avec le "Faisceau d'Onde" et Syntonisation Visible. Ce radio Superhétérodyne à dix lampes peut recevoir sur une longueur de 15 mètres à 550 mètres sur le même contrôle de syntonisation et le même cadran. La hauteur du Cabinet est de 45 pouces, la largeur, de 26¾ pouces et la profondeur, 13¼ pouces. Complet, lampes comprises $165.00

VOUS saviez depuis longtemps que le génie de la radiophonie n'avait pas dit son dernier mot—vous saviez qu'un jour ou l'autre un progrès incroyable serait atteint, tant dans la construction que dans le rendement des radios.

Ce progrès est maintenant un fait accompli. Les nouveaux Radios Récepteurs Northern Electric révèlent la plénitude d'appréciation de réception radiophonique et démontrent clairement le progrès accomplis depuis deux ans.

GOUTEZ LEUR TON SUPERBE

Les cabinets, d'une exceptionnelle beauté, sont un modèle de l'art de l'ébénisterie, mais c'est surtout par leur *rendement* et leur *superbe ton naturel*, que les radios Northern Electric démontrent la valeur des 50 années d'expérience de la compagnie comme pionniers en fait de perfectionnement de la transmission électrique du son.

Avant de vous acheter un radio, *voyez*... et *entendez* ces nouveaux récepteurs. Ils représentent le dernier mot en fait de génie radiophonique et comprennent tous les perfectionnements connus de nos jours.

CONSTATEZ CES MINUTIEUX RAFFINEMENTS

Lampes à action rapide, élimination du bruit entre postes, contrôle automatique du volume, fidèle reproduction du ton sur toute la bande d'onde, compensation automatique du ton simultanément avec le contrôle du volume, détecteur à trois mouvements, sélectivité parfaite, double fonctionnement du haut-parleur et une reproduction entièrement libre de tout bourdonnement A. C.

Miss Symphony

MODÈLE 120—Tel que l'illustration—est le plus puissant récepteur de radiodiffusion et la plus complète oeuvre de génie qu'ait fait la Northern Electric Company jusqu'à présent. Un radio à douze lampes, Superhétérodyne à triple action, d'une sensibilité et d'une sélectivité telles que sa capacité de réception comprend les fréquences jusqu'à 550 KC. L'étendue de sa capacité et le parfait rendement au moyen de haut-parleurs doubles, donnent à sa reproduction de la musique, un réalisme jusqu'ici inconnu. Le cabinet de luxe est de 50½ pouces de hauteur, 27¾ pouces de largeur, 15¾ pouces de profondeur. Complet, lampes comprises $214.50

"Miss Tango"

MODÈLE 80 — Emploie huit lampes sur un circuit Superhétérodyne, aussi une nouvelle lampe Détectrice pour convertir les ondes de radio en ondes sonores, amplifier les ondes sonores et éliminer un stage d'amplification. Cette lampe à "triple-action" agit aussi comme Contrôle Automatique de Volume. Le Cabinet a 43 pouces de haut, 23¾ pouces de large et 13¼ pouces de profond. Complet, lampes comprises... $132.50

"Miss Rumba"

MODÈLE 60 — Un modèle de table, Superhétérodyne à six lampes, avec syntonisation facile et précise, d'un ton dégagé avec pratiquement aucun bourdonnement A. C. Emploie la lampe du type 245—la meilleure par sa qualité. Le Cabinet n'est que de 17 pouces de long, 10½ pouces de haut et 8¾ pouces de profond. Complet, lampes comprises $69.75

Northern Electric RADIO PIONEERS

NER42F



Obsèques de M. L.-C. Roy

M. Lauréat-C. Roy, voyageur de commerce, décédé le 25 octobre, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, a été inhumé samedi dernier au cimetière St-Charles. Le service funèbre avait été célébré la veille en l'église d'Outremont, à Montréal.

Le défunt était le fils de feu Georges Roy et de Dame Mary-Canac Marquis, décédée il y a une quinzaine d'années. Il était l'époux de Dame Lucina Trottier.

A l'arrivée du convoi du C.P.R., le cortège se forma en face de la gare, pour se diriger vers le cimetière St-Charles. Suivaient, en automobile, les fils du défunt, MM. Georges-L. Roy, président de Lexel Co., de Québec et Albert Roy, de New-York; ses frères, MM. Paul Roy, marchand de cuir de Montréal; Oscar Roy, de La Tuque, Maurice-L. Roy, représentant de la compagnie Desco, de Montréal; le colonel John-H. Roy, M.C., de Montréal, ancien officier du Royal 22e Régiment et Albert-W. Roy, de Québec. Le défunt laisse aussi une fille, Mlle Gilberte Roy, de New-York. On remarquait encore, parmi les parents du défunt, ses cousins, MM. Wilfrid Roy, John Létourneau, Albert Leduc, etc.

Dans le cortège, nous avons remarqué: MM. M.-J. Ahern, C.R., John-J. Hearn, C.R., le colonel Léon Lambert, chef de la Police Provinciale, le major G.-E.-A. Dupuis, le major Braun Langelier, le capitaine J.-A. Grenier, MM. D.-J. Gallagher, Ernest Vandry, F. Levesque, P. Levesque, Victor Mercier, Edgar Kirouac, Ben. Turgeon, L.-P. Levesque, Charles Martel, Wilfrid Martel, J.-A. Turcotte, Wilfrid Martel, Emile Martel, J.-P. Levesque, etc.

A la chapelle du cimetière, un libéra a été prédidé par M. l'abbé Cléophas Leclerc. M. le notaire Alphonse Huard a chanté un solo.

Nous prions la famille éprouvée par cette perte cruelle, d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

CETTE SENSATION DE DÉPRESSION EST POUR BEAUCOUP DUE AU FOIE

Stimulez la Bile de Votre Foie . . . Sans Calomel et Vous Vous Sentirez Immensément Bien.

Rien ne peut, plus vite que le foie, mettre votre système hors d'ordre. Tout ce qu'il a à faire pour cela est de cesser de déverser ses deux livres quotidiennes de liquide biliaire dans vos intestins—et dès lors votre vie devient morose.

Ce flot ralenti de bile entrave la digestion et l'élimination et vous cause une sensation d'abattement. Votre estomac en éprouve le contre-coup sous forme de gaz, ballonnement, aigreur, douleur. Votre haleine est fétide et vous avez un goût désagréable dans la bouche. La tête vous fait mal. Votre peau se tache. Tout cela, évidemment, parce que votre système est rempli de poisons.

Les agents qui font simplement mouvoir l'intestin, tels que sels, huiles, eaux minérales, céréales, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs, ne sont pas assez efficaces pour corriger complètement cet état. Vous souffrez du foie et il vous faut stimuler la bile de votre foie si vous voulez recouvrer le bonheur.

Evitez le calomel (mercure). Ce qu'il vous faut, c'est une boîte de Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Elles ne vous causent jamais de troubles parce qu'elles sont purement végétales, non-violentes et inoffensives; mais comme elles vous font voir la vie sous un autre aspect!

Ne gaspillez pas votre argent en succédanés. Soyez bien précis. Demandez les Carters par leur nom et exigez-les! Cherchez le nom de Carter sur l'étiquette rouge. 25c. chez tous les pharmaciens. 50F

Excellent contre

Mal de Gorge et Rhumes de Poitrine



Faites chauffer le Minard. Frottez-vous-en les parties affectées. La NOUVELLE CAPSULE METALLIQUE scelle hermétiquement toute la force du liniment. L'empêche de se répandre, mais s'enlève facilement.

Frictionner généreusement avec le Minard pour soulager toute douleur ou raideur musculaire, pieds endoloris, douleurs rhumatismales, etc.

Agents vendeurs: Harold F. Ritchie & Company, Ltd., Toronto 65F

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Plusieurs artistes exposeront à Saint-Sulpice

Plusieurs artistes canadiens ont accepté l'invitation que leur a faite l'Association des Auteurs acnadiens, (section française), d'exposer leurs principales oeuvres dans les salles de la bibliothèque Saint-Sulpice, au cours de la Semaine du Livre et de l'Art Canadiens, qui sera tenue en cet endroit du 5 au 12 novembre prochain. Les principaux artistes qui ont, à l'heure actuelle, accepté d'exposer, sont : MM. Rodolphe Duguay, Ozias Leduc, Adrien Hébert, Mlle Marguerite Lemieux, MM. Maurice LeBel, Ivan Jobin, Robert LaPalme, Marc-Aurèle Fortin, Elzéar Soucy, Albéric Bourgeois, etc., etc.

Le public, qui aura accès aux salles de l'Exposition durant toute la Semaine du Livre de 2 à 10 heures p.m., pourra admirer l'étalage des livres canadiens que sont actuellement à préparer les principaux éditeurs et libraires de Montréal.

La Semaine du Livre et de l'Art canadiens s'ouvrira par un banquet au Cercle Universitaire de Montréal, samedi soir, sous la présidence d'honneur de l'honorable Athanase David, Secrétaire de la Province. Au nombre des personnalités qui ont accepté d'assister au banquet, mentionnons : Son Honneur le maire Fernand Rinfret, M. et Mme Léon Marchal, Consul de France : M. le baron et Mme Kervyn de Meerendré, Consul de Belgique; M. et Mme Wesley Frost, Consul des Etats-Unis, M. et Mme Victor Doré, l'hon. Dr E. Choquette, C. L., etc.

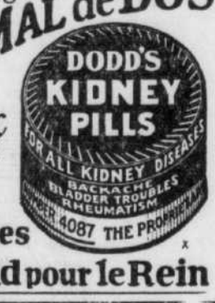
Ceux qui désireraient des renseignements particuliers au sujet de la Semaine du Livre, pourront communiquer avec le secrétaire-adjoint de l'Association des Auteurs, M. Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, Tél. HAR. 5969.

Funérailles de Mme Jules Simard

St-Urbain, (D.N.C.) — Mme Jules Simard, (Philomène Fortin) est décédée le 3 octobre après avoir été frappée de congestion cérébrale quelques jours avant. Mme Savard ne reprit pas sa connaissance. Sa sépulture eut lieu le 5 au milieu d'une grande assistance, tant de la paroisse que de celles environnantes. Le deuil était conduit par M. Chs Fortin, frère de la défunte. Les porteurs étaient: MM. Lorenzo, Adrien, Edouard Fortin et M. Idola Simard, ses petits-fils. Parmi les nombreux parents qui suivaient le cortège, outre sa famille, nous avons remarqué Mme T. Simard, M. et Mme H. Simard, Mlle Dolorosa Bouchard, tous de Kénogami, Mme Frs Labbé, M. et Mme Johny Larouche, M. et Mme Ludger Simard, M. J.-B. Larouche, M. et Mme Joseph Fortin, M. et Mme Joseph Simard (Onésime), M. et Mme Athanas Labbé, M. et Mme Joseph Labbé, M. et Mme Emile Simard, M. et Mme Maxime Simard, M. et Mme Amédée Simard M. et Mme Heraclus Simard, M. et Mme Joseph Simard (Octave), tous de Baie St-Paul, M. et Mme Chouinard, de St-Hilarion, Mlle Honius Allard, de Ste-Anne-de-Beaupré, etc.

Mme Simard laisse outre son époux un fils M. Alfred Simard, quatre filles, Mme Treffle Simard, de Kenoteau (Elianne), de Kénogami, Mme gami (Marie-Elise), Mme A. Blu-J. Chouinard (Jylia), de St-Hilarion et Mme Arthur Larouche, (Alice) de cette paroisse.

Soulagez le MAL de DOS Avec



Pilules Dodd pour le Rein

Feu J.-F. Bourdeau

Shédiac, N.-B., (Spéciale) — M. Jude-F. Boudreau est mort à sa résidence au Barachois, à l'âge de 71 ans. Il a succombé a une maladie de coeur. C'était un des hommes les plus estimés de la paroisse de Shédiac. Son épouse, deux fils et deux filles lui survivent. Les fils sont Ambroise Boudreau, qui demeure à la maison paternelle, et Fidèle Boudreau, de Cambridge, Mass.; et les filles sont, Mme Patrice Leblanc, du Barachois, et Mlle Juliette Boudreau, à la maison paternelle.

MAL DE TETE PERMANENT

Elle s'en est débarrassée

Une femme écrit : "J'aimerais que tous ceux qui souffrent de maux de tête, fissent l'essai des Sels Kruschen. Avant de prendre Kruschen, j'avais un mal de tête permanent. Mais, depuis que j'en prends régulièrement, j'ai à peine eu un mal de tête. J'en suis reconnaissante, car les maux de tête rendent bien malade. Tous les matins, je prends une petite dose de Kruschen dans un verre d'eau chaude, avant déjeûner, et je me sens très bien". — (Mme) A. E. D.

Les dérangements de l'estomac, et les déchets qui s'accumulent dans le système et y demeurent à l'état stagnant, sont généralement cause des maux de tête, car ces déchets empoisonnetn le sang. Enlèvez ces poisons — empêchez-en une nouvelle formation — et vous n'aurez plus jamais de ces ennuis. Et c'est ainsi que les Sels Kruschen apportent un soulagement prompt et durable aux maux de tête. Les Sels Kruschen aident à la nature à nettoyer entièrement le système de tous les déchets encombrants. Commencez demain la "petite dose quotidienne" de Kruschen. Vous serez vite débarrassée des maux de tête.

Feu Mlle Elzire Roberge

Nous avons appris avec regret la mort soudaine de mademoiselle Elzire Roberge, décédée le 31 octobre à Montréal. Mlle Roberge était bien connue dans notre paroisse où elle comptait plusieurs amis et parents.

Elle était la soeur de Mme Arthur St-Hilaire de Mme Alyre Gingras de St-Nicolas de feu Mme Louis St-Hilaire, de feu M. Louis et Joseph et de M. Honoré Roberge de St-Romuald.

Les restes mortels sont exposés chez M. Alyre Gingras à St-Nicolas. Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures à l'église de St-Nicolas. Aux membres de la famille, nous offrons nos sincères sympathies.

BARYTON



JULES BLEDSOE, un baryton de couleur possédant une voix magnifique qu'on peut entendre sur le réseau NBC-WEAF à 9.00 p. m., tous les jeudis.

RADIO

CKCV

CE SOIR

6.30 p.m.—Musique.
6.45 p.m.—Musique de Federal Gas & Oil.
7.00 p.m.—La Buanderie Lévis Ltée.
7.30 p.m.—Pour les enfants.
7.45 p.m.—La belle Dow.

JEUDI

12.00 p.m.—Variétés.
12.15 p.m.—Nicholson & Brock.
12.30 p.m.—Programme du Charcutier.
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Magasinage.
6.30 p.m.—A. L. Huot Enr.
6.45 p.m.—Musique.
7.00 p.m.—Musique du Souper.
7.30 p.m.—Pour les enfants.
7.45 p.m.—Programme Spécial.
9.00 p.m.—Le Courrier de l'Air.
9.30 p.m.—Comédie.
10.00 p.m.—Musique.

C H R C

(Québec, 465.1 mètres)
PROGRAMMES DE CE SOIR

6.30 p.m.—Programme Arex.
6.00 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—La musique de Vichy-Suprême
7.15 p.m.—Les légendes d Saint-Laurent, présentation des fabricants du Sirop Mathieu.
8.00 p.m.—Le programme McColl Frontenac.
8.15 p.m.—Programme de studio.
8.30 p.m.—Programme de réseau.
9.00 p.m.—Programme de réseau.
9.30 p.m.—Le Vieux Raconteur de W. Calrk, Ltée.
10.00 p.m.—Ken. Large et son orchestre de l'hôtel Place Viger, Montréal.
10.15 p.m.—Programme de réseau canadien.
10.45 p.m.—Le reporter d ucigare Webster.
11.00 p.m.—Heure Tavannes.

JEUDI

8.00 a.m.—Musique d'orgue.
8.15 a.m.—Nouvelles du matin
8.30 a.m.—Le programme de Pain Kluer.
8.45 a.m.—Programme Lynn.
9.00 a.m.—Les mélodies matinales.
10.00 a.m.—L'heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—La vente Un Sou Rexall.
12.00 (midi)—Le programme M. Madden Ltée.
12.30 p.m.—Le programme Wm Doyle.
1.30 p.m.—Programme varié.
2.00 p.m.—Heure Tavannes.
5.30 p.m.—Programme varié.
6.00 p.m.—L'heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Musique de Roger & Gallet.
7.15 p.m.—La bijouterie Landry.
7.45 p.m.—Le train spécial Aylmer.
8.30 p.—M. Télesphore et Mlle Sidonie.
8.45 p.m.—Programme McColl-Frontenac.
9.00 p.m.—Le programme de la saucisse Brookfield, de Swift.
9.30 p.m.—Charles-E. Rouette et son orchestre de l'hôtel Victoria.
10.00 p.m.—Musique instrumentale et vocale.
10.30 p.m.—Les Troubadours Ambulants.
10.45 p.m.—Musique de piano.
11.00 p.m.—Récital d'orgue.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

Le cheval diabolique à la radio

Ce soir, à 7 hres 15, sous les auspices de la compagnie J.-L. Mathieu, de Sherbrooke, au Poste C H R C on va commencer la construction de la première église de l'Islet. Quelqu'un a prêté à M. le Curé Panet, pour la circonstance, un mystérieux cheval "noir flambant", qui peut tirer à pas carrés une charge de pierres plus haute qu'un voyage de foin. D'où vient donc ce cheval ? et qui s'a donc prêté à M. le Curé ? Joignez-vous à la corvée et vous l'apprendrez, peut-être à vos dépens . . .

Poste CKAC, Montréal, et C RC, Québec.

On peut remédier à la surdité catarrhale

Les personnes qui souffrent de surdité catarrhale ou de bruits dans la tête dus au catarrhe, seront fières d'apprendre qu'elles peuvent généralement remédier à cette pénible affliction avec succès chez elles, grâce à une médecine interne qui dans bien des cas a procuré du soulagement après l'échec des autres traitements.

Procurez-vous chez votre pharmacien une once de Parmint (Double Force), que vous apporterez chez vous et à laquelle vous ajouterez le 1-4 d'une chopine d'eau chaude et un peu de sucre. Une cuillerée à soupe quatre fois par jour devrait mettre un terme aux bruits alarmants causés dans la tête par le catarrhe, améliorer l'ouie, rendre la respiration plus facile et assécher l'écoulement du mucus. Toutes les victimes du catarrhe ont besoin du Parmint.

NE PAS FAIRE AINSI



Surdité
Bruits dans la Tête
Huile à Oreilles Leonard

Frotter derrière les oreilles — insérer dans les narines.

$1.25 Toute pharmacie Dépliant descriptif sur demande

Excellente aussi pour surdité et bruits temporaires dans la tête quand ils sont dus à la congestion causée par le rhume et l'influenza.

A. O. LEONARD, Inc.
70 Fifth Ave., New-York City

$1,000 en espèces pour Vous dans quelques années

Les points saillants d'une Police pour un jeune homme, ou une jeune fille qui gagne sa vie :

(1) Point besoin d'examen médical.

(2) Donne $1,000 en espèces dans vingt ans ;

(3) $1,000 immédiatement en cas de décès ;

(4) $2,000 en cas de décès par suite d'un accident.

(5) En cas d'incapacité de six mois ou plus, soit pour cause de maladie ou par suite d'un accident, vous n'aurez pas à payer les primes échéant durant la période d'incapacité.

(6) Vos versements annuels rapportent des intérêts. Chaque année un dividende est alloué, qui peut servir soit à réduire la prime, soit à former un fonds spécial par accumulation.

Ceci n'exige que de très modestes économies de votre part.

Nous vous enverrons avec plaisir tous les détai's d'une police pour vous, et le versement annuel requis à votre âge.

THE **Mutual Life** Assurance Company **of Canada**

Siège Social: Waterloo, Ont.
Fondée en 1869

J.-N. ROY, Gérant pour le District
M. MONAGHAN, C. L. U.
et J.-G. MONAGHAN,
Gérants pour la Ville

401-4 immeuble Banque Canadienne Nationale
71 rue St-Pierre, Québec, P.Q.

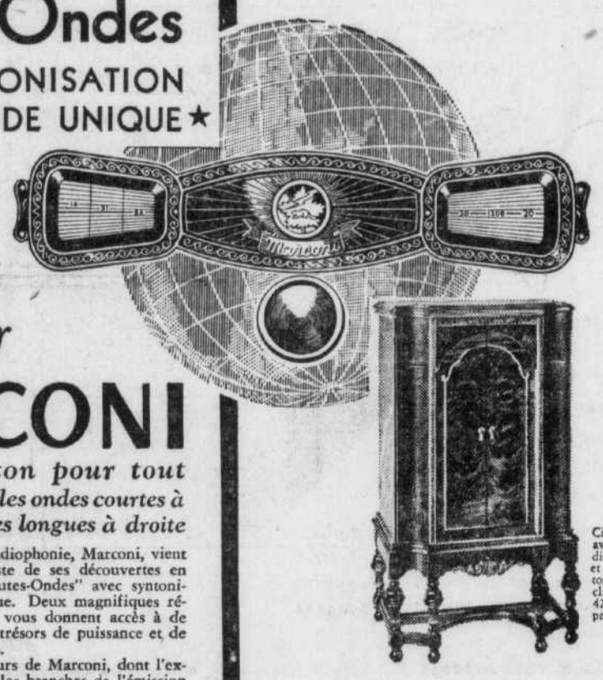
Veuillez m'envoyer les détails de votre Police Non-Médicale de Capital Différé à 20 ans.

Nom.....

Adresse.....

Age.....

La Réception "Toutes-Ondes" AVEC SYNTONISATION A COMMANDE UNIQUE ★



par

MARCONI

★*Un seul bouton pour tout le cadran . . . avec les ondes courtes à gauche et les ondes longues à droite*

Le grand maître de la Radiophonie, Marconi, vient d'ajouter à la longue liste de ses découvertes en Radio, la Réception "Toutes-Ondes" avec syntonisation à commande unique. Deux magnifiques récepteurs "Toutes-Ondes" vous donnent accès à de nouveaux et merveilleux trésors de puissance et de splendeur radiophoniques.

Construit par les ingénieurs de Marconi, dont l'expérience s'étend à toutes les branches de l'émission et de la réception par radio dans le monde entier, ce châssis "Toutes-Ondes" forme un tout et ses 13 Radiotrons Marconi RVC travaillent ensemble, quelle que soit la longueur de l'onde captée. Des lampes-signal éclairent automatiquement les différentes sections du cadran et indiquent la gamme d'ondes en action.

Les récepteurs Marconi 37 et 36, qui sont maintenant en vente, comportent aussi beaucoup d'autres perfectionnements nouveaux et essentiels de Marconi: Amplification classe "B", Sélectivité à 10 Kilocycles, Filtre éliminateur de bruits avec hauts-parleurs jumelés dans un modèle, et un haut-parleur "Auditorium" dans l'autre. Voyez la série Marconi dans tous les grands magasins de Radio.

CANADIAN MARCONI COMPANY, MONTREAL
Succursales à : Vancouver, Toronto, Halifax et St-Jean, T.-N.

Modèle 36 (Toutes-Ondes)
Circuit Superhétérodyne avec 13 nouveaux Radiotrons RVC Marconi et haut-parleur "Auditorium". Amplification classe "B". Hauteur 42", largeur 23¼", profondeur 16¼". $193.50

Modèle 37 (Toutes-Ondes)
Circuit Superhétérodyne, 13 Radiotrons RVC Marconi, hauts-parleurs jumelés. Amplification classe "B". $225.00

Modèle 35
Circuit Superhétérodyne, 11 Radiotrons RVC Marconi, haut-parleur dynamique. Amplification classe "B". $158.50

Modèle 34
Circuit Superhétérodyne avec 9 nouveaux Radiotrons Marconi. $129.50

155 ST-PAUL TEL : 2-5656

Vandry INC.

DISTRIBUTEURS: QUEBEC

En Vente à Québec

BRETON J.-A. 47 Côte d'Abraham, Québec --- BOUCHARD J.-A.-Y. LTEE, 27 rue St-Jean, Québec
CARTIER ELECTRIQUE ENRG., 76 Ave Cartier, Québec --- CROTEAU J.-ROMEO, 37 rue St-Joseph, Québec
MORENCY ROBERT, 536 rue St-Jean

AGENTS "MARCONI"

AUBIN, JOSEPH, 128 Ave Taschereau, Qué.
AUDET, J.-D., St-Léon de Standon, Dorchester
BERGERON J.-H., St-Grégoire, Nicolet
BHERER, GEORGES, Tadoussac
BOILY, NAPOLEON, St-Grégoire, Montmorency
BOUDREAULT, J.-C., Les Eboulements, Charlevoix
BRAUDET, J.-G., Charny, Lévis
BARIL, L.-P., St-Georges, Beauce
BARRIL, ART., Gentilly, Nicolet
BERUBE, GERARD, St-Philippe de Néri, Kamouraska
BERNARD, J.-EGIDE, Ste-Croix, Lotbinière
BOURBEAU, J.-E., Ste-Foy, Québec
BASTIEN, B., St-Augustin, Portneuf
BEAUDET, J.-A., St-Henri, Lévis
BEAULIEU, WILFRID, Notre-Dame du Lac, Témiscouata
BELLEVANCE, S. & P., Rimouski
CADRIN, C.-A., St-Anselme, Dorchester
CARON, ALEX., St-Joseph, Beauce
CIMON, CHS-H. St-Paul, Charlevoix
CHEVRON, L.-J.-A., Pointe-au-Père, Rimouski
CLOUTIER, JOS.-N., L'Islet
COSSETTE, PROSPER-J., St-Narcisse, Champlain
DUVAL, J.-M., Ste-Marie, Beauce
DROLET, ARTHUR, Ste-Catherine, Portneuf
DUMAINE, CONRAD, 306, rue St-Olivier, Québec.
DOYON, HENRI, Beauceville, Beauce
DUPERE, AIME, St-Mare des Carrières
DELISLE, ULRIC, St-Ubald, Portneuf
DEMERS, J.-E.-A., Leclercville, Lotbinières
DESROSIERS, P.-E., Matane
DUVAL, J.-H., Trois-Pistoles, Témiscouata
DIONNE, Mme WILFRID, St-Pascal, Kamouraska
EDEN, RODERICK, Gaspé
FERLATTE, JAMES, St-Charles Caplan, Bonaventure
FISET, ROSAIRE, Champigny, Lévis
FILLION, HENRI, St-Laurent, Ile d'Orléans
FAUCHER, ALBERT, Ste-Famille, Ile d'Orléans
FORTIN, L. de G., Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska
FOYER MODERN, (J.-U. Caron), Nicolet, P. Q.
GAGNON & FRERE, Chicoutimi
GREGOIRE, J.-O., Thetford Mines, Mégantic
GRONDIN, J.-P., St-Pierre les Becquets, Nicolet
GUAL, ALPHONSE, La Malbaie, Charlevoix
GERMAIN, J.-R.-A., St-Raymond, Portneuf
GERMAIN, J.-P.-E., St-Basile, Portneuf
GUIMONT, ALBERT, St-Stanislas, Champlain
GINGRAS, EUDORE, St-Casimir, Portneuf
GUAY, J.-ALFRED, Lyster, Mégantic
GARAGE MONT-JOLI, Mont-Joli, Matane
GIRARD, WILLIE, Rivière-du-Loup, Témiscouata
GOSSELIN, J.-L., 49 rue St-Georges, Lévis
HEBERT, EDOUARD, Ste-Elizabeth, Arthabaska
HEROUX, WILFRID, St-Jean Deschaillons, Lotbinière
KITNER, CHARLES, Lac Mégantic, Frontenac
LAPOINTE, GAUDIAS, St-Malachie, Dorchester
LAROCHE, J.-H., Victoriaville, Arthabaska
LEMELIN, CHS., St-Romuald, Lévis
LAFLAMME, J.-E., Cap St-Ignace, Montmagny
LEMAY, ALEX, Lotbinière
LE COMPTOIR PRATIQUE, Lorettieville
LEVESQUE, FRS-P., St-Pacôme, Kamouraska
LANEVILLE, J.-H., Princeville, Arthabaska
LAQUERRE, J.-P., Batiscan, Champlain
LAFLAMME, P.-E. Plessisville, Mégantic
LIRETTE, JOS., 124, rue Lafayette, Québec.
MORIN, JOS., Ste-Claire, Dorchester
MAROIS, ERNEST, Montmagny, P. Q.
MONTMIGNY, J.-A., St-Gilles, Lotbinière
MATHIEU, ALFRED, Grondines, Portneuf
POIRIER, ERNEST, Paspébiac, Bonaventure
PELLETIER, LORENZO, Val-Brillant, Matane
PARADIS, ONESIPHORE, La Cabane, Témiscouata
PELLETIER, ALEX, Trois-Saumons, L'Islet
ROY, ROSAIRE, St-Maxime de Scott, Beauce
REMILLARD, J.-U., Ste-Tite, Champlain
ROY, ALPHONSE, St-Flavien, Lotbinière
ROY, ERNEST, St-Vallier, Bellechasse
SERRA, BEN., Taschereau, Abitibi
ST-PIERRE, OMER, Rivière-Bleue, Témiscouata
SOUCIE, J.-E., Sayabec, Matapédia
THERIAULT, LEON, Ile Verte, Témiscouata
TARDIF, J.-M., Ste-Rose du Degelé
TREMBLAY, A.-A., Shelter Bay, Côte Nord
VACHON, VENERAND, Ste-Justine, Dorchester.

Quand on fume le plus

. . . PLUS ON FUME DE SPUDS PLUS LA BOUCHE EST HEUREUSE



Partie de Bridge . . . Concentration . . . silence . . . jeu sérieux . . . des quantités de cigarettes! C'est bien alors que vous avez besoin de ce bon goût frais et pur de Spud pour faire le bonheur de votre bouche.



Tension d'Esprit . . . Quand les évènements se précipitent . . . les cigarettes vont également plus vite! La fraîcheur humide et pure du bon tabac de Spud soulagera l'intensité de ces moments.



Partie de Plaisir . . . Une heure du matin! Que ne donneriez-vous pas pour vous sentir la bouche fraîche et pure! C'est facile, si vous fumez Spud qui vous fait retrouver le bonheur de vous adonner librement au bon vieux plaisir de fumer.



SPUD se vend également en tabac haché fin pour ceux qui préfèrent rouler leurs cigarettes. Paquets de 15c.

SPUD

LES CIGARETTES À FRAÎCHEUR DE MENTHOL

FABRIQUÉES PAR ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUÉBEC

CHEZ TOUS LES BONS MARCHANDS DE TABAC 20 POUR 30c



SOYEZ PRETS POUR LES

PREMIERES NEIGES..

Le premier matin neigeux vous prendra par surprise, si vous n'êtes pas prévoyant. Songez à ce dont vous avez besoin et profitez des grands avantages de notre vente de fin de semaine.
Les quelques lignes qui suivent ne sont qu'une idée de nos occasions pour

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI et LUNDI

NOTRE GARANTIE

Nous vous certifions que chacune des paires de chaussures achetée dans nos 28 magasins doit vous donner le service raisonnable que vous en attendez.
Si pour une raison ou une autre, vous n'avez pas satisfaction veuillez nous la retourner, car notre motto est BAS PRIX BONNE QUALITE.

GUETRES POUR HOMMES

Guêtres en drap de laine à 5 boutons pour hommes et jeunes gens. La courroie pour ajustement en cuir. Choix de couleurs dans le drab ou gris. Pointures de 6 à 10. Une valeur de $1.50. VOTRE CHANCE AU BAS PRIX DE.....



59c

VALEUR EXCEPTIONNELLE POUR GARCONS

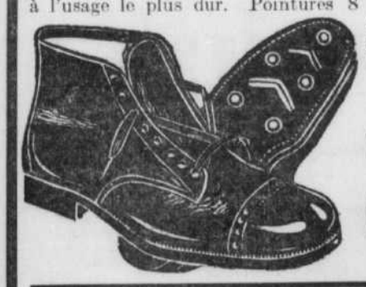
Claques en gros caoutchouc noir de première qualité pour garçons. Satisfaction garantie avec chaque paire. Pointures 11 à 2. Ces claques se vendent partout $1.85. VOTRE CHANCE AU BAS PRIX DE.....



$1.29

SOLIDES et CONFORTABLES POUR GARCONS

Voici une chaussure en cuir noir solidement construite. Style "BLUCHER" forme ronde, semelles Panco résistantes à l'usage le plus dur. Pointures 8 à 10½. Une valeur régulière de $1.50. PRIX REDUIT DE LA VENTE.....



89c

PANTOUFLES de FANTAISIE POUR DAMES

Pantoufles de boudoir en satin noir, très confortables, de dessin attrayant, semelles rembourrées, talons cubains, pointures de 3, 4 et 5. Valeur de $1.00. UNE TRES BELLE VALEUR AU PRIX REDUIT DE.....



49c

COMMANDE PAR MALLE

Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 266 St-Joseph ou à 742 St-Vallier, Québec, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

LA MAISON

J.B. Lefebvre

PROP. DES

MONTREAL SHOE STORES

28 MAGASINS A MONTREAL, VERDUN, LACHINE, QUEBEC, OTTAWA, SHERBROOKE et TROIS-RIVIERES

Québec Succursale St-Roch
266, rue ST-JOSEPH
Près de l'Hôtel St-Roch, en face du Théâtre Arlequin
TEL. 8332

Québec Succursale St-Sauveur
742, rue ST-VALLIER
TEL.: 3-3872

UNE REUNION LIBERALE AU N.-BRUNSWICK

Le chef du parti libéral, l'hon. A.-A. Dysart, dénonce la politique du gouvernement conservateur de sa province — Les oeuvres du parti libéral.

Gagetown, N.-B., 2.—(Spéciale)—Les libéraux du comté de Queens ont tenu une grande assemblée dans la salle des soldats sous la présidence du Dr W.-M. Jenkins, président del'association libérale du comté de Royals. Le premier discours fut prononcé par le Dr F. A. McGrand, de Welsford, qui a fait brièvement l'histoire de l'établissement du gouvernement responsable et celle du parti libéral. Les libéraux ont doté le Canada de quatre choses : l'introduction du gouvernement responsable, l'incorporation des Territoires du Nord-ouest dans la Puissance du Canada ; l'évolution du Canada de l'état colonial à celui de nation et l'inauguration des Conférences Impériales par Sir Wilfrid Laurier.

Il a blamé les gros intérêts par l'état lamentable dans lequel se trouvent aujourd'hui les affaires du pays. Il est impossible d'obtenir des reformes d'un parti qui est sous la direction des gros intérêts.

L'hon. A.-A. Dysart, chef de l'opposition, qui était présent à cette assemblée, a déclaré que la dette de la province était de $60,000,000. Le gouvernement actuel nous a donné une ère de corruption financière et les municipalités en souffrent maintenant. Il y a des municipalités qui ne sont pas capables de payer le tiers de leurs obligations. Il connait un comté où il y a $50,000 de taxes non payées. Dans les jours prospères de 1925, la province aurait dû arranger ses affaires de manière à réduire la dette. C'est le contraire qui a eu lieu et le gouvernement actuel, au lieu de pratiquer l'économie, s'est lancé dans toutes sortes de dépenses extraordinaires. C'est le parti libéral qui a inauguré l'éducation technique, le service de l'hygiène publique, la Commission Electrique de la Province, les bons chemins et le développement de l'agriculture. Tous les ans, depuis 1928, la province a un déficit bien que d'un autre côté nos revenus aient doublé. La province paie en intérêt $3,500,000 par an, ce qui est épouvantable.

M. Dysard a terminé son discours en prédisant un déficit de près d'un million pour l'exercice financier qui se terminait le 31 octobre.

AUTRE ASSEMBLEE

Frédéricton, N.-B., 2 (Spéciale)—L'hon. A.-A. Dysart, chef de l'opposition, a adressé la parole à l'association libérale du comté de York-Sunbury. Le fauteuil présidentiel était occupé par M. J.-B. McNair, avocat, de Frédéricton.

Le chef de l'opposition a déclaré que le gouvernement provincial avait eu des déficits en 1928, 1929, 1930 et 1931 et aurait un autre déficit en 1932. La somme énorme de $3,520,000 sera requise pour l'exercice financière 1931-1932 pour payer les intérêts et la contribution au fonds d'amortissement. Le coût du gouvernement dans la province du Nouveau-Brunswick est plus élevé que dans aucune autre des provinces maritimes ou Québec. Les moulins à bois et de papier ont importé le bois de la province de Québec au lieu de le prendre dans les forêts du Nouveau-Brunswick. Les revenus territoriaux, qui étaient de $500,000 en 1925 ont été de $41,000 seulement en 1931.

D'autres discours ont été prononcés par le Dr Jenkins, M. P. J. Hughes et M. J.-B. McNair.

ED. HERRIOT EST DECORE PAR ZAMORA

Le président du Conseil des Ministres en France est l'hôte du président de la République Espagnole — Une grève d'étudiants est terminée.

Madrid, 2. (Trad. de l'A. P.).—La grève par laquelle les étudiants de l'université de Madrid protestaient contre la visite de M. Herriot, présumée impérialiste dans son objet, a cessé, la plupart des étudiants retournant aux cours.

M. Herriot a donné hier aux journalistes sa parole d'honneur que son voyage n'était qu'un acte de bon voisinage à l'égard de l'Espagne. On s'attend à ce que M. Azana, premier ministre, rende prochainement à M. Herriot sa visite.

Ce dernier s'est plaint hier de l'injustice dont faisaient preuve d'autres pays en prêtant à la France des desseins qui ne sont pas les siens. Il a refusé de nommer ces pays, se contentant d'ajouter que la France faisait présentement à Genève une troisième tentative de désarmement dans l'intérêt du monde entier.

Le président Alzala Zamora a décoré M. Herriot de l'ordre de la République, le plus insigne de la nouvelle Espagne, au cours d'un banquet officiel.

Accident d'auto

Campbellton, N.B., 2. (D.N.C.)—Un accident d'automobile est survenu sur la route Campbellton Dalhousie, lundi lorsque l'auto de M. le Capitaine George Kingston, de cette ville, et conduit par Mlle Ethel Kingston, sa fille, prit le fossé en face du Restigouche Club, à six milles d'ici. M. Kingston eut une jambe cassée, sa fille le bras gauche cassé et un Monsieur Joseph Benoit qui était avec eux souffre de contusions à une épaule. Mme Kingston ne fut pas blessée mais souffre de choc.

Près du Restigouche Country Club Mlle Kingston passa un auto conduit par un monsieur Ellis et perdit contrôle de sa machine qui prit le fossé et faisant un tour complet sur elle-même retomba sur ses roues.

Accord royal

Bucarest, 2. Trad. de l'A. P.)—MM. Maniu et Titulesco, respectivement président du conseil et ministre des affaires étrangères, annoncent qu'un accord est intervenu entre le roi Carol et la princesse Hélène, son épouse divorcée, qui reçoit le titre de Majesté, pourra venir en Roumanie quand elle voudra, passer en Suisse un mois par année avec son fils, et recevra enfin les $90,000 que lui doit le gouvernement roumain, pour la vente de son château, Mamaia.

UN BLESSE SAUVE PAR UNE FEMME

Blessé douloureusement dans un accident d'auto, un individu est sauvé par une femme qui se glisse sous un camion pour lui faire un pansement temporaire.

Montréal, 2 (P.C.)—On a transporté dans un hôpital de Montréal, un homme dont l'identification n'a pu être obtenue, souffrant de blessures graves, sans être mortelles, qui doit son salut à une femme, demeurée elle aussi inconnue. La femme s'est glissée sous les débris d'une automobile et d'un camion, venus en collision sur la route de Longueil, et a arrêté l'écoulement du sang par un pansement d'urgence. Puis elle est remontée dans sa voiture et est repartie sans vouloir laisser son nom.

Les médecins ont déclaré que le blessé aurait probablement perdu la vie, si la charitable inconnue n'était intervenue.

Cliffort Husk, Verdun; James Parker, Richmond et trois autres personnes ont reçu des blessures légères dans l'accident.

D'après le récit de Husk, qui conduisait le camion, l'automobile a accroché, en passant, le camion qui se dirigeait vers Montréal avec un chargement de produits agricoles, et l'a fait capoter.

Husk et Parker, et trois personnes qui se trouvaient dans l'automobile, s'en sont tirées avec des blessures légères. Mais un homme, l'inconnu, est demeuré pris entre le volant et une porte de la voiture. Après l'intervention de la chauffeuse inconnue, on parvint à retirer le blessé, qui a reçu les premiers soins du Dr M. Lamothe, de Longueuil, puis a été transporté dans un hôpital de Montréal.

Radio de la police

Montréal, 2 (D.N.C.)—Les électriciens de laNorthern Electric et de la Bell Telephone mettent la dernière main aux travaux d'installation du poste et du réseau radiophoniques de la police de Montréal, aux quartiers généraux de la rue Gosford. L'installation du poste d'émission est presque terminée et l'on s'attend à ce que d'ici cinq ou six jours, les lettres d'appel UYR, qui sont celles de ce poste, soient lancées dans les airs.

On a déjà muni les voitures de patrouille de radio-récepteurs à ondes courtes; il ne manque plus à ces appareils que les lampes de détection et d'amplification. Ces voitures pour le temps qu'à duré l'installation des appareils, n'ont pas cessé de servir au maintien de la sécurité en ville. On s'attend à ce que le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, revienne de Rome le 9 novembre prochain et qu'en inaugurant le nouveau réseau radiophonique, il communique à ses hommes de précieuses instructions sur son usage et son fonctionnement.

Jeunesse libérale

Montréal, 2 (D.N.C.)—L'Association de la jeunesse libérale de Montréal donnera son 67ième diner-causerie, le jeudi, 17 novembre 1932, à 7 heures p.m. au Club de Réforme, 82 ouest, rue Sherbrooke. Le conférencier sera M. Roger Larose, pharmacien, et les hôtes d'honneur seront l'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice et l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines de la province de Québec, sous la présidence de M. Adolphe Gaboury, C.R., avocat.

LE CINEMA DEFENDU A L'ENFANCE

La ville de Montréal décide de faire observer rigoureusement la loi qui défend d'admettre les enfants en bas de 16 ans dans les théâtres.

Montréal, 2 (D.N.C.)— Plusieurs associations de Québec se proposent de convoquer, prochainement, des assemblées de protestations contre le rappel de la loi, qui défend l'entrée dans les cinémas aux enfants de seize ans et moins. Une délégation dirigée par l'honorable T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée Législative, a présenté récemment une demande à ce sujet à l'honorable M. Taschereau.

Os se rappelle que l'entrée au cinéma est interdite aux enfants de seize ans et moins, depuis l'enquête du Juge Louis Boyer sur le désastre du Laurier Palace.

La ville de Montréal, pour sa part, a décidé récemment de faire observer cette loi plus rigoureusement que jamais, et cela après avoir toléré plusieurs infractions de la part de sociétés religieuses dans le cas de représentations éducationnelles.

Avant 1928, les enfants de n'importe quel âge étaient admis dans les salles de cinéma, quand ils étaient accompagnés de leurs parents ou autres surveillants. Ils pouvaient y entrer sans être accompagnés quand les représentations étaient reconnues par le censeur, comme étant destinées aux enfants.

CONFESSION ANTE-MORTEM DE MACHRAY

Près de succomber aux ravages du cancer, au pénitencier de Stoney Mountain, J.-A. Machray doit révéler aujourd'hui l'histoire de ses pertes d'argent

Winnipeg, 2. (P.C.) — John-A. Machray, confiné à une cellule du pénitencier de Stoney Mountain où il succombe aux ravages du cancer, doit révéler aujourd'hui l'histoire d'une catastrophe financière qui a ébranlé les fondations de l'Université du Manitoba, considérablement amoindri les ressources de l'Eglise Anglicane et a valu à son auteur sept ans d'incarcération. L'ancien avocat, financier et homme de confiance de l'Eglise Anglicane, que l'on considérait comme une personnalité à Winnipeg, a exprimé le désir de faire des aveux à la commission constituée pour étudier le détournement de fonds par lequel l'Université du Manitoba a perdu $1,000,000. Le corps torturé de douleurs, ont déclaré les médecins, M. Machray a lutté vaillamment contre le mal pour préparer deux mémoires pour la commission. Les documents et quelques explications verbales seront présentés aux membres de la commission, quand ils se rendront au chevet du malade.

On n'a pas encore réglé les formalités de l'interview, car on ne sait pas comment le malade pourra supporter cette fatigue. Si les médecins de la prison jugent son état satisfaisant, M. Machray sera amené sur une civière dans le bureau du gouverneur, pour recevoir les membres de la commission. Sinon il sera transporté dans la salle d'opération du pénitencier, où les journalistes ne seront pas admis. Les instructions télégraphiques reçues d'Ottawa défendent aux journalistes de pénétrer ailleurs que dans le bureau du gouverneur.

La commission veut savoir ce que sont devenues les sommes considérables prises dans le fonds de l'Université, dont M. Machray avait le soin. Les médecins ont déclaré que jusqu'ici le malade n'a pu dormir plus de trois heures à la fois, et que sa santé a baissé considérablement depuis quelques mois.



Défaites-VOUS de ce RHUME!

Il y a des hommes et des femmes qui font la guerre aux rhumes tout l'hiver. D'autres ont recours à la protection de l'Aspirine. Une tablette en temps, et les premiers symptômes du rhume ne vont pas plus loin. Si le rhume vous a pris par surprise, continuez l'Aspirine tant qu'il n'est pas parti. L'Aspirine ne saurait vous faire tort. Elle ne déprime pas le cœur. Si vous avez la gorge sensible, faites-en dissoudre plusieurs tablettes pour vous gargariser. Vous serez soulagé à l'instant. Il y a du danger dans un rhume qui tient des jours de temps. Pour ne rien dire de la douleur et du malaise que l'Aspirine aurait pu vous épargner! Chez tous les pharmaciens; avec instructions éprouvées pour rhumes, maux de tête, névralgie, névrite, rhumatisme.

BAYER

MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTREE AU CANADA

$10

Dix Piastres Comptant

Vous Livre un de ces Mobiliers

Balance en 12 Versements Mensuels

UN GROS MARCHAND, forcé de réaliser par ses fournisseurs, nous a sacrifié un lot de meubles à des conditions vraiment exceptionnelles. Les mobiliers de chambre à coucher que nous vendons cette semaine, sont offerts à presque la moitié du prix. Il n'y a pas d'erreur possible à ces prix d'occasion.



Faites Votre Choix Parmi Ces

Valeurs Extraordinaires

En Véritable NOYER

Valeur de $130 -- 4 Meubles *Ou, $10 Comptant et 12 paiements de $5.32*	$69
Valeur de $140 -- 4 Meubles *Ou $10 Comptant et 12 paiements de $6.21*	$79
Valeur de $175 -- 4 Meubles *Ou, $10 Comptant et 12 paiements de $7.90*	$98
Valeur de $210 -- 4 Meubles *Ou $10 comptant et 12 paiements de $8.70*	107
Valeur de $220 -- 4 Meubles *Ou, $10 Comptant et 12 paiements de $9.15*	112
Valeur de $225 -- 4 Meubles *Ou, $10 Comptant et 12 paiements de $9.77*	119
Valeur de $336 -- 6 Meubles *Ou, $10 Comptant et 12 paiements de $14.25*	169
Valeur de $360 -- 4 Meubles *Ou, $10 Comptant et 12 paiements de $14.77*	175



75 Carrés de Tapis

AXMINSTER--Sans Coutures

4 Dessins --- 4 Grandeurs

Qualité exceptionnelle assurant une très longue durée. Quatre nouveaux dessins spéciaux pour l'automne. Une excellente occasion d'économie. Quatre grandeurs.

Grandeur : 4-6 x 7-6. **$11.95**
Grandeur : 6-9 x 9-0 **$19.95**
Grandeur : 9-0 x 10-6 **$32.95**
Grandeur : 9-0 x 12-0 **$36.95**



Superbe Etalage de RIDEAUX à Frille



Faites Votre Choix Maintenant

Rideaux en mousseline unie, avec frille en jaune, rose, vert ou bleu. 2¼ verges sur 39 pouces. La paire	$3.50
Rideaux en mousseline Suissse ivoire, avec motifs en rose ou bleu. 2¼ verges sur 26 pouces. La paire	$3.95
Rideaux en mousseline Suisse crème avec petites fleurs de couleurs. Mêmes dimensions. La paire	$4.95
Rideaux en point Suisse écru. 2½ verges de longueur sur 36 pouces de largeur. La paire	$5.25
Rideaux en marquisette brodée écrue, de la meilleure qualité. 2¼ verges sur 30 pouces. La paire.	$7.50

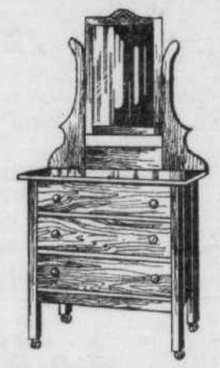


Lit de Jour

Poteaux en acier fini noyer avec panneau central. Complet avec sommier à câble et un excellent matelas fini bords roulés. Spécial...

$19.95

$2.50 Comptant et $5 Par Mois



Très Spécial

Tel qu'illustré.— Bureau en merisier de choix dans un riche fini noyer. Miroir de 14x20 pouces. . . .

$9.40

Commode à quatre tiroirs pour appareiller le bureau. Même construction et fini. Seulement . . . . .

$8.40



Matelas MARSHALL

A

Conditions Faciles

Largeurs Régulières

SLEEP MAKER Comptant . . . **$19.50**
Ou $2.95 Comptant et $5.00 par mois, $20.25

SPECIAL Comptant . . . **$28.00**
Ou $2.95 Comptant et $5.00 par mois, $29.00

PREMIER Comptant . . . **$32.50**
Ou $2.95 Comptant et $5.00 par mois, $33.50

GRATIS

Une bonne enveloppe en coton très fort, sera livrée gratuitement avec chaque matelas Marshall ou Sommier de $6.50 et plus, acheté avant samedi le 5 novembre.



COMPAGNIE

P.T. LEGARÉ

LIMITEE

142 -- RUE ST-JOSEPH -- 142

Le barreau rural chez Taschereau

(Suite)

Procureur-Général de notre province, qui dépend aussi du Ministère de la Justice d'Ottawa.

"Nul doute", déclara le premier ministre et procureur-général, qu'il y aurait suffisamment de juges pour entendre toutes les causes, s'il ne s'en trouvait pas actuellement quelques uns de malades".

L'honorable M. Taschereau laissa entendre qu'il pourrait faire la suggestion au ministre de la Justice : Ottawa pourrait nommer à la Cour Supérieure les quatre juges de Circuit actuels du district de Montréal que le Gouvernement provincial remplacerait par des magistrats de District, comme la chose existe, à Québec et dans le reste de notre province.

La délégation proposa aussi au Procureur-Général des amendements à notre Code de Procédure Civile, les uns pour rendre plus difficiles les ajournements de causes, les autres pour étendre les pouvoirs du Protonotaire, dans les causes non contestées et dans de simples affaires de routine.

L'honorable M. Taschereau suggéra aux délégués de se nommer un comité pour préparer avec lui les amendements nécessaires.

Les délégués avaient été présentés à l'honorable M. Taschereau par MM. les députés Dr J.-P. Lemieux, de Wolfe, Lucien Dugas, de Joliette, Gontrand St-Onge, de Valleyfield, Emery Fortier, de Sherbrooke, et William Duffy, de Compton.

Ils furent enchantés de la courtoisie avec laquelle les avait reçus l'honorable premier ministre et procureur-général.

Robertsonville

Mariage

Le 10 octobre, M. Victor Jacques, fils de Vital Jacques, unissait sa destinée à celle de Mlle Laura Filion, fille de Fortunat Filion, tous deux de cette paroisse.

M. Vital Jacques, accompagnait son fils et M. Donat Landry servait de témoin à sa fille adoptive.

Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Va-et-vient

M. le curé J.-P. Plante s'est absenté pour les Quarante-Heures de Saint-Ambroise, cette semaine.

—M. et Mme Ephrem Robert, d'East Broughton, étaient chez Jos. Nolet, dimanche.

—M. et Mme Amédée Shink, Mme Israel Grégoire, Mlle Thérèse Grégoire, Mlle Anna-Marie Couture étaient à Thetford, samedi dernier.

—M. et Mme Damase Bilodeau et M. Alfred Pagé étaient chez Stanislas Vachon, de Disraeli, et Louis Bilodeau, de Garthby, dimanche.

—M. Octave Couture, de Thetford-Mines, était ici, dernièrement.

—MM. L. Lessard, J. Lapointe, P. Sévigny, de Thetford-Mines, visitaient leurs amies, dimanche.

St-Vallier

Baptême

Le 14 septembre a été baptisée Marie-Laurence-Thérèse, enfant de M. et Mme Charles Bernier.

Parrain, M. Laurent Roy ; marraine, Mlle Georgette Roy, oncle et tante de l'enfant.

Statistiques paroissiales

Notre paroisse est composée de 243 familles, dont 120 cultivateurs et 123 emplacitaires. Il y a un total de 1214 âmes, dont 991 communiants et 223 non communiants.

Nous avons huit nonagénaires ; 13 octogénaires ; 60 septuagénaires et 82 sexagénaires.

Les enfants fréquentant les écoles sont au nombre de 222.

Notes sociales

Ces jours derniers, M. et Mme Edmond Corriveau, du Rocher, accompagnés de M. et Mme Albert Vallières, se sont rendus par affaires à St-Ferdinand d'Halifax. Ils ont fait le trajet en auto.

—M. et Mme Georges-Henri Roy sont actuellement en promenade chez leur frère à Bedford.

—Mlle Marthe Corriveau est au chevet de sa soeur, Mme Albert Pouliot, de Lévis.

St-François

Mariage

Mercredi le 12 octobre fut béni le mariage de Mlle Aurore Martineau, fille de M. Jos. Martineau, avec M. Clamet Martineau, fils de M. Peter Martineau. Les époux avaient pour témoins leur père respectif.

Pendant la messe, les Enfants de Marie exécutèrent le programme suivant : entrée, "Douce lumière", solo par Mlle Madeleine Bilodeau ; Angelus Nuptial", par Mlle Jeanne Morin accompagnée au violon par M. Paul Robin. "Vivons à deux", par Mlle Simonne Bolduc ; "Prosternez-vous", choeur, solo par Mlle Rose Morin ; "Célébrons le Seigneur", par Mlle Jeanne Morin. Sortie, Marche nuptiale, par Mlle Germaine Bonneau, organiste.

Après la cérémonie les invités se rendirent à la demeure de M. Jos. Martineau où le déjeûner fut servi, puis les nouveaux époux partirent pour Montréal.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Va-et-vient

MM. Jos., Arthur et Noel Blais, Philippe Bonneau, du collège de Lévis, étaient dans leur famille jeudi dernier.

—Mme J.-A. Jalbert, de St-François d'Assise, est l'hôte de M. J.-A. Chabot.

—Mme Roméo Lafrance, de Québec, passe une huitaine chez M. Jos. Théberge.

—Mlle Juliette Martineau en voyage d'affaires à Québec récemment.

—M. et Mme Solfrid Morin, Mlles Morin, étaient de passage à Saint-Vallier pour assister aux funérailles de M. Auguste Morin, ces jours derniers.

—Mlle Simone Corriveau, de St-Vallier, est en visite chez M. J.-A. Blais.

Chez POLLACK

Pour GARCONNETS

ENSEMBLES

3 Pièces

Paletot Pantalons-Guêtres

Bonnet Aviateur

âges 2 à 6 ans



MERES ! voici une réelle occasion de pouvoir habiller chaudement les petits pour l'hiver. Paletots avec plis et ceinture au dos, pantalons-guêtre avec "Zipper" et Casque aviateur appareillants. Confection de drap polo (couverte) ou Ratine de belle qualité. Vert, Bleu poudré. Marine, Drab, Rouge ou Brun. Les trois pièces $7.95



Costumes de Sport

3 Pièces

Pour Garconnets

Coupe-vent, Pantalons-guêtres avec Zipper, Bonnet-aviateur, en drap couverte très épais. Rouge, Drab, Brun, Marine ou Vert. Ages 2 à 6 ans. **Spécial** .....

$3.95

Rez-de-Chaussée

Extra Spécial !



200 Paires Pantalons-Guêtres en Jersey Ouaté

pour garçonnets 2 à 6 ans 89c

Venez à bonne heure pour ce spécial, car ils s'enlèveront rapidement. Vous trouverez dans ce lot des valeurs régulières de $1.25 à $1.95. Plusieurs sont avec "Zipper", d'autres avec boutons. Couleurs Drab, Rouge, Marine, Brun, etc. Quelques-uns ont de légères imperfections dans le lot, mais n'affectant en rien la durée et à peine perceptible. **Spécial** 89c

Rez-de-Chaussée

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE

MAURICE POLLACK LTEE 75-97 St-Joseph Tel. 4-4661

Jeudi est une Journée de Grandes Opportunités chez Pollack



Vente!

Complets et Paletots pour Garcons

JEUDI A 8 Hrs A. M.

Des Valeurs et un assortiment des plus considérable, que vous trouverez chez POLLACK — et pas ailleurs à Québec.

PALETOTS D'HIVER

Pour Garcons et Garconnets 6 à 16 ans $5.00

Tweeds pesants, chevronnés, unis et quadrillés, ainsi que bleu-marine. — Un choix immense de teintes, gris, drab Molletons ou brun. Styles "Guard" avec plis et ceinture au dos, quelques Ulsters. Chaudement doublés. Grandeurs pour garçonnets : 6 à 10 ans ; Garçons : 9 à 16 ans. **Spécial** $5.00

COMPLETS Pour Garçons et Garçonnets 1 et 2 Bouffants

Un choix considérable ! Les complets pour garçons de 5 à 10 sont de styles à devants droits ou croisés en solide tweed fini Ecossais, chevronnés ou fantaisie dans une belle variété de patrons et couleurs pour l'automne ainsi qu'en serge bleu-marine. Confection avec un bouffant ou une culotte droite, doublures en soie ou en Alpaca. Grandeurs : 23 à 28..... $5.00

Les complets pour garçons de 9 à 15 ans sont avec 2 bouffants. Confection de tweeds durables, worsteds, serges et cheviot bleu-marine. Le choix des patrons et couleurs est immense. Profitez de cette aubaine. Grandeurs : 27 à 33. **Spécial** $5.00

2e Plancher



Coupe-Vent EN CUIR Pour Garçons

En cuir brun doublés en peluche, ceinture en tricot de laine élastique, juste ce qu'il faut pour les sports d'hiver. Grandeurs : 26 à 34. **Spécial** $2.95

Coupe-Vent Pour Garçons

En molleton gris, très chaud, — une valeur que vous ne pourrez juger qu'en les voyant, car ils sont marqués bien au-dessous du prix régulier. Grandeurs : 26 à 34. **Spécial** $1.49

Culottes Breeches En "Corduroy"

Culottes "Breeches" en velours à côte (Corduroy) très durables, passe-ceinture. Confection généreuse. Grandeurs : 26 à 34 ..... $1.69

2e Plancher



Pourquoi Acheter vos Claques chez Pollack

D'abord, parce que vous pouvez acheter les meilleures marques connues, y compris la vieille marque "Dominion", reconnue pour sa qualité supérieure.

Toutes nos claques sont garanties donner satisfaction dans un temps raisonnable, sinon, nous les remplaçons par une autre paire gratuitement.

Notre assortiment est des plus considérable dans toutes les formes pouvant ajuster n'importe quelle chaussure.

"Le Plus pour votre Argent ou votre Argent Remis"

Commandes par téléphone remplies avec soin et expédiées immédiatement par messager spécial en ville.

voyez notre vitrine spéciale pour claques.

CLAQUES Noires Garanties

Pointures pour enfants : 3 à 10½	49c
Pointures pour fillettes, 11 à 2	54c
Pointures pour dames : 2½ à 8. Talons hauts, moyens ou bas.	59c
Pointures pour garçonnets : 11 à 13	59c
Pointures pour garçons : 1 à 5	64c
Pointures pour hommes : 5½ à 11	74c

Claques Fines et Légères Marque "Dominion"

Pour dames, 8 genres de talons, 2½ à 8	65c
Pour hommes : 5½ à 11	95c
Claques Sandales, pour hommes : 5 à 11	95c
Claques fantaisie, pour dames, et couvre-chaussures en caoutchouc, doublures couleurs nuancées, boutons à pression, talons hauts et moyens : 2½ à 7	99c
Couvre-chaussures : 2½ à 7	$1.39

Rez-de-Chaussée



Manteaux d'Hiver pour Fillettes 7 à 14 ans

Une grande Economie $7.95

Deux genres de manteaux très nouveaux pour l'automne. Manteaux en tweed moucheté sans fourrures, genre tailleur et manteaux en tissu Diagonal avec col et manchettes en castor "Laskin" ou Chinchilla. Nouvelles teintes de vert, brun, rouge et marine. **Spécial** .....

$7.95

Manteaux d'Hiver



Garnis en fourrures-grandes fillettes 10 à 15 ans

Un chic manteau pour les grandes dans les nouveaux tissus mouchetés ou Diagonals avec le nouveau genre de collet et manchettes de fantaisie en fourrures de chinchilla gris, Castor Français, Renard Vécuna. Doublures en crêpe de soie et chaudement entredoublés. Couleurs : vert, brun, marine et noir. **Spécial** $12.95

3e Plancher

Prix Spécialement Bas dans les Sous-Vêtements pour Dames

CAMISOLES ET BOUFFANTS

CAMISOLES laine Union sans manches, bretelles étroites. — Grandeurs : petites moyennes et grandes 29c

BOUFFANTS laine Union et coton ouaté. Grandeurs : petites, moyennes et grandes 29c

CAMISOLES en laine blanche, quantité limitée, manches longues, courtes ou sans manches, quelques-unes couleur rose dans le lot avec bretelles. Grandeurs assorties 49c

BOUFFANTS et PANTALETTES en laine blanche et rose. Grandeurs assorties .. 49c

Rez-de-Chaussée

UN SPECIAL CORSETS de Qualité

Valeurs Jusqu'a $4.00

En Vente $2.95



Corsets en batiste de soie rayée de très belle qualité ou soie brochée à patrons floraux, genre gaine (Gindle) avec attache de côté, panneaux élastiques, baleinés au dos et à l'abdomen, très longs sur les hanches et au dos. Grandeurs 24 à 32 $2.95

3e Plancher

Au Magasin des BEBES



ENSEMBLES 3-Pièces en Chincilla de belle qualité, comprenant, manteau, pantalons, guêtres avec "Zipper", bonnet aviateur. Couleurs : vert, rouge, bleu et beige. Ages : 2 à 6 ans $6.95

KIMONOS en édredon de qualité supérieure avec garniture de ruban et ceinture en corde de soie. Couleurs : rose, bleu et fantaisie. Ages 2 à 6 ans $1.49

COUVERTES pour bébés, très belle qualité à ce prix, en rose ou bleu avec dessins enfantins. Surface soyeuse. **Spécial** 49c

ROBES de NUIT en flanellette épaisse, bordures en couleur bleue ou rose au col et aux manches, très amples. Grandeurs jusqu'à 1 an 29c

CAMISOLES en coton ouaté couleur naturelle, manches courtes ou longues. Ages : 2 à 6 ans 25c et 39c

Bouffants appareillants 35c et 39c

3e Plancher

Souliers pour Enfants et Fillettes



Très bonne valeur, en veau ou en cuir verni, lacés 2 oeillets ou un courroie doublés en cuir, semelles en cuir, talons en caoutchouc.

Pointures pour enfants : 5 à 7½
" " " 8 à 10½
" " fillettes : 11 à 2

$1.00

Bottines pour Garcons

Cuir noir, genre Blucher, semelles Panco, talons en caoutchouc.

Pointures : 8 à 10½ .. $1.29
Pointures : 11 à 13 .. $1.49
Pointures : 1 à 5 .... $1.69

La Vie Sociale

L'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, a passé la fin de semaine à Montréal.

Mme Arthur Meighen et Mlle Lilian Meighen ont passé quelques jours à Québec.

L'honorable juge et Mme Albert Malouin et Mlle Claire Malouin sont partis ces jours-ci pour Daytona Beach où ils séjourneront pendant les mois d'hiver.

M. et Mme L.-J.-A. Amyot sont partis pour New-York où ils passent quelques jours.

Mlle Ernestine Wiggs recevait hier à une partie de bridge et à l'heure du thé, à l'"Habitant Inn" pour les débutantes de la présente saison.

Mme Léon Mercier-Gouin est repartie pour Montréal après un bref séjour à Québec.

Mme Cyrille Fortier qui a passé quelques jours à Québec, chez sa soeur, Mme Charles Trudelle, est retournée à Mégantic.

M. et Mme Arthur Schmon qui ont passé quelques jours à Québec sont retournés à Montréal.

Mlle Thérèse Côté est revenue à Québec, après un séjour d'un mois dans la métropole, chez son beau-frère et sa soeur, M. et Mme Alphonse Renaud.

M. et Mme Gérald Coote qui ont fait un séjour de plusieurs mois au Lac Saint-Joseph, ont pris leur résidence au Claridge.

— o —

Monsieur et Madame J.-Arthur Savard, de Rivière-du-Loup, ont passé la fin de semaine à Québec.

— o —

M. J. Saint-Pierre, de Montréal, était de passage à Québec ces jours derniers.

— o —

Mademoiselle Marie-Rose Gendron est de retour à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, après un séjour de trois mois à Dolbeau chez sa soeur, Madame J.-A. LaRue.

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Conférences de Romier

(Suite)

il n'y avait de dignité humaine que par la terre. Les rois mêmes n'habitaient pas les villes ; les nobles considéraient comme une dérogeance d'y vivre. Un ancien auteur breton a écrit : "On ne voit chez nous des gentilshommes dans les villes que par hasard, pour y faire des procès ou s'y débaucher." La noblesse française, est une noblesse terrienne, tandis que la noblesse italienne est une noblesse marchande.

"Cela vous aide à comprendre qu'aujourd'hui en France, dit M. Romier, il n'y a qu'une fortune qui compte, c'est l'acquisition et la possession de la terre."

Dans le peuple, le mot patrie a un sens différent de ce qu'il reçoit ailleurs. Tout Français est attaché à sa terre par un choix. C'est l'eau de ses rivières, le calme de ses collines qui a fait sa patrie, et il ne songe pas à s'en séparer. Si l'on entre dans une maison française on remarque qu'à la différence des maisons américaines, elle est faite pour durer. Les murs en sont épais ; les fondations ont parfois des siècles d'existence. Le paysan français construit sa maison pour longtemps. Celui qui construit a une tradition à maintenir. C'est là une idée fondamentale ; il faut la comprendre pour saisir la mentalité du peuple.

A la base des idées du paysan français, continue le conférencier, il y a l'épargne. Ce n'est pas un enrichissement subit. C'est un surplus d'effort chaque jour pour que, la vie étant satisfaite, il reste un surplus quand la maison est réparée, la femme satisfaite et les enfants bien nourris. Les champs qu'il cultive sont quelque chose d'original. Et ici, M. Romier divise la France en deux régions, celle des terres calcaires, aux villages ramassés, parce que l'eau y est peu abondante ; celle des terres argileuses aux villages plus dispersés. Mais partout l'exploitation agricole en France répond à une définition instinctive : elle répond à la capacité de travail d'une famille. Partout où le domaine est plus grand qu'il ne faut pour une famille, il y a déséquilibre, et la situation se corrige peu à peu sous l'influence des circonstances. Par suite, le Français fonde tout ce qu'il fait sur lui-même. Il n'aime pas à avoir recours à autrui ; il forme son cadre moral à la mesure d'une personnalité, la sienne, qui englobe sa famille. Le cadre de la propriété agricole, c'est le travail ; c'est la raison pour laquelle il n'existe pas en France de grande propriété.

Cette mentalité se trahit chez le paysan français même dans sa physionomie. Elle lui a donné l'instinct de l'harmonie, de l'ordre. Il n'aime pas le parvenu qui vient trôner à la campagne. Il lui fera la vie dure et l'obligera à quitter le pays ; mais il ne s'offusquera pas de la présence du riche qui sait s'adapter à sa situation. Il veut que l'homme qui arrive se mette à la couleur de son pays.

Puis, énumérant les diverses classes d'agriculteurs, M. Romier explique que le bon propriétaire (celui qui a un bien suffisamment grand) et le fermier vivent bien en France, mais que le petit propriétaire, victime d'un morcellement indéfini de la propriété y est dans une situation pénible. Ce morcellement des terres a été en grande partie l'oeuvre du code civil français depuis cent ans. Il a accéléré le mouvement d'émigration vers les villes. Un grand nombre de familles lui doivent la misère à laquelle elles sont réduites. Mais le paysan a compris peu à peu le tort que lui font les revendications autorisées par le code. Aujourd'hui on voit beaucoup de familles refuser le partage des biens et confier à l'un des enfants l'exploitation du bien ancestral, afin d'en préserver l'intégrité. Il faut se souvenir de cela pour bien comprendre le problème de dénatalité française, continue M. Romier.

Un grand nombre de familles n'ont qu'un ou deux enfants, parce que le père ne pourrait en nourrir un plus grand nombre.

Le paysan français est individualiste ; il a un souci constant de sa liberté. Il critiquera volontiers le gouvernement ; mais il conservera toujours l'amour de sa patrie et sera toujours prêt à la défendre quand elle est en péril. C'est ce même aspect de son caractère qu'il faut retenir en étudiant les questions de religion en France. On critiquera souvent le curé, mais on restera au fond attaché à la religion catholique. "Je n'ai jamais vu un paysan anticlérical", dit le conférencier. L'anticléricalisme c'est un produit du petit bourgeois. Il n'y a pas chez le Français l'ombre de tromperie ; il est croyant à un degré que l'on ne connait pas dans d'autres pays. Mais il veut conserver sa liberté de juger et de critiquer. Vienne une crise religieuse, et les conseils municipaux socialistes eux-mêmes feront des démarches pour conserver leur curé. La religion n'est pas une question de choix, c'est une tradition, c'est quelque chose incorporée à sa personnalité, c'est un complexe psychologique.

M. Romier résume sa causerie en citant la critique que l'on fait généralement dans le monde à l'égard du paysan français : il a le souci de l'épargne, il a la passion d'arrondir son bas de laine. Mais le Français n'est pas avare ; il amasse pour les jours où il faudra dépenser. Et ce labeur il le fait dans le domaine moral comme dans le domaine matériel. Il ne dépense inutilement ni d'un côté ni de l'autre. Son culte de la tradition et le souci de préparer l'avenir exercent leur influence sur toute sa vie et sur tous ses actes. Ils ont fait de lui un être profondément équilibré.

FRANCE-AMERIQUE

"Si Maurice Barrès n'eût été à tel point absorbé par les passions de son temps, et qu'il eût eu le loisir de consigner dans ses cahiers toutes les vives impressions que lui procure l'oeuvre agissante des écrivains faisant autorité dans le domaine de l'histoire et de la sociologie, il aurait peut-être dit de M. Lucien Romier ce qu'il a écrit d'un autre : "Il ne sort d'aucune lignée royale, aucune cité ne l'a élu, il n'appartient à aucune confrérie, il ne dispose d'aucune richesse ; mais il a reçu sa mission de son talent, il est un être de grandes pensées, il possède une conception architecturale de la société et ne peut se passer de la faire connaitre. Aux racines de son oeuvre, il y a une magnifique activité. C'est à la fois un croyant, un homme de haute politique, un penseur qui se mette au plus ardent de la mêlée humaine".

Magnifiques paroles que l'on trouve au début du discours prononcé lundi par M. R.-A. Benoit, vice-président du comité France-Amérique pour souhaiter la bienvenue à M. Lucien Romier, hôte d'honneur du comité.

M. Benoit présidait à la place du Dr Arthur Vallée, retenu chez lui par la maladie.

M. Benoit fit un magnifique éloge du grand économiste français, en présence du consul de France, M. Léon Marchal, et de plusieurs personnalités de notre ville.

Le consul de France a profité de l'occasion pour décorer des palmes académiques M. le chanoine Garnier, professeur de Belles-Lettres à l'Université Laval.

Aux côtés du président, M. Benoit, et de l'hôte d'honneur, M. Lucien Romier, on remarquait : M. Marchal, consul de France, M. le chanoine Garnier, l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province, l'hon. sénateur Thomas Chapais, l'hon. M. Ernest Lapointe, C. P., ex-ministre de la Justice, Mgr Camille Roy, P. A., V. G., Recteur de l'Université Laval, l'hon. juge C.-E. Dorion, l'hon. juge Adjutor Rivard, M. Charles Lanctôt, C. R., assistant-procureur-général, M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy, l'hon. juge F.-A. Choquette, M. le magistrat J.-A. Métayer, M. le Dr Arthur Rousseau, doyen de la famille de médecine, l'hon. M. Elysée Thériault, M. C. L., M. L.-J. Dalbis, l'hon. sénateur P.-J. Paradis, M. l'abbé Charbonnier, professeur à l'Université Laval, M. H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, M. Jean Thomas, président de la Société Française de Bienfaisance, M. Robert Taschereau, C. R., M. P. P., M. J.-E. Grégoire, avocat, M. Antoine Rivard, avocat, le Lt-colonel Henri Gagnon, M. Ls-P. Picard, M. Gélinas.

M. Benoit a prononcé un très bel éloge de M. Romier.

"Vous, messieurs, a-t-il dit, qui avez lu les piquants ouvrages d'histoire de ce brillant élève de l'école des Chartes, qui l'avez suivi assidûment dans ses profondes études des problèmes économiques, vous savez qu'il a su faire de la science abstraite de la sociologie une littérature prenante, aiguë et souvent spirituelle jusqu'à en être divertissante.

"Voulant expliquer comment les progrès matériels de la civilisation ont donné à l'Etat, avec ses lenteurs traditionnelles, et sa continuité de formes, figure d'arriéré, M. Romier nous dira que l'Etat ressemble à un vieux monsieur tout essoufflé qui court après le train."

Après avoir dit avec quelle sagacité M. Romier pénètre les causes probables des transformations que subissent nos moeurs et nos habitudes, le vice-président de France-Amérique montre comment cet esprit ingénieux aura contribué avec d'autres grands économistes à assurer à la sociologie une large place dans la littérature.

M. Benoit rappelle que M. Romier ne s'est pas contenté d'écrire une vingtaine de volumes, dont plusieurs ont été couronnés par l'Académie française, mais qu'il a voulu agrandir sa tribune en allant du livre à la revue et de celle-ci au journal.

"De tels hommes", dit M. Benoit, "qui se prodiguent ainsi, non pour la vanité d'écrire ou de parler, mais parce qu'ils s'inquiètent des errements humains, parce qu'ils veulent stabiliser les assises de nos vieilles institutions qui menacent de s'écrouler, parce que, outre la perspicacité de voir, il ont le courage d'écrire ce que chaque génération a besoin qu'on lui dise, de tels hommes font autorité à travers le monde."

M. Benoit fait ensuite un délicat éloge de M. Dalbis à qui le Canada

(Suite à la page 11, 1ère col.)

JOLI MARIAGE



Le notaire et madame J.-B. MARTEL (Marguerite Pageau) dont le mariage a été béni le vingt-six octobre, en l'église de Loretteville.

BARCLAYS BANK (CANADA)

MONTRÉAL: 214, rue St-Jacques O. — TORONTO: 219, rue Bay

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE TRÈS HON. SIR ROBERT L. BORDEN, G.C.M.G., C.P., L.D.D., C.R., Président
A. B. PURVIS, Vice-Président
L'HON. L. A. TASCHEREAU, L.D.D., C.R. — H. P. ALTON
J. S. CROSSLEY — W. O. STEVENSON — A. A. MAGEE, C.R.
C. S. MACDONALD, M.A.

Membre du GROUPE BANCAIRE BARCLAY

qui maintient plus de deux mille huit cents bureaux et possède des ressources de plus de

$2,500,000,000.

UN SERVICE BANCAIRE COMPLET

L'EAU MERVEILLEUSE EAU DE JAVEL

Inoffensive pour les mains

DEMONTIGNY & PONLOT
TELEPHONE : 4-2661

24 Côte du Palais — Dr L. ROBERT — TEL : 2-1003

Spécialiste : Ex-élève des Hôpitaux de Paris — Maladies de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes

Dentiste Dr ALPHONSE DION

24, Côte du Palais - Tél.: 2-2153 - Québec

HEURES DU BUREAU: Tous les jours de 9 h. a. m. à midi et de 2 h. à 5 h. p. m.

BUREAU DU SOIR: Mercredi et Vendredi, de 7 h. à 8 h. 30 p. m.

Vers l'Europe -Saison d'hiver





Il est temps de songer à passer l'hiver à Paris, (Ville Lumière) ou sur la Côte d'Azur; il en coûte si peu pour y vivre présentement, en plus le cours du change entre l'Europe et le Canada est tout à votre avantage.

Les taux réduits de la LIGNE CUNARD sont encore en vigueur.

Taux Océaniques	Une direction	Aller et Retour
Classe Cabine	$104. et plus	$192. et plus
Classe Touriste	89. et plus	157. et plus
Troisième Classe	67. et plus	114. et plus

L'expérience de tout près d'un siècle de voyages sur mer de la LIGNE CUNARD vous donne l'assurance d'un service irréprochable et d'un confort absolu.

Départs hebdomadaires durant la saison d'automne. Raccordements faciles avec les principales villes européennes.

DERNIERS DEPARTS DE MONTREAL
26 nov. "AUSONIA" Plymouth Le Havre, Londres
26 nov. "ANTONIA" Glasgow, Belfast Liverpool

PREMIER DEPART D'HALIFAX
3 déc. "ASCANIA" Plymouth. Le Havre. Londres

Faites vos réservations avec votre Agent Local — ou avec la LIGNE CUNARD, 67 rue St-Pierre (2-1241) Québec.

VOYAGEZ CUNARD

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL



Il faut rire malgré soi, quand on regarde Laurel et Hardy; ils sont encore plus drôles à voir dans "Pack up your Troubles" au Capitol aujourd'hui et demain avec Joan Blondell et Eric Linden dans Big City Blues.

CAPITOL 2 GRANDS FILMS

Matinée : tous les sièges 25c

Soirs : 30c et 40c

AUJOURD'HUI

Mat: 1.15-2.25. Soir: 7 - 8 h. 25



Le meilleur tourbillon de rires de l'année

On va crier !

On va éclater !

STAN LAUREL OLIVER HARDY dans "Pack Up Your Troubles"

AUSSI

Fin et piquant à la fois

JOAN BLONDELL ERIC LINDEN dans "BIG CITY BLUES"

AU CARTIER

Splendide programme double aujourd'hui et demain : "Two Against the World" et "Crooner".

La charmante blonde Constance Bennett ou la marquise de la Falaise de la Coudray, comme elle est connue dans la vie privée, est l'attraction aujourd'hui et demain au théâtre Cartier, dans une puissante histoire dramatique, "Two Against the World", production des Frères Warner.

Le récit est un drame brillant de la haute société avec une dynamique scène de cour, où une belle jeune fille de la société confesse des faiblesses qu'elle n'a pas commises. Elle traine son honneur dans la boue, afin de sauver son frère de la chaise électrique et sa soeur mariée d'un scandale.

Avec Mlle Bennett se trouve une exceptionnellement forte distribution supportée par Neil Hamilton, lequel, tout en étant épris d'elle, est forcé d'accuser son frère de meurtre, et obligé d'écouter de ses propres lèvres l'histoire de son déshonneur.

La seconde vue au programme sera "Crooner", avec Ann Dvorak et David Manners.—Communiqué.



Warren William, étoile dans "The Dark Horse", avec Bette Davis et Vivienne Osborne, au Victoria d'aujourd'hui à vendredi. "The Crash", avec Ruth Chatterton et George Brent comme étoiles sera aussi représenté à ce même programme.

FRANCAIS

DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
Vue Française
"MICHELINE" aussi
Emund LOWE et Lois MORAN dans "The SPIDER"
2ème épisode de "DANGER ISLAND"
MATINEE 10c — SOIREES 15c

THEATRE RIALTO LE THEATRE DES FAMILLES

AUJOURD'HUI
Deux Belles Vues.
Sylvia Sidney, Ph. Holmes
"AN AMERICAN TRAGEDY"
L. Tibbett, Lupe Velez dans "CUBAN LOVE SONG"
Adm. Matinée 10c

CLASSIC LE THEATRE PAR EXCELLENCE

3 jours commençant aujourd'hui
LES AS DU TURF
avec Pauley et Drean et Madeleine Guitty. Aussi Douglas Fairbanks Jr. dans
UNION DEPOT
avec Joan Blondell - Guy Kibbee
AUTRES SUJETS COURTS

PRINCESS

AUJOURD'HUI changement de Comédie Musicale
Levi — Fogarty — Exhauste (Tizoune Jr.) Charlie Chaplin Ray Labelle
8 Jolies Danseuses
SUR L'ECRAN
1er Episode "LIGHTNING WARRIOR" avec "RIN TIN TIN"
"WHAT PRICE HOLLYWOOD" CONSTANCE BENNETT
CE SOIR "BARIL DE FUN" de Lévi
AMATEURS VENDREDI SOIR

Les cinémas de France-Film

CANADIEN AUJOURD'HUI

Les studios OSSO présentent
"L'AIGLON"
d'après le chef-d'oeuvre immortel d'Edmond Rostand
avec
VICTOR FRANCEN
JEAN WEBER
Henri DESFONTAINES
JEANNE BOITEL
KERNY et HELDIA
Le triomphe de la saison

Constance BENNETT dans TWO against the WORLD

Aussi "THE CROONER" avec David Manners et Ann Dvorak

CARTIER Aujourd'hui et jeudi

IMPERIAL AUJOURD'HUI

"NICOLE ET SA VERTU"
avec Alice Cocéa et Audré Roanne
en programme double avec
"C'EST BEAU L'AMOUR !"
avec Claude Dauphin, Jane Marny, Rosine Derean et Léon Belières.
commençant samedi
"La Petite de Montparnasse"
avec Grazia Del Rio

VICTORIA — aujourd'hui et vendredi deux excellentes vues





Débarrassez-vous de la Constipation pour de bon.

Fruit-a-tives sont dans une classe à part. Essayez-les et vous constaterez, comme l'ont fait des milliers d'autres Canadiens, que cela est vrai. Votre constipation disparaitra. Il ne vous arrivera plus de vous éveiller fatigué tous les matins. Votre appétit augmentera, votre digestion s'améliorera, votre peau retrouvera sa fraicheur. Vous serez débarrassé des maux de tête, des maux de dos et autres malaises qui proviennent de l'empoisonnement interne.

Ne croyez pas que maitriser la constipation se résume simplement à un mouvement mécanique des intestins, tous les jours, obtenu par l'usage d'un laxatif quelconque. S'il en était ainsi il y a longtemps que vous auriez obtenu la délivrance définitive que vous recherchez.

Ce qu'il vous faut c'est une propreté interne COMPLETE et la tonification de votre système digestif et éliminateur tout entier. Des remèdes ordinaires ne sauraient accomplir cela pour vous — mais Fruit-a-tives le PEUVENT et le FERONT parce qu'elles agissent sur CINQ organes vitaux *à la fois* : l'estomac, le foie, les intestins, les reins et la peau, et qu'elles purifient votre sang.

Il y a quelque chose d'incomparable *dans* Fruit-a-tives. Un médecin d'une grande science les a créées. Pas en une journée, ni une semaine, ni un mois, ni une année, mais après quinze ans de travail intelligent et consciencieux. Il s'était distingué dans sa profession : M.D., M.C.,—L.R.C.P., L.R.C.S., d'Edimbourg, postgradué d'hôpitaux européens renommés et ancien président du Collège des Médecins et Chirurgiens d'Ontario.

Il a accompli ce que personne n'a jamais fait

Il a combiné les propriétés des jus de fruits frais et des herbes médicinales de façon à composer une aide *naturelle* à la santé, qui ne conduit *aucunement à l'accoutumance* et qui, en bénéficiant à CINQ organes vitaux, assurent une propreté interne complète, un sang pur et une santé vigoureuse.

Toutes les pharmacies vendent Fruit-a-tives 25c et 50c. Achetez-en une boite. Essayez-les ! Débarrassez-vous de la constipation une fois pour toutes.

Fruit-a-tives

Ordonnance d'un Médecin éminent

Ne portant pas à l'habitude. Combinaison parfaite de la Nature et de la Science.

Des milliers de personnes ont retrouvé une santé parfaite par l'usage de Fruit-a-tives; des maladies graves et opiniâtres ont été complètement maîtrisées par ce remède incomparable.

CE QUE FRUIT-A-TIVES ONT FAIT POUR D'AUTRES :

SE SENT BEAUCOUP MIEUX



La seule chose qui me rend misérable maintenant, c'est la pensée d'avoir enduré pendant des années cette condition d'épuisement alors que j'aurais pu être bien si j'avais connu Fruit-a-tives. J'étais constipée, billeuse et je souffrais beaucoup de violents maux de tête. Fruit-a-tives m'ont tonifiée d'une façon générale. Elles m'ont réellement fait le plus grand bien."

(Signé ——)

LE PLUS PROMPT SOULAGEMENT



"Un mauvais estomac et des intestins irréguliers étaient en train de m'achever. Ajoutez-y de violents maux de tête et il n'est pas étonnant que j'aie eu une prostration nerveuse. Si je n'étais pas tombé sur Fruit-a-tives je ne sais pas où je serais. Elles sont sans aucun doute le plus rapide et le meilleur régulateur et tonique que je connaisse. Aujourd'hui, je me sens comme si le monde m'appartenait."

(Signé——)

TOUT SON SYSTEME TONIFIE



"Pendant deux ans j'ai souffert continuellement d'étourdissements de maux de tête, de faiblesse d'estomac et de nerfs malades. J'étais grandement épuisée et découragée. Rien ne semblait pouvoir me faire du bien. J'ai essayé Fruit-a-tives plus par hasard que volontairement et je regrette certainement de ne pas en avoir pris plus tôt. Grâce à elles je me sens si bien et si heureuse que je me demande maintenant si je n'ai jamais été malade."

(Signé——)

Les fabricants de Fruit-a-tives conservent des centaines de lettres attestant, comme celles-ci, que Fruit-a-tives donnent les résultats que l'on en promet.

La Vie Sociale

(Suite)

Le docteur Armand Rioux et Madame Rioux (Cécile Frederick) dont le mariage a eu lieu récemment sont de retour de leur voyage de noces et résident 120, rue Saint-Joseph.

— o —

Etaient en visite la semaine dernière chez M. et Madame Alphonse Dion, M. et Madame H.-L. Gagnon, député de Frontenac, et sa famille, M. et Madame Alexandre Bernier, du Lac Mégantic.

— o —

Mademoiselle Juliette Pelletier était de passage à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ces jours derniers.

— o —

Samedi, le 12 novembre, à 9 heures, en l'église de Sillery, aura lieu le mariage de mademoiselle Julienne Jacques, fille de M. L.-Cyrius Jacques, notaire, et de madame Jacques, avec M. Bernard St-Cyr, de la Banque Royale, fils de M. A.-E. St-Cyr, de Montréal, et de madame St-Cyr, décédée. Pas de faire-part.

— o —

M. Paul-Eugène Jobin, fils de Mme Vve Hector Jobin, de la Côte d'Abraham est actuellement en voyage à New-York.

M. Jean-Marie Badeau et Mme J.-M. Badeau, née Hermance Rivard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 24 octobre et baptisé le 25 sous les prénoms de Marie-Thérèse-Andrée. Parrain, M. Jimmy Badeau, grand-père de l'enfant, Marraine, Mme Jimmy Badeau, grand'mère, remplacés par M. et Mme Eugène Badeau. Porteuse, garde Desroches.

TROIS-RIVIERES

Mlle Aline Provencher recevait pour le bridge récemment en l'honneur de son invitée Mlle Paquerette Gourd, d'Amos. Les salons étaient décorés des fleurs de la saison.

Les prix de bridge furent gagnés par Mlles Marcelle Vigneau et Laurette Provencher et M. Guy Baicer.

—M. et Mme Pierre Angers, de Springfield, Mass., ont passé quelques jours en notre cité, les invités de M. et Mme Norman Labelle.

—Mlle Sheila Kiernan est actuellement à Montréal.

—Mme Olivier Lebel, de Montréal, était en notre ville, cette semaine.

—Mme Arthur Angers, de Holyoke, E.-U., était aux Trois-Rivières, ces jours derniers, l'invitée de sa soeur Mme Jos. Ryan.

Conférences de Romier

(Suite)

français doit la venue de M. Romier à Montréal et à Québec, et il félicite M. le chanoine Garnier à qui M. Marchal a remis les palmes académiques.

Dans sa réponse, M. Romier remercia cordialement M. Benoit et déclara qu'il ne voyageait pas pour enseigner mais pour apprendre.

"Le Canada, a-t-il dit, est tout différent de ce que je pensais. Vous êtes français dans vos qualités, dans vos défauts, dans votre tempérament ; et vous êtes, sur ce continent, les seuls porte-drapeaux de la culture classique."

Dans son discours de remerciements à M. Marchal, M. le chanoine Garnier a déclaré :

"Par vos mains", dit-il en s'adressant au consul, "c'est la France qui me décore. Je n'ai été que le modeste semeur qui a jeté dans les âmes, les intelligences et les coeurs un peu de la bonne semence chrétienne et française, et cela dans les divers pays où la Providence a porté mes pas, et spécialement au Canada. Le Canada! Tout Français l'aime comme d'instinct, mais comme il est plus attachant, quand on a pris un contact immédiat avec lui, avec son peuple, frère du nôtre, avec ses traditions, avec l'intimité douce et heureuse de ses foyers hospitaliers, avec ses paysages tour à tour grandioses et gracieux, ses lacs, ses rivières, ses forêts son fleuve surtout, majestueux entre tous, la chaleur de ses étés, la fécondité de ses automnes, la clémence relative de ses hivers, quoiqu'en disent les Canadiens, par suite d'une vieille habitude où entre, je crois bien, un peu de coquetterie.

ETUDES JURIDIQUES

La Société des Etudes Juridiques de Québec eut, hier soir, l'aubaine, qui plut infiniment à tous ses membres, de voir prendre place, au milieu d'elle, comme hôte d'honneur et comme conférencier faisant ses adieux à Québec, ce grand économiste, profond penseur et écrivain universellement renommé, M. Lucien Romier.

Pour cette aubaine-là, dont était gratifiée la Société, au recommencement même de ses réunions de 1932-33, le président de cette dernière, Me Fernand Choquette, qui souhaitait, en la soirée d'hier, la bienvenue à M. Lucien Romier, tint à remercier MM. Edouard Montpetit et Dalbis, de l'Université de Montréal, et M. R.-A. Benoît, président de l'Institut Canadien de Québec.

Cette conférence que donna ainsi M. Romier, sous les auspices de la Société des Etudes Juridiques de Québec, eut lieu, dans la vaste salle de la Cour Criminelle, au Palais de Justice, et le thème en fut: "La crise actuelle et le problème du crédit".

L'assistance était composée de membres de la magistrature, d'avocats et de notaires.

Répondant, tout d'abord, au brillant discours de présentation de Me Fernand Choquette, M. Lucien Romier, dit que, dans quelques jours, il lui fera plaisir, sur la route, du retour en France, "lorsqu'il flottera, comme un bouchon, sur l'Atlantique" de ruminer ces deux impressions dominantes qu'il emporte de la province de Québec: la surprise d'avoir trouvé ici, des coeurs si proches de son coeur de Français et la surprise d'avoir trouvé, chez les jeunes Canadiens français une aussi extraordinaire vivacité intellectuelle.

La crise actuelle ! M. Lucien Romier dit qu'il en a vu presque la naissance. C'était en l'été de 1927, il se trouvait, à New-York. Les agriculteurs de l'Ouest des Etats-Unis ne pouvaient alors plus payer et les capitaux étaient immobilisés, dans un grand nombre de banques. Si on avait, en ce temps-là, laissé les choses suivre leur cours, la catastrophe, commencée, à la fin de 1929, eut commencé, deux ans plus tôt, en juillet 1927, mais la crise eut été beaucoup plus légère. Le cataclysme que nous subissons, aujourd'hui, est provenu du fait, que, en cette année 1927, des financiers américains ont retardé la crise de deux ans pour assurer l'élection du candidat républicain à la présidence de leur pays.

Le conférencier rappelle quelles sont les garanties normales du crédit. Dans le monde économique, tout se ramène, en fait de garanties, à la liquidité qui est la possibilité de réaliser en or une marchandise quelconque.

Cette loi économique fondamentale fut oubliée, de 1926 à 1929, et c'est à cela que les grands pays de ce que l'on est convenu d'appeler l'univers civilisé doivent, aujourd'hui, les énormes ennuis et les terribles misères d'une crise économique sans précédent.

La prodigieuse envolée de crédit qui s'effectua, dans le monde, de 1926 et 1929, s'est traduite par un gonflement industriel général. N'importe qui voulant monter une affaire obtenait de l'argent d'une banque. Pour se maintenir, les vieilles entreprises furent obligées, elles aussi, d'abandonner leur sage conduite. Tout cela a amené la production en masse et ses conséquences fâcheuses.

Le remède unique au déplorable état économique actuel, selon M. Romier, est la déflation du crédit.

Il faut ramener la situation financière des diverses entreprises à leur état normal d'avant le "boom". Il faut rajuster et le capital et les charges des entreprises. M. Romier mentionne, à ce sujet, une loi à observer strictement : la nécessité de calculer le rendement d'une affaire, non sur la base d'une année, mais sur une base de dix années. Cette loi s'impose aussi en matière agricole et immobilière.

M. Romier dit un mot des services publics. Il déclare qu'il y a quelque chose d'ahurissant dans la médiocrité de ceux qui ont dirigé les entreprises publiques, tant en Europe qu'en Amérique, depuis dix ans.

Ces dernières années, selon le conférencier, on a fait des affaires trop grandes pour des hommes trop petits. M. Romier prône la disparition des trucs, des sociétés anonymes en général et le rétablissement des entreprises patronales. Selon lui, notamment, le régime des sociétés anonymes doit être réformé pour que la responsabilité de leurs administrateurs fût mises en cause, autrement qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

M. Romier est d'opinion que, si, dans les prochains six mois, un ou deux des grands Etats du monde font le geste d'abaisser leurs tarifs et de réduire leurs charges intérieures, on assistera, vers le printemps, à une reprise, on reviendra au niveau normal de 1926.

Autrement, Dieu veuille protéger le monde! Autrement les deux régimes suivants se partageront le monde: la dictature et le socialisme.

Me Laurent Lesage, notaire, remercia brillamment M. Lucien Romier.

Une correction

Une erreur involontaire nous a fait publier, ces jours-ci, une photographie que nous avons donnée comme étant celle de madame Isai Beaubien inhumée récemment. Cette photographie représentait madame Beaudoin.



2 Pour le Prix de 1

OCCASION SPECIALE--pour NOVEMBRE

2 ROBES en CELANESE NETTOYEES A SEC et PRESSEES pour le prix d'une

Prix régulier $1.50 CHAQUE

POUR NOVEMBRE chacune 75c

2 pour $1.50

N.B. Pas moins le 2 robes

NETTOYAGE A SEC Garanti Supérieur

Parisian Cleaners Reg'd

4 McMahon Succ. Théâtre CARTIER

Tél.: 2-2022 Tél.: 3-4112

LIMOILOU

RAFLES

Vendredi soir, le 28, les Dames Tertiaires ont procédé au tirage de leurs rafles. Voici les noms des heureux gagnants.

1ère Rafle 50.00 en 4 chances.

Mme Paquet 198, 4ème Ave Gagne le 25.00 ; Mlle Marg. Maheux, 123, 8ème Ave gagne le 1er 10.00 ; 2e 10.00 no 13555 non réclamé. Pour le réclamer s'adresser à Mme Tremblay, 165, 6ème rue. ; J. Côté de Limoilou, gagne le 5.00.

2e Rafle : Couvrepieds 2.50 en or Mme Boily, 104 Ave Frs 1er gagne le couvrepieds et Mlle Collins de Limoilou le 2.50 en or.

Euchre : Les Dames Tertiaires organisent un grand euchre mercredi le 2 novembre. Venez en foule.

Garde Montcalm

Il y aura ce soir, à 8 heures 30, une assemblée importante des membres de la Garde Montcalm. Tous les intéressés sont priés d'être présents. Par ordre.

Funérailles de M. J.-B. Duchesneau

Lundi matin, à 9 heures, en l'église de Notre-Dame-de-Recouvrance, ont eu lieu les funérailles militaires de M. J.-B. Duchesneau, époux de Dame Rose Blouin décédé accidentellement le 20 octobre 1932 à l'âge de 45 ans. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire, No 105, 9e avenue, Québec-Ouest, à 8 h. 45 pour l'église paroissiale, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

La députation militaire était déposée sur un canon, entouré d'une compagnie de Zouaves de Québec.

Conduisaient le deuil: son fils, Joseph Duchesneau; son père, O. Duchesneau; son gendre, R. Giroux; ses beaux-frères: L. Blouin, Alp. Simard, Jos. Dion, T. Fortier, Ad. Bélanger, Louis Blouin, N. Caron; ses oncles: N. Gamache, N. Ruel, E. Ruel, O. Blouin, E. Kirouac, E. Bigaouette, Jos. Ruel; ses neveux: Joseph, Jean-Paul Labbé, O. Duchesneau, O. Fillion, E. Montminy, A. Caron, Jos. Caron, O. Caron, B. Caron, Art. Rochette, R. Blouin, E. Blouin Paul, Philippe Dion, M. Simard, Jean Simard, F. Blouin, Henri-P. Bélanger; ses cousins: Nap. Ruel, Johnny Ruel, Emile Ruel, Lucien Rodrigue.

On remarquait aussi MM. Jos. Boutet, échevin de Québec; Eloi Dumont, échevin de Québec-Ouest, Dr J.-A. Dussault, L. Blouin, E. Bigaouette, O. Blouin, A. Lafond, E. Pichette, J. Verret, L. Durand, O. Carrier, L. Carrier, J. Boissonneault, Adj. Cloutier, J. Cloutier, Victor Poitras, J.-L. Tardif, G. Lemieux, M. Paquet, G. Martel, A. Parent, A. Bédard, A. Duval, L.-J. Blondeau, G. Gagnon, R. Chabot, Jos. Vézina, Art. Lefebvre, D. Bois, L. Rivard, Michel Robitaille, J.-Nap. Santerre, Cha Guay, A. Lebrun, A. Fréchette, O. Letellier, J.-M. Fradette, A. Simard, L.-P. Dupuis, J. Dallaire, G. Mailloux, A. Chabot, J. Rousseau, Oct. Roth, D. Grenier, J.-W. Dufresne, E. Frenette, L. Chabot, H. Robitaille, Ed. Deslongchamps, P. Cardinal, J.-F. Pleau, A. Larochelle, Nap. Robitaille, J. Bélanger, A. Bourbeau, A. Girard, A. Béland, V. Beaucage, G. Ruel, J. Duchesneau, N. Rondeau, J.-W. Chartrel, Nap. Lamontagne, R. Fortin, Chs. Lessard, J. Daigle, J. Defoy, W. Leblond, R. Marcoux, W. Champlain, Georges Plamondon, Jos. Paquet, L.-A. Lefebvre, J.-L. Voyer, J. Barette, R. Decotret, G. Lallberté, Honoré Plante, L. Roberge, A. Larose, A. Béland, A. Leclerc, A. Labrie, L.-P. Mailly, L.-J. Marcotte, A. Martel, A. Simard, Art. Verret, J. Labrie, Jos. Isabel, A. Labrecque, J. Lachance, C. Beaucage, J. L'Heureux, A. Coulombe, Jos. Lessard, Albert Godin, P. Lelièvre aussi M. G. Richard, A. Voicile et G. Giroux, représentant les Cadets St-Jean-Baptiste.

On remarquait aussi des représentants des Gardes Montcalm, Dollard des Ormeaux, Chasseurs Salaberry, Duvernay.

A l'église, la levée du corps fut attendu et le service chanté par M. l'abbé Côté, curé de la paroisse. Durant le service la chorale de la paoisse a chanté la messe de Requiem en grégorien. Les soli suivants ont été exécutés: "O Salutaris", Jos. Paquet; "Jesus Salvator", L. Dufresne: "Vierge Sainte" de Missa, par M. J.-M. Fradette. Mlle Boutin tuchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles, les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc et des cantiques de circonstances ont été chantés par M. Jos. Boutet, échevin, S. Marceau et M. Albert Godin. M. Gérard Dion accompagnait à l'orgue.

La maison Sylvio Marceau avait été chargée de funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

Funérailles de Mme Vve Joseph Légaré

Mardi matin à 9 heures, en l'église du Sacré-Coeur, ont eu lieu les funérailles de Dame Angélique Beaumont, épouse de feu Joseph Légaré, décédée le 21 octobre 1932 à l'âge de 70 ans. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 67 rue Montmartre à 8 heures 45 au milieu d'une foule considérable.

Conduisaient le deuil son fils: M. Arthur Légaré; ses petit-enfants: Paul-Arthur, Gaboriel, Charles-Hubert, Jean-Claude, Gaston, Daniel Légaré; ses beaux-frères: MM. L.-P. Verret, E. Galarneau, F. Legaré, D. Dumas; ses neveux: MM. J.-B. Beaumont, Montréal; R. Galarneau, Montréal; Art. Trudel, Montréal, P. Beaumont, de Québec; J. Falardeau, de Lorretteville; J.-J. Falardeau, de Québec; P. Sansfaçon, de Charlesbourg, E. Trudel, de Charlesbourg; P. Trudel, de Charlesbourg; C.-A. Dorion, de Charlesbourg; O. Trudel, E. Pilot, J. Mercier, ses neveux; MM. M. Verret, Sylvio Verret, F. Auclair, F. Villeneuve, Ant. Légaré, Jos. Dumas, Ls Dumas, E. Verret, W. Verret, L. Beaumont, L.-J. Verret, C. Renaud, M. Sloul, E. St-Amand, Ad. Verret.

On remarquait aussi MM. Arthur Drolet, Jos. Boutet, échevins, Rodolphe Deblois, échevins, le Dr. J.-E. Parent, W. Lacroix, échevin, Dr A. Lacroix, Gérard Lacroix, avocat, le Commandeur Adj. Maranda, S. Leclerc, S. Lebel, A. Plamondon, J. Villeneuve, Hector Gosselin, Edouard Zicat, Zoel Fiset, E. Gobeil, A. Létourneau, S. Poirier, F. Villeneuve, J.-N. Drolet, P. Letellier, Henri Paquet, F. Garneau, J.-A. Poirier, A. Brousseau, A. Faber, Paul Letellier, Jos. Plante, J. Thibault, P. Pagé, J. Langlois, A. Brousseau, Vilmond Parent, J. Brousseau, A. Barbeau, Art. Brousseau, J. Légaré, A. Donaldson, J. Blouin, J. Trépanier, Z. Blouin, Art. Paquet, R. Bouthillette, G. Côté, Jos. Lachance, Eug. Dussault, Art. Drolet, R. Bisson, Oscar Fecteault, J.-M. Poitras, C. Leclerc, Art. Poitras, Ed. Gagné, Henri Carreau, J. Matte, C. Carreau, D. Dumas, J.-P. Plante, V. Cantin, G. Langlois, E. St-Jean, P. Bouthillette, P. Grenier, C.-O. Lacroix, Paul Lacroix, Léon Grenier, J.-R. Lessard, A. Proulx, Chs. Roussel, Jos. Asselin, Raoul Jobin, Alf. Jobin, A. Trudel, J.-G. Gosselin, L. Racine, L. Fortier P.-E. Racine, J. Pichette, Ed. Boulard A. Fortin, W. Savard, J. Villeneuve, Ed. Laroche, Art. Fortier, H. Picard, W. Doddridge, Art. Girard, J. Dominique, J. Lemoine, D. Béruté, G. Drouin, L.-P. Boissinault, O. Bouchet, M. Moisan, Samuel Grégoire, R. Pagé, N. Therrien, Philippe Mercier, W. Fiset, G. Tremblay, W. Lebel, G. Caron, J. Plamondon, A. Brousseau, C. Renaud, H. Légaré, A. Légaré, J.-E. Pilot, M. Verret, C.-A. Bélanger, L.-T. Charest, F.-X. Lachance, A. Lachance, O. Ratté, Jos. Ratté, F. Villeneuve, Vilmont Parent, E. Pageau, Jos. Fiset, A. Brochu, J.-A. Drolet, O. Fournier, D. Moisan, J. Bédard, E. Verret, E. Dion, Hector Lorite, J. Dubois, A. Larue, G. Vermette, J. Lafrance, T. Langlois, E. Langlois, E. Lafamme, J. Nolet, A. Noel, J.-A. Poirier, A. Jobin, A. Pepin, J. Maheux, O. Cunningham, E. Lemieux, G. Belanger, C. Dugal, E. Lavoie, M. Beaumont, Jos. Drouet, Ed. Morency, J. Paradis, H. Pouliot, E. Picard, A. Frigaud, A. Filion, E. Dion, Paul Rochon, W. Légaré, T. Cloutier, W. Cloutier, A. Allaire, J.-E. Robitaille, A. Côté, E. Gagnon, E. Breton, A. Gignac, O. Noel, E. Juneau, J. Bouliane, J. Madden, A. Bussière, J. Leger, E. Carpentier E. Trépanier, O. Savard, O. Plamondon G. Ratté, J. L'Heureux, V. Huot, W. Giguère, D. Lapierre, N. Rondeau, A. Martel, A. Carsault, L. Marceau, O. Martel, Eug. Dussault, A. Verret, A. Emond, F. Leclerc, R. Gagnon, J. Lefebvre, A. Mathieu, H. Gauthier, P. Giguère, J. Dussault, W. Bertrand, Ed. Trépanier, R. Jobin, N. Huot, O. N. Drolet, J. Voyer, V. Laverdière, C. Dion, A. St-Hilaire, Ag. Grégoire, J. Plamondon, I. Bouthillette, E. Lajeunesse, V. Marceau, J. Bacon, Ed. Anger, G. Trudel, J.-L. Labrecque, Jos. Devarennes, Jos. Mallard, E.-P. Mallard, Alp. Trudel, J. Beaulieu, Ben. Trudel, O. Giguère, Art. Trudel, J. Dubreseau, Ed. Durand, Ed. Bonnelly, E. Racine, J. Avard, Ad. Ratté, H. Lachance, M. Boucher, A. Lemoine, R. Bélanger, et une foule d'autres.

A l'église, la levée du corps a été faite par Mgr. Boulanger, curé de la paroisse et le service a été chanté par M. l'abbé C.-H. Falardeau, assisté de M. l'abbé Ollet, comme diacre, et de M. l'abbé Papineau, comme sous-diacre. Des messes ont été célébrées aux autels latéraux par Mgr Boulanger et l'abbé Roy.

Durant le service, la chorale des hommes et la chorale des enfants ont chanté la messe harmonisée de Fabre et le libéra de Larivière. Les soli suivants ont été exécutés: "Bienheureux qui pleure" par la chorale des enfants: "Arrête ici passant", J. Pichette; "Miserement mei" J. Vézina; "O Salutaris" Art. Poitras; "Crucifix" de Faure, M. Albert Poulin. M. Georges Lachance, touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Leclerc, et M. Jos. Boutet a chanté "Ouvrez-vous prisons redoutables" et "A la mort", M. S. Marceau a chanté "Nous passons". M. Gérard Dion accompagnait à l'orgue.

La maison Sylvio Marceau, avait été chargée des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

St-Fabien, Montmagny

Va-et-vient

M. Philippe Tardif, maire, était de passage à Québec, pour affaires, mercredi dernier.

—M. et Mme J.-C. Tanguay étaient de passage à Lewiston (Maine), la semaine dernière, en visite chez leurs parents.

—M. Jean Mercier, fils, est de retour d'une courte promenade à Québec et St-Bernard, Dorchester.

—MM. Armand Paquet et Jean-Ls Taschereau, de Montmagny, en voyage d'affaires ici dernièrement.

ROBES



$2.95

Valeur jusqu'à 6.95 Cantons tout Soie, Imprimés et Ensembles.

ROBES de Jersey



ROBES $1.95
Prix..... $1.95
ROBES $2.95
Prix..... $2.95
ROBES $3.57
Prix..... $3.57
2 PIECES $3.95
Prix..... $3.95
3 PIECES $6.95
Prix..... $6.95

VENTE SOLDE de NOVEMBRE

Jeudi-Vendredi-Samedi--3-4-5 Novembre

9 - 10.30 SPECIAL DU MATIN 50 ROBES Valeur $4.95 95c

Fourrures:

- Ecureuil
- Fitch
- Mouton de Perse
- Renard
- Kolinsky
- Seal
- Castor
- Vécuna
- Jeannette
- Chincilla
- Caracul



MANTEAUX

Matériels:

- Diagonals
- Bouclé
- Matériel rude
- Suède
- Drap Chungo
- Tweed
- Broadcloth

MANTEAUX

Ces élégants manteaux donnent l'apparence de véritable pesanteur. Garnis de Coonie français. Valeurs jusqu'à 7.95

$12.85



MANTEAUX

de style, de qualité et de valeur. Taillés en magnifiques matériels et garnis de Castor, Coonie français. Valeurs jusqu'à $22.50 .....

$15.85

MANTEAUX

Considérablement flatteurs et pas du tout chers. Garnis de Jeannette, Caracul, Castor Français, Seal, etc. Offerts en noir, brun, vert. Valeurs jusqu'à $29.50 .....

$19.95

25% d'escompte sur les manteaux et robes échantillons.

MANTEAUX

Ils ont l'air délicieusement extravagants avec leurs colossales garnitures de fourrure, leurs excitantes nouvelles manches. Mais regardez le prix et regardez les fourrures. C'est ce qu'il y a de mieux. Valeurs jusqu'à $35 .....

$24.85

COSTUMES garnis de fourrure..... $8.95 $9.95

JUPES Prix..... $2.95

JUMPER Prix..... $2.95

SACOCHES Prix..... 49c

BLOUSES Prix..... $1.49

LAURIES LTD

190 ST-JEAN Un Seul Magasin

ROBES



Crêpes Rudes, Satins, Crêpes Jéricho

$5.95

Rég. $8.95

ROBES



$9.95 et $14.95

Crêpes Rudes, Combinaison Satin, Crêpe Rude, Drap Tissu-Panier Jéricho Valeur $22.50

Feu Mme J.-B.-A. Pelletier

A Limoilou, à l'âge de 82 ans, après une maladie soufferte avec résignation, est décédée Dame J.-B.-Alfred Pelletier, autrefois de St-Sauveur, laissant pour pleurer sa perte, ses enfants: Gaudiose Pelletier, employé civique, Jos. Pelletier, employé civil, et Mme Vve Hildevert Groleau, (née Lumina Pelletier) son gendre Omer Marceau; ses beaux-frères: William et Louis Lelièvre; ses petits enfants: Georges, Maurice, Paul-Emile, Roger, Murietto, Marie-Rose et Lucienne Pelletier, Lionel, Léopold, Charles-Henri, Lucien, Gérard, Louis-Philippe et Yolande Groleau, Yvette et Louis-Philippe Marceau ; ses arrière petits enfants : Robert, Fleurette, Jeannine et Colette Pelletier ; ses neveux et nièces : MM. et Mmes Jos. Asselin, Olivier Plamondon, Albert Lelièvre, Jos. Lelièvre et st. Albert Hains.

Le "Soleil" prie la famille éprouvée d'accepter ses plus vives sympathies.

—M. J.-R. Dick, organiste, de St-Georges de Beauce, de passage à St-Fabien, la semaine dernière.

—M. Paul Lacoursière, assistant-agronome du comté de Montmagny, en visite dans la paroisse, mercredi dernier.

—MM. Paul Garneau et Philippe Desautels, de Québec, en excursion de chasse, ici, la semaine dernière.

—M. Eddy Farrell, de St-Georges de Beauce, de passage à St-Fabien, dimanche dernier, en visite chez ses parents.

SERVICE DES SIGNAUX

10.00 a.m., RAPPORT MARITIME. Québec, 2 novembre 1932

Ile-aux-Grues, 31.—Descendant 12.40 a.m. "Seapool". 1.17, 7.35 p.m. "Blairlogie". 7.20 p.m. "Calgarolie". 8 p.m. "Mansepool" 11.50 p.m. "Wanstead".

Cap Saumon, 82—Montant 4.30 a.m. "Stillwater". Descendant 7.50 a.m. "Eagleclife Hall". 8.10 a.m. "Seapool".

Port Alfred, P.Q.—"Bacbay" parti hier à midi pour Cleveland.

Pte-au-Père, 158.—Montant 4 a.m. "Sylvia", 90 est. 7.10 a.m. "Forjus", 45 est. Montant hier 8.15 p.m. "Grelhead".

Cape Magdalen, 299.—Clair, fort nord-ouest Montant 1.30 a.m. "Vapeur" 4 a.m. "Vapeur". Descendant hier, 3 p.m. "A. M. Nadeau".

Pte à la Renommée, 330—Clair, nord-ouest. Montant 23.30 a.m. "Themisto". 8 a.m. "Pacific Commerce". Montant hier 7 p.m. "Mystis". 11.30 p.m. "Cairnvalonia". 3 p.m. "Mamura". Descendant 3 a.m. "Calgaty".

Pte des Monts, 220—Nuageux, fort. O. Descendant 6 a.m. "North Shore".

North Sydney N.S. 575—Montant 8.25 a.m. "Mattawin". 400 est sud-est. 8 a.m. "Rania" 70 est.

Poin Amour, 675—Montant hier midi, "Briarwood". 5 p.m., "Blairspey". 11.30 p.m., "Yorknoor".

Belle Isle, 739—Nuageux, fort sud. Montant hier midi "Kings County", 180 est. Descendant hier 10.30 p.m. "Hindpool". 6.20 p.m. "Oldefjord" 5.25 p.m., "Kingswood". 8 p.m., "Carperby".

MONTREAL A QUEBEC

Longue-Pointe, 134.—Clair, nord. Montant 7.45 a.m. "Wendover" 9.05 a.m. "Marie Lydia".

Cap St-Michel, 125.—Nuageux, ouest. Montant 8.45 a.m. "Simonburn". 8.55 a.m. "Peterton" 7.40 a.m. "Labrosse".

Bellmouth, 110.—Nuageux, ouest. Montant 8 a.m. "Carlsholm". Descendant 8.45 a.m. "C. G. S. Verchères".

Sorel, 100.—Clair, ouest. Descendant 4.30 a.m. "St-Etienne". 6 a.m. "Trevisa".

Pointe Citrouille, 55.—Clair, ouest. Descendant 8.25 a.m. "Norbo" 8.45 a.m. "Calgarian".

Portneuf, 31.—Clair, nord. Descendant 9.05 a.m. "Rose Helene".

St-Nicolas, 12.—Nuageux, ouest. Montant 7.55 a.m. "Fordefjord" 8.05 a.m. "August". 8.15 a.m. "Corbis", 8.30 a.m. "Innerton". 8.55 a.m. "Westcliffe Hall". 8.50 a.m. "Viga".

Québec.—Nuageux, nord-ouest. "Gaspesia" parti en descendant 5.20 a.m. "C. G. S. Bellechasse" parti 8 a.m. "C. G. S. Detector" parti 8.40 a.m. "Descendant 5.55 a.m. "Kindersly". "Manchester Commerce" arrivé hier en montant 4.30 p.m. "Miron L" parti hier en descendant à 10.30 a.m.

OUEST DE MONTREAL

Galops Canal, 99.—Nuageux, sud-ouest. Descendant 6.45 a.m. "Cartierdoc". 7.10 a.m. "John O. McKellar". 7.35 a.m. "Novadoc". 7.50 a.m. "Granby".

Dickinson's Landing, 72.—Clair, nord-ouest. Descendant 4.35 a.m. "Sprucebay". 8.20 a.m. "Kickorol". 8.40 a.m. "Keyport".

Cornwall, 62.—Nuageux, calme. Descendant 6.10 a.m. "Anna".

Coteau Landing, 33.—Descendant 7.35 a.m. "Standard".

Cascades Point, 21.—Descendant 7.20 a.m. "Rahane". 8.40 a.m. "Lavaldoc".

DERNIERE HEURE

Flat Pointe, 593.—Nuageux, sud-ouest Parti 1 a.m. "Domby" 4 a.m. "Ganby" 9.30 a.m. "Warkworth".

MAISON LUCILLE INC. 121 St. Joseph

1000 MANTEAUX d'Hiver

pour Dames et Demoiselles

Garnis de riches Fourrures

VALEUR de 39.50

en vente à: $14.95



Fourrures:

Collet et pagodes de Caracul, Seal, Chinchilla et Beaverine.

Couleurs:

Nuances de vin, vert, bleu, marine et noir.

Manteaux magnifiquement garnis de fourrures, à un prix extrêmement bas. Confectionnés en nouveaux tissus à manteaux — diagonals, lainages crêpeux et bouclés. Bien finis. Doublés de crêpe et chaudement entredoublés.

Grandeurs : 14-44.

MAISON LUCILLE INC. 121 St. Joseph



POUR L'AVENIR!

Durant l'hiver, garçonnets et fillettes ont besoin de la force que donne la SCOTT'S EMULSION. S'il existe un remède qui puisse leur donner la vigueur et la santé ce tonique nutritif est surement d'une grande efficacité.

Une cuillérée, le soir, reconstitue les tissus lésés et restaure la vitalité pendant qu'ils dorment. Une cuillérée, le matin, les fortifie pour la journée la plus active.

SCOTT'S EMULSION assure la résistance pour combattre les rhumes, les toux, l'influenza. Elle éloigne des enfants la maladie. Elle développe des corps sains, des poumons solides et une santé vigoureuse. Mais il faut que ce soit l'authentique



SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne

Riche en Vitamines A et D

Agents de vente: 6FR

Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto

L'EXPEDITION DU BLE CANADIEN EN ANGLETERRE

Le gouvernement anglais rejette un amendement qui tendait à modifier le bill des traités d'Ottawa. — Pas de préférence au blé canadien expédié par les ports des Etats-Unis. — Des commentaires.

Londres, 2. (Traduit de la C. P.)—Le Financial News publie aujourd'hui un article de fond disant que le gouvernement, en rejetant l'amendement qui eût modifié le bill des traités d'Ottawa de façon à donner au blé canadien "consigné" des Etats-Unis en Grande-Bretagne la même préférence qu'au blé canadien expédié du Canada, a plongé armateurs et minotiers dans une complète incertitude.

(Cet amendement proposé par J. Sandeman Allen, conservateur, vice-président de l'association des chambres de commerce britanniques, fut défait hier soir à la chambre par 247 voix contre 55. Il portait que le blé expédié des ports américains fût l'objet d'un traitement de faveur si un représentant du gouvernement canadien certifiait qu'il avait poussé au Canada).

Le "Financial News" dit que le commerce n'a pas vu avec plaisir le gouvernement anglais accepter la déclaration récente de M. Bennett, à savoir: que les produits canadiens ne bénéficieraient pas d'une préférence en Angleterre s'ils étaient expédiés du Canada aux Etats-Unis et réexpédiés (reconsigned) de là ensuite.

"Reste à voir, continue ce journal, comment pourra être surmontée en pratique la difficulté juridique dérivant du fait que, vu la fermeture du St-Laurent les mois d'hiver, le blé ne s'expédie pas directement du Canada en Angleterre durant cette saison.

"En attendant, on craint que de puissantes entreprises de transport n'essayent de faire donner au traité par les Communes du Canada une interprétation rendant obligatoire le transport du blé sur rail aux ports canadiens libres de glace en hiver, parcours très dispendieux.

"On craint aussi que les compagnies de navigation canadiennes sur les Lacs ne se fassent octroyer de force le transport du blé à l'exclusion de toute concurrence américaine durant l'été."

Londres, 2.—(Par George Hambleton, de la Presse Canadienne).—Répondant à des demandes de renseignement formulées par des députés, hier, à la Chambre des Communes, M. Leslie Hore-Belisha, secrétaire financier du Trésor, a déclaré que "le simple transit des marchandises canadiennes à travers les Etats-Unis ne les empêchera pas de jouir des préférences britanniques, à la condition que ces marchandises soient bien consignées du Canada au Royaume-Uni".

Il a ajouté que les marchandises expédiées du Canada aux Etats-Unis et reconsignées des Etats-Unis ne bénéficieraient pas d'une préférence."

Sir Percy Hurd, conservateur, qui est intéressé dans les problèmes agricoles, voulut avoir des explications précises au sujet de l'importation du blé canadien en vertu du traité intervenu récemment à Ottawa, et il demanda si les préférences britanniques seraient limitées au blé canadien expédié par les ports canadiens.

M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, déclara que la préférence ne serait pas limitée au blé expédié par les ports canadiens. "Le blé canadien", dit le chancelier, "signifie un blé produit au Canada et répondant aux conditions stipulées dans le bill des accords d'Ottawa qui est actuellement devant le comité de la Chambre." Il référa ensuite M. Hurd à la déclaration de M. Hore-Belisha.

La Chambre battit par 247 voix contre 55 un amendement de Sir J.-S. Allan, conservateur et vice-président de l'Association des Chambres de Commerce anglaises, proposant que le grain consigné d'un port américain obtiennent la préférence à la condition qu'un officier du gouvernement canadien certifie, qu'il a été produit au Canada. M. Hore-Belisha expliqua que le gouvernement avait deux raisons de repousser cet amendement: —"Premièrement, il serait très difficile d'identifier ce blé, et ensuite ce serait contre la politique établie qui veut que les marchandises jouissant d'un traitement préférenciel dans le Royaume-Uni soient consignés d'un pays de l'Empire et y aient leur orgine.

Boeuf furieux

Victoriaville, 2 (Spécial)—Les personnes et surtout les enfants qui sortaient de l'Académie, rue Notre-Dame, lundi, ont eu la peur de leur vie, par suite de l'exploit peu appréciable d'un boeuf laissé en liberté dans un champ et qui eut la fantaisie de faire un petit tour en ville. Devenu soudainement furieux, il menaça tout le monde de ses cornes et le chef Poudrier, dut l'abattre d'un coup de carabine, après avoir essayé vainement de le capturer.

Un refus

Londres, 2. P.C.)—Des correspondants de journaux du matin ont dit, aujourd'hui, que le parti ouvrier a décidé de ne pas prendre part à la conférence indienne de la Table Ronde qui doit commencer ici, le 15 novembre.

Ce refus, ont dit ces correspondants, provenait du fit que le parti ouvrier tenait à demeurer indépendant de toute action du gouvernement, pour le moment.

PENIBLE ACCIDENT

Rivière-du-Loup, 2 (D.N.C.) — Un pénible accident est survenu à M. Fernand Caouette, âgé de 20 ans. Le jeune homme, après avoir remisé le camion de M. A. Murphy, plombier de cette ville, vida le radiateur par mesure de sûreté contre le froid. Puis, il enflamma une allumette et se pencha sur l'ouverture du radiateur. Au même instant une explosion se produisit qui renversa le jeune homme sur le sol lui emplissant les yeux de saletés. M Caouette appela à l'aide et M. A. Murphhy vint à son secours et l'aida à entrer chez lui. Il disait qu'il ne voyait plus rien et qu'il ressentait de violentes douleurs aux yeux.

Feu Mme D. Careau

Nous avons appris avec un vif regret, la mort de Dame Veuve Damase Careau, mère de M. Louis Careau, entrepreneur-menuisier de notre ville, décédée la nuit dernière, à l'âge de 92 ans, après deux jours de maladie. Son époux l'a précédée dans la mort, il y a une vingtaine d'années.

La défunte demeurait chez son fils, M. Louis Careau, depuis le décès de son mari. Elle laisse pour pleurer sa perte, quatre fils, MM. Louis, Joseph, Eugène et Francis Careau; deux filles, Mmes F. Marois et H. Martel.

Les funérailles auront lieu vendredi prochain, à 9 heures a.m., en l'église de St-Cœur de Marie, et l'inhumation se fera au cimetière de Pont-Rouge, comté de Portneuf.

Nous prions la famille de la défunte d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

Les voyageurs

Les voyageurs de commerce ont continué, lundi dernier, la visite des principaux établissements industriels de cette ville. Vers 3 heures de l'après-midi, ils étaient reçus aux ateliers de la maison P. Ferland, rue du Pont où ils ont pu se rendre compte de l'importance de cet établissement où l'on presse, nettoie et teint les vêtements.

En l'absence de M. Ferland qui s'excusa dans un télégramme envoyé de Montréal où il était en voyage d'affaires, c'est le gérant M. J.-G. Blondin, qui fit les honneurs de la maison. Les visiteurs qui avaient avec eux leur président, M. L.-N. DeRome, ont été conduits dans tous les départements et, après la visite, accompagnée des dames, ils furent invités à déguster un excellent punch. Tous ont remporté la meilleure impression de leur intéressante visite qui se termina par le tirage de trois magnifiques prix offerts gracieusement par la maison Ferland.

La construction

Cinquante huit permis de construction ont été émis par le bureau de la construction durant le mois d'octobre. Ces permis représentent une somme totale de $68,440. alors que l'an dernier, pour le même mois, il y avait 82 permis pour une somme de $365,093. Il y a donc une forte diminution.

Depuis le commencement de l'année, le département a enrégistré 657 permis représentant une valeur de $847,535. Pour la même période, l'an dernier, il y avait 892 permis pour une somme totale de $3,579,880.

Voici les chiffres de la construction dans chaque quartier pour le mois d'octobre :

Quartiers	Permis	Montants
Champlain	2	$ 2,255
St-J.-Baptiste	10	4,250
Montcalm	1	15,300
St-Sauveur	15	12,305
St-Roch	10	3,640
Limoilou	15	30,990
	58	$68,440

L'Instruction

M. Charles Miville-Deschênes, étudiant en Philosophie a parlé hier après-midi au Poste C. H. R. C. du problème de l'instruction secondaire. Au cours d'une fort intéressante causerie, M. Deschênes a exposé le rôle des Belles Lettres dans la formation intellectuelle et l'importance de l'étude des langues anciennes.

Le conférencier se fit le défenseur des programmes d'études actuellement suivis dans les collèges classiques, et il a déclaré que les institutions de ce genre ne doivent en aucune façon opérer de changements dans leurs programmes pour y inclure l'étude de certaines sciences comme le voudraient quelques esprits trop pratiques.

M. Deschênes termina son instructive allocution en rappelant, que le rôle des Humanités n'était pas de former par un travail lent progressif et méthodique des chimistes, des industriels, des commerçants ou des médecins, mais bien de former des hommes complets également aptes à embrasser n'importe quelle carrière.

Au Club Musical

C'est mardi le 15 novembre prochain que commencera au Château-Frontenac la série de concerts du Club Musical des Dames. Cette année comme à l'habitude le Club Musical a apporté le plus grand soin dans le choix des artistes qu'il fera entendre, afin de satisfaire aussi pleinement que possible, ses abonnés. Parmi les artistes dont le Club Musical s'est assuré les services pour la prochaine saison, mentionnons : Shura Cherkassky, pianiste russe, Ninon Vanin, célèbre soprano français, Georges Enesco, violoniste roumain, et les artistes de la Société des Instruments anciens, société formée de Casadesus et de ses compagnons.

Plusieurs artistes canadiens seront également entendus, notamment M. Jean-Marie Beaudet, pianiste, prix d'Europe et actuellement organiste à Saint Dominique. Le comité d'organisation du Club Musical des Dames compte grandement sur l'encouragement du public québecois.

Bataille sanglante

Hambourg, Alb., 2, (P.A.) — Douze personnes ont été blessées dans une bataille au revolver à bonne heure aujourd'hui. Cette bataille fut livrée par les communistes et les fascistes qui distribuaient de la littérature électorale.

240 ORIGNAUX

Montréal, 2. (Spéciale)— Dans une lettre adressée au service de la pêche et de la chasse du Canadien National, M. R.-W. Stowell, d'Alden, N.-Y., dit avoir vu, au cours de trois parties de chasse dans les forêts du Nouveau-Brunswick pas moins de 240 orignaux. L'un des amis avec qui il chassait a tué un ours noir de trois cents livres la première journée et a vu, durant son séjour, 35 orignaux. M. Stowell a tué un gros orignal et a pris d'excellentes photographies de gibier.

L'ambulance de M. E. Levesque le transporta d'urgence à l'hôpital.

L'explosion est attribué aux matières graisseuses adhérant aux parois intérieures du radiateur par l'anti-congelant de l'hiver dernier.

Un prévenu demande le pénitencier

(Suite)

chef Lauréat Lacasse, des détectives municipaux et au bureau également de la Sûreté provinciale, la rumeur était immédiatement démentie.

S'il y a eu meurtre, ce fut probablement le résultat d'un mauvais rêve de celui qui a lancé ce canard auquel le chef Lacasse s'empressa de couper les ailes en déclarant au reporter du "Soleil" :—"S'il y avait eu un meurtre ce matin, vous pouvez être certain que je ne serais pas ici dans le moment, mais plutôt occupé avec mes hommes, à faire enquête."

A la morgue, où nous nous informions également s'il n'y avait pas un cadavre, attendant sur les dalles, l'autopsie du médecin légiste, l'on nous a répondu que le seul corps qu'il y avait là, était celui d'un noyé.

—o—

M. le juge Art. Fitzpatrick, de la Cour des Sessions a entendu, aujourd'hui, la cause de Wilfrid Gagnon, de cette ville, accusé de vol à l'étalage, à l'American People Store, rue St-Joseph.

L'accusé se défend en niant l'accusation.

La plainte, dans sa rédaction, comporte que les marchandises volées, une paire de bas, aurait une valeur de 60 cents.

Le juge : Est-ce des bas d'homme ?

L'avocat de la poursuite.—Oui.

Le juge.—C'est plus convenable.

L'un des témoins, employé du magasin déclara :

—C'est des bas d'une valeur de deux fois 49 cents.

L'avocat de la défense.—"La plainte dit d'une valeur de 60 cents'..

L'avocat de la poursuite — "Oui mais ils ont été évalués...bas"

La cause est en délibéré.

—o—

Les voleurs d'automobiles n'ont pas de chance à Québec.

Si une plainte est portée, il arrive généralement que quand ce n'est pas le voleur qui se fait pincer tout de suite, l'on retrace au moins l'automobile dans un temps relativement court.

Nous n'en voulons de meilleure preuve que dans le petit fait suivant: lundi soir, un citoyen du bas du fleuve, en visite à Québec se faisait voler sa machine qu'il avait parquée non loin de l'église Jacques-Cartier.

Plainte était aussitôt portée,.

L'agent spécial Lorenzo Tanguay, du département provincial des licences d'autos, et le constable Lemelin, de la police municipale, se mettaient à l'œuvre. L'auto était disparue à 7 heures du soir et une demi-heure après elle était retrouvée et remise à son propriétaire.

C'est ce qu'il convient d'appeler du travail rapide.

Au Rotary

"He dyes to live" déclarait aujourd'hui M. Jack Marnell, président du Rotary, en présentant aux membres du club M. Gordon Pheiffer, teinturier, le conférencier du jour.

M. Pheiffer avait choisi comme sujet de sa causerie "l'industrie du teinturier" — La science a grandement changé, les conditions de cette industrie aujourd'hui et M. Pheiffer a démontré que le teinturier doit être un chimiste s'il veut être de son temps.

L'industrie de la teinturerie date de 60 ans environ et elle naquit en France.

Petit à petit, les chimistes améliorèrent les méthodes employées jusqu'au temps où le nettoyage à sec fut découvert quand on se rendit compte que la gazoline avait de remarquables propriétés que l'on se mit à employer dans l'industrie.

Le conférencier a employé la majeure partie du temps à faire des expériences et les rotariens furent très intéressés.

Le chant fut fait par M. Jos. Pouliot et un nouveau membre fut présenté en la personne de M. Hervé Baribeau, de Lévis.

Libéré et repris

Riverhead, N.-Y., 2.—(Trad. de l'A. P.)—Victor Downs, expolîceman de Norfolk, Virginie, qui subissait son procès pour meurtre, a été libéré en cour aujourd'hui et arrêté presque tout de suite après sur un nouveau mandat l'accusant du même meurtre avec sa femme.

Downs avait été mis en procès lundi pour le meurtre de Frank Tuthill, vieux charlatan excentrique de Quogue, Long Island. Le ministère public comptait sur le témoignage de Mitzi, la femme de Downs, qui, au dire de la police, aurait confessé avoir attiré Tuthill chez eux pour que son mari pût mettre la main sur les $5,000 que le "corn doctor" portait dans sa ceinture. Elle aurait alors déclaré que Downs avait tué Tuthill dans une engueulade et avait ensuite caché son argent dans les bois.

Or hier Mme Downs, appelée à rendre témoignage, refusa de déposer contre son mari et répidia la déclaration que la police dit avoir obtenue d'elle.

Comité municipal

Le maire Lavigueur a convoqué le comité administratif pour demain après-midi à 3 h. 30.

Interrogé aujourd'hui sur les questions qui seront soumises à l'attention des échevins, le maire a déclaré qu'il n'avait pas encore décidé si ce serait l'annexion de Québec-ouest, le compte de la Cie de Construction de Québec ou la municipalisation de l'enlèvement de la neige.

M. Lavigueur a déclaré qu'il est peu probable qu'il y ait des séances spéciales pour étudier ces questions en particulier. Ces trois problèmes seront soumis au comité en séance régulière.

PATRIOTISME

Londres, 2. — L'avertissement patriotique "Achetez des marchandises britanniques" est étampé sur chaque lettre qui passe par le bureau de poste anglais afin de stimuler le commerce interimpérial.

Mais l'ironie du sort veut que les machines qui exécutent ce travail portent l'inscription suivante : "Fabriqué aux Etats-Unis".

Violent incendie

Trois-Rivières, 2.— D. N. C.)—Un incendie qui a éclaté dans la nuit de lundi à mardi et dont on ignore l'origine a complètement détruit la résidence de M. Joseph Cinq-Mars de Ste-Geneviève de Batiscan ainsi que toutes ses dépendances.

Il était deux heures du matin quand Mme Cinq-Mars fut réveillée par ce qu'elle crût être du bruit de la grêle sur le toit. Elle réveilla son mari qui alla ouvrir une porte pour se rendre compte et se vit repousser par les flammes. Immédiatement M. Cinq-Mars éveilla ses enfants et ses petits-enfants et appela au secours un certain nombre de voisins qui l'aidèrent à sauver du ménage et des animaux.

Les pertes s'élèvent à $3,000.

Les maisons de MM. Wilbrod Trudel, Rosaire Brouillette, Alfred Frigon et Wilfrid Houde ont subi quelques dommages. Une conflagration fut évitée grâce au travail énergique des pompiers volontaires.

Tranche de $1,000,000

Montréal, 2 (P.C.)—La Great West Life Assurance Company a pris une tranche de $1,000,000 de l'emprunt fédéral de 1932 à échéance de 20 ans.

Le gouvernement veut obtenir $80,000,000. Pendant la première journée les souscriptions ont atteint $40,000,000. Lundi soir tout l'emprunt à trois ans ($25,000,000) était enlevé, et l'emprunt à long terme avait recueilli pour $15,000,000 de souscriptions.

Les $25,000,000 de l'emprunt à trois ans ont été pris en quelques minutes lundi matin. L'accueil fait au deuxième emprunt ne sera connu qu'au cours de la journée.

Vol chez McDonald

Londres, 2 (Trad. de l'A. P.)—Il paraît qu'on a voulu voler M. MacDonald ou cambrioler sa maison. Ivan Serova, qu'on dit être sujet anglais, a été traduit en cour de police de Hampstead aujourd'hui sous l'accusation d'avoir rôdé de façon à inspirer des soupçons autour de la demeure du premier ministre. On l'a appréhendé à 3 heures du matin dans le jardin de ce dernier.

M. MacDonald se sert rarement de sa loge de Frognal, près de Hampstead, quand le Parlement est en session ; il préfère alors le séjour de sa résidence officielle, au No 10 Downing Street. On croit, cependant que le premier ministre était à Frognal hier soir durant l'émeute de Whitehall.

Serouva est un jeune homme bien mis, trapu, qui parle l'anglais avec un accent étranger. Il avait des briques sous le bras quand la police lui mit la main au collet. Il prétendit être entré au jardin pour voir, et se laissa arrêter sans résistance.

Le plan Thornton

Montréal, 2.—(P. C.)— Le "Star" de Montréal, dans une dépêche de son correspondant d'Ottawa, fait connaître que le rapport de la Commission Duff, qui a enquêté sur la situation ferroviaire au Canada, a rejeté le plan proposé par M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, pour se rallier au plan de Sir Henry Thornton, ancien président du Canadien National.

Le rapport, qui comprend cinq volumes de mille pages, écrites à la machine, a été placé dans la bibliothèque du Parlement, et personne, ministres non exceptés, n'a la permission de le sortir.

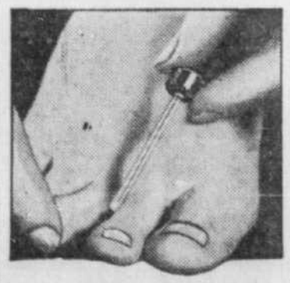
Sir Henry Thornton a préconisé devant la Commission que l'on adopte un système de coopération, au lieu de la concurrence en vigueur actuellement.

Une démission

Varsovie, 2. (Trad. de l'A. P.) —La démission de M. Zaleski n'a causé aucune surprise ici. On savait généralement qu'il se retirerait dès que le vice-ministre, M. Beck, serait bien au fait de la marche des affaires étrangères, service qu'il dirigeait déjà à l'intérieur. M. Zaleski se contentant de représenter son gouvernement dans les conseils internationaux à l'étranger. Il a repris aujourd'hui son siège comme sénateur ministériel à le Chambre Haute.

Morris est mort

New-York, 2. (A. P.) — William Morris, l'une des personnalités les plus en vue du théâtre américain, est mort d'une maladie du coeur à Friars Club ce matin. Il avait 73 ans. C'est lui qui était à la tête de William Morris Enterprises, qui a des bureaux à Londres, New-York et Hollywood. Il fut l'introducteur de Harry Lauder sur le théâtre américain et contribua à lancer des vedettes comme Maurice Chevalier, Paul Whiteman et Tom Mix. Sa femme et deux enfants lui survivent.



finis les CORPS entre les orteils

Ces terribles vilains cors entre les orteils qui semblent défier tout traitement — ils sont aussi faciles à enlever que les autres avec FREEZONE ! Quelques gouttes de FREEZONE endorment le cor à l'instant. La douleur est aussitôt amortie, et bientôt le cor s'ébranle au point qu'on peut l'enlever avec ses doigts. Cors durs ou cors mous — tous cèdent au FREEZONE. Tous les pharmaciens vendent le

FREEZONE

15 BLESSES DANS UNE EMEUTE A LONDRES

La police garde aujourd'hui le Parliament Square par suite des émeutes d'hier. — Des désordres au cours de la soirée — Hannington est arrêté avec soixante autres manifestants.

Londres, 2. (Traduit de l'Ass'd Press)—La police de Londres garde aujourd'hui la place historique connue sous le nom de Parliament Square, où l'émetue gronda toute la soirée d'hier. Les désordres, commencés à la tombée du soir, ne cessèrent tout à fait qu'aux approches de minuit.

Il y eut de nombreux blessés, dont 15 durent être admis à l'hôpital pour s'y faire panser d'urgence et en sortir ensuite. Les autres étaient moins gravement atteints.

W.-A.-L. Hannington, le leader communiste qui devait se mettre à la tête d'une députation de 50 chômeurs pour entrer au Parlement, avait été arrêté hier mais, le soir venu, les chômeurs n'en voulurent pas moins mettre leur menace à exécution et forcer le passage. Leur effort, cependant, n'eut rien de continu et comme ces jours derniers ce furent les jeunes "toughs" de Londres qui donnèrent le plus de fil à retordre à la police.

Celle-ci eut le dessus dans nombre de bagarres le long de Victoria Embankment, Pall Mall, The Strand Trafalgar Square et Whitehall. Elle avait assailli les manifestants comme ceux-ci, leur effectif encore accru par les milliers de spectateurs, débouchaient par bandes de plusieurs directions convergeant vers le Parlement dès le commencement de la soirée. Ce fut la police à cheval qui décida de l'issue du combat en chargeant la foule sous une volée de briques, de pierres et de morceaux de charbon. Nombre de vitres volèrent en éclats dans Villiers Street. Il y eut aussi des cas isolés de pillage.

Pendant ce temps-là une soixantaine de manifestants allaient rejoindre Hannington sous les verrous. L'accusation qui pèse sur lui est celle d'incitation à l'émeute.

PEUR SALUTAIRE

Boston, 2. — Deux bandits croyant avoir tué Isaac Mackers, 54 ans, propriétaire d'un petit magasin, rue Southwick, à Dorchester, sur qui ils avaient fait feu, s'enfuirent pris de panique.

"Nous l'avons tué", cria l'un des bandits lorsque Mackers s'affaissa comme un liquide rougeâtre coulait sur sa figure. Au lieu de l'atteindre, la balle avait frappé une bouteille de sauce tomate qui se trouvait sur un rayon au-dessus de Mackers. Les deux hommes n'eurent pas le temps de demander "la bourse".

INDISPOSÉ? ESSAYEZ LE CREAM PORTER BOSWELL P14

Murat est mort

Chambly, Oise, France, 2. (P. .C) Le prince Joachim-Napoléon Murat, 47 ans, est mort ici aujourd'hui. Il était chevalier de la Couronne d'Italie et porteur de la Croix de Guerre de France.

RESTAURANTS POPULAIRES

Lima, Pérou, 2. — Le Congrès a approuvé un emprunt intérieur destiné à l'établissement de restaurants populaires où la classe pauvre trouvera des repas à bon marché.

Cet emprunt sera de 500,000 soles — valeur nominale: 49 cents — et garanti par une nouvelle taxe sur les cigares et cigarettes.

RETOUR A LA TERRE

Montreal, 2 (Spéciale) — Un groupe de "retour à la terre" composé de 25 chefs de famille et de leurs garçons partir vendredi soir par le Canadien National pour Villemontel, Abitibi. Ces colons seront suivis dans quelque temps par leur famille.

Lundi soir sont parties de la Gare de la rue Moreau du Canadien National 477 personnes qui allaient s'établir à Authier et à Belcourt, Abitibi. Parmi ces nouveaux colons il y avait 10 pères de familles qui allaient préparer les voies à leur famille et cinq familles qui allaient rejoindre leur chef. Parmi ces dernières l'on en remarquait trois qui comptaient un total de 21 enfants.

"La MODE" Enr.

57 rue St-Joseph

De Grandes Aubaines dans Un Magasin "à la Mode"!

3 Jours de Ventes -- Jeudi! Vendredi! Samedi!

MESSAGE!

Durant ce temps où chacun de nous a besoin d'économiser, cette vente de 3 Jours sera la bienvenue par les nombreux clients qui recherchent surtout, la qualité et le style à un prix modéré.

Nous annonçons nos marchandises sans exagération et ce que l'on vous offre est réellement une aubaine.

Venez et Constatez par Vous-Même! Venez dès l'Ouverture!

JEUDI 3 NOVEMBRE A 8 H. 30 A. M.



285 MANTEAUX

$8.99

Chongo et Diagonal dans les plus nouveaux modèles. Très grand collet et pagodes en fourrure. Ces manteaux sont tous richement doublés et entredoublés. Un vêtement idéal pour la rude saison d'hiver.

LES COULEURS: Vin, Brun, Vert, Marine, Noir.

LES FOURRURES: Imitation d'Ecureuil, Coney Noir ou Brun, Chinese Cat, Laskin Beaver, Chinchilla

Valeur jusqu'à $19.95, en vente à $8.99

Elégants MANTEAUX

$13.99

Un groupe de manteaux de haute valeur pouvant satisfaire les plus difficiles est inclus dans cette collection variée... Les tissus sont Diagonal, Bouclé, Crêpe de Laine et Broadcloth. La plupart doublés en crêpe. Grandeurs dans le lot : 14 à 50.

LES COULEURS : Bordeaux, Claret, Vert, Brun, Marine, Noire.

LES FOURRURES : Rat Musqué Platinum, Rat Musqué Brun, Sabeline, Caracul, Russian Hare, Genette, Kolinsky Coney, Vécuna Fox Gris, Imitation Castor, "Squirrel Coney".

Valeurs jusqu'à $27.50, en vente à $13.99

EXTRA SPECIAL !

Echarpes en soie. Jolis dessins nouveaux. Tant qu'il y en aura 69c

Chapeaux feutre et velours. Tant qu'il y en aura 39c

Jupes. Tant qu'il y en aura 99c

Chandails. Tant qu'il y en aura 89c

Robes en soie. Tant qu'il y en aura 99c

CHAPEAUX! CHAPEAUX!



En feutre et en velours. Grand choix de formes. Toutes les couleurs appareillant votre toilette. Plusieurs sont avec la nouvelle voilette. Valeurs jusqu'à $2.95. En vente .....

99c



COSTUMES de LAINE

Costumes tout laine pesant —costumes en Jersey de laine et costumes laine et soie. Styles très attrayants à deux et trois pièces. Grand choix de couleurs valant jusqu'à $5.50. En vente à .....

$2.59

ROBES--- D'AUTOMNE

Robes de crêpe — Robes de laine — Celasilk — Jersey de laine et autres matériels de fantaisie, aussi costumes 2 pièces ("Sweater" en laine et soie et jupe en crêpe). Manches longues et courtes dans le lot. Toutes les teintes populaires. Valant jusqu'à $6.95, en vente à .....

$1.59

ROBES-- DE TOILETTE

Robes en crêpe rugueux, crêpe canton, crêpe rayé, georgette et satin. Modèles pouvant servir pour toutes occasions. Styles avec collerette, encolure haute, et toilette de soirée. Couleurs : Vin, Brun, Noir, Vert, Marine, Gros bleu et plusieurs autres teintes pâles. Tailles 14 à 46 dans le lot. Valeurs jusqu'à $12.95, en vente à .....



$3.99

LA MODE Enr. -- 57 rue St-Joseph



Les Grandes Figures de l'Histoire

SIR FRANCIS DRAKE

Par le Dr Elliot Shoring



Nous arrivons maintenant à l'un des incidents les plus dramatiques de cette histoire. Drake crut que le temps était venu où on devait décider du cas de Doughty. Sa haine outrée pour cet homme, sa conviction que Doughty était une menace pour le succès du voyage et même pour sa propre vie, hâta sa décision. Au dernier jour de juin, Drake convoqua une assemblée de tous les membres de l'expédition. Un jury de quarante hommes fut formé, et Drake accusa alors, après son adresse à ce corps de jurés, Doughty d'être une menace pour le succès du voyage, pour la vie et la sûreté des hommes qui prenaient part à l'expédition et pour sa propre vie. Drake soumit ensuite des preuves à l'appui des accusations qu'il portait contre Doughty, et le jury revint avec un verdict de mort contre ce dernier, ajoutant qu'ils ne pouvaient pas, pour leur propre sûreté, le laisser vivre. Drake devait décider du genre de mort réservé à Doughty.



...rotestèrent contre ce verdict, et demandèrent que Doughty fut gardé prisonnier jusqu'à ...re où un procès régulier serait tenu dans son cas. Drake était déterminé de mettre ... il voulait, avant tout, l'appui du jury. Pour s'en assurer, il leur rappela les documents ... conva... avant que Doughty avait cherché à le discréditer et même lui enlever la vie. Il fit remarquer habilement que si Doughty n'était pas mis à mort, il faudrait retourner en Angleterre de suite, mais dans le cas contraire le voyage pourrait continuer. Il ajouta que le plus humble d'entre eux pourrait alors retourner dans son pays avec une fortune. Drake laissa alors pratiquement entre les mains du jury le cas de Doughty, demandant à ceux qui pensaient que ce dernier devraient être mis à mort de lever la main; ceux qui pensaient autrement devaient s'en abstenir. Presque toutes les mains furent levées en même temps que celle de Drake. Le commendant de l'expédition retourna alors à son fauteuil et prononça formellement l'arrêt de mort porté contre Doughty, qui fut averti de se tenir prêt.

(A suivre) (26)

PRENEZ DU PORTER POUR VOTRE SANTE

Vous ne sauriez trouver meilleur tonique que le Porter. Il crée force et énergie et accroit la résistance à la maladie. Mais il y a plus : il est agréable à boire et très rafraichissant.

Les médecins recommandent le BOSWELL'S CREAM PORTER comme étant le plus efficace : le breuvage le plus parfait qu'il soit possible d'obtenir de l'orge rôtie et du houblon de choix ; un reconstituant naturel d'une valeur exceptionnelle. Pris chaque jour, c'est une assurance sur votre santé à très bon marché. En vente dans les épiceries.

BURDOCK BLOOD BITTERS

Mal d'estomac après ses repas

Mme Collingwood Maynard, Port-Hill, N.-E., écrit : — "Je souffrais de douleurs dans l'estomac, et de maux de tête, après avoir mangé.

Sur le conseil d'une amie j'ai pris les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) et j'ai constaté un grand changement chez moi. Aujourd'hui je n'ai plus de malaise d'estomac, et les maux de tête sont une chose du passé.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux: préparés depuis les 53 dernières années, seulement par La Cie T.-Milburn (limitée), Toronto, Ont.

La session fédérale

(Suite)

arrière, elle ne veut pas rétrograder, elle ne veut rien abandonner ni rien amoindrir des conquêtes consolidées par le Statut de Westminster. Voilà pourquoi elle est fière de l'attitude si franchement et si catégoriquement canadienne prise par le parti libéral sur les questions des accords de la conférence impériale économique d'Ottawa et voilà pourquoi elle approuve entièrement le parti libéral dans sa revendication et sa défense de l'autonomie politique fiscale et commerciale du Canada. Elle ne veut pas revenir à la situation qui existait avant 1849 et 1859 alors que les Canadiens étaient obligés de payer tribut aux commerçants, aux courtiers anglais et à la marine marchande anglaise, puisqu'ils ne pouvaient importer que par l'intermédiaire des maisons anglaises, puisque seuls les navires anglais avaient accès aux ports Canadiens, puisqu'ils devaient faire payer des droits différentiels de 7 1-2 pour cent sur les marchandises qui par hasard pénétraient au pays autrement et puisqu'ils n'étaient pas libres d'établir un tarif d'impôts douaniers convenant à leurs propres besoins.

COMME EN '49 ET EN '59 !

La convention que l'on veut faire approuver, poursuit le député de Bellechasse, aura pour résultat de faire naître une situation qui sera en plusieurs points semblable à celle dont le Canada s'est affranchi en 1849 et en 1859. Cette convention sanctionne l'intervention, pendant au moins cinq ans, de l'Angleterre dans nos affaires domestiques, dans la règlementation de notre commerce et dans l'établissement de nos mesures fiscales. Cette intervention ne peut signifier qu'une rétrogression dans la marche du Canada vers la pleine jouissance de ses droits de pays libre. L'intervention du Canada dans les affaires de l'Angleterre, autorisée par le texte du traité, est aussi condamnable. Le chef du parti libéral a raison de dire que cette convention, à base de maquignonnage, de brocantage, de finasseries, est susceptible de danger contre la permanence de l'alliance des nations britanniques.

Le député de Labelle disait en Chambre, il y a quelques jours, que les accords lui paraissaient une tentative de la part des marchands et des courtiers de cette nation que Napoléon appelait une "nation de boutiquiers" pour reprendre le contrôle et la maitrise du commerce des Dominions, un peu comme ils les avaient avant 1849 et 1859, et même le contrôle et la maitrise du commerce mondial.

M. Boulanger soupçonne que l'on ait eu un autre but: celui de remplacer des liens politiques qui se sont rompus graduellement par des liens commerciaux comportant comme corollaire la nécessité de la centralisation et de la direction de ce nouvel empire commercial ainsi que la centralisation des moyens de défense des routes de commerce et des avenues créées. La présence de Lord Hailsham au nombre des délégués était plus qu'une simple coincidence. Il semble que la Conférence d'Ottawa soit l'inauguration d'une politique de centralisation, entre les mains de l'Angleterre des questions de commerce, de tarif, de guerre et autres semblables. Le Canada sera toujours inalterablement opposé à une telle politique, du moins la province de Québec. Nous voulons que toutes les questions soit de commerce, de tarif, ou de guerre, qui intéresseront le Canada soient décidées en dernier ressort, et définitivement, par le Parlement du Canada, sans aucune ingérence ni coercition étrangère. D'après M. Boulanger, cette tendance à la centralisation comme conséquence de l'interdépendance créée par les accords d'Ottawa s'est manifestée au cours de la conférence. En effet, un comité de la Conférence appelé "comité des méthodes de coopération économiques" et dont faisait partie Lord Hailsman, ministre de la Guerre, recommanda la création d'une sorte de secrétariat central, quasi-permanent, chargé, en quelque sorte de voir à l'exécution des conventions.

Lorsque le comité publia son rapport, malgré que les termes en furent vagues, les délégués de l'Afrique-Sud et de l'Irlande sentirent qu'il y avait anguille sous roche et ils firent des réserves. Le gouvernement Canadien était représenté dans ce comité par le ministre des Postes, M. Sauvé et le ministre du Travail, M. Gordon. Nos deux ministres ont tous deux gardé un prudent silence.

Les conservateurs ont prétendu que les traités comportent des avantages pour le Canada. M. Boulanger n'en voit aucun, surtout pour la classe agricole. Il signale en outre une anomalie: autant les traités sont clairs et précis lorsqu'il s'agit d'articles manufacturés, autant ils deviennent vagues et emberlificotés lorsqu'il s'agit des produits agricoles. Il n'y a rien de certain, tout reste à l'état de "désir fervent !"

De plus, tandis que les autres clauses du traité consentent une préférence de cinq ans à nos produits, cette préférence est réduite à une période de trois années lorsqu'il s'agit des produits laitiers tels que le beurre, les oeufs et le fromage.

POURQUOI SEULEMENT TROIS ANS ?

Cela veut-il dire que, dans trois ans, lorsque viendront les élections anglaises, le gouvernement de John Bull n'aurait pas l'intention de demander au peuple de renouveler cette préférence ? Cela veut-il dire que le gouvernement anglais n'a pas l'intention de défendre cette partie du traité lorsqu'il parlera aux électeurs ?

Cette préférence accordée à nos produits agricoles semble donc éphémère et illusoire, sans aucun avantage pour les cultivateurs Canadiens.

Il ne faut pas oublier non plus que les Anglais maintiennent l'embargo sur nos pommes de terre et qu'ils font encore certaines objections à l'entrée sur le marché anglais de notre bétail. De plus, l'Angleterre est en frais de négocier un traité avec le Danemark pour l'entrée du bacon et des autres produits agricoles sur son territoire ; notre bois n'est pas coupé de façon à plaire au consommateur anglais et nous sommes à des milliers de milles du marché de John Bull qui peut s'approvisionner chez les nations agricoles qui l'entourent.

Une autre chose qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que la dépréciation de la monnaie anglaise élimine la différence en notre faveur résultat de la préférence qui nous est consentie par les accords d'Ottawa.

Au lieu de bénéficier des accords d'Ottawa, les cultivateurs, à cause de ces mêmes accords, devront payer plus cher pour leurs vêtements, leurs ustensiles de cuisine, leur vaisselle, leur coutellerie, certains matériaux de construction, leur peinture, leurs vitres, leur poterie, leur fils de fer, leurs machines à écrémer, celles à fabriquer le beurre, leurs outils de menuiserie, leurs chapeaux, leurs couvertures, leurs bas, leurs gants, leurs cuirs, leurs engrais chimiques, leurs moteurs de ferme, et bien d'autres choses. Tout cela parce que le gouvernement a augmenté les droits douaniers sur 223 articles.

Il ne faut pas non plus oublier que les accords d'Ottawa n'auront qu'un seul effet : celui de détourner le commerce ; ils n'augmenteront pas le commerce de cinq sous, ils ne feront que le canaliser vers une autre direction.

Au lieu d'aller chercher un marché à trois mille milles du nôtre, le gouvernement aurait dû jeter l'oeil chez nos voisins. Au lieu de cela, il nous a engagé pour cinq ans envers l'Angleterre.

Il est impossible de trouver dans les accord quelque chose pour améliorer le sort de la masse du peuple, affirme le député de Bellechasse qui poursuit :

"Vous pourrez faire tous les pactes que vous voudrez, vous pourrez pousser la protection jusqu'à l'outrance, vous pourrez manigancer le tarif jusqu'à ce qu'il en crève, vous ne réussirez pas à améliorer l'état de chose actuel tant que vous ne vous occuperez pas de la masse du peuple. Si le pouvoir d'achat des ouvriers et des cultivateurs était augmenté, si le peuple avait de l'argent pour acheter, vous n'auriez pas besoin d'entasser conférence sur conférence pour stimuler le commerce.

Pour améliorer le sort du peuple et augmenter son pouvoir d'achat, il faudrait briser cette concentration des richesses entre les mains d'un petit groupe et obtenir une meilleure répartition des biens du monde; il faut mettre un terme au pouvoir absolu des brasseurs d'argent sur le peuple et ses gouvernants eux-mêmes, au lieu de consolider ce pouvoir par une protection outrancière.

Avant de chercher à poser au créateur du nouvel Empire Britannique, dit M. Booulanger, le premier ministre Bennett devrait s'occuper des affaires du Canada et chercher à briser ce joug de la haute finance qui paralyse la vie nationale. Il y aurait moyen de pratiquer une sorte de conscription de la richesse. Nous avons eu la conscription du sang pendant la guerre et la situation actuelle demande des mesures aussi héroïques que la guerre de 1914 en demandait. Ce serait un moyen de faire pratiquer largement l'aumône à ces favorisés de la fortune qui peuvent dépenser $50,000 pour se hisser au pouvoir et les faire contribuer à la défense efficace de la paix, du bon ordre, et du bon gouvernement en les assurant, malgré eux-mêmes, peut-être, contre les risques de la révolution.

M. CHARLES MARCIL

Le député libéral de Bonaventure considère lui aussi que les accords d'Ottawa n'offrent aucun avantage aux Canadiens, surtout pour l'écoulement des produits de leurs pêcheries, des produits de leurs forêts et de leurs terres. Il traite particulièrement des pêcheries de la Gaspésie, des patates que les cultivateurs de la péninsule cultivent en quantité et des bois des forêts gaspésiennes. Ce sont là trois produits dont l'écoulement a une importance vitale pour les habitants de la péninsule de Gaspé et ceux du Nouveau-Brunswick.

La principale industrie de la Gaspésie est celle du bois. Il y a là une étendue de terrains de 10,000 milles carrés, soit aussi grande que deux royaumes européens, prête à livrer son bois au commerce.

Des députés conservateurs ont dit en Chambre, sans sourire, que d'ici trois à cinq ans, les accords nous permettraient de vendre nos bois à l'Angleterre ! D'ici cinq ans, tous les moulins à scie du bas du fleuve seront fermés.

Il ne faut pas oublier, dit M. Marcil, que notre marché naturel est celui des Etats-Unis, et que les accords d'Ottawa nous le ferment.

Si les traités n'offrent aucun avantage pour l'écoulement du bois, ils n'en offrent pas non plus pour l'écoulement des produits des pêcheries. Jamais, dit M. Marcil, nous n'exporterons de morue salée en Angleterre. Cette morue est dirigée vers les pays du sud. Si nous soulevons l'ire de ces pays, les tarifs, au lieu de nous aider, nous nuiront.

Le gouvernement n'a rien fait, non plus, à la conférence, pour inciter les anglais à lever l'embargo qu'ils ont placé contre nos pommes de terre.

Le premier ministre a tonné contre la tendance naturelle du Canada à commercer avec les Etats-Unis. Est-ce le même homme qui a ensuite bâclé le petit traité de la canalisation du Saint-Laurent avec les Etats-Unis ? N'est-ce pas lui qui concède aux Etats-Unis la moitié de notre fleuve alors que nous n'avons pas du tout besoin de l'énergie électrique que l'on se propose de développer ? Ne sait-on pas, de plus, que pas un océanique remontera plus haut que Montréal ? Il est vrai, toutefois, que ce traité ne sera probablement jamais soumis au Parlement. Il peut y avoir un changement de président, bientôt, et le traité pourrait bien ne jamais être ratifié !

UN DUEL LAVERGNE-DUFF

M. Lavergne a prononcé un discours. M. Duff a voulu des précisions. MM. Lavergne et Duff en sont venus aux prises. Le duel oratoire a été sans quartiers.

M. Lavergne demandait d'accorder aux traités un "essai loyal", le temps de donner des preuves de leur efficacité. M. Duff l'interrompait. Cela donna sur les nerfs du vice-président qui déclara :

"La minute ou je mériterai votre estime, j'en aurai beaucoup de chagrin . . ."

La réplique de M. Duff fut cinglante : —

"Je ne veux pas vous dire ce que vous êtes, cela sentirait trop mauvais !

La bataille continua ainsi pendant 40 minutes. M. Lavergne exigeait de M. Duff qu'il respecte sa position. M. Duff qualifiait le discours de M. Lavergne de "bluff" et autres termes aussi gentils et amènes.

Ce fut un emmielage en règle auquel la Chambre participa malgré elle pendant la durée du discours de M. Lavergne qui à cause de cela, peut-être, fut d'un beau décousu.

M. Lavergne eut le temps toutefois, de décocher quelques flèches à son propre parti quand il dit qu'au début de la conférence d'Ottawa on a trop négligé de mettre en évidence le caractère bilingue du Canada. "La constitution déclare que le Canada est bilingue, dit-il, le tiers de notre population est de langue française. La confédération est un pacte. Or, un pacte comporte l'obligation de le respecter. Que nous le voulions ou non, les deux races sont au Canada pour y rester et pour y vivre. Les Canadiens de langue française n'entendent pas être parqués dans la province de Québec comme dans une réserve indienne. Le bilinguisme sera le salut du Canada. C'est lui qui donne à notre pays un caractère différent de celui des Etats-Unis. Nous avons deux civilisations et deux nationalités. Pour cette raison, nous sommes différents de nos amis du sud et de cette dualité de race sera le salut de notre commune patrie".

L'AVIS DE M. HOWARD

Le député de Sherbrooke, M. C.-B. Howard, a déclaré qu'il votera contre les accords d'Ottawa pour plusieurs raisons. Premièrement parce que le Canada a un grand rôle à jouer dans le commerce mondial et qu'il aura les mains liées par les accords d'Ottawa.

Déjà, les accords ont eu pour effet de nous faire perdre une partie de notre commerce avec l'étranger. Nou

(Suite à la page 19, 2e col.)

Le BON moyen de mettre fin aux

GAZ DOULEURS et GONFLEMENTS

Si vous continuez à souffrir des gaz et aigreurs d'estomac — vous procurer un peu de soulagement de temps à autre en prenant des remèdes de fortune sans jamais faire quoi que ce soit pour vous débarrasser de cet état de choses — c'est accumuler devant vous des années de sérieuse mauvaise santé.

Or il n'y a aucune excuse à ne pas avoir un bon estomac solide— à ne pas pouvoir manger ce qu'on veut sans souffrir de malaises par la suite.

Une cuillerée à thé de Magnésie Bisuratée agréable à prendre dans un verre d'eau non seulement met IMMEDIATEMENT fin aux douleurs et aux gonflements causés par les gaz, mais prise fidèlement après chaque repas durant une semaine, elle chasse tellement bien les gaz et les acides et elle contribue à les empêcher de se former — elle calme tellement bien l'estomac et les membranes intestinales irritées — que votre estomac travaille NATURELLEMENT de nouveau.

Assurez-vous bien d'avoir la Magnésie BISURATEE, car elle est préparée spécialement, non seulement pour SOULAGER mais pour CORRIGER réellement la cause de la plupart des affections stomacales. Bon marché mais puissamment efficace, elle fait des merveilles pour les victimes de l'indigestion. Chez les pharmaciens de partout.

Vous voulez avoir ce qu'il y a de mieux pour vos dérangements et gaz d'estomac — aussi demandez et PROCUREZ-vous la Magnésie Bisuratée.



IL A SAUVÉ SA FILLE

C'EST la fille elle-même — Mlle Rosa G. Lama — qui en décrit, volontiers, les faits dans une lettre.

Elle dit, "Quand j'étais plus jeune, maman voulait que je prenne le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Mais je ne le voulais pas. Si j'en avais pris, je serais maintenant une fille en santé. Je souffrais affreusement tous les mois."

Les jeunes filles de son bureau finirent par la convaincre. Elle l'essaya enfin. Elle est maintenant en train d'acquérir une meilleure santé et du bonheur. Mères — dites-le à vos filles. Et filles — suivez le conseil de vos mères. Il est inutile de souffrir.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE Lydia E. Pinkham

Passez Commande

dès Maintenant pour des Obligations 4% — 1932 du Dominion du Canada

IL n'existe pas de meilleur placement pour vos épargnes. Tout Canadien qui place devrait acheter de ces titres, parce que:

Ils donnent toute sécurité au capital—étant gagés sur les ressources du Dominion et l'intégrité de sa population.

Ils assurent un revenu régulier. Le Dominion du Canada s'engage à payer l'intérêt tous les six mois. Les coupons sont encaissables au pair dans les succursales de toute banque à charte au Canada.

Avantage notable: ils sont de réalisation facile. Aucune autre valeur ne se convertit plus facilement en espèces.

Ils procurent un revenu de 4½% pour une longue période—revenu attrayant étant donné surtout que la tendance des taux d'intérêt est à la baisse, dans le monde entier.

Outre les avantages mêmes de ce placement, vous ajouterez par l'achat de ces titres, à la puissance financière du Canada et, en tant que citoyen, vous participerez aux effets favorables sur les affaires du pays.

Pour votre Bénéfice Personnel—Pour le Bien du Pays

passez commande sans tarder. Les courtiers autorisés, ou toute succursale d'une banque à charte, au Canada, vous fourniront les renseignements utiles et des bulletins de souscription.

PRIX D'ÉMISSION: Obligations 3 ans 4%, 99.20 et l'intérêt, rapportant jusqu'à échéance 4.28%
Obligations 20 ans 4%, 93.45 et l'intérêt, rapportant jusqu'à échéance 4.50%

DOMINION DU CANADA
EMPRUNT 4% 1932

MINISTÈRE DES FINANCES
Ottawa

SISCOE DECLARE UN DIVIDENDE DE 3c.---REPRISE DU BLE.---BAISSES DE 2 A 3 POINTS ET PLUS EN BOURSE

VENTES MODEREES QUI DEPRIMENT LA LISTE CANADIENNE

Montréal, 2. (P.C.) — Fermeture. — Une bordée de liquidation d'importance modérée a fait descendre les cours à la Bourse de Montréal en fin de séance. Les pertes subies ont atteint 2 points au plus.

C. P. R. a remonté de 1-4 en dernière minute pour fermer à 14 1-4 avec une baisse de 1-8 pour la journée. Brazilian, qui avait ouvert avec une baisse, était tranquille en fin de séance, mais ce titre a fermé à 8 1-2 avec un gain de 1-8 de point. Nickel, par contre, avait cédé 1-8 de point à 8 1-4.

Smelters a fermé 2 points plus bas qu'hier à 65. Les actions de Montreal Power ont été passablement pressurées et elles ont baissé d'un point à 32. Des pertes d'un demi-point ont été subies par Steel of Canada à 14 1-2. Quebec Power à 13 et les débentures de Montreal Power à 40 3-4.

Shawinigan avait concédé 3-8 de point à 11 1-2, B.C. Power 1-4 à 18 1-2 et National Breweries 1-8 à 15 3-4. Canadian Bank of Commerce, sur sa première transaction de 10 parts enregistrée depuis quelque temps, a réagi de 16 points pour fermer à 150.

C.-W. Lindsay privilégié a remonté de 2 points à 39. Power Corporation était en mieux de 1-2 point à 9 1-2. Canadian Industrial Alcohol a monté avec les "spiritueux" sur le Curb, mais a réagi en fin de séance pour clôturer avec seulement 1-8 de point de hausse à 21-8.

FERMETURE – MONTREAL

Fourni par L.-G. Beaubien

— LE 2 NOVEMBRE —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Alberta Grain	5	5	5	5
Bell Telephone	98½	98½	98¼	98¼
Brazilian Traction	8⅞	8½	8⅜	8⅜
B. C. Power "A"	18½	18½	18½	18½
Bruck Silk	4	4	4	4
Canada Cement	4½	4½	4¼	4¼
Do priv.	26	26	26	26
Canadian Car	5	5	5	5
Do priv.	13½	13½	13½	13½
Can. Ind. Alcohol	2	2⅛	2	2⅛
Canadian Pacific	14⅜	14½	14	14⅛
Cons. Smelting	67	67	65	65½
Dom. Bridge	16	16	16	16
Dom. Glass pfd	102	102	102	102
Int. Nickel	8⅞	8⅝	8¼	8¼
Lake of the Woods	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
Massey-Harris	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
McColl-Frontenac	8¼	8¼	8⅛	8⅛
Montreal Power	33	33	32	32
Montreal Tramways	110	110	110	110
Nat. Breweries	15⅞	15⅞	15¾	15¾
Nat. Steel Car	8	8	8	8
Power Corp.	9¼	9¼	9¼	9¼
Quebec Power	13½	13½	13	13
Shawinigan	12	12	11½	11½
South. Cann Power	17	17	17	17
Steel of Can.	14¾	14¾	14½	14⅝
BANQUES				
Can. Nationale	130	130	130	130
Commerce	150	150	150	150
Montreal	185	185	185	185
Nova Scotia	262	263	261	261
Royale	153	153	152½	152½

LE BLE REUSSIT A FERMER AVEC DES PROGRES PARTOUT

Winnipeg, 2 (P.C.) — Fermeture— Des offres peu abondantes et des ventes assez élevées outremer ont imprimé au marché local plus de fermeté aujourd'hui. En fermeture, le blé accusait des gains de 1-4 à 1 1-8c par boisseau.

Novembre a clôturé à 46 1-2 avec une appréciation de 1 centin et 1-8; décembre, à 45 3-8c, accusait un gain de 3-8 de centin et mai était en mieux de 1-4 de centin à 49 1-4c.

On évalue à environ 1,000,000 de boisseaux le total des exportations d'aujourd'hui.

Chicago, 2 (P.C.) — Fermeture — Les cours du froment ont pris leur élan vers la hausse autour de la fermeture d'aujourd'hui lorsqu'on a appris que le Canada avait vendu autour de 2,000,000 de boisseaux de blé aux exportateurs.

Presque tous ces achats ont été faits pour le compte de la Grande-Bretagne. On croit généralement que le refus par le gouvernement britannique, de permettre au blé canadien de bénéficier des tarifs préférentiels lorsqu'il est expédié par les ports américains a contribué à cette amélioration. On pense aussi que l'Angleterre va acheter de fortes quantités de blé canadien d'ici à ce que la navigation cesse sur le St-Laurent.

La hausse du blé n'a toutefois pas été entièrement gardée et le marché a fermé nerveux avec des gains allant de 0 à 1-4c de gain. Le mais était de 0 à 1-4c plus bas qubier; l'avoine avait cédé de 0 à 1-8 ou 1-4c et les provisions oscillaient entre 0 et 5c de baisse.

POTINS de la Bourse

L'OPINION DE BROOKMIRE

Dans ses recommandations de cette semaine le "Brookmire Analyse" dit ce qui suit "La baisse des cours a amené plusieurs valeurs à des niveaux auxquels elles semblent offrir beaucoup d'attraits comme placements à long terme. Néanmoins, nous sommes d'avis que, vu l'état de prostration générale des affaires et du marché mobilier, il est préférable de ne pas toucher aux actions ordinaires pour le moment, d'autant plus que l'avenir est rempli d'incertitudes au sujet de la politique et du fisc, et que la baisse récente des denrées et de la livre sterling n'a pas amélioré les choses. Nos clients devront continuer à maintenir leurs réserves en argent à 50% de fonds disponibles pour faire des placements".

PRICE BROTHERS

La compagnie Price Brothers n'a pas payé l'intérêt sur ses obligations malgré l'expiration des 90 jours de grâce, et, automatiquement, les affaires de cette organisation tombent à la charge des obligataires. Hier, les obligations sur lesquelles l'intérêts est maintenant en souffrance ont été assez vigoureuses en Bourse, et ceci semblerait confirmer les rumeurs voulant que des développements importants s'en viennent au sujet de cette compagnie. La maison de placement qui avait en mains cette émission (Harris, Forbes & Company), a formé un comité de sauvegarde il y a déjà quelque temps, dans le but d'obtenir le dépôt des obligations. A venir jusqu'à date, les obligataires n'ont guère montré d'empressement à faire leur dépôt, car seulement 38% des obligations, ou à peu près, ont répondu à l'appel. Plusieurs gros détenteurs canadiens de ces obligations n'ont pas voulu déposer leurs obligations parce qu'ils trouvent à redire du "Depository Agreement" soumis par Harris, Forbes & Co.

BRAZILIAN TRACTION

Il est question, dans les milieux financiers de Montréal, que les directeurs de Brazilian Traction se proposeraient de réduire le nombre des actions ordinaires de cette entreprise des trois quarts. En vertu de cette division à rebours, les actionnaires recevraient une action nouvelle pour chaque lot de trois actions anciennes. Bien que cette rumeur n'ait été ni confirmée ni démentie officiellement, les gens bien informés prétendent qu'elle ne semble aucunement fondée.

LA BAISSE DU FROMENT

Quant au blé, s'il a perdu beaucoup de terrain depuis une semaine, cela est dû, en grande partie, à la chute de la livre. Le Canada est en pleine saison d'exportation. Ces exportations se dirigent surtout vers l'Angleterre et, comme la livre vaut moins ici, il est clair que si nous maintenons nos prix, les Anglais devront payer plus cher en livres sterling. On prévoit que si la devise de la Grande-Bretagne persiste à rester aux niveaux actuels, les exportations canadiennes de froment vers ce pays devraient diminuer, du moins temporairement. Toutefois, on prévoit que la livre se relèvera d'ici une couple de mois, c'est-à-dire une fois que l'Angleterre aura réussi à financer son paiement échu le 15 décembre à New-York.

LA LIVRE A $3.31 3/8

New-York, 2. (P. C.) — Fermeture. —La livre sterling a terminé la séance avec un gain de 5-8 de centin à $3.31 3-8 en fonds américains sur le marché local des changes étrangers aujourd'hui, tandis que le dollar canadien était en recul de 1-16 de centin à 90 11-16c.

Union Tank Car a déclaré un dividende annuel de 40 cts par action, au lieu de 80 cts.

VAGUE DE VENTES NOUVELLES A N.-Y.; LA LISTE FLECHIT

New-York, 2. (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée). — Fermeture. — Une nouvelle vague de ventes a déferlé sur le marché local vers la fin de la séance d'aujourd'hui et les valeurs les plus en vue ont réagi de 1 à 3 points. Ce sont les ferroviaires qui ont dû faire face au plus grand nombre de ventes. Des pertes de 2 à 3 points ont été subies par Santa Fé, New-York Central, Union Pacific, Southern Pacific et Delaware & Hudson.

U. S. Steel, American Telephone, Allied Chemical, Air Reduction, Consolidated Gas, International Harvester et United Aircraft ont subi des pertes de 1 à 2 points. Le compartiment des huiles a été stable.

En fin de séance, le marché continuait à descendre la pente et les virements devenait de plus en plus actifs.

On évalue à environ 800,000 actions le total des actions négociées au cours de la séance d'aujourd'hui.

Le grain de 1% rapporté par "Iron Age" dans le pourcentage de la production des acieries, lequel pourcentage se trouve de 20% pour la semaine dernière, a été considéré comme favorable à Wall Street, d'autant plus qu'il reflète les achats modérés effectués par les fabricants d'autos qui, à venir jusqu'ici, s'abstenaient de commander de l'acier. "Iron Age" ajoute, cependant, que les commandes nouvelles sont lentes à venir et que "plusieurs acheteurs attendent l'issue des élections avant de faire de nouveaux achats".

FERMETURE – NEW-YORK

Fourni par L.-G. Beaubien

Le 2 nov.	Ouv.	Max	In. 2.45 h
Adams Express	5⅛	5⅛	5
Alleghany Corp	70¼	72	69½
Allis Chalmers	7⅞	7⅞	7⅞
A. M. Byers	13⅝	13⅝	12⅝
Am. Can	50	50⅛	48⅛
Am. & For. Pow.	7⅛	7⅛	6⅝
Am. Loco	7⅞	7⅞	7
Am. Radiatoe	7	7⅛	6⅛
Am. Smelting	13⅛	13½	12⅝
Am. Tel & Tel.	101	102⅛	99
Am. Tob "B"	65¼	66	62
Am. Waterworks	20⅛	20⅛	19⅝
Anaconda Cop	8⅞	8⅞	8⅝
Atchison R'y	39¼	40⅛	35⅛
Atl. Refibning	16	16	15⅜
Auburn Auto	40¼	41⅛	38⅛
Baldwin Loco	5⅝	5⅝	5⅛
Balt & Ohio	12⅜	12⅜	11½
Bethlehem Steel	15⅝	18	16
Borg Warner	7⅞	7⅞	7⅛
Briggs Mfg	4½	4½	4½
Brooklyn M Tr	20⅜	21⅛	19⅝
Can Pacific	13¼	13⅜	12⅝
Case Treshing	37⅛	38⅝	34⅛
Cerro de Pasco	7¼	7¼	7
Chesap & Ohio	21⅝	22	19⅝
Chrysler	13⅜	14	13
Columbian Carb	25	25	24
Columbia Gas	12¾	12⅝	11⅛
Com Solvents	8⅞	9	8⅛
Comm Power	3	3	2⅞
Cons Gas	55¼	56⅛	53⅛
Cont Can	32	32⅝	31¼
Corn Products	48	48⅝	47
Curtiss Wright	2	2	2
Davison Dh	3⅛	3⅜	3⅛
Dupont de Nem	32¼	33¾	31
Eastman K	50	50⅜	48
W. Auto Lite	17	17	15⅛
El. P. & L	7⅛	7⅛	6⅝
Erie Rail	6⅜	6⅝	6
Freeport Tex	22⅛	22⅝	21
G. Electric	15¼	15⅝	14⅛
G. G. & E. "A"	1⅛	1⅛	1⅛
Gen. Motors	12⅝	12⅝	12
Gillette Safety	16⅛	17⅛	16¼
Goodyear	14¼	14¼	14
Houston Oil	13⅝	14⅛	13⅛
Hudson Mot	4⅜	4⅜	4⅜
Hupp Motors	2⅝	2⅝	2⅝
I. Harvester	20	20⅛	18⅝
Int. Nickel	7⅝	7⅝	7⅛
Int. T. & T.	8¼	8¼	8
Johns-Manville	20⅛	20⅛	19
Kennecott Cop.	10⅛	10⅛	10
Kreuger & Toll	⅛	⅛	⅛
Loews Theatre	25½	25⅝	23½
Lorillard	13	13⅛	12⅛
Mack Trucks	20¼	20⅛	18⅝
Miami Cop	7⅛	7⅛	7
M. K. & T.	6¼	6⅝	6⅛
Montg Ward	11¼	11⅛	10⅜
Nash Motors	13⅛	13⅛	12⅝
Nat. Biscuits	36⅝	37	35⅛
Nat. C. R.	9⅝	9⅝	9⅝
Nat. D. P.	17¼	17⅝	16⅝
Nat. P. & L.	13¾	14	13⅝
Nevada	5⅝	5⅝	5½
New-Haven	14	14⅛	12⅝
N.-Y. Central	22¼	22⅝	19⅝
North A. Co	27	27⅛	25⅛
Northern Pac	15⅝	16	14
Noranda M	17¼	17⅛	16⅛
P. G. & El.	26⅝	26⅞	26¼
Packard Motor	2⅞	2⅞	2⅞
Paramount	3	3	2⅞
Penn. Ry	13¼	13⅜	12⅝
Phillips pete	5½	5⅝	5⅜
Pub. Serv. of NJ	47	47½	45⅝
Pullman	19⅛	19⅛	19
Pure Oil	4	4	4
Radio Corp'n	6⅜	6⅝	6
Radio-Keith	3½	3½	3⅛
Reading	31½	31½	31⅛
Rem-Rand	4	4	3⅞
Rep I & Steel	6⅝	6⅝	6⅛
St L & S F	1⅝	1⅝	1⅝
Sears Roebuck	17⅛	18¼	17⅛
Shell Union	6⅛	6⅛	6
Simmons Bed	7½	7½	7⅛
South Pacific	18⅝	19½	15⅝
South Porto Rico	15⅜	16½	15⅝
Stand Brands	14⅜	15	13⅝
Stan G & Elec	14⅝	15⅝	14½
Stand Oil N.J.	29¾	30⅛	29¾
Stand Oil N Y	8	8	7⅞
Stewart Warner	6⅝	6⅞	6
Studebaker	4⅞	4⅞	4⅞
Stone & Webster	8¼	8½	8
Tex Gulf Sulphur	20⅜	21¼	20½
Timken Rol B	14	14	14

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "Wall Street Mirror" dit: Le marché continue à dériver de côté et d'autre et il n'y a pas grand'chose à en attendre avant que les élections soient passées. Toutefois, les gens se montrent plutôt disposés à prendre position à la hausse, présentement. Tous les jours où le marché a semblé faible, d'aucuns ont pu se rendre compte que les valeurs les plus représentatives réussissaient à résister aux ventes jusque aux niveaux où elles étaient censées recevoir du support. D'après plusieurs observateurs du marché, ces achats ont tout l'air d'être des achats d'accumulation.

Les "traders" du parquet sont de plus en plus convaincus qu'il y a trop de ventes et ils entrevoient que le marché va se diriger vers la hausse une fois les élections finies.

A partir de la semaine prochaine, on devra surveiller de près le marché des obligations parce qu'il y a actuellement tellement d'argent dans les banques que la moindre tentative pour faire "travailler" cet argent devrait exercer une influence favorable sur le compartiment des obligations et celui des actions privilégiées.

Le marché du blé a encore été faible hier par suite des nouvelles restrictions placées sur les importations par le gouvernement anglais. Il y a plusieurs spéculateurs importants qui sont à découvert sur marché des grains, rapporte-t-on.

MOYENNES:
(Copyright par Standard Statistics)

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	51.8	26.4	85.0	53.7
Lundi	53.1	27.8	87.5	55.2
Sem. passée	51.7	26.9	84.9	53.7
Mois passé	62.6	34.7	98.7	64.6
1931	81.6	49.2	121.2	83.6
1929	192.5	143.4	233.1	191.8
1927	133.6	117.4	121.1	125.4
Max. 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.0	144.3
Min. 1931	50.0	30.8	92.8	51.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 522,435 actions.

Mouvements comparatifs:

	Mardi	Lundi
Nombre de gains	60	108
Nombre de reculs	314	208
Titres n'ayant pas bougé	93	129
Total des actions négociées	467	440

LA SISCOE PAIERA UN 3E DIVIDENDE DE 3c PAR ACTION

Montréal, 2 (P.C.) —On a appris ici aujourd'hui que la Siscoe Gold Mines, Limited payera un dividende de 3 centins par action sur sa capitalisation de 4,498,468 parts le 15 décembre, aux actionnaires qui seront inscrit le 30 novembre.

Ce sera le troisième dividende de cette mine québecoise pour l'année courante. Après ce versement, le montant total versé sur chaque action en 1932 aura atteint 11 centins.

"FRISCO" EN LIQUIDATION

St-Louis, 2. (P.C.)—Le St-Louis-San Francisco (Frisco) Railway a été placé en liquidation hier par le juge fédéral C.-B. Faris, avec le consentement du chemin de fer. James-M. Kurn, président de la compagnie a été nommé liquidateur par la Cour. Sa garantie a été fixée à $50,000.

McCOLL-FRONTENAC

Montréal, 2.—(P. C.)—McColl-Frontenac Oil Company, Limited, vient de déclarer un dividende de 15c par action pour le trimestre finissant le 30 novembre. Ce dividende est payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

Union Carbide	22¼	22⅝	21⅛	21⅛
Union Pacific	62	62⅝	57⅛	59½
United Aircraft	22⅝	23½	20½	21
United Cigar	⅛	⅛	⅛	⅛
United Corp.	8¼	8⅜	7⅞	7⅞
U. S. C. I. Pipe	10⅜	10½	10	10
U. S. Ind. Alco	23½	23¾	22½	22¼
U. S. Realty	5	5	5	5
U. S. Rubber	5⅛	5⅛	4⅜	4⅝
U. S. Steel	34¼	34⅝	31⅝	32⅛
Vanadium	12	12⅛	10⅝	10⅝
Warner Bros.	1⅞	1⅞	1⅝	1⅝
Western Union	27½	28	25½	25½
Westfng Elec.	25⅛	25⅝	23½	23½
Willys Overland	2	2	2	2
Woolworth Ill	35⅛	35¾	34⅝	35
Worthington P.	13	13	11⅝	11⅝
Yellow Truck	3⅝	3⅝	3½	3½

Ventes à 2.10 p.m.: 500,000 parts.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 2 novembre	Ouv.	Ferm.
Ass. Breweries	6	6⅛
B. A. Oil	8	8⅛
Beauharnois	1½	1½
Can. Malting	14	14
Cist. Seagram	6¼	6¼
Dominion Stores	17	17
Hiram-Walker	7	7¼
Home Oil	45	45
Imperial Oil	9	8⅛
Imperial Tob	8⅛	8⅛
Int. Petroleum	10⅜	10⅜
Int. Util. "A"	6	6
Int. Util. "B"	1½	1½
Mitchell (Rovert)	6	6
Regent Knitting	60	75
MINES		
Abana	.05	.05
Big Missouri	.13	.13
Hollinger	.525	5.25
Moss Mines	.23	.23
Noranda	19.00	19.00
Siscoe	.78	.80
Teck Hughes	3.10	3.15
Sul Gold Mines	.14	.14

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

LE 2 NOVEMBRE	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	50	50
Am. Gas & Elec.	26⅛	26⅛
Am. Superpower	4⅜	4⅜
Brazilian	8	8
Cities Service	3⅛	3⅛
Cord	4	4
Elec. Bonds & Share	22	21⅛
Ford of Can. "A"	6⅜	6⅜
Gulf Oil	28⅛	28⅛
Imperial Oil	8	8
Niagara & Hudson	14⅜	14⅛
S. O. of Indiana	22⅜	22
United L. & P.	3¼	3¼
St. Regis Paper	3⅜	3⅛
Milréis	.0763	.0763

PLUSIEURS TITRES ONT MONTE UN PEU PARMI LES MINES

Toronto, 2. (P. C.) — Fermeture. — Se basant sur la théorie que le moment actuel était propice à l'achat de certaines valeurs, les spéculateurs ont jeté les yeux sur les valeurs les meilleur marché du Mining Exchange aujourd'hui et ces titres ont été fermés.

Noranda a avancé de .10 à $19, tandis que Nickel accusait en fermeture une appréciation de .05 à $8.30 et que Hudson Bay était en mieux de .20 à $3.10. Falconbridge a été inactive et Sherritt Gordon est demeurée stationnaire, alors que Ventures s'améliorait de .01.

Dans le compartiment des aurifères, Teck Hughes est passée de $3.05 à $3.19 aujourd'hui, pour revenir à $3.11 avec un gain de .04. Lake Shore a été en demande et elle a légèrement avancé, tandis que Hollinger était en mieux de .05, Dome montait un peu et que Wright Hargreaves et McIntyre restaient stationnaires. Siscoe a enregistré une hausse de .05 pour finir à 80 1-4. Howey et San Antonio n'ont pas bougé et Sylvanite a réagi de .02.

Homestead a fait un gain de .04 à .22 dans le compartiment des huiles.

FERMETURE – MINES

Fourni par Barry & McManamy

Le 2 novembre	Ouv.	Ferm.
Alberta Pacific	.10	.10
Bidgood	.01⅝	.01⅝
Brett Trethewey	.15¾	.15¾
Cons. Smelters	67.00	66.50
Dome Mines	12.65	12.65
Eldorado	1.20	1.21
Falconbridge	1.65	1.65
Foothills	.20	.20
Granada	.70	
Hollinger	5.05	
Hudson Bay	2.90	
Imperial Oil	9.00	
Int. Nickel	.8⅝	
Int. Petroleum	1.0⅝	
Kirkland Lake	.27	
Kirkland Prem	.01½	.01⅝
Lake Shore	29.25	29.45
Macassa	.16	.16
Malartic	.03½	.03½
Mayland	.24	.24
McIntyre	18.90	18.90
Mining Corp	1.13	1.20
Moffatt Hall	.01⅜	.01⅜
Newbec	.04½	.04½
Nipissing	1.10	1.10
Noranda	19.00	19.00
Nordon	.09	.09
Peninsular Pete	.11	.11
Premier	.54	.54
Royalite	6.75	6.75
Sherritt Gordon	.38	.38
Siscoe	.78	.80½
Sukbury Basin	.50	.50
Sylvanite	.61	.61
Tashota	.02¼	.02¼
Teck Hughes	3.07	3.13
Ventures	.59	.59
Vipond	.20	.20
Wright Har	2.75	2.75

NOUVELLES BREVES

(Sommaire du "Wall Street Journal" de ce matin, fourni par L.-G. Beaubien & Cie).

Homestake Mining a déclaré son dividende mensuel régulier de 75c par action.

Standard Oil of Nébraska a déclaré son dividende trimestriel régulier.

Purity Baking Corporation a déclaré son dividende trimestriel régulier.

"Iron Age" rapporte que la production des aciéries a augmenté de 1 p.c. au cours de la semaine dernière pour atteindre 20 p. c. de la capacité normale des usines.

Standard Oil of California a déclaré son dividende trimestriel régulier.

Hudson Motor Car Company a subi une perte nette de $1,497,760 au cours des trois mois finissant le 30 septembre dernier, au lieu d'une perte nette de $1,886,307 pour le trimestre d'avant et d'une perte nette de $1,075,136 pour le même trimestre de 1931.

Moyennes de Dow, Jones pour mardi:
30 industrielles, 60.22, recul de 1.68.
20 ferroviaires, 26.88, recul de 1.13.

Les chargements sur le Missouri Pacific ont été de 24,655 wagons dune de 1931.

Achetez les Nouvelles Obligations du Dominion du Canada

L'expérience de 1932 — une année d'épreuves extraordinaires — confirme l'assertion "qu'il n'y a pas de meilleur placement que les Obligations du Dominion du Canada". C'est un fait significatif que les titres des gouvernements et municipalités du Canada ont maintenu leur popularité à l'étranger comme au pays, même en 1932.

Le nouvel emprunt du Dominion offre un excellent placement aux Canadiens.

Nouvel Emprunt du Dominion

Echéance	Prix	Rendement
15 oct. 1952	93.45 et intérêt	4.50%

Coupures de $500 et $1,000

On peut adresser ses commandes par la poste, téléphone ou télégraphe à nos frais.

360 rue St-Jacques, Montréal.
Tél.: HArbour 2131

Wood, Gundy & Company Limited

Représentant à Québec : J.-N. COLE. Tél. : 2-6431

Puissance du Canada
Emprunt 4%, 1932

Obligations 4% 20 ans en coupures de $500 et $1,000
Prix: 93.45 pour rapporter 4½%

Nous invitons votre souscription et vous fournirons avec plaisir tous les renseignements sur demande

W. C. PITFIELD & COMPANY

65 rue Sainte-Anne, Québec — — Téléphone 2-2958

MONTREAL TORONTO OTTAWA SAINT-JEAN HALIFAX LONDRES, ANG.

EMPRUNT 4%, 1932
DOMINION DU CANADA

Le public canadien a l'occasion de faire un solide placement en achetant des obligations 4% du nouvel emprunt du Dominion du Canada.

Obligations 3 ans à $99.20 pour rapporter 4.28%
Obligations 20 ans à $93.45 pour rapporter 4.50%

Toute information supplémentaire sera fournie à n'importe quelle de nos 750 succursales au Canada.
On y acceptera aussi toutes les souscriptions.

La Banque Royale du Canada

AU SERVICE DU CANADA DEPUIS SOIXANTE ANS

LE PLACEMENT PAR EXCELLENCE
Obligations 4%
GOUVERNEMENT DU
DOMINION DU CANADA

échéant, à votre choix

le 15 octobre 1935 ou le 15 octobre 1952

en coupures de $1,000. Prix : 99.20 et l'intérêt couru. *Rendement : 4.28%*

en coupures de $500. et $1,000. Prix : 93.45 et l'intérêt couru *Rendement : 4.50%*

Nous sommes autorisés à recevoir les souscriptions à cet emprunt.

TOUS RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

L.-G. BEAUBIEN & CIE
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
Banquiers en valeurs mobilières

70, rue ST-PIERRE QUEBEC Téls : 2-1521, 2-1522

Embouteillé en Ecosse



Le meilleur des whiskies écossais authentiques, distillé, vieilli en fûts, mélangé et *Embouteillé* à Edimbourg, Ecosse, et seulement expédié au Canada en bouteilles de 26½ onces et 40 onces cachetées et scellées.

McCallum's Perfection Scots Whisky

Aux Souscripteurs
EMPRUNT 4%, 1932
DOMINION du CANADA

Obligations à trois ans—Echéant le 15 octobre 1935—à 99.20 et les intérêts courus pour rapporter 4.28%

Obligations à vingt ans—Echéant le 15 octobre 1952—à 93.45 et les intérêts courus pour rapporter 4.50%

LA Banque de Montréal, à toutes ses succursales du Dominion, est en mesure d'effectuer — *sans frais* — les achats d'obligations du présent emprunt.

Tous détails et renseignements seront fournis avec plaisir aux diverses succursales de la Banque.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE $700,000,000

600 succursales au Canada

SISCOE GOLD MINES

Montréal, 2.—M. J.-M. Forbes, gérant général de la Siscoe Gold Mines Limited, est revenu ces jours derniers d'un voyage prolongé sur la propriété de la compagnie. Il a déclaré à son arrivée à Montréal que le programme se poursuivait normalement en ce qui concerne l'agrandissement de l'usine génératrice et du moulin. Le nouveau moteur Diesel de 675 chevaux est rendu à Amos, P. Q., et le générateur est rendu à la mine. Les fondations sont déjà faites pour recevoir cette unité et les travaux d'installation devraient commencer incessamment. Le moteur devrait être en opérations à la fin de l'année courante. La capacité du moulin serait donc portée à 225 tonnes par jour vers le 1er février 1933.

Le puits atteint présentement une profondeur de 1,000 pieds et les travaux d'exploitation se continuent aux niveaux de 725 et de 850 pieds. Une veine de cinq pieds de largeur a été mise à jour au niveau de 725 pieds. La production de la mine Siscoe est à peu près normale actuellement.

MAPLE LEAF MILLING

Toronto, Ont., 2. — Les profits d'exploitation de Maple Leaf Milling Company Ltd durant l'année finissant le 31 juillet 1932 ont été de $265,863.39. L'assemblée annuelle de la compagnie aura lieu ici le 18 novembre. Le compte de surplus consolidé, qui était de $639,677 à la fin de l'année dernière, se chiffre actuellement par $905,540. Le bilan de la compagnie établit que les emprunts aux banques se chiffrent par $5,841,618 et que les comptes payables sont de $338,677. Après les charges, il est resté au crédit du compte de surplus un montant net de $409,090 le 21 juillet 1932.

EMPRUNT
du
Gouvernement Canadien
4%
1935 et 1952
Envoyez vos souscriptions au
Credit Anglo-Français Limitée
56 rue St-Pierre, Québec
Tél. : 2-6425



M. JOSEPH-B. DUNKELMAN, récemment nommé Directeur des Agences pour les "Tip Top Tailors Limited".

TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 2.—Voici quel a été le total des virements dans chacune des actions négociées au cours de la séance d'hier sur le Standard Stock & Mining Exchange:

1,000 Alb. Pac.; 11,000 Alexandria; 1,100 Amulet; 14,000 Arno; 500 Bidgood; 100 B. C. Pineer; 2,500 Canusa; 1,00 Clericy; 11,200 Columario; 30 Dome Mines; 900 Falconbridge; 800 Granada; 395 Hollinger; 2,200 Homestead; 2,500 Howey; 545 Lake Shore; 200 Macassa; 1,000 Manasan; 135 McIntyre; 1,500 Merland Oil; 500 Mining Corp.; 25 Moss; 200 Nipissing; 1,610 Noranda; 1,200 Olga; 3,000 Petrol Oil; 3,800 Pros. Air.; 300 San Antonio; 1,800 Aarnia; 3,970 Sherritt; 2,400 Siscoe; 280 Sud. Basin; 1,050 Sylvanite; 4,000 Tashota; 3,730 T. Hughes; 11,700 Vacuum Gas; 100 Vipond Cons.; 650 Wright Har.; Total des virements: 196,000 actions.

HORS-LISTE

100 Coast Copper; 1,350 Eldorado; 300 Home Oil; 130 Gud. Bay; 855 Int. Nickel; 500 Kirk. Hud.; 3,000 McLeod; 68,000 Pen. Pete.; 6 Royallte; 5,825 Ventures.

CURB

2,000 Algonquin; 1,000 Bobjo; 2,700 Brett Tr.; 500 Buckingham; 625 Cen. Pat. 2,500 Dom. Expl.; 1,000 Dom. Kirk.; 1,000 Keora; 700 Kirk Town; 8,000 Lake Maron; 1,500 So. Keora.

Dividendes

Belding Corticelli Ltd, privilégié; 1¾ pour cent payable le 15 décembre aux actionnaires inscrits le 30 novembre.

C.-W. Lindsay & Company Ltd, provilégié: 1 5-8 pour cent payable le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 15 novembre.

AUX PORTEURS DE POLICES DE THE PRUDENTIAL INSURANCE COMPANY OF AMERICA

AVIS est donné par la présente qu'un meeting des porteurs de polices de THE PRUDENTIAL INSURANCE COMPANY OF AMERICA sera tenu au Bureau Central de ladite Compagnie dans la cité de Newark, New-Jersey, lundi, le cinquième jour de décembre 1932, à midi, dans le but de choisir quatre personnes pour lesquelles voteront les Fidéi-commissaires des porteurs de polices comme membres du Conseil d'Administration aux élections annuelles des directeurs de la compagnie ayant lieu le neuvième jour de janvier 1933.

A ce meeting tout assuré de la Corporation qui est âgé de vingt et un ans ou plus et dont la police a été en vigueur pendant une année révolue au moins aura le droit de déposer un vote en personne ou par procuration.

EDWARD D. DUFFIELD, président

AUTOS DEMANDES

Nous faisons une spécialité de l'achat et la revente d'AUTOS USAGES

Au lieu de le laiser, se déprécier pendant l'hiver apportez-nous votre auto; nous l'achèterons ou le revendrons pour vous au meilleur prix du marché.

Universal Auto Sales
27, de la Couronne Tél: 2-5112
Canadian Auto Sales
REG'D
541 St-Vallier, Tél: 8230

LE PRIX DE GROS DU BEURRE BAISSE TRES LEGEREMENT

Montréal, 2 —Il ne s'est guère produit de changement durant la séance de mardi sur le marché local des produits de la ferme. Les oeufs ont conservé les avances prises lundi sur le marché du gros, de sorte que l'on cote maintenant les prix suivants : extras frais d'Ontario, au wagon, 38 à 39c la douzaine ; premiers 32 à 33c et seconds 19 à 20c. Extras frais de la Colombie Anglaise 40 à 42c la douzaine ; premiers 36 à 38c et frais de poulettes 32 à 34c. Les prix cotés aux marchands détaillants sont demeurés aux mêmes niveaux.

Le beurre a légèrement réagi pour fermer à 20 3-4c la livre, tandis que le fromage est resté stationnaire de même que les autres produits de la ferme.

Voici quels ont été les arrivages de la séance de mardi : 466 boîtes de beurre ; 3,914 boîtes de fromage et 1,365 caisses d'oeufs.

PRIX DU GROS A MONTREAL

Blé Northern No 2	$0.55
Avoine No 2 C. W.	.32
Avoine No 3, C. W.	.30
Avoine d'engrais, No 1	.29
Balle d'avoine	.18
Orge No 3, C. W.	.35
Maïs sud-africain	.54
(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée).	
Farine de blé du printemps :	
Première Patente	$4.40
Deuxième Patente	$3.80
Forte à boulanger	$3.70
ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver : (Par baril en sacs de chanvre,	
Qualité de choix au wagon	$2.65 à 2.70
Qualité de choix, en quantité irrégulière, par baril, ex-magasin	$2.95 à 3.05
Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré	$4.20
Farine d'engrais :	
Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	19.25
Gru rouge	34.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Malt séché de brasserie en gros	$15.00
Par tonne au détail	17.00
Gruau en sac de 90 livres	2.40
Foin pressé :	
Mil No 2, extra	$11.00
Mil No2	10.00
Mil No 3	8.00

Oeufs :	En cartons	Libres
Frais spéciaux	.45	.44
Frais extra	.43	.42
Frais premiers	.38	.37
Frais de poulettes	.36	.35
Frais seconds	.26	.25
Extras d'entrepôts	.31	.30
Premiers d'entrepôts	.27	.26
Seconds d'entrepôts	.23	.22

Beurre :	
No 1, pasteurisé	$0.20¾
Fromage :	
Québec	$0.09¾ à .09½
Ontario	$0.09¾ à .10
Patates :	
Nouvelles de Montréal	$0.45 à .50
Du Nouv.-Brunswick	$0.60 à .65

Volailles :	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	18-.22	.16-.20
Canetons	-.29	-.26
Canard	-.19	-.14
Poulets à rôtir	.20-.26	.18-.24
Poulets à frire	.20-.21	.18-.19
Poulets à bouillir	.22-.24	.20-.22
Poulets nouris au lait	.28-.30	.26-.28
Dindons à rôtir	.24-.25	.22-.24
Oisons	-.16	-.13
Oies	-.15	-.13

La gazoline en stock aux Etats-Unis au 5 octobre accusait une baisse de 831,000 barils pour une semaine et se chiffrait à 49,779,000 barils, d'après l'American Petroleum Institute.

Hygiène municipal

Les inspecteurs du bureau municipal d'hygiène ne sont pas restés inactifs durant le mois qui vient de se terminer. Voici les chiffres résumant les inspections, les visites et les désinfections :

DESINFECTIONS

94 chambres à l'izal re: Maladies contagieuses.

435 chambres à l'izal et Etuve re : Maladies contagieuses.

20 maisons placardées temporairement.

19 contrôles de placards.

11 désinfections à l'Etuve seulement.

VISITES SUR PLAINTES

74 maisons furent inspectées.

442 retours faits re: contrôle des travaux exigés.

DIFFERENTES INSPECTIONS

70 inspections de boulangeries, pâtisseries, manufactures, etc.

16 permis accordés.

166 inspections des épiceries.

84 inspections des cafés, restaurants.

190 inspections des marchés de poisson.

668 inspections des étaux privés.

38 inspections des marchés publics.

Cabano

Décès

Nous sommes au regret d'annoncer que monsieur Achille Fraser, de la Fraser Cie Limited, est décédé soudainement dans un camp de repos, à l'âge de 64 ans.

Nous prions la famille éplorée ainsi que le bureau de direction d'agréer nos sincères condoléances.

Puissance du Canada Emprunt 4%, 1932

Formules de demandes et renseignements fournis avec plaisir, ainsi que souscriptions acceptées, à n'importe laquelle des succursales de cette banque

The BANK of NOVA SCOTIA

OBLIGATIONS

(Fods d'Etats étrangers à New-York)

Le 1er nov.	Off.	Dem.
$3,000 Argentine 6's	51½	53
156,000 Australe 5's	76¾	76¼
25,000 Belgique 6½'s	99¼	100¾
34,000 Do. 6's	95¾	97
Bolivie 7's	5	5¼
Bordeaux 6's	104	
14,000 Brésil 6½'s	18	18½
Do. 7's	16½	17
12,000 Buenos Aires 6's	28	28½
5,000 Chili 6's	7½	8
92000 Colombie 6's	32	33¼
Cund'ca 6½'s	9	10
12,000 Canada 5's 1952	99¼	100
4,000 France 7½'s	120¾	121¼
8,000 Do. 7's	115½	116½
18,000 Allemagne 5½'s	49½	49⅝
1,000 Haïti 6's	79	80
22,000 Italie 7's	96¾	97¼
13,000 Japon 5½'s	49½	50
Lyon 6's	104	
1,000 Marseille 6's	104	
Medellin 6½'s	8¾	9
28,000 Milan 6½'s	81¼	81
28,000 Milan 6½'s	81¼	81⅜
534,000 Parana 7's	5¼	7½
4,000 Pérou 6's	4¾	5
3,000 Pologne 6's	54¾	56
5,000 Do. 7's	53¼	53¾
1,000 Rio J. 6½'s 1953	8½	9
Do. 6½'s 1959	8	9
7,000 Rio G. do 8.6's	8	11
2,000 Rome 6½'s	84¼	84¾
1,000 San Paulo 7's	54¾	55½
3,000 Serbie 7's	16½	19
Soisson 6's	106	
37,000 Roy-Uni 5½'s 1937	105¼	105½

Pennsylvania System a chargé 93,927 wagons durant la semaine du 22 octobre au lieu de 93,667 durant la semaine précédente et de 120,684 durant la semaine correspondante de 1931.

Studebaker Corporation et ses filiales ont subi une perte de $1,989,397.70 durant le troisième trimestre de 1932. La compagnie avait gagné 466,770.62 durant le trimestre correspondant de 1931. Les directeurs ont déclaré le dividende privilégié régulier.

DIV. DE C.-W. LINDSAY

Montréal, 2. (P.C.)—Les directeurs de C.-W. Lindsay & Company se sont réunis hier et ont déclaré le dividende trimestriel régulier de 1 5-8 pour cent par action privilégiée.

Le président J.-A. Hébert a dit que les conditions ne sont se guère améliorées pour la compagnie, mais qu'à cause de l'existence d'un surplus substantiel, les directeurs ont jugé à propos de déclarer le dividende. La ligne de conduite future de la compagnie à ce sujet dépendra de l'état des affaires.

La Retraite . . . Avec Pension

D'ordinaire, au cours de la vie, il vient un temps où nous nous rendons compte que nous ne pouvons pas tabler indéfiniment sur nos appointements, et, qu'un jour, il nous FAUDRA prendre notre retraite . . . c'est alors que nous commencerons à songer à l'avenir. Nous songeons . . . c'est vrai, mais trop rarement nous nous traçons un programme. Les années s'enfuient rapidement ; avant que nous nous en soyons aperçus, l'âge de la retraite est arrivé et nous ne nous y sommes pas préparés.

Vous ne vous trouverez jamais en pareille posture, si vous prenez maintenant le parti de pourvoir aux besoins de l'avenir. Tracez-vous un programme . . . ET SUIVEZ-LE. Commencez d'ores et déjà à vous créer votre fonds de retraite en utilisant l'un des plans que la Confederation Life Association vous offre dans ce but. Les dépôts peu considérables que vous devez faire vous permettront de réaliser vos rêves sans trop de sacrifices au cours des premières années. Ne tenez-vous pas à apprendre ce que ces plans peuvent vous procurer? Vous pouvez vous ménager MAINTENANT, une retraite AVEC PENSION. Il suffit de faire une demande à l'adresse ci-dessous, et vous obtiendrez des renseignements complets sans encourir d'obligations. Ecrivez DES AUJOURD'HUI.

Confederation Life
TORONTO **Association** CANADA
M. LAVOIE, Jr.
Gérant, Division de Québec-Est
132 rue St-Pierre, Québec.

DOMINION DU CANADA
4%
Pour rapporter 4.28 et 4.50 p.c.
3 ans 99.20
20 ans 93.45
(Formules fournies à demande)
LA CORPORATION DE PRETS DE QUEBEC
132, rue St-Pierre, Québec.
Téléphones : 2-4765 — 2-4766
FRS. LETARTE, Gérant.

UNE LEÇON PRÉCIEUSE, MAIS EN AVEZ-VOUS PROFITÉ ?

L'une des leçons les plus profitables que nous aura enseignées la période de rajustement que nous traversons, c'est que la gérance d'affaires financières exige une expérience et une habileté bien supérieures à celles de la plupart des individus.

Profitant de cette leçon, plus d'un homme doué d'un sens financier avisé, a placé la totalité ou partie de ses affaires sous l'administration d'une corporation de fiducie compétente, soit comme compte de fiducie, soit comme compte d'administration.

Nous serons heureux de vous expliquer ces moyens de conserver vos ressources.

Des entretiens particuliers sont bienvenus.

THE ROYAL TRUST Co.
EXÉCUTEURS ET FIDUCIAIRES
58, RUE ST-PAUL, QUEBEC
Succursales par tout le Canada
LES ACTIFS ACTUELLEMENT ADMINISTRÉS DÉPASSENT $576,000,000
195F

Toute la richesse nationale garantit les obligations du Gouvernement fédéral et leur donne ainsi la meilleure des sécurités

Dominion du Canada
EMPRUNT 4% DE 1932
Échéance: 15 octobre 1952
Prix: 93.45 rendement 4.50%

Envoi du prospectus sur demande. Télégraphier ou téléphoner vos commandes à nos frais

NESBITT, THOMSON and Company Limited
65, rue Sainte-Anne, Québec
Montréal Ottawa Toronto Hamilton London, Ont.
Winnipeg Saskatoon Calgary Victoria Vancouver

Pourquoi laisser passer ces aubaines ?

Voici ce que nous offrons cette semaine

3 Dodge Sedan	à	$100.00 chacun
1 Coupé Dodge-6		$250.00
3 Chrysler Sedan & Coach		$150.00 chacun
Coupé Chrysler-6	avec siège d'urgence	$300.00
2 Plymouth Sedan		$400.00 chacun
Coupé Plymouth	avec siège d'urgence	$375.00
Chevrolet Sedan 1929		$275.00
Chevrolet Sedan 1930		$300.00
Chevrolet Coach 1931		$495.00
Chevrolet Sedan Convertible		$545.00
6 Essex Sedan	à partir de	$90.00
3 Bons Ford Tudor	à	$200.00 chacun
Bon Buick Sedan		$235.00
2 Durant 1929		$225.00 chacun
2 Pontiac 1928		$175.00 chacun
Whippet Sedan		$100.00

2 Plymouth Sedan 1932 $725.00 chacun

DODGE et PLYMOUTH 1932 Neufs — Pas d'échange accepté sur ceux-ci — 15% d'Escompte

MORISSET & FRERE
316 RUE ST. JOSEPH, QUEBEC TELEPHONE 9237
DEPARTEMENT DES CHARS USAGES
ANGLE CARON & PRINCE-EDOUARD

JOUTE ENTRE BRUINS ET CUBS CE SOIR SOUS LES AUSPICES DU ROTARY---LE QUEBEC ENGAGE C. LAROCHE

PARTIE D'EXHIBITION ENTRE LES DEUX CLUBS DE BOSTON A L'ARENA

On s'attend à ce qu'une forte assistance se rende ce soir à l'aréna pour la joute d'exhibition que les Boston Bruins, de la N.H.L., et les Boston Cubs, de la Canado-Américaine, vont donner au profit des oeuvres de charité soutenues par le club Rotary. En acceptant d'organiser cette partie, le gérant Art. Ross a promis une belle partie aux amateurs québecois dont l'appui a été loin de lui faire défaut au cours des deux dernières semaines. Bruins et Cubs n'ont pas cessé de pratiquer depuis dimanche, et ce soir ils seront en meilleure forme que jamais. C'est dire que les amateurs sont assurés de voir une belle exhibition tout en contribuant à des oeuvres utiles. Il y a aussi une autre considération qui entre en ligne de compte dans cette partie. La cédule de la N.H.L. s'ouvre la semaine prochaine et le club des Cubs étant la "ferme" des Bruins, plusieurs de ses joueurs sont essayés de donner toute leur mesure contre le grand club de Boston pour obtenir des positions possibles sur l'alignement des hommes de Art. Ross. La joute ne devrait sûrement pas manquer d'intérêt.



EDDIE SHORE

Eddie Shore, le fameux joueur de défense, que ses affaires avaient retenu dans l'ouest, s'est enfin rapporté aux Bruins lundi tandis que George Owen arrivait aussi hier. C'est dire que Ross a actuellement comme joueurs de défense en plus de ces deux derniers, Hitchman, Joe Jerwa et "Perk" Galbraith. Foster et Frank Jerwa ont été envoyés aux Cubs.

Alphonse Martineau et W. Derouin seront les arbitres de la partie.

Voici quels seront les alignements des deux clubs :

BOSTON BRUINS :—Thompson, Hitchman, Galbraith, Joe Jerwa, Foster, Chapman, Heximer, Oliver, Stewart, Clapper, Barry, Burch, Beattie, Lamb.

BOSTON CUBS :—Jackson, Boucher, Davey, Cook, King, O'Neil ; Saunders, Buckles, Jeremiah, Klein, Harnott, Benson.

Comme les costumes des Cubs sont de la même couleur que ceux des Bruins, les joueurs des Cubs porteront le tricot des Castors, ce soir.

La partie commencera à 8.30 heures.

LA BOXE

Adrian, Mich.—Chet Smallwood, Barberton, O., et Eddie Koppy, Detroit, annulent (10); Harry English, Toledo bat aux points K. O. Redmond Detroit (6).

Indianapolis.—Harry Dublinsky, Chicago bat aux points Hershie Wilson, Indianapolis (10); Willard Brown Indianapolis, bat aux points Dick Clark, Cincinnati (10).

Hockey au Lac St-Jean

A l'assemblée annuelle de la Lake St-John Hockey League, les officiers suivant ont été élus : Président, M. W.-S. Rumfeldt, Isle Maligne, Vice-président, M. Jos. Collard, maire St-Joseph d'Alma; secrétaire-trésorier, M. P.-A. Harvey, St-Joseph-d'Alma; MM. Jos.-L. Fillion, M. P. P., et J.-L. Duguay, M. P., ont été élus présidents honoraires.

Pratique du National

Le club "National" qui vient de terminer ses activités au baseball, commencera ses activités au hockey dès ce soir. Une pratique aura lieu de 9 à 10 heures sous la surveillance de son entraineur, le Caporal Ad. Vermette. Cette pratique comprendra des exercises de gymnastique et se fera à l'intérieur. Le National prendra la glace tout probablement à la fin de la semaine. Tous les joueurs sont priés de se rassembler chez M. Bouchard, 983 rue St-Vallier, pour 8.30 hres. A sa première assemblée qui eut lieu mardi matin, on fit l'élection du comité actif et honoraire. M. Marcel Pouliot aura la gérance de l'équipe et J.-Paul Paquet agira comme assistant-gérant.

La faillite du Toronto

Toronto — Le club de baseball de Toronto dans la ligue Internationale a été mis sous la garde d'un syndic au cours d'un meeting des créanciers.

★ SPECIAL ★

Votre marchand vous offre maintenant

Les Séries de Gillette De Luxe

à prix réduits



CHACUNE DES SÉRIES CONTIENT DIX LAMES BLEUES ET EN PLUS LA GARANTIE DU RASOIR PENDANT VINGT ANNÉES DE SERVICE

COGNAC HENNESSY

★ ★ ★



POUR VOTRE AGRÉMENT

EN CAS D'URGENCE

Gardez-en à portée de la main!

EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

DANS LA NHL

On vient d'adopter une vigoureuse mesure à l'égard des grévistes — Ceux que la loi menace.

LES REGLEMENTS

Toronto. (P. C.) — La suspension menace les grévistes de la N. H. L. si les propositions faites à eux par leurs clubs sont considérées justes par le président de la ligue. Voilà ce qui a été décidé par le bureau des directeurs de la N. H. L. en assemblée ici. Comme résultat de cette décision les officiers d'un club qui auront affaire avec un gréviste pourront soumettre le cas au président Calder. Si ce dernier juge que le traitement fait au joueur en question est juste il aura le pouvoir de le suspendre. Frankie Boucher, des Rangers, Earl Siebert, du même club, Reg Noble, du Détroit, Hooley Smith, des Maroons, Archie Wilcox, du même club, Lorne Chabot et Harold Cotton, des Leafs, sont actuellement des grévistes.

Quelques légers changements ont été faits dans les règlements. Le chiffre minimum a été élevé de 8 à 10. A l'avenir chaque club devra avoir son capitaine sur la glace en tout temps. A temps voulu le capitaine permanent sera remplacé par un interim et l'arbitre devra en être avisé. Aucune autre personne que le capitaine aura le droit de parler à l'arbitre sur la glace.

Pour le jeu lui-même, un joueur qui frappera la rondelle avec un hockey brisé sera passible d'une punition mineure. Le règlement se lit comme suit : Frapper, (kicker) le puck sera permis dans toutes les zones excepté pour un joueur dont le hockey sera brisé. Un point ne pourra cependant être scoré par un "kick" d'un joueur à l'attaque. Aussi, quand un joueur, en tactique défensive enverra le puck parmi les spectateurs il sera passible d'une punition mineure.

Tout joueur qui frappera ou tentera de frapper un autre joueur recevra un "match penalty". Son club pourra envoyer un substitut à sa place au bout de cinq minutes.

La punition retardée (delayed penalty) qui permettait d'employer un substitut pour un club ayant déjà deux hommes au pénitencier a été amendée en sorte que aucun des joueurs en punition pourra retourner sur la glace avant que le jeu soit arrêté et que le substitut soit retourné au banc. La violation de ce règlement vaudra une punition majeure si un joueur supplémentaire allait sur la glace.

Au Springfield

Springfield, Mass. 2. (P.C.)— Vic Desjardins, ancien joueur étoile des Chicago Black Hawks et des New York Rangers , a rejoint les Springfield Indians, de la Canado-Américaine ici, hier. Les Indians ont laissé leur camp d'entrainement au lac Placide pour venir terminer leurs exercices au Eastern States Coliseum.

La classe A

Partie jouée le 1er novembre 1932 à la salle St-Malo.

St-Vallier:				
J.-A. Verreault	147	144	160—	441
J. Pouliot	157	169	157—	483
P. Verreault	129	143	162—	434
P. Pichette	140	173	132—	445
P. Métivier	157	165	202—	524
	730	794	803—	2327
Cantin:				
R. Cantin	139	180	130—	449
E. Cantin	122	132	186—	440
J.-P. Cantin	165	162	174—	501
A. Nolet	161	197	151—	509
P.-H. Cantin	172	121	165—	458
	759	792	806—	2357

Cantin gagné 2 parties.

CLASSE A

St-François:				
A. Poulin	176	166	180—	522
P. Talbot	165	196	166—	527
P. Gailloux	143	141	170—	454
R. Labadie	183	170	198—	551
J. Vallières	185	178	161—	524
	852	851	875—	2578
Frontenac:				
E. Gagnon	189	186	179—	554
P. Giguère	167	182	210—	559
G. Boyte	173	210	194—	577
A. Cadet	216	144	179—	539
E. Frechette	148	151	169—	468
	893	873	931—	2697

Frontenac gagné 3 parties.

La Classe B

Partie jouée le 28 octobre 1932 à la salle Frontenac.

Frontenac:				
Pl Fleury	162	129	175—	466
A. Nadeau	171	154	200—	525
A. Marois	173	173	170—	518
R. Dupuis	179	180	149—	517
J.-R. Bonhomme	156	198	150—	504
	843	843	844—	2530
St-Paul:				
L. Poitras	134	137	158—	429
J. Lippé	152	148	153—	453
G. Rhéaume	153	126	154—	433
A. Fontaine	201	181	221—	603
O. Robitaille	174	152	159—	485
	814	744	845—	2403

Frontenac gagne 2 parties.

CLASSE A

Ludger Duchaine:				
G. Giroux	104	123	125—	352
P. Mercier	165	114	129—	408
G. Miller	111	144	124—	379
M. Tremblay	168	188	160—	516
P. Giguère	144	169	138—	451
	602	738	676—	2106
Teinturerie Calmard:				
R. Guay	130	165	195—	510
A. Poulin	148	116	135—	399
L.-M. Blais	126	189	196—	510
P. Guay	166	165	136—	467
M. Verreault	193	157	148—	498
	782	795	807—	2384

Teinturerie Calmard gagne 3 parties.

CLASSE B

Chevaliers de Colomb:				
R. Bouchard	152	202	167—	521
L. Leblanc	138	163	143—	444
L.-P. Rathel	153	159	155—	467
J. Baril	130	157	166—	453
J. Lacasse	182	146	141—	469
	755	827	772—	2354
Hôtel de Ville:				
J. Sharples	168	130	166—	464
A. Bourdeau	114	127	123—	364
G. Donnelly	100	104	90—	294
R. Cantin	109	167	156—	432
J. Verreault	136	132	151—	419
	627	660	686—	1973

Chevaliers dd Colomb gagne 3 parties.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
1—Teinturerie Calmard	6	0
1—Chevaliers de Colomb	6	0
3—St-Paul	2	4
3—Hôtel de Ville	2	4
3—Frontenac	2	4
6—Ludger Duchaine	0	6

MEILLEURS SCORES DE LA SOIREE

Frontenac	2530
St-Paul	845
A. Fontaine	603
A. Fontaine	221

MOYENNES

1—L.-M. Blais	—178.6
2—A. Fontaine	—171.6
3—J.-R. Bonhomme	—169.3
4—R. Guay	—167.8
5—P. Giguère	—167.8

Les championnats du badminton

Montréal, (P.C.) — Le tournoi de championnat canadien de badminton sera tenu à Montréal dans les trois premiers jours du mois de mars 1933, a-t-il été annoncé hier. C'est sur les courts du Atwater Badminton and Squash Club que se tiendra le tournoi dans les diverses sections et comme par les années passées on s'attend à ce qu'il réunisse dans la Métropole les plus brillants joueurs et joueuses de tout le Canada.

Anderson n'aime pas les défaites

South Bend, Ind. — A la suite de l'étonnante défaite de samedi aux mains du Pittsburgh, le coach Anderson a exécuté un fort remaniement sur l'alignement du club Notre-Dame qui se fit battre devant 50,000 personnes après avoir enregistré toute une série de victoires depuis l'ouverture de la saison du football. Il a retranché trois réguliers d'un coup et il a menacé ses joueurs d'en déplacer d'autres encore à la première défaite.

LAROCHE AU QUEBEC

Le coach Roy Halpin nous a annoncé ce matin, qu'il avait réussi a obtenir les services de Charlie Laroche, le brillant avant qui jouait pour le Chicoutimi l'hiver dernier dans la ligue Provinciale. Laroche devait aller jouer dans la ligue professionnelle de l'Ouest cet hiver mais il a finalement consenti à rester ici et il se rapportera aux Castors demain. Les Castors auront aussi un nouveau venu dans la personne de Purcell, de Kenora. C'est un grand joueur d'aile gauche. Deux autres joueurs de défense sont aussi recherchés actuellement par le Québec.

CHEZ LES TORONTO MAPLE LEAFS

Toronto — (P.C.)—Appuyés par un meilleur et plus fort matériel de réserve disponible sur demande à la ferme de Syracuse les Toronto Maples Leafs sont prêts à commencer leur saison le 10 novembre prochain et on s'attend à les voir prendre la tête dès le début de leur nouvelle campagne. Le gérant Conny Smythe a en effet annoncé que ses hommes avaient l'intention de courir immédiatement vers la première position de la ligue au lieu d'attendre à la fin comme ils le firent l'an dernier pour renverser tous leurs adversaires. Le jeune trio composé de Charlie Conacher, de Joe Primeau et de Harvey Jackson sera la première ligne lancée à l'attaque selon les plans du coach qui veut en plus les faire supporter par les plus fortes lignes que les Leafs aient encore eues.

L'absence de Finningan retourné au club Ottawa et de Earl Miller le joueur de centre renvoyé au Syracuse laisse la voie libre pour un nouveau venu. Actuellement les officiers des Leafs ne paraissent devoir garder seulement que Ken Doraty pour laisser les autres jeunes recrues se développer sur la ferme de Syracuse. Doraty, de Regina, qui jouait sur l'aile droite avec le Cleveland puis le Syracuse sera probablement aligné avec Andy Blair et Bob Gracie sur la troisième ligne d'avants. La seconde ligne sera composée des vétérans Harold Darragh, Ace Bailey et Harold Cotton. A moins que Smythe et Irvin changent leurs plans à la dernière minute Charlie Sands, Bill Thoms et Buzz Boll iront aux Stars pour la saison. La défense restera la même que l'an dernier . Le vétéran Lorne Chabot sera encore devant le filet pour être protégé par King Clancy et Red Horner ou Happy Day et Alex Levinsky.

Les Leafs ouvriront leur saison ici avec les Boston Bruins.

La ligue Mont-Royal

Montréal. — Les clubs de la ligue Mont-Royal ont commencé leur entrainement lundi à l'aréna de Montréal. L'Université de Montréal et le Lafontaine ont peu de changements sur leurs alignements. C'est le Champêtre qui compte le plus de nouveaux joueurs cette année. Voici la liste des équipiers qui prirent part aux premières pratiques.

Université : J. Martel, P. Elie, P. Berthiaume, W. Walker, G. Walker, G. Jarry, R. Gagné, J. Morin, G. Dubé, P. Prévot, P. Gouin, G. Sullivan, Dr Corrigan, gérant.

Lafontaine : H. Gagnon, G. Michaud, J. Gervais, S. Shearer, H. Grant, A. Valois, S. Valois, G. Leroux, O. Thibeault, G. Gravel, R. Hille, gérant, Ildège Gervais.

Verdun : R. Boulanger, T. Raymond, P. Bennett, C. Seale, G. Gravel, R. Reeves, R. Bélanger, R. Lafontaine, A. Bergeron, D. Séguin, G. Rivard, A. Therrien, gérant.

Champêtre : A. Bernier, P. Laporte, P. Leduc, P. Bellehumeur, F. Cadorette, P. Archambault, H. Curran; R. Dupré, W. Wheeler, G. Wait H. Ewing, H. Martineau, gérant.



vichy célestins

Eau de régime des dyspeptiques. — Toujours indiquée pour le rhumatisme, la goutte et l'arthritisme.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
2037 AVE. MCGILL COLLEGE - MONTREAL

MONTREAL MAROONS ET CANADIENS

Montréal, —(P. C.)—Dix mille personnes ont envahi le Forum hier soir pour voir les Montreal Maroons et les Canadiens à l'oeuvre. Avec à sa tête le maire Fernand Rinfret la population de la Métropole a manifesté un vif intérêt pour le camp des Maroons et des Canadiens qui présentèrent leurs alignements à tour de rôle.

Archie Wilcox et Hooley Smith assistèrent à la pratique des Maroons à titre de spectateurs et sont encore en grève. Aurèle Joliat en est venu à une entente cependant a annoncé Léo Dandurand et le seul joueur des Canadiens à n'avoir pas encore signé est Marty Burbe.

On a appris que Wilcox pourrait être vendu au Détroit. Aux pratiques d'hier les Maroons avaient trois lignes d'avant formées comme suit : Bill Philipps au centre avec Jimmy Ward et Northcott sur les ailes ; Paul Haynes au centre avec Glen Brydson et Lorne Duguid sur les ailes : Trottier flanqué de Plaxton et de Ward. Le coach Eddie Gerard a déclaré que le club aurait neuf avants et quatre joueurs de défense. Conacher Wentworth et Gallagher ont fait du beau travail sur la défense.

Pour leur pratique, les Canadiens se divisèrent en deux équipes l'une conduite par Joliat Morenz et Gagnon supportés par Burke et Mentha tandis que Raymond, Gaudreault l'an dernier avec le Providence, et George Mantha en faisaient une autre avec Ledue et Gerard Carson sur la défense. Newsy Lelonde a faitaussi plusieurs essais avec les avants faisant par exemple travailler Pete Lepine, Joliat et Mondou ensemble.

Les anneaux

Avis est par la présente donné, qu'il y aura assemblée de la Ligue d'Intérieure, jeudi le 3 novembre, à 8 heures précises, au local du Club Taxis 2-2000. 201 Latourelle. Tous les représentants des clubs en faisant partie, sont priés d'y assister sans faute.

Il est favori pour conserver son titre contre Billy Petrolle qui le rencontrera au Madison Square Garden.

VENDREDI LE 4

New-York.—Tony Canzoneri mettra son titre de champion poids léger en jeu contre le terrible "puncher" de Duluth, Billy Petrolle dans une bataille de 15 rondes au Madison Square Garden, vendredi soir.

Malgré les nombreuses performances sensationnelles de Petrolle ici, malgré la terrible force de ses deux poings, Billy montera dans le ring sans être le favori à moins que de fortes sommes d'argent soient employées à le supporter.

Il y a deux facteurs principaux qui expliquent pourquoi Canzoneri est favori sur le vétéran qui a voyagé dans la division des poids légers et des mi-moyens au cours de ces deux ou trois dernières années. Le premier c'est la blessure que Petrolle s'est infligée au coude et qui nécessita la remise du match. L'autre, c'est la question de savoir si Petrolle peut faire le poids sans s'affaiblir sérieusement. La longue inaction imposée par la blessure n'a pu profiter à Petrolle, mais c'est la question du poids qui reste la plus sérieuse. Petrolle pesait 140 il y a une couple de jours et ce n'est pas sans difficultés qu'il ne dépassera la limite de 136 livres.

Canzoneri qui gagna le titre en mettant Al Singer hors de combat en une ronde au mois de novembre 1930, a mis Frankie Petrolle hors de combat aussi, à la 3e ronde d'une récente rencontre.

D'après les dernières nouvelles reçues de son camp d'entrainement, Billy Petrolle avait réussi à baisser son poids à 138 livres hier. Quand il commença à s'entrainer en vue de cette bataille, il faisait osciller la balance à 142 livres.

Le "Soleil"

Les joueurs du "Soleil" de la ligue Railway-Paper pratiqueront demain de 5 à 6 heures à l'Arena ainsi que samedi soir de 6 à 7 heures.

La ligue mixte

Harold McCord a été élu président de la ligue mixte de quilles au cours de l'assemblée tenue à la fin de la semaine dernière. M. Georges Boisvert a été élu vice-président et M. R. St-Laurent secrétaire.

La soirée d'ouverture a été fixée à jeudi prochain avec la cédule suivante qui comprend tous les clubs du circuit :

allées 2 et 3.

Boswell I vs Quebec Hardware.

National vs Château Frontenac

allées 4 et 5.

Boswell II vs Sharples, allées 7 et 8.

Salon Fleuri vs Quebec Power, allées 9 et 10.

A Beauport

Nous apprenons aujourd'hui que le club de hockey Beauport n'opèrera pas cet hiver.

Hansen jouera pour Détroit

Toronto — Les directeurs de la N. H. L. en assemblée ici lundi ont décidé que Emil Hansen serait la propriété du Détroit après avoir étudié la question. Hansen joua autrefois avec le Tulsa de la ligue Américaine et fut réclamé par le Chicago et par Détroit.

(Suite à la page 19.

BENNY BROSTOFF ET BARNEY O'CONNELL SONT ARRIVES EN VILLE HIER

Benny Brostoff et "Baby Face" O'Connell sont tous deux rendus en notre ville en vue de la bataille qu'ils se livreront en "main bout" à la soirée de boxe donnée demain au Club Sportif de Québec. Voilà la nouvelle que nous annonçait ce matin le matchmaker Montminy quand nous lui avons demandé ce qu'il en était au juste d'une nouvelle publiée ce matin à l'effet que le promoteur devra avoir le consentement de Sam Gibbs pour obtenir les services de O'Connell. "Ce "consentement", qui rappelle une fameuse histoire de cour dans la boxe locale, a été donné par Gibbs, a dit Montminy, en sorte que tout est prêt pour la séance de demain.

Le combat sera de dix rondes et les autres matches à l'affiche sont les suivants :

Semi-finale : Henri Ouellet vs Gérard Patry (6 rondes).

Préliminaires : K. O. Loiselle vs René Cantin (6 rondes) ; Young Murray vs Midget George (4 rondes) ; A. Courteau vs Tommy Landry (4 rondes).

Tous les contrats des boxeurs ont été acceptés au cours d'un meeting de la Commission Athlétique locale ludi soir. Plusieurs questions intéressantes pour les promoteurs, gérants de boxeurs et boxeurs ont été étudiées à cette assemblée. Ainsi, à l'avenir, les gérants de boxeurs et ces derniers auront leurs licences gratuitement. Jusqu'ici, la commission chargeait la somme de $10.00 annuellement à chaque gérant pour sa licence, et $2.00 à tous les boxeurs sans exception. C'est pour se rendre à une requête de Ludger Lamontagne que la Commission a pris cette décision.

Le promoteur Arthur Audet a aussi soumis un projet de diminution dans les charges fixes imposées pour les séances de boxe. Ces charges se chiffrent ordinairement à $49.00 et le projet soumis, s'il est accepté, diminuerait cette somme à $29.00.

Les arbitres de la N. H. L.

Montréal. — (P. C.) — Cooper Smeaton retourne au hockey. Le président Frank Calder, de la N.H.L., a annoncé hier soir que Smeaton, ancien arbitre en chef, qui se retira vers la fin de la saison dernière, revenait encore au personnel des arbitres. Calder a dit qu'il avait reçu des centaines d'applications pour la position d'arbitre. La ligue gardera cependant les mêmes que l'an dernier : Smeaton, Hewitson, Hallinson, Daigneault, Cleghorn, Cameron, Goodman, Romeril et Stewart.

Pettinger reste aux Tecumsehs

London, Ont. — Eric Pettinger, ailier de droite, a été acheté par les London Tecumsehs, de la ligue Internationale, des Senators d'Ottawa. Pettinger fut le premier compteur pour le London l'an dernier alors qu'il scora 21 points et donna 12 assists. Il avait été prêté au London par le club Ottawa, qui n'opéra pas l'hiver dernier.

George Massecar pour Red Jackson

Oshawa, Ont., (P.C.) — George Massecar, ancien joueur de hockey de Niagara Falls, jouera à St-Louis. Le coach Joe Simpson, des New-York Americans, a annoncé qu'il a échangé Massecar au club de Babe Dye pour Red Jackson, ailier de gauche qui se classa parmi les premiers compteurs de la ligue Americaine en 1931.

LA LUTTE

New-York — Sid Westrich, 219, New-York, annule avec Wong Bock Cheung, 203, Chine.

Boston — Nick Lutze, 198, Californie, défait Jack Washburn, 245' Los Angeles.

Baltimore — Jim Londos, 205, Grèce, défait Abe Coleman, 202, Kansas City 46:35.

Cleveland — Robin Reed, 145, Omaha, annule avec Bulldog Jackson, 155, Cleveland.

Hollandais jusqu'à la dernière goutte—et décidément différent des autres.



BOUTEILLE DE 10 ONCES

$1.20

Vendu aussi en bouteilles de

26 onces 2.85

de 40 onces 4.25

GIN de KUYPER

N'acceptez pas de succédané.

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM - HOLLANDE

Dites simplement— "Bière BLACK HORSE Dawes, *s.v.p.*"

POUR MAIGRIR
Essayez les LIFE SAVERS
Ils aident à maigrir parce qu'ils satisfont votre appétit pour le sucré
PEP-O-MINT
WINT-O-GREEN
CL-O-VE
LIC-O-RICE
CINN-O-MON
VI-O-LET
FABRIQUÉS AU CANADA

St-Alban

Service

Lundi le 10 courant, avaient lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, les funérailles de M. Antoine Bertrand de cette paroisse. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rouleau, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé Allan, vicaire.

M. Lauréat Bertrand portait la croix, et M. Rosaire Gibouf conduisait le corps. Les porteurs étaient : MM. Lionel Savard, Alfred Savard, Rosaire et Jean Perron, R. Perron et J. Perreault. Le cortège était composé de son père, M. et Mme Théodule Bertrand ; son beau-père, Alfred Cauchon ; ses frères, Jos. de Trois-Pistoles, Lucasse, de Montréal, et Ernest, de St-Alban ; ses beaux-frères, Herm. Savard, de St-Alban, Jos. Cauchon, de St-Ubald ; sa belle-soeur, Cécile Cauchon ; ses oncles et tantes, M. et Mme Alph. Vallée, de St-Casimir, M. et Mme Tobie Lahaye, de St-Augustin, MM. et Mmes Alfred et Donat Bertrand, Damasse Perron, Francis Savard ; ses cousins, Albert Cauchon, de St-Ubald, André Savard, de St-Thuribe, Rosaire et Stanislas Savard et une foule d'autres dont il est impossible de dire les noms. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Mères, quoi faire chez vous pour les si mauvaises toux

Epargne $2. Ni traeas! Ni cuisson!

Vous aurez une agréable surprise lorsque vous préparerez le simple mélange domestique suivant et que vous l'essayerez pour une pénible toux. Il se prépare sans peine, coûte une bagatelle, mais on peut s'y fier pour avoir un soulagement prompt et durable.

Faites un sirop en brassant 2 tasses de sucre granulé et une tasse d'eau quelques moments jusqu'à dissolution. Pas besoin de cuisson. Procurez-vous à la pharmacie 2½ onces de Pinex, que vous mettrez dans une bouteille de 16 onces, à remplir avec votre sirop de sucre. Les 16 onces ainsi faites ne vous coûtent pas plus qu'une petite bouteille de médecine toute faite, mais ce n'en est pas moins le remède le plus efficace qu'on puisse acheter. Il se garde parfaitement et il a le goût fin.

Ce remède simple donne une remarquable action triple. Il calme et soulage les membranes enflammées, détache le phlegme chargé de germes, et dégage les voies aériennes. Il facilite ainsi la respiration, et vous procure un sommeil reposant.

Le Pinex est un composé de Pin de Norvège, sous forme concentrée, fameux comme agent pour soulager les mauvaises toux. Il est garanti donner promptement du soulagement, sans quoi l'argent est remboursé.



VITE
quand vous avez besoin de
SECOURS!

Les brûlures et échaudures doivent être traitées sans délai. Les médecins conseillent de recouvrir de Gelée de Pétrole "Vaseline" les parties affectées. Soulage, empêche l'infection et aide à cicatriser. S'il se forme une ampoule, piquez-en le bord avec une aiguille stérilisée, faites-en sortir l'eau et pansez avec la Gelée "Vaseline". Absolument pure.

Refusez les contrefaçons. Exigez le produit authentique. Voyez la marque déposée "Vaseline" sur chaque tube ou pot que vous achetez. En vente dans toutes les pharmacies.

Vaseline
MARQUE DEPOSEE
GELEE DE PETROLE
Fabriquée dans Québec par la
CHESEBROUGH Mfg. Co., Cons'd.
ave. Chabot, Montréal

Propos féminins

ARSENE VERMENOUZE
POETE DE L'AUVERGNE

Parmi les poètes qui ont le plus aimé et le mieux chanté leur province natale, il faut citer Arsène Vermenouze, fils de cette terre rude et prenante: l'Auvergne. Il naquit à Vielles, commune d'Ytrac, près d'Aurillac, le 25 septembre 1850. Son père y était propriétaire rural, mais il n'y passait pas toute sa vie. A l'exemple de tant de ses compatriotes, il avait émigré et passait six mois de l'année derrière le comptoir qu'il avait fondé près de Tolède.

Il était bien dans ses affaires—a-t-on dit de lui— et appartenait à une classe de terriens particulière à cette région du Cantal, gens de bonne race et de grande simplicité, demi-bourgeois, demi-paysans, qui conservent dans la conduite de leur vie une dignité toute chrétienne et patriarcale.

C'est de lui que son fils apprit le maniement du fusil de chasse, de la ligne et des filets. Et "c'est en voyant au milieu des bruyères débouler le grands lièvres couleur d'amadou et en regardant les truites saumonées cingler dans la moire bleue des rivières mntagnardes" que Vermenouze enfant sentit naître en lui l'amour du terroir et la vocation de le chanter un jour.

Il ne poussa pas ses études plus loin que l'école des "frères", comme on disait alors, puis ne tarda pas à émigrer, lui aussi. Il n'était pas au nombre de ses compatriotes qui "martèlent les chaudrons" ni de deux qui "domptent les mustangs", comme on dit en style noble. Il fut voyageur de commerce et parcourut, aunant de la toile, l'Espagne, l'Algérie, l'Italie. Mais le temps des vacances le etrouvait toujours parmi les grands pâturages parfumés qui, sur les flancs colossaux du Cantal, se mêlent aux landes de bruyères et de framboisiers, et aux lambeaux de forêts échappés à l'incendie ou à la hache des pasteurs.

Après une quinzaine d'années de vie voyageuse, Vermenouze revint, en 1883, se fixer définitivement à Aurillac afin d'y exploiter, avec u sien cousin, une fabrique de spiritueux, sise dans la paisible rue d'aurinque "aux portails de pierre sculptée, a silence de cloître."

C'est là que, dans ses loisirs, il composa des vers.

Il fut un poète bilingue, écrivant à la fois en français et en patois auvergnat. L'exemple de Mistral avait montré quelle littérature vivante peuvent inspirer les usages et les traditions populaires et l'amour du sol natal. Entre ceux d'Anvergne Vermenouze le comprit mieux que tous. Il ne craignit pas d'user du patois auvergnat que l'on parle couramment à la campagne et qui se rattache à la langue d'oc. C'est dans ce dialecte qu'il composa **Flour de Brousso** (Fleur de bruyère) qui lui valut d'être proclamé majoral du félibrige (1900) et **Sous la cluchado** (Sous le chaume). Mais il savait aussi manier le vers français, comme en témoignent **En plein vent, Mon Auvergne** et **Dernières veilles.**

Quelle que soit d'ailleurs la langue qu'il parle, a dit M. Louis Bréhier, son style conserve ses qualités natives de verdeur et de sincérité... Nul n'a su comme lui décrire sa veille terre cantalienne et en détailler les aspects si divers. Il s'est fait le poète des pâtres qui chantent le **ba'lère,** des fiers émigrants qui reviennent au pays avec de l'or dans les poches et de belles aventures dans la mémoire ; il a chanté le vieux mendiant qui va de ferme en ferme ; il a décrit avec amour l'antique veillée à la lueur de la lampe fumeuse, où il fait bon s'asseoir près de l'âtre, pendant que souffle l'écir, pour écouter les légendes d'autrefois. C'est toute l'âme de la vieille Auvergne qui revit dans ses vers qui ont gardé, comme il le dit lui-même, "la senteur sauvage de la bruyère et du genêt en fleur".

L'oeuvre de Vermenouze est très variée : tableaux champêtres, types de paysans, récits malicieux, aventures comiques, Mais ce qui la domine, c'est un sentiment de foi religieuse, de générosité et de bonté, le respect des traditions ancestrales, l'amour profond du terroir.



Une jolie robe de soir en velours grenat.

QUOI DE NEUF ?



On retrouve la même boucle sur le chapeau, sur le collet et sur le soulier.

Vers fin octobre,—époque où la bécasse émigre, —
Nos sous-bois auvergnats sont tout soie et velours,
Aux arbres des brocarts flottent, dorés et lourds ;
Le sol est moucheté comme une peau de tigre...
...Et les rudes bouviers, contents, heureux de vivre,
Songent obscurément, en face du Cantal,
Devant ce décor d'ambre, et de pourpre et de cuivre,
Que nul pays ne vaut leur paradis natal.

Voici le joli croquis d'une "paysanne du Cantal en grande toilette" :

Dame Giraude, — en robe d'un beau cadis bleu — comme on n'en fait plus à présent, — s'attife devant son miroir. — Elle met sa plus belle coiffe —et sa paliole enrubannée ; — elle met sa chaîne à ciseaux — dont je n'ai pas vu la pareille, — car elle est en argent doré.—Elle a son grand mouchoir d'Espagne, — où est brodée une cigogne — toute blanche sur un fond f'or ; — et, depuis que son homme est mort, — elle ne l'avait pas sorti. — Deux aunes de superbe chaîne, — non pas creuse, certes, mais pleine — et d'un or qui n'est pas léger, — sur son corsage se balancent.

Dans ses **Veillées d'Auvergne,** M. Jean Ajalbert a peint avec saveur le poète dans son milieu :

Dans cette vaste pièce, au plafond traversé d'énormes poutres d'une vieille maison où dans les angles luisent des yeux de rapaces emplaillés, devant une truie rose et des perdreaux dorés, arrosés d'une poque de franc limagne, j'ai entendu Vermenouze dire ses vers et j'étais ravi; — une autre fois, à Vic-sur-Cère, à l'hôtel du Pont, dans une salle dont les fenêtres s'ouvraient sur la montagne, sur un soir ardent d'été... et je fus ému; — plus tard, à l'occasion d'une fête, sur les marchés du palais de justice d'Aurillac, devant la foule enthousiaste, et je fus enthousiasmé..."

A un autre critique, il est apparu "grand, brun, le visage d'une maigreur ascétique, de coupe dure, accentuée par une barbe en fer à cheval, mais sur lequel se révèle la franchise, la modestie et la bonté".

Vermenouze se retira du négoce en 1905 et mourut, en pleine vigueur, cinq ans plus tard. Mais sa courte carrière poétique suffit à prouver éloquemment la renaissance de la langue auvergnate.

L. C.

Couvent St-Jean-Baptiste
(Soeurs de la Charité)

Vous êtes cordialement invitées à la réunion de l'Amicale "Marguerite d'Youville" qui sera tenue dimanche le 6 novembre, à 2 hrs de l'après-midi, au No 508, rue St-Jean.

Que toutes celles que nous n'avons pu atteindre, soit par erreur d'adresse ou autrements, veuillent bien considérer cet avis comme une invitation personnelle.

La Secrétaire

Semaine Nationale du Poisson

Recettes qui rendent fameux les Wagons-Restaurants du C. N. R.

FLETAN BOUILLI; SAUCE AUX OEUFS

Choisissez un poisson qui donnera 1-2 livre par personnes. Coupez-le en portions d'une demie livre. Placez dans une casserole carrée et couvrez d'eau. Salez et poivrez. Poivre blanc. Faites bouillir quinze minutes.

Sauce aux œufs : 1 tasse de lait, 1 cuillère à soupe de farine, 1 morceau de beurre, grosseur d'un œuf 1 œuf boulli cuit dur.

Mêlez le beurre avec la farine, ajoutez le lait bouilli; battez pour en faire un tout homogène. Ajoutez 1-2 tasse de l'eau de la casserole du poisson. Hachez fin l'œuf et jetez-le dans la sauce.

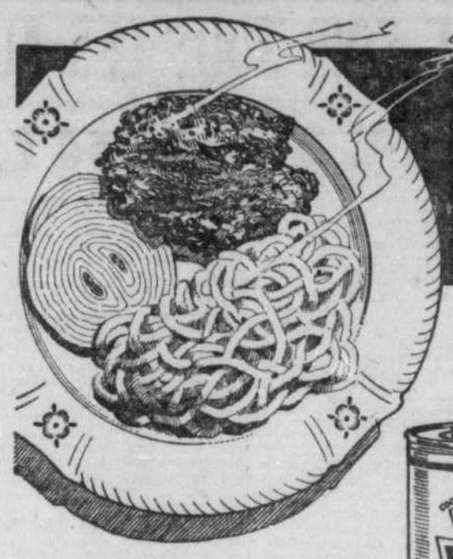
HUITRES FRITES AU BACON

Deux bonnes façons de faire frire les huitres :

1. Choisissez de grosses huitres (6 par personne). Saupoudrez de sel et de farine. Plongez dans du blanc d'œuf. Roulez dans les miettes de pain. Aplatissez à la main. Faites frire dans un peu de graisse de bacon au fond d'une casserole à frire. Deux tranches de bacon par personne.

2. Servez-vous du mélange suivant : 1-4 tasse de farine, un pincéé de poudre à pâte, 1 œuf, 1 tasse de lait, Sel et poivre à volonté.

Plongez les huitres dans le mélange; faites frire dans une masse assez profonde de saindoux que vous tiendrez très chaud.



SPAGHETTI HEINZ
steak hambourg et oignons tranchés
...Délicieux !

UNE DES 57



Prêt à Servir

PREPAREZ-VOUS un régal pour demain midi! Servez du Spaghetti Cuit Heinz, avec du steak Hambourg et des oignons tranchés. Quel lunch délicieux!

C'est là l'un des grands avantages du Spaghetti Heinz—non seulement est-il excellent par lui-même, mais il se sert aussi très bien avec d'autres mets populaires.

Au lunch, la vue du Spaghetti Cuit Heinz dans une assiette ne manque jamais de provoquer un sourire de satisfaction chez tous ceux qui ont la bonne fortune de se le faire offrir.

Fabriqué à Leamington d'après une recette Heinz exclusive, ce Spaghetti est l'une des fameuses "57" variétés. Sa saveur nutritive est encore accrue par l'apport d'un fromage exquis, d'une sauce aux tomates piquante et d'un excellent beurre frais. Chez tous les épiciers, en boites de quatre grandeurs différentes.

SPAGHETTI CUIT HEINZ
SP44F
FABRIQUE PAR HEINZ—ETABLIE A LEAMINGTON, ONT., DEPUIS PRES D'UN QUART DE SIECLE

St-Théophile, Bce

Granges incendiées

Un incendie a détruit les deux granges appartenant à M. Emile Lapointe, cultivateur, de St-Théophile, récemment. C'est avec les plus grandes difficultés que l'on a réussi à sauver la résidence de M. Lapointe, ainsi que celle de M. Herménégilde Lapointe, à quelques pieds seulement de distance. Les animaux de la ferme étaient aux champs et c'est fort heureux, car la perte aurait été beaucoup plus lourde pour la victime de cet incendie. La récolte a été détruite avec les deux granges.

Les pertes ne sont pas couvertes par les assurances, car M. Lapointe avait laissé son assurance l'année dernière.

Dentition facile

"Grâce aux TABLETTES BABY'S OWN, la dentition de mon bébé ne me donne aucun ennui," écrit Mme Thomas Shaw, de Hamilton, Ont. Des quantités d'autres mamans nous ont écrit la même chose.

Donnez des TABLETTES BABY'S OWN à VOTRE enfant pour maux de la dentition, dérangements d'estomac, fièvres bénignes, colique, rhumes, constipation, insomnie, et quand il est maussade, agité et mal en train. Se prennent comme des bonbons, et absolument SURES — voyez le certificat d'analyse dans chaque paquet de 25 cents. *Plus de 1,250,000 paquets vendus en 1931.* F243

TABLETTES BABY'S OWN
Du Dr. Williams

VENTE DE FUSILS ET DE CARABINES

Le Département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries vendra aux enchères, le 5 novembre, 1932, les carabines et les fusils saisis et confisqués au bénéfice de la Couronne, pour des infractions à la loi de la chasse.

La vente commencera à 2 h. 30 de l'après-midi, dans la Salle des Bills Privés, Hotel du Gouvernement, Québec.

La vente sera faite au comptant, et au plus haut enchérisseur.

Visibles dans la matinée du jour de la vente.

Par Ordre.

M. J.-B. GARON
7 rue Early, Nashua N.H.
Agent collecteur du "SOLEIL" pour les états de la Nouvelle-Angleterre.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, par année	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$16.00













Les dermatologistes disent

UNE mauvaise peau, disent les médecins, est presque toujours un signe de malpropreté *interne.* Pour corriger ce trouble, ils recommandent non pas des remèdes . . . mais de la *levure fraîche.* Véritable aliment, la Levure Fleischmann renforçit les intestins et aide à l'élimination des poisons de votre organisme, La digestion s'améliore, les maux de tête disparaissent, ainsi que les disgracieuses éruptions cutanées. Ne devriez-vous pas l'essayer dans votre propre cas?

MANGEZ simplement 3 gâteaux de Levure Fleischmann chaque jour—avant les repas ou entre les repas et au coucher—pure ou dans le tiers d'un verre d'eau. En vente dans les restaurants, épiceries, pharmacies et comptoirs de rafraîchissements. Riche des vitamines B, G et D.

Achetez des produits canadiens



Le DR. SIMON, célèbre dermatologiste de Paris, recommande la levure fraîche.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqués par malle ou téléphone, il en est de même pour les avis "non responsable".

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 1e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6065
BERNIER HUGUES, pharmacien, 371 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., Restaurateur, 311 de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Pre-d'Assise. Tél. 4-4559
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5802
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOB COTE, (Ltée)
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. Tél. 4-0243
Succursale No 2, 32 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Public Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foye. Public Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
LELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 3-1606a31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0479
DUBE, P.-Edm., 152, St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790a11
FRANCOEUR L.-A., Pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
387 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, Ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 91 de Rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Cathédrale. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 128 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél 3-0021
LEVESQUE J.-A., 146 1-2 3ème rue Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Lorettville, B. P. 139. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 23 Côte du Palais. Tél. 3-4870
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 207 1-2 1ère Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 2-2083
SOUCY PAUL-B., pharmacien, 81 Ave Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

AGENTS SERIEUX DEMANDES. Les Forestiers Indépendants demandent immédiatement 50 bons agents de recrutement pour les représenter dans toutes les paroisses de la province de Québec à commission libérale pour des recruteurs actifs et sérieux de Chicoutimi à Gaspé et de Trois-Rivières à Québec. Lévis, Beauceville, Dorchester, Témiscouata, Beauce, Richmond, etc. $250.00 de secours en maladie. Double indemnité. Invalidité, sanatorium, etc. Ecrire immédiatement à casier 543 le "Soleil". 28oct-3fs-1b

AGENTS DEMANDES, $35 garanti aux agents sérieux, donner nom, numéro, rue, paroisse, comté, province, notre voyageur vous rendra visite. 7587, De Gaspé, Montréal. 29oct-5fs-1b

AGENTS VENDEURS demandés, intégrité absolue, excellente proposition. S'adresser suite 5-6, édifice Clinton, 2, d'Abraham. -1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS Pekinois enregistrés, âgés de 2 mois à vendre. S'adresser 115, rue St-Joseph. 28oct-6fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS STE-FOY, 1 avenue Murray, logements 5 chambres plus chambre bain, en tuiles, modernes, plancher bois dur, eau chaude à l'année, clair de tout, prix raisonnable. C. Fournier, 75, des Remparts, tél.: 2-4962 ou concierge appt. 20. 6oct-26fs-5r

APPARTEMENT non meublé, bon marché. Aussi grande et petites chambres, pension si désirée, quartier tranquille, prix modéré. S'adresser 10 Prevost. -5b

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suite 2-3-4 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e rue et 3e avenue et Ecole Dorchester. Prix réduit. S'adresser 50, 3e avenue, tél.: 4-4350. 2nov-4fs-5f

LOGEMENT OU BUREAU, 574½, St-Jean, magnifiques petits logements, 4 pièces, meublés ou non, chauffés eau chaude. Conviendrait aussi avantageusement pour bureau de professionnel ou d'affaires. S'adresser Mlle Robitaille, 574, St-Jean, tél.: 5311. -5f

APPARTEMENTS A LOUER, 2, rue des Remparts, 1er étage, 4 chambres plus chambre de bain, cuisine, frigidaire, 2e étage, 2 appartements de 4 chambres plus chambre de bain, cuisine, frigidaire; 3e étage, 4 chambres et 3 chambres plus chambre de bain, cuisine et frigidaire, planchers en bois dur faits sur demande. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust, 58, St-Paul, tél.: 2-0321. 2-5nov. -5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate, Turnbull, tél.: 4-0361. Salaberry, tél.: 4987. Rita 4-0131. Très modernes à partir de $35.00. S'adresser au concierge. 29-26fs-5f

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10,rue McMahon, tél.: 2-1093. 25oct-26fs-5r

APPARTEMENTS "NORO" à louer, suites de 3 chambres, fini moderne, meublé, chauffé au centre des affaires, No 5, rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 27oct-6fs-5r

APPARTEMENTS meublés, frigidaire compris, de 1-3-2 et 1 pièce plus chambre de bain, situés aux appartements Lincoln et avenue St-Denis. Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir. 4-2557. 31oct-6fs-5r

APPARTEMENTS LAVAL, 16 rue Laval, 3 et 6 pièces, chauffés, poêles à gaz, glacières, monte-charge, eau chaude à l'année, salle à déjeuner meublée, endroit paisible, tél.: 2-5951. 31oct-6fs-5r

[illegible] APPARTEMENTS à louer, [illegible] chauffée. S'adresser 171, [illegible] 4-3151 27oct-6fs-5f

RUE LOCKWELL, à louer, appartement 3 chambres meublées, avec bain, eau courante chaude et froide, service de concierge, possession immédiate, tél.: 2-1029. 31oct-2fs-5b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au service d'information, bureau de l'Administration Le "Soleil". 24mrs-1.n.o.p17b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE à louer dans une famille privée avec pension si désirée. Bonne occasion pour personne qui voudrait apprendre l'anglais. S'adresser 1144, St-Vallier. j.n.o. -23b

CHAMBRE et PENSION avec usage du bain et téléphone, possession immédiate. S'adresser 124, avenue Cartier. 27oct-5fs-23b

CHAMBRE ET PENSION au mois ou à la semaine à 50, St-Louis, aussi belles grandes chambres à 40, rue des Jardins. 29oct-6fs-23r

JOLIE CHAMBRE avec usage du salon, bain, téléphone, $2.50 et $3.00. Aussi cuisine ou pension si désirée. Laver, presser, très bas prix. S'adresser No 69½, St-Olivier, tél.: 2-5518. 31oct-3fs-23b

CHAMBRES MEUBLEES à louer, eau dans les chambres, améliorations modernes avec pension pour monsieur seulement. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 2-3-5-8n.-23r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, chauffée, avec usage du bain et téléphone et pension si désirée. S'adresser à Mme S. Lapointe, 64½, de l'Eglise, coin boulevard des Fossés. 2-4nov. -23r

CHAMBRES A LOUER

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas et ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39, avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 15oct-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension désirée. 833, du Roi, tél.: 9711. 24sept-1.n.o-24a

BELLE GRANDE CHAMBRE convenant pour deux personnes ainsi qu'une chambre simple, endroit central, usage bain et téléphone. S'adresser 13, Richelieu, tél.: 2-4612. -24r

CHAMBRES A LOUER

L'HOTEL LORRAINE rue des Jardins, annonce des prix très réduits à sa clientèle, pour la saison d'hiver. Chambres depuis $12 en montant. Service d'ascenseur et salle à manger. Endroit idéal. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 3oct-26fs-24r

UNE JOLIE CHAMBRE boudoir sur boulevard St-Cyrille, coin avenue Cartier, avec accommodations modernes, luxueusement meublée, chambre bain, téléphone sur même plancher, aussi une autre grande chambre ensoleillée, confortablement meublée conviendrait pour une ou deux personnes désirant la tranquillité. Prix bien raisonnable, pension si désirée. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 16jll.j.n.o.-24b

GRANDE ET PETITE CHAMBRE à louer, avez gaz, dans la chambre, amélioration moderne, usage bain, et tél. S'adresser 424 St-Joseph. 24 ep-lno-24b

CHAMBRES A LOUER dans famille privée, améliorations modernes. S'adresser 7 rue St-Jean. 21oct-26fs-24r

40½, COUILLARD, près rue St-Jean, 2 chambres à louer une avec installation gaz, sortie sur galerie et eau près de la chambre, prix $3.00, $2.50 par semaine. -24r

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre, double et simple. Aussi avec cuisinette, eau courante, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 2nov-6fs-24r

PETITE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 2-4nov.-24r

A LOUER chambre $15.00 par mois et plus. Toutes améliorations modernes. S'adresser hôtel Dohan, 7, rue St-Stanislas. 2nov-3fs-24r

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, eau courante, gaz, si désiré, chambre bain même plancher, usage téléphone, Conviendrait pour couple ou 2 messieurs. S'adresser 47, des Remparts. 2nov-3fs-24r

QUARTIER REMPARTS, flat de 2 et 3 chambres, meublé,gaz et eau, cour. Aussi chambre très confortable, bain, téléphone. Prix $1.50 en montant. S'adresser 20, rue Ferland. 2-3-5nov. -24r

GRANDE et PETITE chambres à louer avec gaz, $2.50 à $4.00 par semaine, usage bain, téléphone. S'adresser 107, rue Fleurie, tél.: 3-4517. 2nov-2fs-24r

RUE TURNBULL, chambres doubles, grande garde-robes, deux fenêtres sur la rue, famille privée, usage bain et téléphone S'adresser 1½, rue Turnbull, tél.: 3-3159 ou 4½, Turnbull, tél.: 3-1674. 31oct-6fs-24f

CHAMBRES avec bains et cuisinettes, situées No 28, avenue Ste-Geneviève, Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir, 4-2557. 31oct-6fs-24r

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre, double et simple. Aussi avec cuisinette, eau courante, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 25oct-6fs-24r

AU No 14 RUE ST-FLAVIEN, dans famille privée et tranquille, grande et jolie chambre à louer avec tout le confort voulu pour monsieur sage seulement. 26oct-6fs-24r

A LOUER, chambre $15.00 par mois et plus. Toutes améliorations modernes. S'adresser hôtel Dohan, 7, rue St-Stanislas. 2Soct-3fs-24r

GRANDE ET PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir, aussi autres petites chambres pouvant être louée comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée, 10, Haldimand, tél.: 2-2666. 28oct-6fs-24r

BELLE GRANDE et petite chambres avec eau courante, très confortables, bain sur le même plancher, usage du téléphone, S'adresser sur les lieux, 18, rue Ste-Ursule tél.: 2-4092. 27oct-6fs-24r

CHAMBRE très bien meublée avec pension si désirée, prix modéré. S'adresser 62, Ste-Ursule, près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 28oct-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE double chauffée, eau chaude, garde-robe, usage bain, téléphone. Aussi chambre simple, 2 fenêtres sur rue. Améliorations. S'adresser 101, Ste-Marguerite, tél.: 3-4836. 28oct-3fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, très propre, sur l'étage du bain, avec beau grande garde-robe, confort du chez-soi, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o. -24b

GRANDE et PETITE CHAMBRES à louer, eau courante, gaz,si désiré, chambre bain même plancher, usage téléphone. Conviendrait pour couple ou 2 messieurs. S'adresser 47, des Remparts. 28oct-3fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec 2 fenêtres et cuisine, poêle à gaz, usage bain et téléphone. Aussi chambre avec lavabo et gaz, 149, Dorchester, tél.: 4-0333. 25-27-29-31oct. 2nov24f

SUITE DE 2 CHAMBRES ou chambre seule à louer, usage du bain, téléphone, dans famille privée sans enfant. Située boulevard Crémazie, No 60, tél.: 3-0176. 29-31oct-2n.-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, confortable, prix modérés. S'adresser 56, rue Ste-Ursule. 29oct-3fs-24b

A LOUER suite de 2 grands appartements non meublée, 1er étage, entrée privée. S'adresser 79, rue du Roi. 29oct-4fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE sur la rue, avec garde-robes, 2 jolies fenêtres, planchers bois durs, place tranquille, usage du téléphone, Prix modéré. S'adresser 191, Charlevoix. 29oct-6fs-24r

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12, rue Garneau, ou 27, Ste-Angèle. 29oct-3fs-24r

GRANDE CHAMBRE double meublée, à louer, sur 1er plancher, pouvant servir pour couple. Aussi chambre simple, usage du téléphone. S'adresser 18, rue Hébert. 29oct-6fs-24b

JOLIE GRANDE CHAMBRE double ou simple, 2 fenêtres, balcon, chauffée, garde-robes, armoires, bain, eau chaude, gaz, meublée, rug vieux rose 3x4½, conviendrait pou rdeux ou trois personnes. Arrêt des chars à la porte, téléphone 9839. Libre actuellement, 562, St-Vallier. 2-5nov. -24f

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE CHEVROLET Sedan, Landau, 1929, 2e série en parfaite condition. Occasion pour celui qui a besoin d'un petit char bon marché. S'adresser entre 6 à 7 h. p.m., 233 2e avenue. 29oct-4fs-11b

GARAGE ANDREWS. Réparations générales, accessoires pour Ford. Livraison 1929, 2 Chevrolets, neufs et usagés, ainsi pour bicyclettes. Parties électriques pour toutes marques d'automobiles. A vendre boudeurs chars usagés. Ouvert 6 h. a.m., 1 minuit tous les jours de l'année. 134-6-8 boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 8oct-26fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES. Je suis acheteur de chars usagés, de différents modèles et différentes marques, à des prix d'occasion. J.-A. Bergeron, marché St-Roch, 228, de la Couronne, tél.: 3-1915. 14oct-26fs-11f

A VENDRE, CHEVROLET Sedan, Landau, 1929, 2e série en parfaite condition. Occasion pour celui qui a besoin d'un petit char bon marché. S'adresser entre 6 à 7 h. p.m., 333, 2e avenue. 28oct-4fs-11b

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Machine spéciale pour déboucher les radiateurs. Alarie & Tessier, 586½, St-Vallier, tél.: 9456. 30sep 1-2-3-5-8-10-13-15-18-20-22-25-27-29-31 oct 1-2-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24nov 11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc Vendons et achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1096. 18-20-22-25-27-29-31oct. 2-4-5-8-10nov.-11f

AUTOS USAGES

PAIGE SEDAN, 1929, 5 cylindres, 4 vitesses; Chevrolet roadster 1931; Chevrolet Sedan convertible 1931; Chevrolet Sedan 1929; Pontiac coach 1928; Erskine coach 1930; Plymouth 1930, Camion Dodge, 2 tonnes 1930. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiement si désiré. Morisset & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 2nov-6fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

AUTOMOBILES DEMANDES. Nous achetons les automobiles usagés de récent modèle, pourvu que ce soit des prix d'occasion. Universal Auto Ltd, 27 de la Couronne, tél.: 3-112 ou Canadian Auto Sales, 541 St-Vallier, tél.: 4-1517. 20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29-31oct 1-2-3-5-8-10nov. -12f

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au service d'information, bureau de l'Administration Le "Soleil". 24mrs-1.n.o.p17b

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE à louer dans une famille privée avec pension si désirée. Bonne occasion pour personne qui voudrait apprendre l'anglais. S'adresser 1144, St-Vallier. j.n.o. -23b

CHAMBRE et PENSION avec usage du bain et téléphone, possession immédiate. S'adresser 124, avenue Cartier. 27oct-5fs-23b

CHAMBRE ET PENSION au mois ou à la semaine à 50, St-Louis, aussi belles grandes chambres à 40, rue des Jardins. 29oct-6fs-23r

JOLIE CHAMBRE avec usage du salon, bain, téléphone, $2.50 et $3.00. Aussi cuisine ou pension si désirée. Laver, presser, très bas prix. S'adresser No 69½, St-Olivier, tél.: 2-5518. 31oct-3fs-23b

CHAMBRES MEUBLEES à louer, eau dans les chambres, améliorations modernes avec pension pour monsieur seulement. S'adresser 112½, d'Aiguillon. 2-3-5-8n.-23r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, chauffée, avec usage du bain et téléphone et pension si désirée. S'adresser à Mme S. Lapointe, 64½, de l'Eglise, coin boulevard des Fossés. 2-4nov. -23r

CHAMBRES A LOUER

GRANDES CHAMBRES et suite de chambres, eau courante, matelas et ressorts. Tranquillité assurée. Cape Diamond, 39, avenue Ste-Geneviève, Bristol, 107, Grande-Allée. 15oct-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension désirée. 833, du Roi, tél.: 9711. 24sept-1.n.o-24a

BELLE GRANDE CHAMBRE convenant pour deux personnes ainsi qu'une chambre simple, endroit central, usage bain et téléphone. S'adresser 13, Richelieu, tél.: 2-4612. -24r

CHAMBRES A LOUER

L'HOTEL LORRAINE rue des Jardins, annonce des prix très réduits à sa clientèle, pour la saison d'hiver. Chambres depuis $12 en montant. Service d'ascenseur et salle à manger. Endroit idéal. Une visite est très respectueusement sollicitée. S'adresser au bureau. 3oct-26fs-24r

UNE JOLIE CHAMBRE boudoir sur boulevard St-Cyrille, coin avenue Cartier, avec accommodations modernes, luxueusement meublée, chambre bain, téléphone sur même plancher, aussi une autre grande chambre ensoleillée, confortablement meublée conviendrait pour une ou deux personnes désirant la tranquillité. Prix bien raisonnable, pension si désirée. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 16jll.j.n.o.-24b

GRANDE ET PETITE CHAMBRE à louer, avez gaz, dans la chambre, amélioration moderne, usage bain, et tél. S'adresser 424 St-Joseph. 24 ep-lno-24b

CHAMBRES A LOUER dans famille privée, améliorations modernes. S'adresser 7 rue St-Jean. 21oct-26fs-24r

40½, COUILLARD, près rue St-Jean, 2 chambres à louer une avec installation gaz, sortie sur galerie et eau près de la chambre, prix $3.00, $2.50 par semaine. -24r

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre, double et simple. Aussi avec cuisinette, eau courante, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 2nov-6fs-24r

PETITE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 2-4nov.-24r

A LOUER chambre $15.00 par mois et plus. Toutes améliorations modernes. S'adresser hôtel Dohan, 7, rue St-Stanislas. 2nov-3fs-24r

GRANDE ET PETITE CHAMBRES à louer, eau courante, gaz, si désiré, chambre bain même plancher, usage téléphone, Conviendrait pour couple ou 2 messieurs. S'adresser 47, des Remparts. 2nov-3fs-24r

QUARTIER REMPARTS, flat de 2 et 3 chambres, meublé,gaz et eau, cour. Aussi chambre très confortable, bain, téléphone. Prix $1.50 en montant. S'adresser 20, rue Ferland. 2-3-5nov. -24r

GRANDE et PETITE chambres à louer avec gaz, $2.50 à $4.00 par semaine, usage bain, téléphone. S'adresser 107, rue Fleurie, tél.: 3-4517. 2nov-2fs-24r

RUE TURNBULL, chambres doubles, grande garde-robes, deux fenêtres sur la rue, famille privée, usage bain et téléphone S'adresser 1½, rue Turnbull, tél.: 3-3159 ou 4½, Turnbull, tél.: 3-1674. 31oct-6fs-24f

CHAMBRES avec bains et cuisinettes, situées No 28, avenue Ste-Geneviève, Pour prix et informations, s'adresser à Alexandre Renaud, tél.: 2-6403 ou soir, 4-2557. 31oct-6fs-24r

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre, double et simple. Aussi avec cuisinette, eau courante, usage du bain et téléphone, maison très confortable. S'adresser 24½, rue Couillard, tél.: 2-2839. 25oct-6fs-24r

AU No 14 RUE ST-FLAVIEN, dans famille privée et tranquille, grande et jolie chambre à louer avec tout le confort voulu pour monsieur sage seulement. 26oct-6fs-24r

A LOUER, chambre $15.00 par mois et plus. Toutes améliorations modernes. S'adresser hôtel Dohan, 7, rue St-Stanislas. 2Soct-3fs-24r

GRANDE ET PETITE chambres avec lits jumeaux et boudoir, aussi autres petites chambres pouvant être louée comme flat. Pension si désirée. Personne distinguée, 10, Haldimand, tél.: 2-2666. 28oct-6fs-24r

BELLE GRANDE et petite chambres avec eau courante, très confortables, bain sur le même plancher, usage du téléphone, S'adresser sur les lieux, 18, rue Ste-Ursule tél.: 2-4092. 27oct-6fs-24r

CHAMBRE très bien meublée avec pension si désirée, prix modéré. S'adresser 62, Ste-Ursule, près rue St-Louis, tél.: 2-7400. 28oct-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE double chauffée, eau chaude, garde-robe, usage bain, téléphone. Aussi chambre simple, 2 fenêtres sur rue. Améliorations. S'adresser 101, Ste-Marguerite, tél.: 3-4836. 28oct-3fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, très propre, sur l'étage du bain, avec beau grande garde-robe, confort du chez-soi, dans famille privée. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. j.n.o. -24b

GRANDE et PETITE CHAMBRES à louer, eau courante, gaz,si désiré, chambre bain même plancher, usage téléphone. Conviendrait pour couple ou 2 messieurs. S'adresser 47, des Remparts. 28oct-3fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE avec 2 fenêtres et cuisine, poêle à gaz, usage bain et téléphone. Aussi chambre avec lavabo et gaz, 149, Dorchester, tél.: 4-0333. 25-27-29-31oct. 2nov24f

SUITE DE 2 CHAMBRES ou chambre seule à louer, usage du bain, téléphone, dans famille privée sans enfant. Située boulevard Crémazie, No 60, tél.: 3-0176. 29-31oct-2n.-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, confortable, prix modérés. S'adresser 56, rue Ste-Ursule. 29oct-3fs-24b

A LOUER suite de 2 grands appartements non meublée, 1er étage, entrée privée. S'adresser 79, rue du Roi. 29oct-4fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE sur la rue, avec garde-robes, 2 jolies fenêtres, planchers bois durs, place tranquille, usage du téléphone, Prix modéré. S'adresser 191, Charlevoix. 29oct-6fs-24r

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12, rue Garneau, ou 27, Ste-Angèle. 29oct-3fs-24r

GRANDE CHAMBRE double meublée, à louer, sur 1er plancher, pouvant servir pour couple. Aussi chambre simple, usage du téléphone. S'adresser 18, rue Hébert. 29oct-6fs-24b

JOLIE GRANDE CHAMBRE double ou simple, 2 fenêtres, balcon, chauffée, garde-robes, armoires, bain, eau chaude, gaz, meublée, rug vieux rose 3x4½, conviendrait pou rdeux ou trois personnes. Arrêt des chars à la porte, téléphone 9839. Libre actuellement, 562, St-Vallier. 2-5nov. -24f

AUTOMOBILES A VENDRE

A VENDRE CHEVROLET Sedan, Landau, 1929, 2e série en parfaite condition. Occasion pour celui qui a besoin d'un petit char bon marché. S'adresser entre 6 à 7 h. p.m., 233 2e avenue. 29oct-4fs-11b

GARAGE ANDREWS. Réparations générales, accessoires pour Ford. Livraison 1929, 2 Chevrolets, neufs et usagés, ainsi pour bicyclettes. Parties électriques pour toutes marques d'automobiles. A vendre boudeurs chars usagés. Ouvert 6 h. a.m., 1 minuit tous les jours de l'année. 134-6-8 boulevard Langelier, tél.: 3-3738. 8oct-26fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES. Je suis acheteur de chars usagés, de différents modèles et différentes marques, à des prix d'occasion. J.-A. Bergeron, marché St-Roch, 228, de la Couronne, tél.: 3-1915. 14oct-26fs-11f

A VENDRE, CHEVROLET Sedan, Landau, 1929, 2e série en parfaite condition. Occasion pour celui qui a besoin d'un petit char bon marché. S'adresser entre 6 à 7 h. p.m., 333, 2e avenue. 28oct-4fs-11b

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Machine spéciale pour déboucher les radiateurs. Alarie & Tessier, 586½, St-Vallier, tél.: 9456. 30sep 1-2-3-5-8-10-13-15-18-20-22-25-27-29-31 oct 1-2-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24nov 11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc Vendons et achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1096. 18-20-22-25-27-29-31oct. 2-4-5-8-10nov.-11f

AUTOS USAGES

PAIGE SEDAN, 1929, 5 cylindres, 4 vitesses; Chevrolet roadster 1931; Chevrolet Sedan convertible 1931; Chevrolet Sedan 1929; Pontiac coach 1928; Erskine coach 1930; Plymouth 1930, Camion Dodge, 2 tonnes 1930. Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiement si désiré. Morisset & Frère, angle Caron et Prince-Edouard, tél.: 6629. 2nov-6fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

AUTOMOBILES DEMANDES. Nous achetons les automobiles usagés de récent modèle, pourvu que ce soit des prix d'occasion. Universal Auto Ltd, 27 de la Couronne, tél.: 3-112 ou Canadian Auto Sales, 541 St-Vallier, tél.: 4-1517. 20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29-31oct 1-2-3-5-8-10nov. -12f

BOIS, CHARBON

COKE LA POCHE 25c. Charbon de bois, 25c la poche, stove, chesnut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Palardeau, 161 Dorchester, tél.: 3-3795. 1er oct-26fs-30f

A BAS PRIX—C. Bussière, 49, St-Bernard, tél.: 6827. Délignure pin franc, 25c la poche, 5 poches pour $1.00; Bois franc, $2.50 le voyage. Grosse croûte érable, $2.75 et $3.00; Bois franc, scié, fendu, $2.75; Erable, 2, 2½ et 3 pieds, Charbon de toute sorte. 1 poche de bois d'allumage comme cadeau d'ici au 15 novembre. 11oct-26fs-30f

COKE LA POCHE, 25c; Charbon de bois, 25c la poche; Stove, Ches nut, 75c la poche. Délivré à domicile. A. Palardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 2nov-26fs-30f

GRATIS—Avec chaque tonne de charbon ou 15 coupons po ur poche, nous donnerons gratuitement un agrandissement de votre photographie, 13 x 19. Nous avons toujours en mains Stove, Egg, Chesnut, Buckwheat, etc. Meilleure qualité, plus bas prix du marché. 3-8, Marceau Enr., tél.: 3-Valller. tél.: 3-0617 et 9341. 14oct-26fs-30b

BOIS DE CHAUFFAGE. Pour provisions, érable, merisier, 2½, $5.50, corde; bouleau, $4.50; croûtes merisier, 2 pieds, $9.50, 12 pcs, $2.50; Slabs bois mou, $3.75; Epinette 2½, $3.75; Bois franc, 15 à 18 pouces pour $3.50 la corde. Charbon au plus bas prix. Tél.: 3-4967 ou 3, rue Bonaventure. 21oct-26fs-30f

CHARBON DUR première qualité, stove et Chesnut, 75c la poche, Coke bien sassé 25c, charbon de bois franc, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 3, Aqueduc, tél.: 6618. 14oct-26fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Chars bon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 15oct-26fs-30f

CHAUFFAGE 1ère qualité, sec. Prix pour provisions. Croûtes merisier 4 pieds, $9.50 la corde; $4.00 ¼ corde, $2.75 voyage; Délignures $8.50, $4.25, $2.30; Epinettes, $6.75, $3.40, $1.90; Merisier et érable, 1ère qualité, 2 pieds, $6.50 la corde. Prix bois scié et fendu. Téléphone 9829, Côte Heil, Québec. 13oct-26fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu, merisier, érable 2, 2½ pieds, hêtre, boulean, croûtes, merisier, bois mou, charbon dur Stove, Egg, Chestnut à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 133 Napoléon, tél.: 6231. 30sept-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29- 31oct-2-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24nov. 30f

BOIS, CHARBON

SI VOUS VOULEZ vous chauffer bon marché, achetez grosses poches de Stove, Chesnut 75c; Coke, 4 poches pour $1.00. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 demi corde. Charbon $14.00 la tonne. J. Racine, 299, Canadière, téléphone: 4-4026. 22-24-26-28-29-31oct. 2-4-6-7-9-11-12-14-16-18-19-21-26-23-25-26-28-30nov. 2-3-5 déc. -30f

CHARBON: Stove, Chesnut, 75c la poche. Charbon bois franc, 25c la poche. Cook, bien sassé, 25c la poche. Charroon à la tonne. S'adresser Mme Vve F. Hébert, 191, St-Germain, tél.: 3-4844. 15oct. 26fs 30f

CHARBON COKE, $0.25 la poche; Charbon stove, 90 cents la poche. Livraison à domicile. Aussi vitre mastic, huile de lin, térébenthine, clous, peinture, vernis, tabac canadien en feuille. J.-Noel Rondeau, 6, Lachevrotière, tél.: 2-4123. 26oct-26fs-30r

LIQUIDATION BOIS de CHAUFFAGE, que nous vendrons prix réduits. Erable, merisier, slab de bois mou. Demandez nos prix. Security Mfg Co., 112, 3e rue, tél.: 4-1561. 14oct-

IMMEUBLES

H.-P. CIMON

Immeuble et assurances, édifice Cimon 6, Côte d'Abraham, tél.: 5169.
CHOIX très intéressant de maisons, terrains, hôtels, épiceries licenciées et ameublements de maisons de chambres, situés dans tous les quartiers de la ville. Prix et conditions convenant à toutes les bourses.
29oct-6fs-100f

C.-E. MIGNER

785, ST-VALLIER, vis-à-vis banque Canadienne Nationale, tél.: 8358, rés.: 2-3030 sonnez 13.
PLUSIEURS PROPRIETES a vendre à Limoilou à des prix d'occasion, $800.00 et $1,000.00 en dessous de l'évaluation municipale.
QUARTIER ST-SAUVEUR, maison de 2 logements, grand terrain, entrée de cour, $630.00 comptant, balance de $1,400, payable comme loyer.
RUE STE-MARGUERITE, propriété de 2 logements, rapportant $40.00 mensuellement, construction de première classe, $1,500.00 comptant, balance facile.
NOUS AVONS TOUJOURS en mains: TERRES, TERRAINS et autres propriétés pour vous convenir.
VENEZ NOUS CONSULTER.
28oct-6ts-100f

L'AGENCE D'IMMEUBLES QUEBEC

W.-F.-V. ATKINSON, GERANT, 21 RUE STE-ANGELE.
—Renseignements sur tout genre de propriétés. Vente et location. Tél.: bureau, 2-6605, tél.: rés. 2-6239. 28oct-26fs-100f

D. LALIBERTE

451, 3e Avenue, tél.: 9784.
441-447, 451, 3e avenue, 3 logements de 6 chambres plus bain.
167, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bain.
72 DU ROI, 4 chambres. 11oct-26fs-100f

P.-F. LALIBERTE

27, Jeanne-d'Arc, tél.: 8281.
POSTE DE COMMERCE rue de la Couronne. Autres dans St-Roch. Aussi petit magasin à louer.
MAISONS à vendre ou à echanger, de $1,500.00 en montant. 11oct-26fs-100f

R. DROLET

194, avenue des Erables, tél.: 3-4217.
MAISON A VENDRE ou à échanger, à Loretteville. Pour terre ou propriété à proximité de Québec. Ou maison de ville.
28, RUE MONTCALM, comprenant loyer 6 appartements plus chambre de bain. Loué $324.00 par année. Plus manufacture 4,000 pieds de plancher. Possession immédiate. $6,500.00 de machineries servant pour pantouffles de boudoir, makinas et ouvrage de fantaisie. A vendre $2,000.00 séparément. Bonne condition.
TERRAIN COIN BOURLAMAQUE et St-Laurent, près de l'avenue des Erables, pour fin commerciale. Sujet à rente $240 par année.
TERRAIN PONTGRAVE et avenue Lamontagne, St-François-d'Assise, 50x40 pds. à rente, $105.00 par année.
AUTRES PONTGRAVE et avenue Lamontagne 50x40 y compris avec étal de boucher. Clientèle établie,rente $175.00 par année. 2nov-26fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administrations et collections de propriétés, 229, rue St-Joseph, Tél.: 5990, Rés. 4-2381.
RUE STE-MARGUERITE, maison de 5 logements remis à neuf, petite accompte, balance conditions faciles.
GIFFARD, maison de deux logements avec terrain.
GIFFARD, maison seule très bien située.
RUE ST-FRANCOIS, maison solide, trois logements.
RUE ST-VALLIER, maison seule, 10 chambres peut facilement se transformer en deux logements.
RUE DU PONT, maison bien située pour placement.
LAVIOLETTE, belle terre avec roulant, bonne conditions.
LOGEMENTS à louer dans toutes les parties de la ville. Voir 29oct-10fs-100f

TERRES A VENDRE

A ST-GERVAIS. Terre à vendre, située à 2 milles du village, 4 arpents et demie large sur 40 de longueur avec belle sucrerie de 1800 érables. S'adresser à Arsène Bolduc. 22oct-12fs-95b

FITCH-BAY, 2½ milles de la station et à 6 milles de Stanstead, 150 arpents de bonne terre en culture, 150 arpents en bois 15 bêtes à cornes, 4 chevaux,. Bon roulant et bons bâtiments. S'adresser à N.-Antonio Mathieu, 166, la Canardière, Québec. 25oct-6fs-95b

TERRES A VENDRE. Beau choix, belles terres, près de Québec, Château-Richer, Charlesbourg, Ancienne-Lorette, Ste-Foy, etc. Bonnes occasions. S'adresser St-Georges Morency, 235, rue St-Joseph, Québec, tél.: 8311, rés.: 5680. 27oct-6fs-95f

TERRE A VENDRE, 39 arpents, bonne maison, 10 milles de Québec, chance exceptionnelle. S'adresser 114, des Franciscains. -95f

TERRE A BEAUMONT, 160 arpents, 155, en culture. Bien bâtie. Conditions faciles. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. -95f

TERRE A VENDRE avec le roulant, les animaux, bâtisses neuves, à 6 milles de la Traverse de Lévis, $4,000.00. $1,500.00 comptant. E. Lemieux, 114, des Franciscains, Québec. -95f

TERRE A ST-ANSELME, voisine de l'église, 5x28, bien bâtie. Pour informations, s'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. -95f

TERRES A VENDRE St-David, St-Jean, St-Nicolas, Ange-Gardien, Ste-Anne, St-Louis-de-Pintendre. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains. -95f

TERRE A VENDRE à Loretteville avec roulant et récolte. S'adresser E. Lemieux, 114, des Franciscains, tél.: 6886. -95f

NON CLASSIFIEES

VARICES (traitement nouveau). Voies urinaires. Syphilis, maladies du coeur et des poumons. Dr L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 4oct-26fs-4f

OXYMEL

SIROP AU MIEL—Oxymel à l'Eucalyptus devrait être essayé dans toutes les familles. Remède fameux contre les rhumes, bronchites coqueluche, etc. Procurez-vous en une bouteille chez votre pharmacien ou chez J.-E. Livernois et W. Brunet.
5sept-j.n.o.4b

PUNAISES, COQUERELLES. Extermination de punaises et coquerelles, rats. Nous garantissons leur destruction complète dans 24 heures. Procédé ingénieux du gaz hydrocyanic. City Exterminating Co., tél.: 3-4415.
19oct-26fs-4f

LOGEMENT A LOUER pour couple sans enfant ou avec un bébé, peuvent louer une chambre bon prix à l'année. S'adresser à 225, Ste-Marguerite, Mme G.-E. Fortier.
2oct-3fs-4f

CONDUISEZ VOUS-MEME. Automobiles à louer, à l'heure ou à la course. S'adresser à Auto Parts Sales, 65, 1ère avenue, tél.: 4-2200. —29-31oct. 2-4-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29nov. 1-3-6-8-10-15-17-19-22-24-26déc. -4f

PARTI, PARTANT EN AUTO pour Los Angeles prendrait un ou deux passagers voulant partager dépenses. Adresser: Pierre Martel, 189, rue Hermine, tél.: 3-0423. -4b

CHS-N. EMOND

283, DES FOSSES, EDIFICE JOURNAL. Vente confection, réparations, transformations de fourrures. Aussi nous nous occupons de collets et tours de cou en différentes sortes de fourrures. Ouvrage garanti et satisfaction assurée à des prix très modérés. Tél.: 6741.—11-12-15-18-20-22-25-27-29oct. 2nov. -4f

WILFRID LACHANCE

FOURRURES...ACHETEZ vos fourrures du manufacturier. Spécialité: Manteau mouton Perse, Seal Chapal, Sea Hudson, Rat Musqué, chat sauvage. Faites transformer votre manteau à présent. Prix modéré. Aussi marire, remard, toutes sortes. 108, des Commissaires, tél.: 3-3033.
7-9-10-13-15-17-20-22-24-27-29sep 1-4-6-8-11-13-15-18-20-27-25-27-29oct 2-4nov. -4f

BELLE PARTIE de logement à louer, (4 chambres), pour couple sans enfant ou avec un enfant, bon marché pour l'hiver. S'adresser Mme G.-E. Fortier, 225, Ste-Marguerite. 2nov-3fs-4f

AGENTS DEMANDES (hommes ou femmes) pour prendre des commandes pour cartes de Noel et du jour de l'An, commission intéressante. S'adresser personnellement à J.-B. Deschamps Inc., 305, rue St-Vallier, Québec. 2nov.-3fs-4b

MACHINE A COUDRE "White" récente, garantie comme neuve, bien propre, n'ayant pratiquement pas servi, à vendre pour $30.00. Tél.: 5224. 2nov-3fs-9f

ANGLAIS. Par vos soirs, suivez un cours de conversation anglaise donné par des Anglais qualifiés et expérimentés, au "Bart School". Là, vous aurez une classe spéciale de conversation anglaise individuelle, 4 classes à votre disposition: avancés, moins avancés, commençants et classe de ceux qui ne savent absolument rien en anglais. Au Bart School vous avez l'avantage de la classe individuelle et progresserez trois fois plus rapidement que les élèves fréquentant une école "d'un seul professeur" qui est forcément obligé de négliger les avancés pour aider les commençants ou vice-versa ou de ne donner qu'une petite fraction du temps que nous donnons à nos élèves. Prix à la portée de tous. Bart School, 221, St-Jean, tél.: 2-5889, rés.: 7317. 8oct-26fs-39r

BUICK A VENDRE, 7 passagers, en parfait ordre. S'adresser à 93, rue Ste-Thérèse, tél.: 3-0657. 2nov-4fs-11b

MANTEAU drap noir garni fourrure, mouton gris, perdu soit lundi soir ou mardi matin, coin des rues St-Cyrille et Casot. Remettre 338, St-Cyrille, tél.: 3-0969. 2nov-3fs-75b

CHIEN Black and Tan à vendre, de 2 mois. Aussi deux serins chanteurs. S'adresser à 443, Colomb St-Joseph, Québec. 2nov-2fs-3b

JOLIE CHAMBRE ensoleillée avec grande armoire, bon marché, pour une ou deux personnes, étage du bain et téléphone. Aussi à bon marché un joli boudoir. S'adresser 35, rue St-Jean. -24b

PERDUS, veille de la Toussaint, deux $10.00, de coin St-Bernard et St-Sauveur, avenue des Oblats, St-Vallier, St-Joachim à la rue Stuart. Renettre 87, St-Joachim. Récompense. -75b

JEUNE CHIEN policier de 2 mois, perdu lundi midi, répondant au nom de "Roxy". S. V. P., remettre à Mme T. Béland, 7m rue St-Flavien. Haute-Ville. Récompense promise. -71

NAISSANCES

CANTIN—M. Lucien Cantin et Mme Cantin, née Marie-Jeanne Huot, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 30 octobre, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, et baptisé le 31, sous les prénoms de Marie-Juliette-Pierrette.
Parrain, M. Jules Falardeau, cousin; marraine, Mme A.-L. Huot, grand'mère. Porteuse, Mme Charles Cantin, grand'mère de l'enfant. -b

DION—M. Edmond Dion et Mme Dion, née Alice Létourneau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 24 octobre et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Roland-Alphonse-Marc.
Parrain, M. Alphonse Létourneau, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Rolande Létourneau, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Louis Létourneau, grand'mère. -b

GAGNON — Monsieur et Madame Arthur Gagnon, (née Béatrice Cloutier), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né et baptisé le 28 octobre, sous les prénoms de Joseph-Napoléon-Maurice.
Parrain et marraine. Monsieur Joseph Cloutier, grand-père; Mme Vve Alfred Gagnon, grand'mère. Porteuse, Madame Joseph Cloutier, grand'mère de l'enfant. -b

LETOURNEAU—M. et Mme Henri Létourneau, née Laetitia Danjou, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 20 octobre et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Laurent-Paul.
Parrain, M. Adolphe Létourneau; marraine, Mlle Marguerite Danjou, oncle et tante de l'enfant. Mme Charles Danjou, grand'mère portait son petit-fils sur les fonts baptismaux. -b

PARE—M. Jules Paré, voyageur de Commerce et Mme Paré, née Bernadette Lachance, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 28 octobre et baptisée le 30, sous les prénoms de Marie-Lucienneda-Yolande.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Shields, cousin et cousine. Porteuse, Mlle Cécile Leclerc, cousine de l'enfant. -b

TURGEON — M. et Mme Jean Turgeon, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 26 octobre et baptisé le 27, sous les prénoms de François-Xavier-Michel.
Parrain et marraine, M. et Mme F.-X. Giguère, oncle et tante de l'enfant, Mlle Berthe Giguère portait son petit cousin sur les fonts baptismaux. -b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—M. et Mme Emile Parent remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur fils Albert Parent, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS — Mme Veuve Michel Walsh et sa famille, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Michel Walsh, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parenté et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORVAL—Le service anniversaire de J.-Fortunat Dorval, ancien gérant de la Banque Nationale, succursale du Palais, aura lieu demain (mercredi) le sept (7) novembre 1932, à huit heures et demie (8.30) en l'église de St-Laurent, Ile d'Orléans. 2nov-3fs-b

LEFRANCOIS—Jeudi, 3 novembre, à Château Richer, après l'arrivée du train laissant Québec, à 7 heures, sera chanté le service anniversaire de feu Alphonse Lefrançois, époux de dame Yvonne Jalbert. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIGAOUETTE—A Québec, le 1er novembre, à l'âge de 65 ans 11 mois, est décédée Dame Alzaa Lortie, épouse de feu Léon Therrien et en 2ième noce de feu Napoléon Bigaouette.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures 30
Départ de la maison mortuaire, de chez son gendre, M. Jos.-Art. Chouinard, No 82½ 6ième Avenue, à 9 heures 15, pour l'église de St-Charles de Limoilou et de là au cimetière de Beauport. 2nov.2fs-b

BOUCHER—A St-David de l'Auberivière, le 1er novembre 1932, à l'âge de 50 ans, est décédée Mlle Délia Dousher, fille de M. Louis Boucher, de St-Romuald.
Les funérailles auront lieu à St-David, jeudi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son beau-frère, M. J.-G. Roberge, rue St-Laurent, St-David, à 8 heures 45, pour l'église de la paroisse et de là au cimetière. -b

CAREAU—A Québec, le 2 novembre 1932, à l'âge de 92 ans 1 mois, est décédée Théotide Beaupré, épouse de feu Damase Careau.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son fils, M. Louis Careau, No 127 rue Scott, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière de Pont-Rouge, Co. Portneuf. 2nov-2fs-b

COUTURE—A Cap-Rouge, le 31 octobre 1932, à l'âge de 83 ans et sept mois, est décédée Dame Adèle Lainé, épouse de feu Joseph Couture.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 3 novembre, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez M. O. Blanchet, à 7 heures 45, pour l'église de Cap-Rouge et de là au cimetière paroissial. -b

FAUCHER—A Lévis, le 30 octobre 1932, à l'âge de 13 ans, est décédé Jean-Luc, enfant de M. Raoul Faucher, boulanger.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures, en l'église Notre-Dame.
Départ de la maison mortuaire, 43 rue Déziel, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 31oct-2fs-b

JALBERT—A St-Anselme, le 27 octobre 1932, à l'âge de 81 ans, est décédé Monsieur Jean Jalbert, époux de dame Délima Beaudoin.
Les funérailles ont eu lieu samedi à 9 heures. -b

LACHANCE—A Québec, est décédé accidentellement, à l'âge de 52 ans, Oscar Lachance, fils de feu Capt. Nestor Lachance.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures, à St-Jean, Ile d'Orléans.
Départ du bateau pour assister aux funérailles à 7 heures 1-4 précise, de l'ancien quai de la traverse de Lévis, voisin de la Canada Steamships Lines. Retour après le service, bateau GRATIS aller retour. 2nov-2fs-b

PELLETIER—A l'âge de 82 ans, est décédée Dame Marie-Josephine Roy, épouse de feu J.-B.-Alfred Pelletier.
Elle était la mère de Gaudiose et Joseph Pelletier et de Dame Hildevert Groleau (Lumina).
Elle était de l'Union de Prière, du Tiers-Ordre, de la Ste-Famille.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 heures 30, à l'église de Limoilou.
Départ de la maison mortuaire, chez sa fille, Mme H. Groleau, 118, 3ème Avenue, à 8 heures 15 a. m. 2nov-2fs

PETITCLERC—A Québec, le 1er novembre 1932, est décédé à l'âge de 8 ans et 2 mois, Henri Petitclerc, fils de M. Philippe Petitclerc, forgeron.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 287 rue Kirouac, à 7 heures 50, pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

ROBERGE—A Montréal, est décédée le 31 octobre, à l'âge de 62 ans, Mademoiselle Elsire Roberge.
Les restes mortels sont exposés à la demeure de M. Alyre Gingras à St-Nicolas où les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. 2nov-2fs-b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

La session fédérale

(Suite)

avions un traité commercial avec la France et ce traité a été aboli par le premier ministre en vue des traités qui seraient conclus lors de la conférence impériale. Lorsque ce traité fut dénoncé, sait-on que deux navires français, en route pour prendre du blé au Canada, furent avisés de cingler vers l'Argentine ? Voilà donc un marché pour notre blé qui nous est fermé par de sacords qui n'offrent que des avantages très problématiques dont les effets, au dire même du premier ministre, ne nous seront pas connus avant plusieurs années.

M. Howard traite ensuite d'un sujet qui lui tient particulièrement au coeur, celui de la vente de nos produits forestiers. La conférence ne nous a rien donné. Même si nous n'avons pas à supporter la concurrence déloyale des Russes, la Norvège et la Suède sont capables, à elles seules, grâce à une monnaie dépréciée, de fournir le marché anglais de tout ce qu'il lui faut.

Le député de Sherbrooke traite de plusieurs autres sujets, tels celui des textiles, de coton et de soie artificielle. Les traités ne nous offrent, ici encore, aucuns avantages.

Le gouvernement a fait des changements au tarif, mais qui en profitera ? Par exemple, les automobiles de luxe anglais ont été placés sur la liste franche. Cela va bien pour ceux qui peuvent acquérir des Rolls-Royce, mais les autres ? Ceux qui achètent des Rolls-Royce ne paieront donc pas de taxes, car les droits douaniers sont une taxe tandis que le petit bonhomme qui achète une bicyclette devra en payer, car il faudra payer des droits sur cette bicyclette. On laisse aussi entrer les bâtons de golf en franchise mais les droits sur les instruments chirurgicaux, par exemple, sont augmentés !

D'après les accords, les manufacturiers du Canada, si tant est que cet accord rapporte, ont un contrat de cinq ans, tandis que la classe agricole, la plus importante au pays, n'en a un que pour trois ans. Qu'en pensent les conservateurs qui habitent des districts ruraux ?

M. VINCENT DUPUIS

Le député de Laprairie-Napierville partage l'avis des députés qui ont prouvé que les accords d'Otiawa n'offrent aucun avantage pour la classe agricole. De plus, au terme des accords, l'Angleterre obtient davantage du Canada que le Canada de l'Angleterre.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, M. Dupuis déclare qu'il votera contre les traités.

M. CYRILLE DUMAINE

Le député de Bagot annonce lui aussi qu'il votera contre le traité, parce que les accords d'Ottawa n'offrent aucun avantage pour le consommateur pauvre. Le tarif nouveau protège l'industrie et le commerce, mais il n'offre rien pour la classe agricole.

M. C.-N. Dorion a ajourné le débat.

Chanteurs de Vienne

Les Petits Chanteurs de Vienne, qui doivent donner un unique concert à Québec, sont arrivés en Amérique. Ils ont atteint New-York, hier, sur le paquebot "Stantandam", puis sont partis immédiatement pour Washington où ils donnent un concert ce soir, vendredi, ils reviendront à New-York puis se rendront à Boston samedi soir.

Une causerie

Le Dr Louis-Philippe Roy, journaliste à l'"Action Catholique" et président de l'A. C. J. C. a donné hier soir au collège Sainte-Anne de la Pocatière une conférence devant les élèves de cette institution. Le Dr Roy était invité par le Cercle d'A-C. J. C. de ce collège. Le conférencier intéressa grandement son jeune auditoire en lui parlant de l'apostolat laïque.

Herriot à Tolède

Tolède, Espagne, 2. (P.C.).—Le premier ministre Herriot est arrivé ci de Madrid aujourd'hui. Il a été reçu par une foule enthousiaste.

L'embargo sur le blé

Londres, 2. (Trad. de la C. P.)—La Chambre des Communes a décidé hier, sans se diviser, de lever l'embargo mis sur le bétail canadien. La période de détention du bétail dans les ports d'expédition canadiens sera d'une journés au lieu de trois jours, vu que la durée du voyage est suffisante pour permettre le développement des maladies, s'il s'en trouve.

Dans nos régions de colonisation

(Suite)

braves mettre tout leur effort pour louer dignement le Sauveur du monde, pour lui crier leur foi vaillante et lumineuse et implorer son assistance, mit des larmes dans bien des yeux. Agenouillés près de l'autel, si près qu'il leur fallait se ranger pour permettre au prêtre d'aller de l'Epître à l'Evangile, MM. Laferté et Richard, de chaque côté des jeunes époux, ne purent se tenir de laisser percer leur émotion, et toute l'assistance était à l'unisson.

A l'évangile, M. l'abbé Leroux, qui avait été présenté à ses ouailles avant la messe par M. l'abbé L.-Z. Moreau, le missionnaire-colonisateur du Témiscamingue, a lu le bref de Son Excellence Mgr Rhéaume érigeant une mission sous le vocable de la mère de St-Augustin dans le canton Desandroins fixant la fête paroissiale au quatre mai et ordonnant qu'une église soit construite sur le lot 17 du rang 5, "à un endroit qui sera déterminé dans un avenir prochain". Puis il fit son premier sermon.

Il est impossible de rapporter fidèlement l'impression produite sur ces gens par un "curé de colons". S'il les empoigne à coup sur ; s'il leur insuffle l'enthousiasme, s'il leur fait oublier la dureté de leur labeur et l'âpreté de la lutte qu'ils doivent conduire contre la forêt et les éléments, qui semblent se liguer pour rendre inutiles leurs plus nobles efforts ; s'il les réunit enfin sous sa houlette, comme un berger ses moutons, afin de les conduire là où les pâturages sont meilleurs, ce n'est pas avec des mots, encore moins avec des phrases ronflantes.

Mettant de côté toute rhétorique, il laisse parler son coeur. Ses paroles sont rudes, ses phrases un peu frustes, mais c'est à dessein. Ce qui fait le "curé de colons", c'est tout un mélange de rudesse, de franche bonhommie, de promptitude dans le blâme et dans la louange, et surtout une mesure infinie de bonté et d'amour, source inépuisable de dévouement et de courage à toute épreuve.

"La population déjà nombreuse de Ste-Monique", disait Mgr Rhéaume dans la lettre de confirmation de l'abbé Leroux à son nouveau ministère, "vous ne cessera comme l'ange envoyé par le Ciel pour les conduire au Paradis". Elle vous recevra les bras ouverts et le coeur plein de bonne volonté. Pauvre des biens de la terre elle est débordante des biens de la foi; les douzaines de croix du chemin qu'elle a déjà érigées en sont une preuve irrécusable."

Et c'est bien ainsi que les colons de Ste-Monique, malgré le froid, debout dans la neige et la boue, dans le vent qui piquait les joues, a accueilli son nouveau curé. Il était pour eux le père, l'animateur qui leur donnerait ses conseils, stimulerait leur énergie et les conduirait au succès de leur entreprise d'abord, pour les conduire ensuite dans la terre où l'on ne travaille plus.

Après la messe, après quelques mots de bienvenue de M. Jos. Morin, préposé par le Service du Retour à la Terre pour diriger la colonisation de la nouvelle région, quelques orateurs ont adressé la parole, dont M. J.-E. Piché, député du comté et l'honorable M. Laferté.

Le Ministre de la colonisation qui avait été très fortement remué par les scènes qui s'étaient déroulées devant lui, par la longuement, et tous les colons, jusqu'au dernier mot, demeurèrent suspendus à ses lèvres.

"La petite rivière ennuyante, qui doulait jusqu'ici, monotone et désarusée, dans la sauvagerie de la forêt" s'écria-t-il dans une belle envolée" coulera joyeuse et gaie, désormais, drainant les belles terres neuves que vous aurez défrichées avec amour. Regorgeant de poissons frétillants, elle ne sera plus lasse d'être inutile. Heureuse de leur donner de la joie, elle fournira aux petits Canadiens venus des bords du St-Laurent ou des Cantons de l'Est, des myriades de poissons qu'ils pourront pêcher tout à leur aise, les pieds ballants sur le bord du pont. L'heureuse maman les fera frire à la flamme ardente d'un bon feu d'érable, tout en berçant d'un pied distrait le grand "ber" de pin blanc du "petit dernier", aux accents mélancoliques et doux de "La poulette grise" qui a "mis du sable" dans les yeux de tant de petits gars de chez nous".

"Puis bientôt, tout près de là, sur la colline, lorsque de l'humble clocher dressant dans le ciel le coq et la croix symboliques, résonnera l'appel de l'Angélus, les vaillants colons, à la forêt prochaine, laisseront là la hache ou la charrue. Après s'être inclinés, tête nue, comme les pionniers d'il y a trois siècles, ils rappelleront leurs boeufs. Puis essuyant d'une main lassée la noble sueur qui tout le jour, parmi la poussière et le charbon recouvrant leur visage, aura tracé la marque du labeur, ils partiront "à la maison", la maison qu'ils auront bâtie de leurs mains sur le bord de la route, afin d'y refaire leurs forces en dégustant avec amour les délicieuses petites truites de la rivière ennuyante."

"Et le dimanche, lorsque, dans leurs habits neufs, ils graviront la colline pour aller à l'église, ce n'est pas des plaintes qu'ils feront monter vers le Ciel, mais des actions de grâces. Pour avoir vécu de la vie rude mais si saine et vivifiante du colon après avoir peiné tant d'années, misérablement attachés aux rouages inhumains de l'industrie moderne, dans l'atmosphère déprimante des villes; pour avoir goûté l'incomparable satisfaction de se sentir les maîtres chez eux et de voir leurs sueurs se produire sans manquer, pour eux et leurs enfants, plus de santé, plus de bien-être, plus de bonheur et plus d'assurance à chaque jour, après être, tant d'années de suite, rentrés au logis, le soir, l'âme vide d'indifférents à un travail qui ne pouvait leur rapporter qu'un maigre salaire, sans cesse en proie à la crainte du lendemain; ils sentiront monter en leur coeur un flot puissant de reconnaissance.

Et c'est ainsi que, de toute votre âme de plus en plus à chaque instant, vous vous attacherez à la forte terre du Témiscamingue, où vous aurez apporté, avec la foi catholique et les traditions canadiennes, l'inépuisable héritage de nos ancêtres."

Puis l'honorable M. Laferté, expliqua les raisons profondes qui doivent inciter les chômeurs à retourner à la terre nourricière, qui ne refuse jamais ses faveurs à ceux qui ont du coeur à l'ouvrage. Depuis quelques années, le gouvernement de Québec a fait énormément pour la colonisation, et c'est par milliers qu'il faudrait compter tous ceux qui ont bénéficié de son aide pour aller se créer un patrimoine dans les terres nouvelles.

Le mouvement du Retour à la Terre qui a fait placer ces chômeurs de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de Hull, de Shrbrooke et d'ailleurs dans ces trois cantons du Témiscamingue, n'est qu'une petite part, en somme, de ce qui a été fait en ce sens par le gouvernement. L'an dernier, dans une seule région du Témiscouata, on a placé de la sorte près de six cents familles, venues de la ville, sans compter quelques milliers d'autres qui n'ont pas été groupés mais ont préféré se placer sur des lots restés libres dans de nombreuses paroisses de colonisation fondées depuis une dizaine d'années.

La campagne entreprise cette année est le résultat d'une tentative de coopération entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Mais on n'a pas semblé comprendre, à Ottawa, l'extrême importance du retour à la terre, qui est le seul moyen rationel de ramener l'équilibre économique rompu. Le gouvernement de Québec aurait désiré qu'Ottawa acceptât de fournir 50 p.c. de la somme jugée nécessaire pour le placement de chaque famille de colons. Mais il a été impossible de l'obtenir. Encore a-t-il exigé, pour consentir à accorder 33 pour cent, que la municipalité de chacun des colons consentit à en fournir autant.

C'est à cette restriction qu'il faut attribuer les retards apportés dans l'organisation de la campagne; les municipalités ne paraissent pas comprendre qu'il leur était plus économique de dépenser $200.00 pour placer une famille sur la terre où elle pourrait ensuite vivre par elle-même que d'être dans l'obligation de lui distribuer des secours directs durant une période de temps impossible à déterminer.

Fort heureusement, à force de démarches de la part des officiers du Service du Retour à la Terre et des missionnaires colonisateurs, quelques municipalités ont fini par consentir à tenter l'expérience. Et les résultats obtenus jusqu'ici, sont assez probants pour faire réaliser à tous, que le gouvernement de Québec avait vu juste.

(à suivre)

Méchins

Il a failli se noyer

Jean-Berchmans, âgé de 10 ans et demi, enfant de M. Gustave Verreault, a failli se noyer en tombant en bas du quai de Méchins. L'enfant marchait sur le bord du quai et se frappa par mégarde à l'un des poteaux qui servent à amarrer les navires. Il perdit l'équilibre par la violence du choc et tomba dans l'eau. Son petit frère, qui marchait derrière lui, cria au secours. M. Alexandre Hogan, oncle de l'enfant, se porta le premier à son secours. Il descendit une des échelles vers laquelle l'enfant se trouvait. Il lui tendit une de ses jambes et par bonheur l'enfant, qui donnait des signes de faiblesse, put la saisir. M. Georges Larose, capitaine de la goélette St-Charles, s'est rendu lui aussi en chaloupe sur le théâtre de l'accident, et l'enfant fut transporté chez sa tante, Mme Joseph Verrault.

La famille remercie la Providence et les sauveteurs de lui avoir épargné un malheur.

Aux voûtes de Talon

L'une des dernières réceptions de la saison aux voûtes de Talon, à la Brasserie Boswell, a eu lieu lundi soir alors que les Anciens de l'Université McMGill y furent reçus par M. Alfred Demers, le gérant des ventes de cette maison. De nombreux anciens s'étaient rendus à l'aimable invitation de la Brasserie.

A la salle Giguère

Partie jouée le 1er octobre 1932 à la salle Giguère.

Bruneau	170	155	147—	472
Bernier	146	179	175—	500
Plante	159	197	209—	565
Lafrance	141	168	202—	511
Amyoo	167	153	175—	495
	783	882	908—	2543
Guay, A	184	206	203—	593
Bégin, P	157	179	148—	474
Couture, E	150	171	184—	505
Côté, R	172	169	209—	550
Verreault, H	171	176	137—	484
	837	901	881—	2606

Cordonnerie Commerciale gagne 2 parties. Jofire gagne 1 partie.

Le club de hockey "Le Soleil"

Les officiers de notre club de hockey sont très occupés par le temps qui court par l'organisation de l'équipe qui portera nos couleurs durant la prochaine saison de hockey, dans la populaire ligue de la Railway-Paper. Une foule assez considérable a surveillé la pratique de lundi soir, et a été à même de juger qu'il y a là du matériel pour former une équipe capable de faire parler d'elle. En outre de l'organisation de l'équipe, les directeurs du club organisent un grand euchre-bridge, qui aura lieu le lundi 7 novembre, et une grande rafle de sièges réservés donnant droit d'assister à toutes les joutes de la Railway-Paper durant la prochaine saison. Le euchre-bridge promet d'être un grand succès. Les prix sont nombreux et de toute beauté. Il y a des prix en or comme prix d'assistance, de euchre et de bridge. On peut se procurer des cartes chez MM. J.-L. Dussault, Jos. Hunt et Edg. Langlois, tabaconistes, rue St-Jean ; J.-E. Giguère, tabaconiste, rue St-Joseph ; René Dion, tabaconiste, rue St-Vallier, St-Sauveur, et chez M. J.-Ant. Marquis, pharmacien, Limoilou. On peut aussi se faire réserver des cartes à toutes les succursales de Jos. Côté, le tabaconiste bien connu. Quant à la rafle des 50 billets réservés, on peut se procurer de ces billets au prix de 10c chacun, 3 pour 25c, ou 12 pour $1.00, dans tous les endroits nommés plus haut et aussi en plusieurs autres endroits.

Le hockey à l'Islet

La nouvelle ligue de gouret du comté de L'Islet sera bientôt sur pied. Voici les clubs qui y participeront : St-Jean-Port-Joli, Le Lislet Station, St-Aubert, St-Roch-des-Aulnaies et Tourville. Les membres du club "St-Jean Amateurs" sont : Euclide Chouinard, Ernest Dubé, Laurent Bernier, Joseph Caron, Léonard Bourgault, Luc Robichaud, J.-Adrien Bourgault, capt., Patrice Robichaud, Chs-Henri Robichaud, Gérard Lemieux, dir. Albert Legros, Edgar Laurendeau et Henry Legros.

Maintenant que le club de Baseball est propriétaire de la coupe de l'hon. M. A. Godbout, il reste au club "St-Jean Amateurs", de copier sur ce dernier en rapportant les honneurs du championnat traditionnel.

Les Sports à St-Sacrement

Satisfaite des succès remportés l'an dernier, l'Association Sportive de St-Sacrement, a résolu de continuer ses opérations durant la prochaine saison. Une assemblée générale de tous les citoyens de la paroisse fut donc tenue le deux octobre dernier afin de recevoir le rapport du trésorier pour la saison 1931-1931, et procéder à l'élection des nouveaux directeurs. Ceux-ci furent tous réélus à l'unanimité pour un second terme.

A une seconde assemblée, tenue cette fois par les directeurs seulement on fit l'élection des officiers.

Furent élus : Président, M. Nelson Verge ; vice-président M. Frank O'Dowd ; secrétaire-trésorier. J.-L. Gosselin.

Ce formément à une résolution adoptée en ce sens, l'Association sera désormais désignée sous le nom de Association des Terrains de Jeux de St-Sacrement. Comme par les années passées, une magnifique patinoire pourvue d'un système d'éclairage des plus modernes, et un chalet qui pourra rivaliser avantageusement avec tous ceux existant en ville, seront à la disposition des fervents du patin ou du jeu de gouret.

Trois équipes composées exclusivement de jeunes gens de la paroisse fourniront des parties intéressantes à tout point de vue.

Un soir par semaine sera réservé pour les clubs étrangers qui désireraient retenir la patinoire pour des joutes ou des pratiques.

Ceux qui veulent obtenir de plus amples informations peuvent s'adresser dès maintenant à : M. D. Dandeneau, Tél : 3-4200; M. Antonio Robitaille, Tél : 2-4472. —Comm.)

St-Antoine de Tilly

Soirée intime

Dimanche, le 25 septembre, se réunissaient à la résidence de M. et Mme Gaudiose Genest un groupe de parents et d'amis. Parmi les personnes présentes on remarquait : M. et Mme Robert Genest et M. Floribert Genest, de Québec, Mlles Rose-Aline et Marie-Louise Demers, de Saint-Nicolas, Jeanne et Cécile Bertrand, Françoise Dion, Aurore Rousseau, Marie-Jeanne Gingras,

UN EMPRUNT CONSIDERABLE EN ANGLETERRE

Le gouvernement anglais vient de lancer un nouvel emprunt — Il demande la somme énorme de 300 millions de livres sterling à 97 1/2 — Remboursement.

Londres, 2. (Traduit de la Canadian Press). — La 4e grosse opération financière du gouvernement depuis le printemps a été annoncée aujourd'hui sous la forme d'un nouvel emprunt de conversion à 3 p. c., s'élevant à 300 millions sterling ($1,092,000,000 au cours actuel du change canadien). Le lancement de cet emprunt a eu pour effet immédiat de relever les cours à la Bourse.

L'emprunt va être offert à 97 1-2 ; il va servir à rembourser les porteurs de titres des emprunts de guerre et de bons du trésor à 5 p. c. qui n'acceptent pas les titres de la nouvelle dénomination en échange des leurs. Cette opération abaisse presque à 3 p. c. le taux que son crédit permet à l'Echiquier anglais d'obtenir lorsqu'il emprunte.

Les opérations de conversion poursuivies depuis juillet ont permis au gouvernement britannique de réduire de 38 millions sterling par année le service de la dette publique. On a la preuve qu'il est assuré du succès de la nouvelle émission dans le fait que la souscription est limitée à la seule journée de demain.

Par le moyen des bureaux de poste la petite épargne pourra souscrire à l'emprunt.

SECOURS AUX CHOMEURS EN SASKATCHEWAN

Le premier ministre Anderson a fait connaître aujourd'hui les dispositions prises par son gouvernement pour venir en aide aux chômeurs célibataires.

Saskatoon, 2. (Trad. de la C.P.)—M. Anderson, premier ministre, a fait connaître les dispositions prises par le gouvernement de Saskatchewan pour permettre aux chômeurs célibataires des deux sexes de subsister cet hiver. Il s'agit de les placer chez les cultivateurs, où ils se rendront utiles. Le gouvernement leur paiera $5 par mois jusqu'au 31 mars pour frais d'habillement, tabac, etc., mais à l'encontre de ce qui fut fait l'hiver dernier, ne paiera rien aux cultivateurs.

Les garcons qui ne seront pas placés sur des terres trouveront place dans des camps, où ils seront logés, nourris et habillés, avec en plus une ration de tabac. Ceux qui travailleront dans les parcs fédéraux relèveront du gouvernement fédéral, qui leur paiera $5 par mois, somme avec laquelle ils devront se vêtir et payer leur tabac. Des camps spéciaux seront préparés pour les anciens combattants qui ne peuvent être placés sur des terres.

Femmes catholiques

St-Jean, N.-B., 2. — (Spéciale)— Mme E-J. Hennoberry, de St-Jean, a été élue présidente de la Ligue des Femmes Catholiques du diocèse de St-Jean. Elle succède à Mlle Geneviève Dever. Les autres officiers sont :

Vice-présidente: Mme James Friel, Moncton ; 2e vice présidente, Mme F.-L. O'Neill, St-Jean; 3e vice présidente, Mlle C. O'Neill, St-Jean; secrétaire-archiviste, Mme W.-G. Belyea, Moncton; secrétaire correspondante : Mlle Amelia Haley, St-Jean ; trésorière: Mme L.-S. Doyle, Moncton.

Les délégués ont accepté l'invitation de Mme James Friel et se réuniront l'an prochain à Moncton.

Plusieurs résolutions ont été adoptées, entre autres une résolution remerciant Son Excellence Mgr A.-E. Leblanc, évêque de St-Jean.

Les coquelicots

La campagne annuelle pour la vente des coquelicots et des couronnes fabriqués par les vétérans, s'est ouverte ce matin aux quartiers-généraux de la Légion Canadienne, section No 13 de Québec, au no 322 rue Saint-Jean. Un comité de dames dirigera la vente des couronnes, à la salle du comité qui sera ouverte tous les jours d'ici le 11 novembre. Qu'on se rappelle que ces couronnes et ces coquelicots sont faits par des vétérans mutilés dont ce travail est le gagne-pain.

La vente se fera sous le distingué patronage de Mmes H.-G. Carroll, épouse du lieutenant-gouverneur de la province ; Taschereau, épouse du premier ministre ; Laviguer, épouse de S. H. le Maire ; Benoit, épouse du brigadier F.-S. Benoit et Tremblay, épouse du général Tremblay.

La campagne sera sous la direction du lt-colonel de Montarville Taschereau, V.D., président de la Légion Canadienne. Mme A. de M. Bell, présidente des Dames Auxiliaires de la Légion Canadienne, sera en charge de la vente des couronnes et Mme W.-P. Lindsay, en charge de la vente des coquelicots.

Mme Beil sera assistée dans son travail par mesdames Gerald Power, Léonard Apedaile, G.-H. Bridge, M.-A. Tremblay, R.-W. Morton, R. Marchant, E.-J. Renaud, R.-M. Watson, P. Drouin, H. Quart, J. Létourneau, D. Gibault, N. Tweddell, J. Darlington, E.-F. Malkin, F.-A. Bishopric, G. Martineau, mesdemoiselles Carter, Molly Sewell, Ruby Green, Phyllis Johnston, Pauline Scott, M.-L. Dignac, mesdemoiselles Papineau, Therrien, Dinan et Devlin.

Un comité spécial, dont Sir Georges Garneau a accepté la présidence, contrôlera tous les fonds qu'apportera la vente des coquelicots et des couronnes. On peut être assuré ainsi que l'argent sera distribué au fonds de secours des vétérans et de leurs familles. Les autres membres de ce comité seront connus d'ici à quelques jours.

LES DANGERS DE L'ALCOOL FRELATE

Quatre personnes ont succombé à l'empoisonnement alcoolique à Hamilton après avoir absorbé de la boisson vendue par des bootleggers et marquée à l'étiquette de vin canadien.

Hamilton, 2. (Trad. de la C. P.) — Il est avéré que les quatre décès récemment survenus dans un hopital de Hamilton furent causés par l'empoisonnement alcoolique, a déclaré hier soir le coroner J.-A. Simpson. Un autre consommateur a échappé à la à la mort.

Ces décès sont survenus au cours des deux semaines dernières, et les autorités n'ont cessé d'enquêter depuis pour découvrir qui avait vendu l'alcool frelaté. Parlant au jury hier soir, le Dr Simpson a déclaré :

"Les dossiers de l'Hôpital Général établissent que quatre personnes ont succombé à l'alcool-poison qu'elles s'étaient procuré ici. On n'a cessé d'enquêter depuis le premier décès, et de redoubler d'efforts ensuite pour découvrir les vendeurs de cette boisson meurtrière."

Il appert que celle-ci était vendue par les bootleggers dans des bouteilles marquées à l'étiquette du vin canadien.

COUP DE FEU MYSTERIEUX A MONTEBELLO

Norman Atkinson, 31 ans, est mort d'un mystérieux coup de feu tiré à Montebello — L'homme a été trouvé dans les bureaux du Seigneury Club, Lucerne-en-Quebec — Une enquête.

Ottawa, 2 (Traduit de la Canadian Press) —Norman Atkinson, 31 ans, est mort d'un mystérieux coup de feu tiré à Montebello. Enquête a été ordonnée. On a trouvé l'homme dans les bureaux du Seigneury Club, Lucerne-en-Québec, un mouchoir au visage et au front la blessure d'une balle calibre 22. Un revolver était près de là.

Le blessé fut admis d'urgence à l'hôpital ici. Il mourut hier soir après l'opération pratiquée pour l'extraction de la balle.

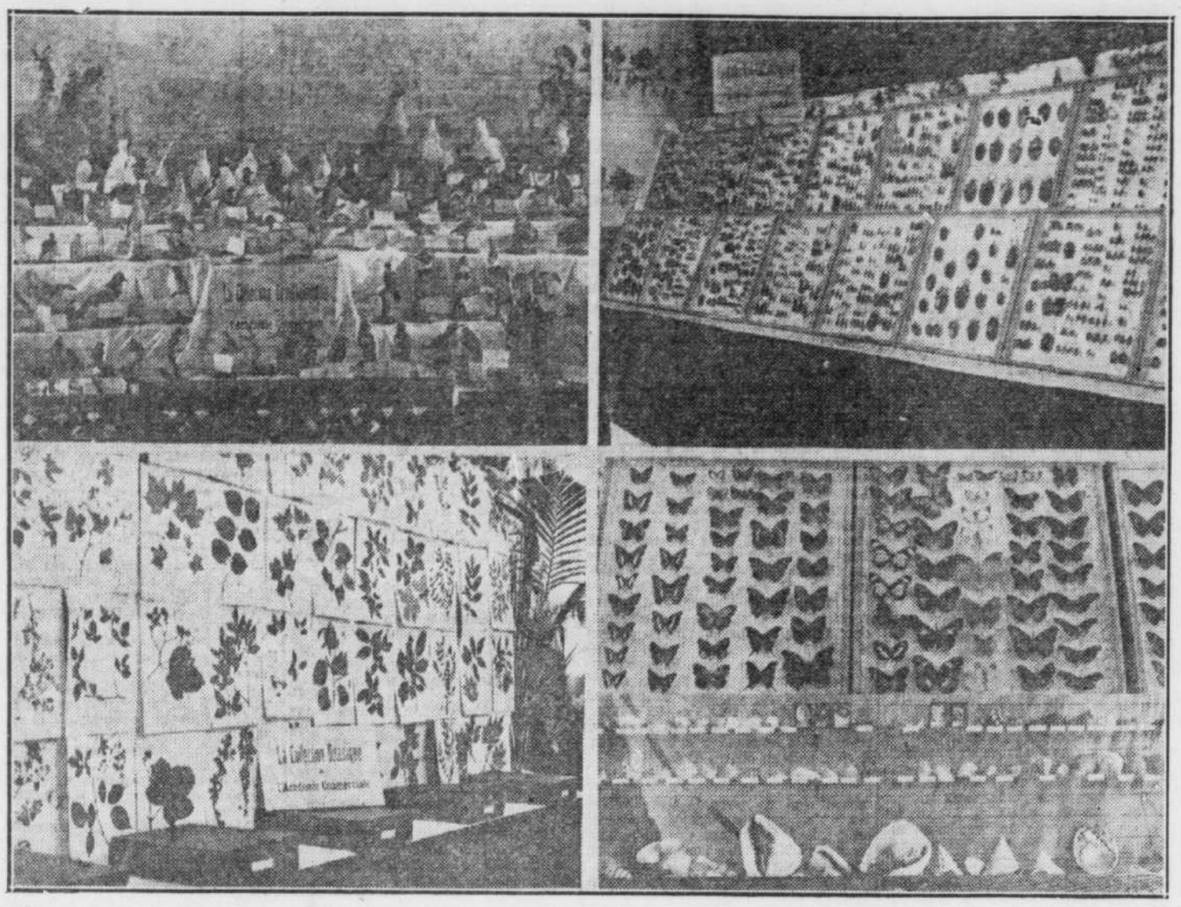
Portant la médaille d'or et diplôme de l'université de Saskatchewan, Atkinson était employé comme biologiste au Lucerne Club. Jeune encore, il s'était déjà distingué dans l'étude de la biologie ; récemment il avait lu un travail sur ce sujet à la convention nationale des biologistes américains à Atlantic City. Il collaborait fréquemment aux publications scientifiques.

Il appert qu'Atkinson était seul dans l'une des pièces réservées aux ingénieurs. On prétend qu'aucun des employés dans la pièce voisine n'entendit le coup de feu. En entrant ils virent l'homme debout se couvrant le visage avec son mouchoir. En route et à l'hôpital il resta conscient.

Les sans-travail

Des ouvriers travaillent activement pour préparer le logement des quatre ou cinq cents sans travail qui y seront abrités cet hiver. Il en est de même à l'ancien hôpital militaire de Valcartier où une soixantaine de chômeurs se dirigeront prochainement.

M. Alfred Crowe, surintendant du bureau de placement, 329 rue St-Paul a déclaré hier soir qu'il y aurait du travail pour 700 jeunes gens. Il est hors de doute qu'il y aura des demandes pour un chiffre supérieur à celui-là encore, car déjà 400 sans travail célibataires se sont inscrits. Rappelons que les jeunes gens qui veulent profiter de cette forme de secours seront logés, nourris et vêtus et qu'ils recevront de plus, en échange de leur travail une somme de 20 sous par jour.



Voici quelques photographies prises par l'artiste du "Soleil" illustrant quelques-uns des exhibits que l'on peut voir à l'exposition d'histoire naturelle des Cercles de Jeunes Naturalistes. On voit ici, en haut, de gauche à droite, une collection ornithologique et une collection entomologique ; en bas, à gauche, une collection botanique, à droite, (en haut) une série de petits papillons (en bas) collection conchyliologique.

LA BATAILLE SE CONTINUE A TSITSIHAR

La position militaire des Japonais dans la partie nord de la Mandchourie, est menacée aujourd'hui par les Chinois — Deux batailles ont été livrées à Tsitsihar.

Kharbine, 2. (Traduit de l'Ass'd Press)—La position militaire japonaise dans la moitié nord de la Mandchourie est menacée aujourd'hui par un coin que les Chinois enfoncent de l'ouest et du nord en direction de Tsitsihar. Il en est fait mention dans les dépêches japonaises qui rapportent que deux batailles ont été livrées une centaine de milles au nord de Tsitsihar, et que les troupes chinoises, déjà maîtresses de la Madchourie septentrionale, se massent à l'extrémité occidentale de l'Est-Chinois.

Ces deux combats se sont livrés dimanche et lundi. Les Japonais réclament la victoire dans l'un et l'autre engagement, mais au prix de 33 tués et 44 blessés. Ils prétendent que pas moins de mille Chinois ont été mis hors de combat.

Ce qui fait la gravité de la situation, c'est que les troupes du Mandchou-kouo dans le nord ont passé aux Chinois, et que de nouvelles défections se produisent.

En même temps que cette menace du nord, il s'en dessine une autre du nord-ouest, où le général chinois Sou Ping-Ouen est depuis un mois maître de Mandchouli, sur la frontière soviétique. Son lieutenant, Tchang Tien-Tchou, fait des siennes lui aussi en ne cessant de harasser les garnisons japonaises.

Les chômeurs se calment

Londres, 2. (Traduit de l'Ass'd Press) — Ayant vu échouer hier soir leur troisième tentative pour faire accepter de force leurs demandes, les marcheurs arrivés à Londres la semaine dernière commencent à regagner leurs pénates.

Hannington, l'agent communiste qui avait organisé cette "marche de la faim", est en prison, et ses principaux associés sont tombés aux mains de la police hier soir.

Confrontés par cette situation, 30 marcheurs sont montés ce matin sur le premier char à bancs qui s'offrait, et sont repartis pour Brighton, d'où ils étaient venus. D'autres contingents se préparent à déguerpir dans le courant de la journée.

Un ordre

Toronto, 2.—(P. C.)—Le "Mail and Empire a publié, aujourd'hui, une dépêche de son correspondant d'Ottawa par laquelle M. J.-A. Wilson, contrôleur de l'aviation civile aurait donné un ordre défendant toute envolée d'avions au-dessus des pénitenciers canadiens.

Le texte de cet ordre est le suivant, d'après ce journal :

"Les pilotes et opérateurs d'avions sont, par les présentes, avertis d'éviter toute envolée au-dessus ou près de tout pénitencier ou toute institution analogue. A l'avenir, peu importe la raison de l'envolée, elle sera considérée comme une atteinte à la loi concernant les régions prohibées".

MORT TRAGIQUE

Rimouski, 2. (D. N. C.)—Un ouvrier du nom de Charette a trouvé une mort horrible, lundi, dans une scierie, à St-François-Xavier-des-Hauteurs. Il travaillait comme chauffeur de bouilloires et c'est en circulant dans le moulin qu'il se fit prendre par une courroie qui lui fit faire plusieurs tours dans le vide et le projeta ensuite violemment sur le plancher. On releva Charette affreusement mutilé et sans vie. La mort avait été instantanée.

Charette a eu le crâne fracturé. Il était âgé de 52 ans et laisse une veuve et cinq enfants. Cette tragédie a causé de l'émoi parmi la population de St-François-Xavier qui sympathise avec la famille du malheureux.

Dans nos régions de colonisation

AU TEMISCAMINGUE

(Par Séraphin Vachon)

"C'est une des plus belles pages de notre histoire qui s'est écrite aujourd'hui sur les bords de ce ruisseau paresseux perdu dans la forêt que les anciens trappeurs ont baptisé du nom si pittoresque de "Rivière Ennuyante". Désormais, ce n'est plus la solitude, ce n'est plus la désolation, ce n'est plus l'ennui qui règneront en ces lieux. Grâce à l'incomparable vaillance de nos gens, grâce à la politique de ceux qui les gouvernent, grâce au dévouement inlassable des missionnaires-colonisateurs, grâce enfin à la crise économique, dont les leçons salutaires n'ont pas été sans apporter leur aide, trois cantons de cette belle région où l'on ne voulait voir, il n'y a pas si longtemps encore, que quelques arpents de roches au-delà du 47e, sont devenus un vaste champ d'espoirs où bientôt trois clochers tout neufs grouperont autour d'eux quelques centaines de familles de braves cultivateurs heureux et contents de leur sort."

C'est en ces termes que l'honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, au cours d'une grande assemblée en plein air, au centre de la région où trois paroisses nouvelles viennent de surgir de terre en quelques semaines là où il n'y avait auparavant que des troncs noircis par le feu, a commencé un des plus éloquents discours de toute sa carrière, dimanche dernier, dans la forêt du Témiscamingue.

Tous les colons placés dans les cantons de Rémigny, Bontbellard et Désandroins par le Service provincial du Retour à la Terre à la suite d'une entente entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et quelques villes de la province, s'étaient groupés autour d'une estrade improvisée, près du pont de la Rivière Ennuyante, pour assister à une démonstration d'un caractère unique qui a profondément remué toute l'assistance, et particulièrement les voyageurs venus de Québec et de Montréal pour accompagner l'honorable Laferté.

En présence du Ministre de la Colonisation, de son sous-ministre, M. L.-A. Richard, des représentants du Pacifique Canadien et des Chemins de Fer Nationaux, de M. Léon Trépanier, leader du conseil de ville de Montréal, d'un très grand nombre de citoyens de Noranda, de Rouyn et des principaux groupements du Témiscamingue, M. Léodas Leroux, premier desservant de la nouvelle paroisse de Ste-Monique, avant de chanter sa première messe paroissiale, a béni le mariage d'un jeune colon et de sa fiancée, tous deux venus de Québec, il y a quelques semaines.

Cette cérémonie infiniment touchante, en plein air, sur une estrade improvisée, parmi les grands arbres aux branches pliant sous leur blanc fardeau de neige, au milieu de cette foule nombreuse de colons remplis d'espoir entourant le ministre et sa suite, prit un caractère d'un symbolisme profond, rappelant à la fois la vaillance indomptable et le courage à toute épreuve des pionniers français de Québec et des braves filles venues de Normandie pour fonder avec eux sur la terre canadienne, des foyers nouveaux qui perpétuent les plus nobles traditions de la race.

Sous le ciel pur du Témiscamingue à plus de six cents milles du promontoire de Québec, unissant ainsi, dans le premier acte de son ministère paroissial, deux jeunes gens à l'âme forte, décidés à s'attacher au sol de toutes les fibres de leur coeur pour y fonder un foyer chrétien, le premier curé de Ste-Monique a posé un geste, qui signifie au ciel et à toute la terre canadienne, en quelque sorte, la détermination des Français du Québec de s'emparer du sol, de s'y maintenir et de s'y perpétuer à jamais.

Et l'honorable M. Laferté, et M. L.-A. Richard, en "servant de pères", suivant la pittoresque expression canadienne, à ces jeunes époux unis pour la vie sous de si heureuses auspices, n'ont fait que témoigner une nouvelle fois de l'union parfaite qui existe entre la population de la province de Québec et ceux qui la gouvernent, démontrant aux yeux de tous à quel point les membres du gouvernement québecois représentent dans leur intégrité toutes les aspirations de notre nationalité.

Aussitôt après la bénédiction nuptiale, en montant à l'autel de fortune dont la pauvreté sublime ne faisait que mieux resplendir encore la majesté du Divin Sacrifice, M. l'abbé Lehoux commença la messe. Au préalable il avait permis aux fidèles de rester coiffés, le froid étant assez vif malgré les rayons généreux que répandait le soleil sur la blancheur de la neige. Les chantres, des colons, sans accompagnement de musique, entonnèrent les premières notes d'une messe en plein chant. On les entendait à peine, dans le vent qui sifflait sans vergogne dans le fouillis de la brousse en jetant aux visages une fine "poudrerie". Mais ils faisaient de leur mieux. Et de voir ces

(Suite à la page 19, 4e col.)

Eglise St-Coeur de Marie

GRANDE-ALLEE

Des funérailles devant avoir lieu vendredi 4 novembre à 9 heures, le Saint Sacrement sera exposé à midi seulement.

Les Numismates

Réunion des membres de la Société Philatéliste et Numismatique de Québec, ce soir à 8 heures à la Salle Loyola, rue d'Auteuil. Tous les membres sont priés d'être présents.

UNE TEMPETE VIOLENTE SUR LE FLEUVE

Le vent a soufflé en tempête sur l'Atlantique depuis quelques jours et la marée a atteint un niveau très élevé — La navigation impraticable — Le pilote Bernier revient.

La tempête a fait des siennes toute la journée d'hier, sur l'Atlantique, dans le golfe et sur le fleuve Saint-Laurent. La pluie, le grésil, la neige et un fort vent ont rendu la navigation presque impraticable, et plusieurs navires ont dû jeter l'ancre en attendant que les éléments déchaînés s'apaisent. Ce matin, du poste des signaux de Cap Saumon, parvenait le message qu'il était tombé une forte quantité de neige et que le vent avait été très violent. La température s'est améliorée au cours de la nuit dernière, mais une brume assez dense recouvrait le fleuve ce matin.

Nous en avions, d'ailleurs eu un avant-goût vendredi dernier alors qu'une forte tempête de vent se faisait sentir sur le Saint-Laurent, du côté du golfe où des navires ont été fortement ballotés. Elle était assez violente dans les parages de la Pointe-au-Père, pour empêcher le transbordeur "Jalobert" d'accoster le long du "Duchess of Bedford", en route pour l'Europe. A cet endroit, le pilote Ernest Bernier qui était en charge du "Bedford", devait débarquer, mais il dut forcément continuer avec le navire qu'il pilotait depuis son passage devant Québec, tellement les vagues étaient démontées. Le "Jalobert" retourna au quai de la Pointe-au-Père sans avoir pu aborder le long du "Bedford", et M. Bernier prenait la direction de l'Europe.

Son excursion ne dura, heureusement pour lui, que quelques heures. A son arrivée dans le golfe, le "Bedford" rencontra le "Beaverford" qui se dirigeait vers Québec et Montréal. On fit comprendre au capitaine de ce fréteur la situation, et en un rien de temps, le pilote Bernier montait à bord du "Beaverford", avec l'aide d'une chaloupe du "Bedford" qui le conduisit près du fréteur. M. Bernier débarquait bientôt à la Pointe-au-Père, à la grande satisfaction de sa famille qui s'inquiétait quelque peu sur son sort.

Cette tempête et celle d'hier ont sévi en un temps de fortes marées, les plus hautes que nous ayons eues cette année. Les quais de la partie basse de la ville furent, un certain moment, menacés de disparaître sous les eaux tellement les marées firent de rapides progrès, mais comme le vent du nord finit par s'apaiser, cette menace ne fut que de courte durée. L'eau atteignait une hauteur de dix-sept pieds, supérieure au niveau de la basse marée, mais elle sera de moins en moins forte aujourd'hui et les jours suivants.

L'un des océaniques qui a été le plus affecté par la tempête est l'"Ascania", qui a été ballotté pendant plusieurs heures par l'océan, dans sa course vers Québec, où il n'arrivait qu'à 8 h. 35, lundi soir. Cette unité de la ligne Cunard continuait vers Montréal hier matin, à 3 h. 30, comme la tempête redoublait d'intensité sur le Saint-Laurent. La partie de sa cargaison qu'il a débarquée ici, a été remplacée par une forte quantité de papier à journal destiné à des quotidiens anglais. Ce papier à journal provient de l'Anglo-Canadian Pulp Paper.

LES CARGOS

Le "Cornwallis" est arrivé des Indes Occidentales dans la nuit de lundi à mardi dernier, avec une importante cargaison de mélasse dont il a débarqué une partie dans notre port. Il se dirigeait vers Montréal hier matin, à 4 heures.

Le "Manchester Commerce" accostait au brise-lames avec une forte cargaison générale, à 4 h. 30 hier après-midi. Il devait partir pour Montréal au cours de la matinée.

Le fréteur "Hadacounty" arrivait de Montréal à 1 h. 50, hier matin. Il a passé la journée d'hier accosté au quai 18, en attendant que la tempête s'apaise, et devait partir pour le vieux continent aujourd'hui après avoir complété sa cargaison.

Le "Gaspedia" arrivait de Montréal hier soir, à 10 h. 45, pour accoster dans le bassin Louise extérieur d'où ce navire de la Clarke Steamship partait pour le bas du fleuve et la Côté de Gaspé à 5 h. 20, ce matin

LA MAREE

Ce matin, la marée était haute à 8 h. 38 a.m. Ce soir, elle sera haute à 8 h. 49.

JEUNES FILLES DEMANDEES

Nous avons besoin de plusieurs jeunes filles pouvant se faire beaucoup d'argent en très peu de temps. S'adresser à Dominique Anctil de 4 à 6 heures le soir, 4 Avenue St-Denis.



en vente JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

UNE VALEUR QUE NOUS RECOMMANDONS

600 CHEMISES

"MARQUE" **MAJESTIC**

95c 3 pour 2.50

Les modèles sont à deux collets, un collet dur et un collet mou. Les tissus comprennent de fin Broadcloth, des Zéphyrs tissés et autres très en demande. Le choix des patrons est immense et la variété des couleurs est vaste.

ENCOLURES 13½ A 17

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Une valeur suprême

LE RADIO **VICTOR**

JOLI MODELE DE CHEMINEE R-104



$69.50 COMPLET avec lampes

Un instrument portatif très compact, style cathédrale cabinet acoustique fini noyer. Hauteur 19 1-32", largeur 14 1-16", profondeur 10 5-16". De la plus haute qualité Victor dans l'ensemble. Deux lampes super-controles et la lampe d'amplification pentode. Contrôle maximum de tonalité. Haut-parleur électro-dynamique amélioré.

Venez le voir et l'entendre

A NOS SALONS D'AUDITION

Conditions Faciles

320 St-Joseph Québec — Robitaille Limitée — 49 Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

Chez POLLACK

En VENTE à notre Annexe à PRIX BAS

97 St-Joseph



PALETOTS courts et COUPE-VENTS en cuir

Paletot idéal pour le sport, l'auto ou l'ouvrage. En cuir brun très souple, style à ceinture et large collet convertible. Chaude doublure en peluche ou en tweed épais. Longueur : 34 pouces—36 à 44.

Coupe-Vents de même qualité en cuir brun ou noir, ceinture élastique fermeture éclair (Zipper) ou boutons. Doublure en peluche. 36 à 50. $6.95

Culottes d'Equitation (Breeches)

En Freize gris épais, en étoffe Mackinaw quadrillée, en Freize bleu-marine ou en pesants tweeds rayés brun de "Renfrew". Coupe généreuse. Grandeurs : 32 à 44 ..... $2.50

Voyez notre autre annonce en page 9

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTEE

Annexe No 97 St-Joseph